



BULL.

DE

LINST.

ARCH.

LIEGEOIS

102

1990

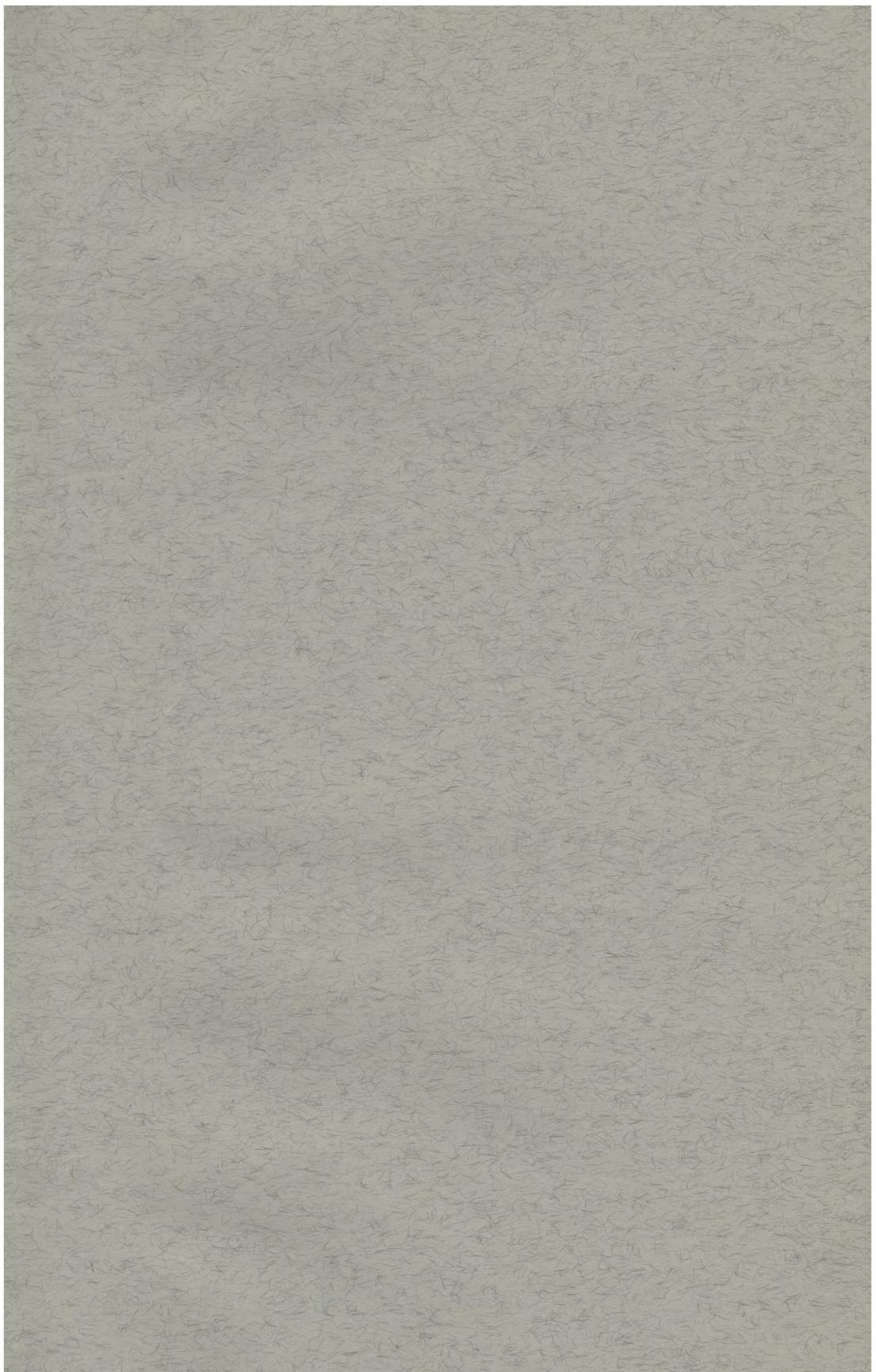
SUC

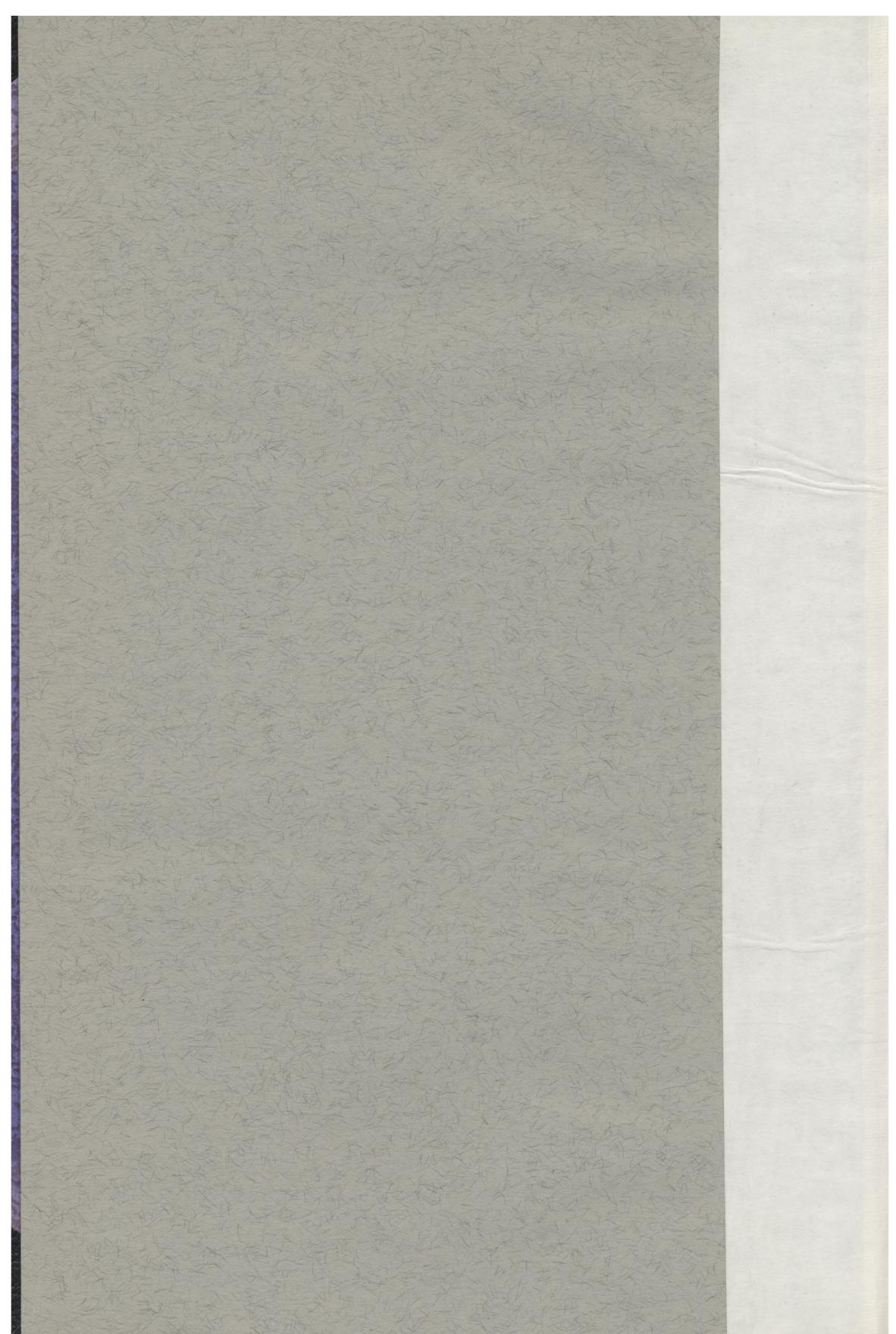
G. JEDOCE

Rebillure - Dorure

Rue de Plainvaux, 202

4100 SERAING





1000-3600097-4

BULLETIN
DE
L'INSTITUT
ARCHÉOLOGIQUE
LIÉGEOIS

TOME CII

1990

Édité avec l'aide du MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE,
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT,
DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE
et de la DIRECTION GÉNÉRALE DU PATRIMOINE CULTUREL

LIÈGE
MAISON CURTIUS



BULLETIN
DE
L'INSTITUT
ARCHÉOLOGIQUE
Liégeois
BULLETIN
DE
L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS

TOME CII

1990

Édité avec l'aide de MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE,
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT,
DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE
et de la DIRECTION GÉNÉRALE DU PATRIMOINE CULTUREL

LIÈGE
MAISON CURTIUS

BULLETIN
DE
L'INSTITUT
ARCHÉOLOGIQUE
LIÉGEOIS

TOME CII

1990

Édité avec l'aide du MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE,
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT,
DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE
et de la DIRECTION GÉNÉRALE DU PATRIMOINE CULTUREL

LIÈGE
MAISON CURTIUS

СТАРИЙ
ДОБРОДУХ

QUELS SERAIENT
LES MEILLEURS MOYENS
D'EXTIRPER LA MENDICITÉ
DE LA VILLE
ET DU PAYS DE LIÈGE ?

Idées sociales, économiques, politiques
et médicales du médecin theutois
Jean-Philippe de Limbourg (1785)

par Paul BERTHOLET⁽¹⁾

Le médecin theutois Jean-Philippe de Limbourg (1726-1811)⁽²⁾, de renommée européenne, participa — sans succès — en 1785 à un concours relatif à la suppression de la mendicité organisé par la Société d'Émulation de Liège. Convaincu cependant de la valeur de son étude, il se proposait de la publier en l'amplifiant d'un long avant-propos (15 pages). Dans ce dernier, il résumait les idées contenues dans d'autres travaux liégeois qu'il disait peu connus, rapportait les avis du jury de la Société d'Émulation et en faisait la critique. Enfin, son mémoire (38 pages) était suivi de pensées (28 pages) qui développaient

(¹) Adresse de l'auteur : rue du Roi Chevalier, 19, 4910 Theux.

Sur les notes en bas de page placées entre guillemets, il convient de lire l'introduction du chapitre V, p. 51. Ces notes ont autant d'intérêt que le mémoire.

Le mémoire de J.-P. de Limbourg est conservé dans les Archives de la famille de Limbourg à Theux, liasse « Mendicité ».

(²) Sur ce personnage, cfr P. BERTHOLET, *Les jeux de hasard à Spa au XVIII^e s., aspects économiques, sociaux, politiques et démographiques*, in *B.S.V.A.H.*, t. 66, 1988, p. 46-48. J.-P. de Limbourg était associé honoraire de la Société d'Émulation, ce que nous n'avons pas mentionné aux pages 46 à 48 de notre ouvrage. Cfr E. DRESSE DE LEBIOLES, *Quelques notes historiques sur la Société d'Émulation sous l'Ancien Régime — Liège 1779-1789*, Liège, s.d., p. 60.

certaines de ses idées ou même celles glanées dans d'autres publications.

Mais 1785, c'est l'année où naissent les longs et coûteux procès qui allaient opposer Noël-Joseph Levoz au prince et aux actionnaires des maisons de jeux privilégiées dont J.-P. de Limbourg faisait partie (³). Puis c'est un interminable et dispendieux procès à propos des élections theutoises de 1786. J.-P. de Limbourg eut sans doute d'autres soucis. Il continua cependant à compléter son texte puisqu'on y trouve mention de l'année 1793. Hélas ! l'occupation française va écarter pour longtemps J.-P. de Limbourg de ses foyers et son dossier ne verra jamais le jour. Dès lors, il nous a paru utile d'en faire connaître la teneur : outre qu'il nous aide à mieux cerner la personnalité de son auteur, il nous apporte des informations sociales, économiques, politiques et médicales qui ne sont pas sans intérêt pour le pays de Liège.

I. Écrits du moment sur la suppression de la mendicité

1. *Le concours de la Société d'Émulation de Liège*

En 1783, pour un de ses prix de 1784, la Société d'Émulation de Liège avait proposé le sujet suivant : « Quels seraient les meilleurs moyens d'extirper la mendicité de la ville et du pays de Liège ? » Faute de réponses suffisantes, la même question est à nouveau posée en 1785.

Plusieurs mémoires furent reçus, au moins dix : le jugement du jury sur trois de ces mémoires fut publié dans *L'Esprit des journaux* d'avril 1785, p. 280 et ss. : en voici un résumé, selon le journal lui-même.

(³) P. BERTHOLET, *Ibidem*, p. 189-194.

1^o Mémoire n° VII, qui a remporté le prix (épigraphie : Absque labore nihil⁽⁴⁾).

L'auteur — c'est M. G. L. Lucion (prélocuteur, procureur à l'officialité) — divise les mendians en trois classes : les vagabonds étrangers ; remède : qu'on les écarte. Les mendians volontaires, capables de travailler mais qui préfèrent l'oisiveté : qu'on les occupe⁽⁵⁾. Il restera alors des moyens suffisants pour secourir les vrais pauvres, c'est-à-dire ceux incapables de travailler, vieillards, aveugles, infirmes. Pour ceux-ci, il propose « la réunion de tous les citoyens de tous les ordres pour former un ‘bureau de charité’ » ; on y ajouterait la bienfaisance des âmes pieuses, celle issue de la vanité des riches ; le jeu, les spectacles pourraient également contribuer au soulagement des pauvres⁽⁶⁾. L'auteur a laissé le prix de 8 louis pour une nouvelle question. Son mémoire sera publié, dit la Société d'Émulation ; on y ajoutera quelques autres moyens puisés dans d'autres mémoires.

Pour J.-P. de Limbourg, si les bureaux de charité font certes honneur aux personnes qui y contribuent, ils sont surtout apparus dans les villes où se trouvent d'importantes manufactures, là où la main-d'œuvre est abondante et où le risque de manque subit de travail est le plus grand. Ces bureaux servent principalement l'intérêt des employeurs en maintenant sur place, grâce à leurs distributions, une main-d'œuvre qualifiée qui irait chercher du travail autre part en cas de chômage.

Ces bureaux, dit-il, sont toujours insuffisants car les contributions ne sont que volontaires : voit-on des autorités publiques

⁽⁴⁾ Sur ce mémoire, cfr N. HAESENNE-PEREMANS, *Les pauvres et le pouvoir, assistance et répression au pays de Liège (1685-1830)*, in *Anciens Pays et Assemblées d'Etats*, t. 81, 1983, p. 77-80.

⁽⁵⁾ La mendicité publique serait interdite ; parmi les contrevenants, les hommes seraient mis à la chaîne (ils nettoieraient les rues de Liège) et les femmes en maison de force (elles fileraient le lin). N. HAESENNE-PEREMANS, p. 78.

⁽⁶⁾ Le jury n'a pas relevé l'idée la plus originale : prier les ouvriers de laisser chaque jour quelques liards sur leur salaire, sorte de caisse mutuelle de pension avant la lettre. N. HAESENNE-PEREMANS, p. 80.

payer leurs dettes par des impositions volontaires, non obligatoires !

Il donne pour exemple le bureau de charité établi à Verviers en décembre 1782 et mis en activité l'année suivante (⁷). La première année, l'organisme récolta 16.465 fl. C'était certes une belle somme qui allégea beaucoup l'extrême disette de 1783 ; mais elle était modique « pour une ville comme Verviers où il y a beaucoup de citoyens riches ou aisés, — quelques-uns même fort riches » — qui de plus sont fortement intéressés à y fixer des ouvriers bien nécessaires quand la manufacture fleurit. En 1785, 468 ménages faisant 2016 pauvres ont été secourus : chaque pauvre n'a reçu qu'un peu moins de 14 sous par mois, ce qui est bien mince.

D'ailleurs, après l'enthousiasme des premiers temps, où les dons affluent, les ressources diminuent progressivement comme le montre le tableau qu'il dresse.

Année	Recettes (en florins)	Année	Recettes (en florins)
1783	16.465	1789	11.010 (⁸)
1784	14.413	1790	10.206
1785	12.454	1791	10.793
1786	12.512	1792	10.351
1787	11.340	1793	8.058
1788	10.616		

« Encore dans les toutes dernières listes sont compris divers autres articles, comme des échéances des rentes des pauvres, quelques legs, des dons de quelques gages cédés par des

(⁷) Sur ce sujet, cfr Fidèle N'TAKABABAZA, *Le bureau de charité à Verviers (1783-1789)*, in *B.I.A.L.*, t. 84, 1972, p. 107-124. L'auteur affirme que ce bureau cessa après 1789, ce qui n'est pas le cas ; il ne signale pas les recettes globales.

(⁸) Y compris 1.200 fl. venant de la Table des pauvres et 1.040 fl. des gages du précédent Magistrat.

membres du Magistrat ou autres. Verviers a d'ailleurs plusieurs Maisons pieuses (quatre hôpitaux : des vieilles gens, des orphelins, des malades et de la Providence) et des fondations de charité pour les temps ordinaires (Aumône des Pauvres communs) ».

2^o Mémoire n° X (épigraphé : le passage « De la Cité de Liège », tiré de Guichardin, *Description des Pays-Bas*).

Le nom de l'auteur n'est pas cité ; celui-ci est dit : « Homme d'esprit et doué de connaissances étendues, au style correct, rapide, énergique même ». Il aurait dû chercher « des moyens convenables pour le pays de Liège ». Celui qu'il propose « n'est pas admissible par la société qui préférera toujours l'écrivain modéré à l'impétueux ». Le jury n'en dit pas davantage sur le moyen proposé. J.-P. de Limbourg suppose qu'il s'agit d'une réforme de quelques établissements, droits ou usages, dont le changement ou le renversement pourrait révolter le gouvernement ou beaucoup de particuliers. Il faudrait, dit le jury, « faire des efforts extrêmes, vaincre une résistance très forte », qui remuerait sans doute bien des esprits ; d'où sa remarque, que J.-P. de Limbourg trouve excellente : « Le bien le plus facile à faire est celui qui n'excite point de commotion », d'où l'on paraît fondé à croire, écrit J.-P. de Limbourg, que les projets de l'auteur peuvent en exciter une, et que c'est le sujet de son exclusion ».

3^o Mémoire n° V (épigraphé : Quel projet que celui d'adoucir le sort des infortunés !).

C'est celui de J.-P. de Limbourg, dont le nom n'est pas cité. Le jury le juge ainsi : « La 1^{re} partie (les causes), trop diffuse, ne va pas directement au but indiqué » ; dans la 2^e partie, « le principal remède est une taxe de 2 % sur le superflu de chaque ménage ce qui rencontrerait beaucoup de difficultés dans nos mœurs actuelles où le superflu, selon un de nos meilleurs écrivains, est devenu chose très nécessaire. Les vues de l'auteur sur

les hôpitaux, la Maison St-Léonard et autres établissements semblables, méritent des éloges ».

J.-P. de Limbourg se proposait de publier son mémoire — nous l'analyserons plus loin — en le faisant précéder d'une critique anonyme dont nous n'avons pu trouver l'auteur. Le texte n'est en tout cas pas de la main de J.-P. de Limbourg. Contenons-nous d'en extraire ici deux éléments qui répondent aux objections du jury.

Le critique ne comprend pas pourquoi le mémoire de J.-P. de Limbourg a été écarté par le jury de la Société d'Émulation. À la première raison invoquée, il estime au contraire que la méthode employée par J.-P. de Limbourg est la seule valable ; il faut d'abord connaître les causes du mal, les remèdes en découleront automatiquement. Que penser d'un médecin qui soigne une maladie sans en connaître la cause ?

Quant à la seconde raison avancée, il se demande si le jury a voulu « afficher imprudemment une insensibilité aussi contraire à la religion qu'à l'humanité », ou bien si, « à la faveur de l'ironie la plus amère », il a voulu « tourner en ridicule la dureté de certains riches qui ne connaissent point de superflu parce qu'ils n'ont pas d'idée de la misère » ?

Sa conclusion : le jugement du jury « a été plus que sévère puisqu'il condamne l'auteur pour les raisons qui selon moi méritaient d'être louées ».

J.-P. de Limbourg abonde bien-entendu dans le même sens : il faut connaître les causes de la pauvreté pour y remédier. Il réagit vivement à la phrase : « le superflu est devenu chose très nécessaire ». Il n'y aurait donc jamais de superflu ! Dès qu'on est plus riche, on chercherait à dépenser davantage sans rien mettre de côté pour les pauvres, attitude qui le révolte : « Si l'on ne peut, sans heurter nos mœurs actuelles, obliger les riches à une taxe modique pour remédier à la détresse, à l'inutilité, à l'humiliation la plus sensible de l'homme souffrant, et à un état de charge et de danger pour la Société, il faut que ces mœurs soient bien dépravées et bien peu assorties aux principes de l'humanité. Si ce sont là nos mœurs ; si l'empire du luxe, de la mol-

lesse, de la débauche retient ainsi de donner dans de certains temps un cinquantième et même trois pour cent du superflu, c'est-à-dire de la partie dont on doit pouvoir se passer en mettant de l'ordre dans ses affaires ; c'est le moment de s'écrier : ô mœurs ! si ce sont là nos mœurs. Il faut vous corriger ! Il faut se ressouvenir que la charité et la bienfaisance sont des devoirs et des vertus ! ».

En tout état de cause, J.-P. de Limbourg constate que la Société d'Émulation ne s'est pas expliquée sur les autres mémoires reçus et que, finalement, aucun des trois critiqués — même celui qui a été primé — n'a paru... ! Par contre a été publié un mémoire dont la Société n'a pas parlé : « Projet pour extirper la mendicité de la Ville et du pays de Liège, par Mr de la Saulx de Knoppenbourg, licentier en droits, A Liège, 1785 », sans nom d'imprimeur (⁹).

L'auteur de ce dernier mémoire attribue la mendicité presque généralement à un défaut de « police », à savoir : « le défaut de travail par la langueur casuelle des manufactures ou faute d'encouragement ; surtout par la langueur de celles qui occupent le plus de bras. Tel est le défaut à corriger ».

Mais il avance d'autres remèdes jugés très intéressants par J.-P. de Limbourg :

— remettre aux pauvres, à prix modique, les terrains communaux. Pourtant, remarque de Limbourg, « on ne voit guère les véritables pauvres (qui ont le droit comme d'autres de cultiver ces communes sans rien payer) chercher à en profiter : ce sont communément de bons paysans qui y occupent leurs familles, ou de pauvres journaliers ».

— aumônes et taxes volontaires. Chaque famille s'engagerait à payer tant par an, par mois ou par semaine. En ville, 5 classes ; à la campagne, 3 classes, imposées annuellement à des taux différents (¹⁰). Chaque famille charitable choisirait sa classe. On placerait des troncs aux entrées des églises et des boîtes dans les

(⁹) N. HAESENNE-PEREMANS, p. 74-77.

(¹⁰) La première catégorie paierait 15 fl. par an, la 2^e 10 fl., la 3^e 6 fl., la 4^e 3 fl. et la 5^e 1 fl. N. HAESENNE-PEREMANS, p. 75.

auberges où chaque étranger devrait mettre 1/2, 1 ou 2 sous (selon la chambre). Les abbayes paieraient 1/30^e de leurs revenus, et les couvents à volonté. Le mode de régie pour la distribution des secours est proposé.

— « trois maisons de force pour tout le pays, où on occuperait les mauvais sujets à différents travaux »⁽¹¹⁾ ; « expulsion des pauvres étrangers. »

— « défense de mendier à ceux du pays sous peine de prison. »
— les familles pauvres étrangères ne pourraient se domicilier dans des paroisses où il serait défendu de mendier.

2. *Autres écrits du temps*

Constatant qu'il serait très utile qu'un précis imprimé synthétise toutes les idées émises sur le sujet, J.-P. de Limbourg signale deux ouvrages parus bien avant l'existence même de la Société d'Émulation — pas plus connus que les précédents, dit-il — et les analyse.

Le premier est intitulé « Moyens de soulager les pauvres et d'abolir la mendicité publique dans le Pays de Liège, sans le secours de l'hôpital général ». Paru en 1772, il est anonyme et sans lieu d'impression, mais son auteur doit être liégeois comme le laissent supposer l'avertissement et deux lettres datées de Liège. Nous savons en effet aujourd'hui qu'il s'agit de dom Hugo Stefné, chartreux liégeois⁽¹²⁾. Répondant à une demande du prince qui s'interrogeait finalement sur l'utilité d'un hôpital général, l'auteur estimait le projet inutile : il y a déjà suffisamment d'hôpitaux et qui sont bien administrés ; y placer de force des fainéants et des hommes libres ne résoudra pas le problème. La France, berceau de cette mode, en revient.

Sa solution : supposons qu'à Liège il y ait 16.000 familles, que chacune donne chaque semaine deux sous et demi pour les

⁽¹¹⁾ A Liège, Verviers et Hasselt. N. HAESENNE-PEREMANS, p. 77.

⁽¹²⁾ N. HAESENNE-PEREMANS, p. 60. L'auteur date cependant ce mémoire de 1773 ; le nom de Stefné est explicitement mentionné. Y aurait-il eu deux éditions ?

pauvres, cela fera 104.000 fl. l'année. En estimant les véritables familles pauvres à 1/8, soit 2.000 familles, chacune recevrait 1 fl. par semaine.

À cela s'ajouteraient les secours existants déjà ; ceux-ci seraient fondus en une seule masse : aumônes fondées, hôpitaux, succession du prince Georges-Louis de Berghe.

De plus, on pourrait placer « dans chaque famille une boîte d'épargne ou de charités gratuites, ou de peines pécuniaires comme une sorte de police domestique ». S'ajouteraient des amendes pour les cabaretiers ouvrant pendant le service divin ; une taxe sur le luxe des équipages, des chevaux, des chiens ; mais surtout une loterie perpétuelle dont la mise ne serait que de deux francs pour que chacun puisse y prendre part. Tous ces moyens suffiraient à abolir la mendicité publique (¹³).

Un second ouvrage est intitulé « Essai sur le projet de l'établissement d'un Hôpital général dans la Ville de Liège ; sur celui d'extirper la mendicité ; de la prévenir et d'occuper utilement les citoyens », 1773. Il a été suivi d'un « Supplément à l'essai sur le projet d'extirper la mendicité », 1774. L'auteur, dont J.-P. de Limbourg ne cite pas le nom, est Jacques de Heusy, ancien bourgmestre de Liège (¹⁴). Selon J.-P. de Limbourg, de Heusy juge également inutile l'hôpital général : « les régies en sont coûteuses, les administrateurs s'y enrichissent, les pauvres y souffrent ». Des gens d'âges, de caractères, d'états, de santés et de mœurs différents se trouvent mêlés ; le vertueux y côtoie le scélérat. D'autre part, ravir sa liberté à un citoyen parce qu'il est indigent est une injustice.

L'auteur passe ensuite aux causes de la pauvreté : il y en a d'involontaires — vieillesse, infirmité, enfance, manque d'ouvrage —, qui doivent exciter la compassion ; par contre, les paresseux doivent attirer l'indignation et la sévérité des lois.

(¹³) Deux propositions sont neuves chez Stefné : « la suggestion d'un certain malthusianisme par une limitation imposée des mariages, et un intérêt très grand pour l'éducation qui deviendra un des soucis essentiels des philanthropes du XIX^e s. », N. HAESENNE-PEREMANS, p. 63.

(¹⁴) N. HAESENNE-PEREMANS, p. 53-60.

Dans le pays de Liège, « la douceur du gouvernement et l'abondance des denrées de première nécessité sont une première occasion de la fainéantise. Mais le plus léger incident amène la misère et conduit à la mendicité ».

Quant aux remèdes, il faudrait augmenter l'hôpital de Bavière afin d'y recevoir tous les malades, sans distinction de patrie ni de religion⁽¹⁵⁾. Il propose des augmentations et changements à l'égard des autres hôpitaux ; des bureaux de charité qui distribuerait du bouillon, du pain⁽¹⁶⁾ ; la suppression de quelques maisons religieuses⁽¹⁷⁾ dont les revenus augmenteraient ceux des hôpitaux ; ce seraient celles dont les revenus sont insuffisants ou qui, fondées pourtant pour être des asiles, ont vu leur but détourné. Il faudrait ranimer les manufactures, perfectionner l'agriculture, défricher les terrains incultes ; il cite les vastes terrains en friche de la Campine, des environs de Beaufays, du Marquisat de Franchimont, du Condroz... Enfin, il voudrait voir ériger à Liège une Université, des écoles.

J.-P. de Limbourg trouve ce mémoire particulièrement intéressant. Il n'y a cependant pas relevé les problèmes démographiques que soulève J. de Heusy : l'augmentation des bouches à nourrir, sans développement parallèle des manufactures, autrement dit, le déséquilibre entre la production et la consommation provoque la misère ; il faut absolument accroître la richesse nationale⁽¹⁸⁾.

(¹⁵) Idée originale à une époque xénophobe, N. HAESENNE-PEREMANS, p. 55.

(¹⁶) Pas d'argent, qui finirait au cabaret, N. HAESENNE-PEREMANS, p. 57.

(¹⁷) Idée que Joseph II appliquera dix ans plus tard. P. BONENFANT, *Le problème du paupérisme en Belgique à la fin de l'Ancien Régime*, in A.R.B., Mémoires in 8°, 2^e série, t. 35, Bruxelles, 1934, p. 474 et ss.

(¹⁸) E. HELIN, *Il y a deux siècles : un premier diagnostic du malaise de l'économie liégeoise*, in *La Vie Wallonne*, n° 346, 1974, p. 101-102.

Dans une « note détachée », J.-P. de Limbourg écrit ceci : « Augmenter les ressources de la subsistance, à l'effet de plus de population saine, faire rapporter la terre ... On dira : à quoi bon plus de population ? Outre le plus de facilité d'acquitter les charges (= plus de contribuables), à faire plus de mariages heureux en prévenant des désordres et les vices d'un nombre de célibataires, contre la nature et les décrets de la providence ('crescite et multiplicamini') ..., pour autant qu'ils ne sont pas appelés par la grâce à cet état. » (= de célibat)

J.-P. de Limbourg ne parle pas des autres mémoires signalés par Nicole Peremans : ceux-ci sont en effet restés manuscrits — sauf celui d'A. Grisard — et discutent essentiellement la nécessité ou non d'un Hôpital général à Liège (¹⁹).

Comme l'occasion nous en est donnée par cet article, nous croyons utile d'analyser un mémoire imprimé que ne signale ni J.-P. de Limbourg, ni N. Peremans. Un seul exemplaire en est actuellement connu (²⁰). Il date de 1768 et, anonyme, est attribué tantôt à Remacle-Joseph Detrooz, tantôt à Penay, conseiller de la Ville, tous deux de Verviers. Il a été entièrement publié au XIX^e siècle par G. Nautet (²¹). L'auteur estime ni plus ni moins qu'il est aisé de supprimer la mendicité à Verviers. « Il n'y a qu'à le vouloir et on en viendra à bout, parce que l'ouvrage n'y manquera jamais pour tout le peuple qui s'y trouve ; si un chacun, au défaut d'en avoir dans le métier qui lui est propre, veut s'adonner à un autre aisement à apprendre, qui est le filage des laines ; et si le maître fabriquant veut préférer ses concitoyens aux étrangers qu'il nourrit par ce moyen, à quoi on ne fait aucun doute qu'il aquiescera de bon cœur, si l'ouvrier veut y concourir et féconder ses bonnes intentions pas sa fidélité et son exactitude à bien faire son ouvrage ».

Après cette déclaration très optimiste, l'auteur conclut qu'il ne reste plus qu'à s'occuper de ceux qui sont incapables de gagner leur vie. La ville serait divisée en seize quartiers avec un

(¹⁹) A. Grisard, N. de Chestret, B. Bertho, et plusieurs anonymes. N. HAESENNE-PEREMANS, p. 63-74, 80-84.

Dans une « note détachée », J.-P. de Limbourg rapporte une expérience étrangère : « Détail exact de l'institut érigé pour le soulagement des pauvres en 1779 sur les Terres de M. le comte de Buquoy en Bohême, traduit de l'allemand. Vienne, 1784. » Suivent trois pages qui résument l'organisation ; les fonds proviennent de souscriptions mensuelles ou trimestrielles et de quêtes dans des boîtes fermées toutes les semaines. Les secours ne sont pas en argent mais en nature ; ils sont divisés en quatre classes selon les besoins ; les pauvres des campagnes reçoivent deux fois moins qu'à la ville ; les comptes, rendus publiquement chaque année, sont tenus par le curé et un administrateur.

(²⁰) Il est conservé à la Bibliothèque communale de Verviers. A. BLAVIER, *Catalogue du fonds « Weber » (excerpta)*, Verviers, 1959, p. 46, n° 839. L'imprimé fait onze pages.

(²¹) G. N(AUTET), *Notices historiques sur le pays de Liège*, t. 3, Verviers, 1859, p. 147-153.

directeur des pauvres à la tête de chacun ; il recenserait les pauvres, ferait distribuer les charités et procurer l'ouvrage si c'est possible. Ceux qui, quoique valides, refuseraient le travail proposé seraient exclus des secours. Pour bénéficier de ceux-ci, il faudrait s'inscrire et déclarer ses besoins ; toute fausse déclaration serait aussi motif d'exclusion ; les « voleurs de fabrique » subiraient la même peine. Les pauvres invalides ne pourraient bénéficier des secours que si leurs père, mère, fils ou filles ne peuvent les nourrir.

Les charités ne se feront pas en argent, mais en pains, chauffage ou habillement. « Comme on a remarqué que le grand usage que le peuple fait du café, occasionne en grande partie sa misère, étant de fait que beaucoup laissent leur famille en défaut de pain pour en acheter », seront privés de secours ceux qui en achèteraient.

Il faudrait que les mendians étrangers ne puissent venir en ville pour profiter des charités, ce qui s'est fait surtout l'année passée. L'auteur détaille le rôle du caissier, du greffier et la façon dont les aumônes devraient se faire.

Il en vient enfin aux moyens de recueillir les fonds. Collecte mensuelle dans « les bonnes maisons de la ville ». Cotisation hebdomadaire des ouvriers qui travaillent, remise au caissier, par exemple un sou pour le tondeur, à proportion pour les autres : c'est une sorte de caisse de sécurité sociale ; rappelons qu'à Verviers, certains métiers avaient des caisses d'entraide gérées par eux⁽²²⁾. Versement, dans la caisse générale, des revenus des pauvres et des legs faits par les demoiselles Herquet et Piron. Des troncs dans toutes les églises et des collectes aux messes. « Les dîners que Messieurs du Magistrat donnent chaque année aux couvents sont assez dispendieux et fort inutiles » ; la valeur devrait en être remise aux pauvres : « ce ne serait qu'un bon repas de moins pour tous ces bons pères, lesquels n'en mourraient pas de faim, et la somme qu'ils coûtent suffirait pour nourrir plus de cent pauvres pendant trois

(22) P. BERTHOLET, *Statuts de l'association des tondeurs et laineurs de Verviers et Hodimont renouvelée en 1742*, in *B.S.V.A.H.*, t. 64, 1984, p. 89-100.

semaines. » Derniers moyens : les offrandes aux messes de morts, plusieurs loteries l'année, les bénéfices des hôpitaux et de l'église. Enfin, dans les actes publics (transport, rendage, ...), on pourrait prévoir une petite somme pour les pauvres comme cela se fait ailleurs.

Au début, il ne sera pas possible de nourrir tous les pauvres. Aussi devra-t-on encore permettre la mendicité pendant un certain temps. Mais, « outre la médaille de la ville⁽²³⁾, (ils) devraient avoir un billet du directeur du quartier de sa résidence qui fut muni du cachet des pauvres et qui contint leur signallement afin qu'il fut d'autant plus difficile de se les prêter les uns aux autres ».

L'auteur termine ainsi : « J'avoue que ces mendians de profession, dont nous voyons un si grand nombre à nos portes, n'y trouveront pas leur compte, accoutumés à une vie fainéante et vagabonde et à vivre assez délicatement, ce joug leur sera bien pesant. Mais les pauvres honteux, les pauvres honnêtes y auront un soulagement que les autres leur ravissaient, et ce n'est pas exagéré de dire qu'il en coûterait moins pour nourrir trois de ceux-ci qu'un seul de ceux-là ; pour en être convaincu, il ne faut qu'avoir vu la quantité immense de pain que ces mendians de profession amassent journalièrement et qu'ils revendent au plus vil prix pour la nourriture de nos poules et autres bêtes, et en tirer argent pour se procurer des délicatesses ».

II. Analyse du mémoire de Jean-Philippe de Limbourg

INTRODUCTION

« La mendicité est l'état le plus triste et le plus humiliant de tout homme doué de sentiment ; cet état est aussi des plus nuls,

(²³) Les autorités locales remettent donc un signe distinctif aux mendians autochtones. Cfr N. HAESENNE-PEREMANS, p. 2.

des plus à charge de la société, et souvent dangereux ; il est donc de l'intérêt général de l'abolir, et même de la prévenir. »

C'est un fléau moral et physique pire que la peste : si celle-ci tue, ses effets sont passagers ; ceux de la mendicité, par contre, se perpétuent sans relâche.

J.-P. de Limbourg souhaite qu'il y ait beaucoup d'études sur le sujet proposé car c'est seulement d'essai en essai, de critique en critique, d'expérience en expérience qu'on arrivera enfin au but : extirper la pauvreté.

Ses causes sont nombreuses : pour que les remèdes soient efficaces, ils doivent être appropriés à chacune d'elles, d'où le plan de son mémoire.

PARTIE I

Des causes de la mendicité, particulièrement dans le pays de Liège

Introduction : caractères des mendians

On dit que beaucoup de mendians sont des fainéants, des gens sans aveu, sans moeurs et de mauvaise vie. C'est vrai en partie, mais on généralise trop ces expressions : il y a des pauvres bons et honnêtes ; d'autres ne sont pauvres que par les caprices du sort ou par l'iniquité d'autrui : ils préféreraient travailler plutôt que mendier⁽²⁴⁾. Personne, de quelque condition qu'il soit, n'est à l'abri de la pauvreté : des révolutions peuvent survenir dans toutes les familles ; « d'une chute, il n'y a qu'un pas à une autre chute. Quiconque aperçoit un commencement de désordre dans sa fortune voit, s'il y pense bien, le danger de la perdre tout entière ; et ce danger est souvent le fruit de l'envie, de la cabale, de l'injustice d'autrui, aussi bien que de l'inconduite propre ou de malheurs imprévus ».

(24) Suit une traduction de l'Odyssée où l'on voit Ulysse, déguisé en mendiant, faire la leçon à Euryremaque.

Au pays de Liège, « le bas prix des vivres et du chauffage, la modicité des taxes, sa liberté, ses douceurs en un mot, font affluer des misérables de tous les environs. Les mêmes avantages, de même que ses nombreuses fabriques et la célébrité de ses eaux minérales y attirent des étrangers de tous pays et de tous rangs ; la facilité de s'y pourvoir des denrées de première nécessité fait négliger les précautions pour l'avenir, et surtout pour les temps de stérilité ou de langueur des manufactures, ce qui, dans ces malheureuses crises, y multiplie excessivement le nombre des mendians ».

Une des idées de J.-P. de Limbourg est que « le pays de Liège, à proportion de son étendue, offre plus de ressources ou de moyens de subsistance que la plupart des autres pays ; mais cette abondance même, dès que quelqu'une de ses sources vient à tarir par des accidents inévitables ou même imprévus, est une cause, au moins pour un temps, de disette ou de besoins ». A davantage de moyens de subsistance correspondent donc davantage de causes passagères de nécessité et de misère. Cependant, des remèdes existent, sauf « en cas de disettes extraordinaires ou d'un bouleversement total des lois ou d'une anarchie générale ; voilà la 6^e année que la France en fournit le tragique spectacle ».

A. *Vices de l'âme et de l'esprit, causes de la mendicité*

1. « la fainéantise : inclination à ne rien faire ou horreur du travail, cause de l'oisiveté et de l'insouciance, premières sources de la misère et de tous les vices. »
2. « la bassesse des sentiments » : elle « ne permet pas de distinguer les vrais moyens de valoir et de se maintenir en honneur ; de là on tombe dans le néant ».
3. « l'esprit de libertinage, avec ses suites, excès, débauches, crapule, ivrognerie, mépris de l'ordre et des lois, suites ordinaires des deux premiers vices. Tous dégradent l'âme, induisent à la dissipation, nuisent à la santé et rendent plus ou moins improches au travail et à ses affaires. »

4. « la manie ou la faiblesse de vouloir imiter l'exemple des grandes jouissances, sans consulter son état, source encore de toutes sortes de folles dépenses »⁽²⁵⁾ ;

« un faux principe de grandeur : on ne croit paraître qu'à proportion de l'éclat et du bruit qu'on fait dans le monde, ce qui n'en impose guère et seulement pour un temps » ; s'ensuivent alors les besoins et les regrets⁽²⁶⁾ ;

« le défaut d'économie ». J.-P. de Limbourg y consacre une longue page⁽²⁷⁾. Il parle d'abord des gens aisés. Des enfants vivent à leur aise chez leurs parents. Puis ils veulent se marier « sans considérer qu'une branche reçoit moins de sève que le tronc ». Ils entrent en ménage avec une dot modique, ou seulement avec une charge ou une profession peu lucrative, ou avec un commerce plus ou moins « casuel ». « Ils se logent, se meuillent, se montent suivant leur revenu ou leurs gains présomptifs, peut-être à crédit, sans inquiétude sur le moyen de payer, souvent sur l'espoir d'une succession ».

(²⁵) « Rêveries. Les habitudes de choses infiniment coûteuses, qui sans aucune utilité sinon ensuite de (mot illisible) et coûtent des sommes immenses, tels que le tabac en poudre et à fumer qui gâtent beaucoup de santés sans peut-être en (a)méliorer aucune, qui irritent et empestent l'haleine, désagréent et nuisent à soi-même, cependant (mot illisible) de millions en pure perte au lieu de produire du grain. »

(²⁶) « Rêveries. Riches, que ne dépensez-vous pas en d'inutiles parures, qui vous font moins paraître du naturel ; en gourmandises, qui ne font que vous affaiblir ; que n'employez-vous aux bonnes œuvres ce superflu du luxe, des friandises, de la gourmandise, d'inutilités ou d'excès de tout genre ; vous vous en porteriez mieux, vous mourriez réellement mieux, vous vivriez plus heureux plus longtemps ; et que ne mériteriez-vous pas de vos semblables et de Dieu ? »

(²⁷) « Rêveries. L'homme moins prévoyant que les insectes jouit autant qu'il le peut et au-delà de son bien être. Il ne songe pas qu'un sou d'épargne, possible chaque jour, presque les plus misérables même, ne fût-ce qu'en s'abstenant d'un verre d'eau de vie qui, à la longue, ruine leur santé, ferait à la longue un fonds de ressource au besoin et de jouissances selon état. »

« La mauvaise démarcation des rangs est une autre source de mauvais assortiments de mariages ; on nomme un beau mariage celui de deux personnes de haut rang, un bon parti celui des richesses ; or on songe peu à des choix où l'esprit, le mérite, l'éducation, l'humeur entrent pour quelque chose. »

« Rêveries. L'économie mal entendue, l'idée de diminuer la fréquence des embarras ou plutôt la ridicule vanité, fait acheter aux riches trois fois plus de linge qu'il ne leur en faut pour ne faire la lessive que deux fois l'année ; gros capital en pure perte, linge qui se gâte par une longue crasse, et qui, étant blanchi, jaunit par la longueur du temps. »

« Un endettement pour des bagatelles ou des accidents imprévus produit un déficit : il faut payer le crédit. Si l'on a du fonds, on se charge d'emprunts ou de rentes sans penser aux échéances. Ceux qui n'ont que du mobilier y regarderont encore moins ; l'on s'endette de plus en plus.

Les fruits du mariage (= les enfants) sont ce qui manque le moins ; ils s'accumulent, d'où nécessité de dépenses nouvelles ; l'on s'embrouille imperceptiblement, et voilà autant de riches mal-aisés dont les enfants seront dans le besoin. Un degré de plus : ils seront mendians, si un reste d'honneur ne les sauve de cette fatale extrémité. »

A fortiori, « les personnes du commun se préparent-elles une chute certaine, par trop de dépenses et faute de précaution. L'ouvrier, déjà si proche de la misère, gagne sa vie communément au jour la journée ; moins prévoyant que la fourmi, il se contente de végéter ; il vit de son salaire sans songer au lendemain. »

Or, outre les accidents imprévus, il y a partout le temps de la morte-saison, ne fût-ce que par la brièveté des jours d'hiver, saison pourtant la plus coûteuse.

5. la prodigalité : dépenses excessives ou faites sans raisons. Le prodigue ne nuit qu'à lui-même et aux siens, mais par contrecoup, il nuit au public : il dissipe ce qui aurait pu servir aux plus nécessiteux ; son exemple est contagieux ; il dépense souvent pour des frivolités et se prive du nécessaire.

6. l'avarice : ce vice « est plus commun et plus honteux que le précédent ». L'avare se prive du nécessaire, il épargne jusque dans l'éducation de sa famille ; il donne le moins possible et toujours à regret, si ce n'est par orgueil et pour satisfaire ses passions. Il se permet des « lésines », des fraudes, des injustices ; « il prive la société de la circulation des espèces, d'où résultent du désœuvrement et la misère des pauvres ouvriers. De l'avarice à de hauts crimes, il n'y a qu'un pas (²⁸).

(²⁸) « Avarice. Quel regret que la mort pour un avare, qui n'ayant jamais joui de ses (aises ?), perd son idole et laisse ce qu'il aimait tant sans en avoir

7. « le défaut d'éducation, non pas à l'égard des lettres, mais à l'égard des devoirs de l'homme : on est souvent enclin au mal ou peu porté au bien faute de savoir ce qu'est le bien et le mal et d'en connaître les suites. »

B. *Divers états de la vie, causes de la mendicité*

1. l'enfance, la vieillesse, les infirmités, les maladies.
2. le vœu de pauvreté chez les ordres mendians : « ils ne vivent que d'aumônes et en reçoivent souvent de personnes qui auraient besoin qu'on leur en fit ; en mendiant, ils contribuent à la pauvreté de nombre de leurs bienfaiteurs ».

C. *Causes accidentelles de la mendicité*

1. « la disette extraordinaire des vivres⁽²⁹⁾. Comment pourrait subsister en période de cherté celui dont le gain ou le revenu

eu le moindre plaisir ! L'avare n'est utile qu'en mourant ! J'ai connu un avare qui, ayant plaisir à voir que d'autres se ruinaient par de folles dépenses, satisfait au moins de ce qu'ils ne s'enrichissaient pas, faisait souvent sentir qu'il avait tout, car qu'il avait de quoi se le procurer, ce qui était une preuve de son désir d'avoir des jouissances, mais encore plus de son extrême avarice. L'avarice est une pauvreté volontaire, un manque de tout, inutile à tous, excepté par la mort. »

(29) « Rêveries. Le froid long et vigoureux de 1788 qui a désolé l'Europe entière a excité la juste compassion de tous les ordres des Etats. S.A. notre très gracieux prince a fait distribuer dans toutes les paroisses de la ville et de la banlieue des quantités considérables de pain et de chauffage. S'il était permis d'objecter, on dirait que les charités auraient pu être partagées entre toutes les paroisses du Pays ; y ayant un droit du père commun de toute la nation. La même objection reviendrait sur le testament à toujours révéritable du prince Georges-Louis qui institua héritiers ses chers frères les pauvres de la Cité de Liège. Il est vrai qu'il y a communément plus de pauvreté dans les grandes villes dès qu'il survient un fléau ; on peut y compter 12 ou 15.000 habitants au moins et jusqu'à 20.000 (15 à 20 mille dit la Gazette de Liège du 19 janvier 1789) dans le besoin. Les charités considérables du prince, du chapitre cathédral, des collégiales, des abbayes, des Etats, du Magistrat, des citoyens, de tout le monde, ont entretenu le calme en soulageant les indigents par des distributions d'argent, de chauffage, de pains, d'habillement. »

« Il est tout simple de rapporter entre ses causes (de la mendicité), la disette de grains. Mais le terrible hiver de 1788 à 1789 a fait voir dans la plupart des

suffit à peine pour sa dépense nécessaire ?» Il ne peut se procurer du pain qu'avec peine ; et quel pain ! falsifié, mal préparé et mal cuit. Dans ces conditions, comment avoir la force ou le courage de travailler ? « C'est l'horizon du désespoir ».

2. la langueur des manufactures. « Plus elles sont lucratives et brillantes, plus elles occupent de bras dans les temps prospères » ; mais lorsqu'elles languissent, « plus elles mettent de désœuvrés sur le pavé ». Qu'il suffise de regarder les fabriques de clous et de canon près de Liège, la manufacture de draps de Verviers et environs, et, toute proportion gardée, d'autres fabriques et ateliers du pays. « Cette cause est pire que la disette même, parce que sans gain, point de ressource ».

3. « la ruine inopinée des familles aisées par des procès, banqueroutes, incendies ou autres fatalités. »

4. « l'état de voyageurs tombés dans le besoin par les malheurs des routes, vols, retardements, maladies ou autres accidents imprévus et qui, tout étrangers qu'ils sont, n'en sont pas moins nos frères et fondés à recourir au droit sacré de l'hospitalité et des bienfaits de l'humanité, suivant les circonstances. »

D. *Causes — au moins éloignées — de la mendicité, résultantes de quelques vices relatifs à la Police*

1. « le défaut ou l'inobservation de lois somptuaires. »
2. « les moyens séducteurs de la ruine du peuple : loteries, gros jeux, multitudes des fêtes de paroisses... ; l'impunité des

pays que la disette d'eau n'en est pas une des moindres par l'impossibilité de moudre.

» La culture des pommes de terre est un grand supplément pour les pauvres contre le défaut de pain. La multiplicité excessive des vignes peut (mot illisible). Nous jouissons à Theux de quelque ressource contre le défaut de notre moulin par celui de Pepinster qui, à la faveur de sources d'une température approchant (sic) en tout qui commencent sous Theux n'est jamais en défaut d'eau. (L'auteur veut dire que des sources tièdes font que, dès Juslenville, la rivière actionnant le moulin de Pepinster ne gèle pas.) Les moulins à vent seraient un moyen plus général et dont il devrait y avoir des établissements à de certaines distances. »

fautes qui tendent à la ruine des familles, comme la fréquentation illimitée des cabarets, l'ivrognerie », ...

3. « le peu d'attention des gouvernements aux moyens de dissipation des fortunes et à ceux de la prévenir » ; il faudrait des entraves aux aliénations illimitées ; au moins la sécurité de la légitime des enfants, des biens fidéicommissés et de ceux laissés par des collatéraux ou des étrangers (³⁰).

4. « le défaut ou la mauvaise observation des règlements de police sur différents sujets » : prix et qualités du grain, prix et poids du pain, liberté et sûreté des rues et chemins publics, précautions contre les incendies ou autres dangers (³¹).

Enfin, peuvent concourir de loin à l'appauvrissement des familles : « le défaut de culture des terrains abandonnés ou laissés à la discrétion arbitraire du public (³²) ; les défauts d'agriculture et l'ignorance ou les préjugés à l'égard de grains ou de fourrages nouveaux pour les terrains qui y sont

(³⁰) « Rêveries. J'ai pensé souvent : Lequel est plus propre à procurer le bonheur de l'homme : la liberté absolue à l'égard de ses propres possessions ? ou des lois qui empêchent de se ruiner, des lois somptuaires, des lois contre l'excès des jeux, des lois qui préviennent la longueur des procès, les jugements iniques, et je crois avoir toujours vu le bien de la subordination et les maux sans nombre d'oser tout impunément. »

(³¹) « Uniformité des poids et mesures ; simplicité du code des lois ; diminution des places inutiles ou surabondantes, ce qui ferait multiplier le nombre de ceux de professions utiles et, en particulier, les sujets pour l'agriculture. »

« Fraudes. On devrait veiller aux fraudes de tous les articles de débit des denrées ; les moindres fraudes ne sont pas celles des poids et des mesures ; les plus intéressantes sont celles des substitutions, des falsifications, ... Le défaut de suffisante cuisson du pain, l'addition de favelettes, l'addition de son en sus de celui proportionné à la farine. Les mélanges des vins, des thés, des cafés, etc ... Chacun devrait être prévenu que c'est une erreur d'aller au meilleur marché : le marchand pour avoir la préférence gâte la marchandise ».

(³²) Cfr *infra*, p. 45 et suivantes.

propres⁽³³⁾ ; la mauvaise administration des forêts⁽³⁴⁾ et l'insuffisance des lois de police presque partout ; l'inattention aux opérations et aux ouvrages des manufactures ; le manque d'encouragement et de récompenses ; l'arbitraire et le peu d'attention à la probité, au zèle et à la capacité, et le peu de préférence des personnes du pays aux étrangers pour diverses places ; l'inattention aux fautes de notre droit statutaire et coutumier et de la manière de plaider ; le défaut de surveillance sur les personnes en place, juges, officiers de police et autres » ; de même que sur la police médicale, les malades et diverses maladies ; « les sources d'insalubrité dans divers lieux » (enterrements dans les églises ; cimetières et hôpitaux dans l'enceinte des villes ; travaux malsains au centre des endroits habités ; eaux stagnantes et bourbeuses, cloaques ; pour la capitale notamment : malpropreté des rues, alors qu'elles sont plus étroites et les maisons plus élevées, insuffisance des canaux de décharge, lit insuffisant de la Meuse dans le quartier de l'Ile dont les miasmes putrides infectent la moitié de la Ville...).

5. le manque d'observation des mandements sur les vagabonds et la mendicité, notamment celui de 1773 : ils proscrivent les étrangers fainéants, mendiants et sans aveu et défendent la mendicité, même aux autochtones. Mais une telle défense ne peut avoir lieu sans l'établissement de ressources suffisantes.

(33) « Rêveries. L'agriculture mal entendue : repos chaque troisième année ; le manque d'assez de profondeur des labours ; les semaines trop tardives (à faire du 15 août au 15 septembre : les plantes auront de la vigueur, sinon les racines ne poussent pas assez pour soutenir les gelées) ; le semage trop dru. »

« Comment mener des terres en pente. Fumer le plus les parties élevées, toujours les (mot illisible) en terre et faire toujours aller la charrue vers en haut ou au moins en suivant une diagonale, parce que sans cela les pluies, surtout d'orages, amènent toujours les terres comme par des ravins dans les sillons de la charrue ; ou bien faire les charrues pour les terres en pente en sorte que le tranchant versa les terres de bas en haut. »

(34) En 1778, J.-P. de Limbourg avait rédigé une vingtaine de pages sur la manière de gérer adroïtement les forêts de la Communauté de Theux. Ce texte figure dans le registre aux recès de l'époque. Le brouillon est conservé dans les archives de la famille de Limbourg à Theux.

PARTIE II

Les remèdes

Introduction

« La mendicité est un droit naturel pour les indigents lorsque ceux qui, obligés par état ou par humanité de procurer le bien général, négligent ce devoir sacré. Ce droit n'est enté que sur la faute de ceux qui gouvernent. On ne peut l'abolir qu'en prévenant les besoins ou en y apportant du remède. »

Les remèdes proposés correspondent aux quatre grandes causes.

A. Contre les vices de l'âme ou de l'esprit (1^{re} cause) : l'instruction

— Est-ce chimérique de vouloir instruire de pauvres gens alors que leurs instincts naturels les poussent d'abord à chercher à vivre ? « Le peu d'instruction que les enfants de parents pauvres reçoivent à l'âge de raison ne leur fait envisager que la crainte des châtiments, des supplices ou de l'enfer » ; sans instruction, l'avenir n'est plus pour eux que le partage des besoins et des souffrances familiales ; on semble ne tenir à rien ; on n'a à ménager ni vie ni honneur. Pourquoi se sentirait-on obligé à des égards envers la société et envers soi-même ? « Nul motif ne porte à être honnête ni à faire le bien. On ne peut qu'être mauvais et dangereux sujet. On ne s'avise pas d'acquérir des mœurs, des qualités, des vertus qu'on ne connaît pas, ni des talents que la misère fait regarder comme trop éloignés de son état. Des parents fainéants servent d'exemple ; on suit ce modèle ; le moins mal qu'on fasse, c'est de s'abandonner à la mendicité ».

Mais avant de donner des leçons, encore faut-il que le corps soit sustenté, que les premiers besoins soient satisfaits, ce qui est l'objet du 2^e remède.

— Quel genre d'instruction ? « C'est celui qui convient à l'homme, quel qu'il soit, c'est la connaissance de ce qu'il doit savoir nécessairement et de ce qu'il est obligé de faire dans quelque état qu'il se trouve : les principes fondamentaux de la religion et de la morale ».

— « Les adultes ont pris leur pli : à cet âge, l'esprit n'a plus de souplesse. » Il faut essayer de les redresser autant qu'on le peut : par l'exemple d'abord, par les leçons instructives ensuite. Aussi faut-il exiger leur présence aux sermons (= courtes instructions à la portée du peuple sur ce qu'il doit savoir et sur ses devoirs essentiels), des sermons à toutes les messes et quand on s'y attend le moins.

De plus, les curés devraient visiter leurs paroissiens et les tirer de l'indolence en les poussant à s'instruire ; ils les interrogeraient, leur expliqueraient le bien et le mal ainsi que les moyens de pratiquer l'un et d'éviter l'autre. Ils iraient jusqu'aux matières d'intérêt, tâcheraient de tirer leurs paroissiens des procès, « s'appliqueraient à éteindre les rancunes, inimitiés, haines et jalouses de voisinage et de famille ». Ils les conseilleront sur leurs travaux, sur l'économie des engrais... C'est que, surtout à la campagne, les curés ont beaucoup de prépondérance sur leurs ouailles lorsqu'ils leur sont vraiment attachés.

Mais les paroisses sont trop étendues : il faudrait les diviser, multiplier les curés ou du moins les vicaires, n'en admettre que de capables et zélés.

— Les enfants « sont comme la cire molle à laquelle on fait prendre telle forme que l'on veut »⁽³⁵⁾. Faut-il établir partout des écoles que les pauvres seront obligés de fréquenter ? Le maître, bien choisi, « devra donner une explication des principes et des devoirs, interroger tous ses écoliers chacun à son tour, les obliger à être attentifs aux leçons et aux questions faites à leurs camarades, aux réponses données par ceux-ci, à l'approbation ou aux corrections du maître ».

(35) Participant à un concours académique étranger, J.-P. de Limbourg a consacré un long mémoire à l'éducation des enfants ; nous y reviendrons dans un autre article.

Chaque semaine, les curés ou les vicaires viendront inspecter le maître, interroger les élèves et même donner des leçons de catéchisme : ce sont les vrais pasteurs des âmes ; s'y prêteraient-ils avec moins de zèle qu'à la visite des malades ? Les Magistrats se dégraderaient-ils à présider l'école un jour chaque année et à organiser un concours annuel avec prix d'émulation⁽³⁶⁾ ? Les matières à enseigner : pas les lettres ni les sciences, qui ne peuvent être l'apanage des gens du commun, quoique parfois certains arrivent, à force de zèle et de courage, à s'élever au-dessus de leur état. Mais « il est à craindre que des esprits à demi-ouverts, employant à des connaissances au-delà de leur sphère un temps nécessaire à leur état, ne négligent leur vraie vocation et ne deviennent conséquemment des sujets dangereux à la société⁽³⁷⁾ ». Mais rien n'empêcherait d'apprendre à tous à lire et à écrire⁽³⁸⁾. Un minimum de lecture au moins est nécessaire, ne serait-ce que pour entretenir, par un précis imprimé, les principes de la croyance et des devoirs : « croyance en Dieu, preuves les plus sensibles de sa réalité et de son existence, de sa toute-science, de sa toute-puissance, de sa justice, de sa bonté, etc. » ; devoirs essentiels : amour de Dieu (l'adorer, ne jamais l'offenser) et du prochain (lui vouloir du bien, ne faire de tort à per-

(36) J.-P. de Limbourg ne se contentait pas de belles idées. En 1777, il fit créer par le Magistrat un concours public annuel entre toutes les écoles de la communauté de Theux. La Régence posait les questions, récompensait les meilleurs écoliers par des livres, attribuait une coupe de bois supplémentaire aux maîtres dont le plus grand nombre d'élèves étaient bien classés. Nous reviendrons un jour sur ce sujet.

(37) « Rêveries. Religion. Des gens ont lu quelques auteurs plus désireux de passer pour des génies, pour des esprits, des Rousseau, des Voltaire, que d'être droit et d'avoir de la religion. Ils y ont lu qu'il faut vivre et profiter du présent sans s'inquiéter d'un avenir incertain. Ces gens se tuent à croire qu'il n'y a pas d'autre vie après celle-ci. On en conclut à ne pas s'inquiéter de l'existence d'un être suprême, encore moins à croire à l'immortalité de l'âme ; de là à une liberté qui permet tout, ce qui paraît convenir pour les jouisseurs de ce monde. »

« Ne devrait-on pas, si on ne peut pas condamner le mauvais auteur, en donner des précis du bon dont beaucoup se contenteraient et s'exempteraient de voir les principes séducteurs ? »

(38) Pour J.-P. de Limbourg, l'arithmétique est une étape ultérieure de l'Instruction. Cfr son mémoire sur l'éducation des enfants.

sonne) (39). « La morale se bornerait aux vertus sociales de première nécessité : les égards dus à tous les hommes, ceux relatifs à la subordination résultante des divers états nécessaires dans la société, lesquels sont indispensables pour la paix et l'ordre de l'univers ». On ferait aussi envisager l'horreur des vices, surtout ceux qui sont contre l'amour de Dieu et du prochain, et sont les principales sources de la mendicité.

Tout cela serait rassemblé en un code élémentaire suivi de quelques prières, car « chacun doit aussi être enclin à recourir à Dieu, le tout déduit de la manière la plus simple et la plus laconique ». Ces petits livres seraient distribués dans toutes les familles pauvres.

« Les moyens de mettre ces instructions en pratique relèvent du point suivant. »

Bien entendu, « si l'on exige de la religion et des vertus du dernier ordre de la société, ne serait-il pas honteux à ceux de rangs plus élevés de se donner en spectacle par l'ignorance, l'irreligion et les vices » ?

(39) « Rêveries. Le catéchisme nécessaire à toutes les classes du peuple consisterait principalement :

— en la croyance en Dieu, en ses caractères : toute-puissance, toute-science, justice, bonté, punition des crimes, miséricorde, ...

— l'amour du prochain, humanité, ordre, équité, respect des propriétés, acquittement de ses dettes, devoirs réciproques, charité, bienfaits, éloignement de tous maux, de toutes brouilleries, ...

— économie, goût du travail, vertus ; apprendre à penser au lever que la journée peut être la dernière de la vie, pas d'heure assurée, vivre comme si l'on devait mourir ; lui apprendre ce que c'est que ces mots par lesquels des faibles ont été imposés : liberté, égalité, droits de l'homme. »

B. *Contre les causes 2 (états de vie) et 3 (accidents) : les ressources charitables et bienfaisantes : moyens de subsistance et d'instruction, taxes et collectes, écoles, hôpitaux, maisons de travail*

Introduction

Il n'y a que deux manières de subvenir aux frais de l'instruction et aux besoins des pauvres :

- « faire travailler ceux qui le peuvent : c'est au gouvernement à en favoriser, souvent même à en indiquer les moyens ; »
- secourir par des charités volontaires, des contributions obligatoires ou des établissements *ad hoc* : c'est aux riches ou aux aisés à y pourvoir.

a. — Taxes et répartitions.

Qu'on imagine tout ce que l'on veut, il faudra toujours des moyens financiers : c'est la grande difficulté. Malheureusement, tous les riches ne sont pas généreux. Il conviendra donc d'user de moyens divers : ceux de la vertu et ceux de l'autorité.

On évaluera d'abord les besoins et les charités nécessaires, selon le nombre et l'état des pauvres d'une paroisse, d'une communauté, d'une ville, du pays entier. On supputera les rétributions qu'il est possible d'obtenir sans une grande gêne des contribuables. La proportion entre riches, aisés et pauvres variera avec les temps et les lieux : on peut être « riche, médiocre ou pauvre relativement à l'endroit où l'on est, aux places qu'on occupe, au ton sur lequel on est monté ».

J.-P. de Limbourg prend l'exemple de Liège. Il suppose pour la ville et les faubourgs 100.000 âmes, dont $1/16^{\text{e}}$ en été (6.250) et $1/8^{\text{e}}$ en hiver (12.500) sont pauvres, « les uns honnêtes, les autres mendiants »⁽⁴⁰⁾. Le nombre peut varier avec les années, mais une année peut compenser l'autre. Il suppute que $3/8^{\text{e}}$

⁽⁴⁰⁾ Un critique n'admet pas cette proportion de pauvres pour la capitale : elle est insuffisante : cfr p. 42. Le moine Stefné avait cependant pris la même proportion en 1772 : cfr p. 13.

d'entre eux n'ont que le simple nécessaire, qu'il évalue à « 600 fl. de gains ou revenus annuels pour une famille d'un nombre moyen de personnes ». Voilà donc la moitié de la ville hors d'état de donner. L'autre moitié — 50.000 personnes ou 10.000 familles à cinq personnes en moyenne — sera celle qui cotisera.

Bien entendu, le simple nécessaire, c'est juste ce qu'il faut « pour mener la vie la plus simple et la plus frugale, telle qu'elle suffit pour vivre et se bien porter, sans le moindre luxe ni jouissance recherchée : on n'aura que les plaisirs de la simple Nature ».

Certes, nombre d'articles de luxe et de jouissance sont devenus plus ou moins nécessaires selon la différence des conditions. « Il n'y aurait ni subordination, et conséquemment ni respect, ni récompense, ni secours et travaux réciproques, si les rangs n'étaient pas distingués par des jouissances et par un extérieur imposant ».

Mais quel grand paraîtrait moins grand en épargnant quelque chose de son superflu ? La grandeur consiste moins « dans l'éclat excessif de l'or et des brillants, dans la profusion de repas empoisonneurs, dans le goût des frivolités et des plaisirs d'une vie licenceuse que dans la noble jouissance des sentiments et des plaisirs réglés ».

Quel chef de famille riche ou aisé serait gêné de payer 2 % de ce qui dépasse le superflu, soit moins du cinquantième de ses revenus ?

Dans les monastères dont les religieux vivent ensemble, le nécessaire serait évalué à 200 fl. par personne chez les hommes et 150 fl. chez les femmes. Ils paieraient 2 % sur l'excédent.

Les célibataires vivants seuls ou en famille mais jouissant de quelques revenus verrraient leur nécessaire fixé à 300 fl. Ainsi, « un chanoine qui aurait un revenu de 1.500 fl. ne payerait que 2 % de 1.200 fl., soit une taxe modique de 24 fl. ».

Il faut ensuite évaluer le revenu de la taxe ; seuls les dénominations et les collectes proposées permettront d'y voir clair :

si 2 % ne suffisent pas pour subvenir aux besoins, il conviendra d'augmenter la taxe. On peut raisonnablement supposer qu'en moyenne chacune des 10.000 familles a au moins 500 fl. en plus du nécessaire, ce qui donnerait 2 % de 5 millions, soit 100.000 fl. Pour tous les ecclésiastiques et célibataires, on pourrait ajouter — à ce qu'il semble — la moitié, soit 50.000 fl.

Le quart de la somme suffirait en été pour 1/8^e des pauvres dont les besoins sont, par ailleurs, moindres pendant cette saison ; ce qui ferait 37.500 fl. pour 6.250 pauvres pendant six mois, soit un franc par tête par mois d'été ou cinq francs par mois d'été pour chaque famille de cinq personnes, grands et petits. Pour l'hiver, cela ferait 7 fl. 1/2 pour un ménage de cinq personnes par mois d'hiver, ou 30 sous par personne.

« Voilà vraiment un mince secours ; il suffit cependant parce que ce n'est qu'un supplément à d'autres ressources » (travaux occasionnels, charités particulières, Aumône des pauvres, foundations, collectes dans les églises...). On ne mendiera plus, c'est une perte de temps réparée. Messieurs les ecclésiastiques les exciteront à travailler ; « ils pourront même leur faire donner de l'ouvrage, qu'il convient de partager lorsqu'il n'y en a pas suffisamment pour occuper tous les ouvriers. L'État, les Villes, les Communautés et les Riches se hâteront de faire travailler, dans les temps de disette, à des ouvrages qu'ils auraient eu l'intention de faire plus tard ».

À la campagne, les ressources seraient moindres car il s'y trouve moins de richesses au-delà du nécessaire ; celui-ci est un peu inférieur à ce qu'il est en ville, par exemple 500 fl. pour une famille de cinq à six personnes. Mais, proportionnellement, il y a aussi moins de pauvres qu'en ville, ainsi qu' « un peu plus de ressources pour le travail et même pour les vivres ».

La taxe devrait être prescrite par le Gouvernement. En ville, on pourrait déclarer sous serment que son revenu en rentes ou en baux (mais seulement de biens situés dans le pays) est de

autant ou ne dépasse pas telle somme (⁴¹). À la campagne, les Magistrats pourraient imposer une taille d'un cinquantième (ou d'un quarantième) du revenu des biens en fonds de terre, non compris les bâtiments, et en exempter ceux dont ce revenu ou celui de leurs rentes ne dépasserait pas le nécessaire.

b. — Écoles publiques et instructions diverses.

Il y a des écoles publiques dans tout le pays, mais elles ne suffisent pas pour l'instruction générale telle qu'elle est envisagée *supra*. Certes, il ne manque pas d'écoles où les pauvres doivent être reçus et enseignés par charité. Mais « on voit rarement un pauvre ou deux les fréquenter, surtout à la campagne où les marguilliers des paroisses et les vicaires des villages sont chargés de cette obligation, et encore moins des mendiants, avec lesquels d'autres n'aimeraient pas se trouver ». De toute façon les pauvres croient « perdre leur temps à aller, au préjudice de leur métier, apprendre ce qu'ils regardent comme inutile pour leur état. D'ailleurs, le zèle des maîtres serait bien froid à l'égard d'élèves dont ils ne recevraient aucune rétribution ». Il faut donc réformer ces écoles et trouver « des moyens d'engager les pauvres à les fréquenter et à y être admis ».

À partir du moment où il serait pourvu aux besoins des pauvres, on ne trouverait plus de mendiants : ce seraient des écoliers pauvres et honnêtes, de bons sujets fréquentables par tous.

Feu le prince Velbruck a ouvert la voie en fondant des écoles publiques au moyen d'une partie des revenus des Jésuites supprimés. Il faudrait « que, dans tous les monastères et couvents du pays, tant d'hommes que de filles, on fonde une pareille école gratuite, et même deux » lorsque la densité de population l'exige. Ce serait au moyen d'une petite rétribution pour les maîtres, à titre de douceur, aux frais de ces maisons si elles sont fondées, sinon à charge des Villes et Communautés.

(⁴¹) J.-P. de Limbourg a changé d'opinion dans ses « pensées » (cfr IV, 3), p. 43 : il faut taxer toutes les richesses.

Tout change : il se pourrait que des maisons religieuses soient réunies, que d'autres soient supprimées — « ce qui ne paraît juste que pour des dérogations à leurs obligations ou à leurs constitutions, ou pour mauvaise vie, défaut d'hospitalité ou autres fautes graves. Les fonds de ces maisons pourraient alors être employés pour l'embellissement et la salubrité des rues, pour d'autres bâtiments utiles, et entre autres pour de petites écoles ou pour d'autres œuvres pie », en respectant autant que possible le but des fondations ou les intentions des fondateurs. Si les couvents suffiraient dans les villes, à la campagne, ce serait aux Communautés, ou à la taxe de 2 %, d'en assumer les frais.

Il ne resterait plus qu'à obtenir la fréquentation de ces écoles. Le moyen en est simple : les enfants pauvres qui s'y refuseraient — voire leurs parents — seraient privés du bénéfice de la taxe de 2 %. Comment, dès lors, n'en profiteraient-ils pas, puisqu'en s'instruisant deux ou trois heures par jour, ils gagneraient le profit de cette taxe tout en pouvant vaquer au travail le reste de la journée ?

c. — Fondations diverses de charité, hôpitaux et autres asiles.

J.-P. de Limbourg donne en huit pages et demie un aperçu des dix-huit hôpitaux et asiles de la capitale. Nous le résumons rapidement.

1. Maison des orphelins ; une centaine d'enfants des deux sexes peuvent y être nourris et habillés et y apprennent un métier de leur choix, le plus souvent chez des maîtres en ville.
2. Maison des enfants de la Providence : 25 à 30 petites filles ; on paie à leur entrée 25 écus ; elles apprennent à faire des dentelles et autres ouvrages de dames et sont entretenues jusqu'à ce qu'elles sachent leur métier.
3. et 4. Maisons des enfants de bonne volonté et de St-Michel : une trentaine de petites filles dans chacune, entretenues jusqu'à ce qu'elles puissent gagner leur vie.

Il faudrait un asile semblable pour les enfants abandonnés. Sinon, il faudrait les placer en pension chez d'honnêtes paysans, ce qui coûterait au maximum une trentaine d'écus l'an pour chacun, à supporter semble-t-il par l'État. Ils seraient entretenus jusqu'à l'âge de 8 à 10 ans, profiteraient des écoles gratuites, rendraient quelques devoirs à leurs hôtes dès qu'ils en seraient capables ; ils seraient prêts ainsi à apprendre un métier.

5. Maison de Cornillon, instituée vers 1050 pour les lépreux, maladie qui n'existe plus. Le personnel soignant a embrassé l'ordre de St-Augustin. « Cette société est composée d'un vicaire, d'un marguillier, d'un prieur et de dix frères qui se nomment prébendiers ; d'une prieure et de cinq sœurs. Les frères restent ensemble dans une même maison, dans des quartiers séparés ; les sœurs de même dans une autre maison ». Aujourd'hui, quatre frères et quatre sœurs accueillent, dans une troisième maison, huit malades, de la maladie la plus approchante de la lèpre. Les revenus de cette maison sont considérables et au-delà du but de cette institution.

6. Hôpital St-Abraham ou de St-Jean : plus que suffisant pour les malades étrangers auxquels il est destiné. Il a 25.000 fl. de revenus.

J.-P. de Limbourg propose d'utiliser une de ces deux maisons (n° 5 ou 6) pour les enfants trouvés.

7. Hôpital de St-Jacques : hospice qui loge les pèlerins pendant trois jours.

8. Hôpital Mostard, du nom de son fondateur : il reçoit six voyageurs étrangers qui peuvent rester trois jours, y souper, y loger, et rien de plus.

9. et 10. Hôpitaux de St-Julien et des Incurables : le premier pour la retraite des vieilles femmes ; le second divisé en deux maisons, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes, accueillent les personnes estropiées ou âgées de plus de 60 ans. Ces hôpitaux, très bien administrés, sont d'une grande utilité, surtout le 2^e qui, avec un revenu annuel de plus de 40.000 fl. peut recevoir 200 personnes devenues incapables de travailler.

11. Maison de St-Michel ou des Pauvres-en-Ile, au revenu de 20.000 fl. au moins. Elle distribue des habits, chemises, bas, parfois de l'argent par billet de 5 frs, aux pauvres de toutes les paroisses de la ville. Beaucoup de pauvres ont en effet les hôpitaux en horreur⁽⁴²⁾; grâce à des dons en argent, les malades peuvent être servis chez eux par leurs proches, souvent mieux que dans les hôpitaux. Cependant, ces derniers sont nécessaires, malgré leur coût, car il y a des isolés et beaucoup de pauvres y sont mieux que dans leur famille. Il n'empêche que les fondations en argent sont beaucoup plus avantageuses : leur administration est peu coûteuse, à condition que les receveurs ou distributeurs soient bien surveillés pour éviter les supercheries et surtout les faveurs lors des distributions. Principalement en cas de calamités publiques, J.-P. de Limbourg propose des bassins surveillés aux entrées des églises et des souscriptions volontaires de tant par mois. Les souscriptions seraient publiées pour inciter les avares et les vaniteux à donner, ou du moins pour attirer sur eux le mépris qu'ils méritent s'ils ne donnent pas.

12. Maison de Miséricorde ou Hôtel-Dieu ou de Bavière (en mémoire du prince Ernest de Bavière) : c'est un des hôpitaux les plus considérables de la ville ; il est destiné aux pauvres malades. Son revenu est de 30.000 à 40.000 fl. Trois médecins sont gagés et chacun y va deux fois par semaine ; il faudrait que les malades soient aussi vus le dimanche. Il n'y a guère moins de 200 lits et on peut accueillir 200 malades, convalescents compris. Des sœurs grises soignent assez bien les malades ; elles peuvent avoir recours à un médecin extraordinaire et sont aussi appelées en ville.

13. Maison des Alexiens ou frères célestes, dits Lolards : on y enferme les fous, dissipateurs et débauchés ; la pension est

(42) « Rêveries. Les hôpitaux. Il y meurt le double plus de malades que chez les particuliers. J'ai ouï dire qu'il meurt communément un quart des malades à l'Hôtel-Dieu ; j'ai fréquenté La Charité, il en mourait peu, et je crois pas un dixième ou à peu près, comme dans les maisons particulières où on est bien soigné. »

« Les hôpitaux sont plus utiles pour les blessés, et pour les malades passagers seulement, sans domicile. »

modique relativement aux soins. Les frères soignent aussi en ville.

14, 15 et 16. Trois maisons de correction ou de force pour enfermer — mais sur décret de l'official — les femmes folles, dépendantes ou de mauvaise vie. Aucune n'est fondée, aussi paie-t-on une pension. Pour les familles plus honnêtes ou aisées : St-Joseph ; la pension y est très forte. Pour les personnes du commun : Ste-Barbe et les Repenties ; la pension y est modique. Chez les Repenties, les femmes sont employées à filer, à coudre et à tricoter.

17. Hôpital St-Georges ou de Bayar : hôpital général du prince Georges-Louis transformé en maison de force pour vagabonds et mauvais sujets. On y file la laine et on y fait des serges et étoffes grossières pour le Régiment.

18. Maison de St-Léonard : Velbruck y a remplacé les chanoines de St-Augustin qui l'occupaient « par de jeunes garçons qui avaient de mauvaises inclinations ou étaient abandonnés de leurs parents. » Certains y apprennent à filer ou à faire des étoffes, d'autres le dessin pour peindre à la manufacture de faïence voisine (⁴³).

Un hôpital général n'est pas souhaité : « il serait dur et injuste d'y renfermer des pauvres, uniquement parce qu'ils seraient pauvres, et de leur faire perdre leur droit le plus sacré, la liberté, en les exposant aux vices physiques et moraux d'un assemblage de personnages de toute espèce. » Les maisons de force sont suffisantes pour les fainéants et les méchants. Il faudrait par contre « des maisons de bienfaisance, ou de charité, pour y occuper les ouvriers de tous métiers qui, manquant d'ouvrage, s'y présenteraient à volonté, et pour des termes à convenir ; ces maisons, au lieu que tous ces objets fussent réunis en un hôpital général, devraient être multipliées et placées dans divers lieux du pays, suivant les genres de manufactures qui y sont propres, ou qui y sont déjà établies » (clous, bas, étoffes,

(⁴³) C'est la société anonyme de St-Léonard fondée en 1772. Cfr E. GADENNE, *Les faïenceries liégeoises du XVIII^e siècle*, in *A.R.B.*, mémoires in-8°, t. VIII, fasc. 4, Bruxelles, 1955, p. 47 et ss.

...). Elles ne coûteraient rien, sinon des avances à faire pour des ouvrages dont le débit pourrait être lent ; elles pourraient même faire du bénéfice. « Après tout, l'occasion de faire travailler est le moyen unique qui supplée aux frais des établissements, et le plus juste pour donner à vivre aux pauvres, en les entretenant dans le goût et l'habitude du travail et de la vertu. »

« Ce n'est donc que pour les travaux des manufactures, je le répète, qu'il conviendrait de multiplier les maisons publiques et d'en établir de deux sortes : les unes pour y renfermer les fainéants et autres mauvais sujets, les autres pour y recevoir bénignement les gens de bonne volonté qui seraient sans ouvrage. »

Pour financer celles-ci, il propose la réunion de plusieurs chapitres ou maisons religieuses ; les bâtiments ainsi libérés pourraient être utilisés à cette fin. Ce moyen est seulement proposé, « pour autant que l'Eglise et la Souveraineté trouveraient de la raison et de la justice à faire encore de semblables innovations. Que n'a-t-on pas vu en ce siècle ; et que ne verra-t-on pas encore ? »

« S'il faut s'empresser de donner des secours réglés aux indigents dans les temps et circonstances ordinaires, c'est dans les temps de manque de travail, dans ceux de crises et de calamités, de disette, de froids excessivement longs et rigoureux, d'inondations désastreuses et de tous autres malheurs publics qu'il faut faire montre de sensibilité et faire éclater, sans calculer, la généreuse bienfaisance par des charités sans bornes, soit en pain, chauffages, habillements, soit en argent, selon les circonstances. Les Etats, les Magistrats doivent alors faire des sacrifices ; lors de disette, acheter du grain ; le revendre quelquefois au-dessous du prix, pour le faire plier et alléger la misère publique. »

« Par tous ces moyens, on aura de quoi entretenir les pauvres, et surtout les pauvres honnêtes ; on les exemptera de la honte d'exposer en public leur indigence ; on les évertuera ; on les animera d'autant plus à travailler et à faire le bien, qu'on leur fera sentir par là que leur honnêteté leur vaut des regards de consolation et d'estime ; au lieu que ceux obligés à demander aux portes, avilis par cette bassesse, ne se sentent nés que pour le mépris et ne pourraient qu'avec peine se remettre au travail. »

*C. Contre la 4^e cause,
les moyens de police*

Faire de mauvaises lois, ou en faire de bonnes mais ne pas les faire respecter, « c'est moins que rien : c'est donner lieu à en transgresser d'autres, c'est anéantir la considération due au gouvernement ou à ceux qui y tiennent les premiers rangs. »

Une fois la subsistance des pauvres assurée, il faut interdire de mendier et de donner l'aumône en public. Les mendiants du pays seront arrêtés et forcés pour un temps à travailler à des ouvrages publics, à réparer les chemins, à curer les canaux infectés, ... Les mendiants étrangers seront arrêtés quelques jours pour être interrogés, ensuite ils seront expulsés ou traités selon les circonstances (en cas de crimes, délits ...). Ceux qui donneraient l'aumône seront mis à l'amende, laquelle sera doublée en cas de récidive. L'entrée et le séjour des vagabonds et gens sans aveu sera interdite.

Ces défenses — qui existent déjà partiellement — « ont eu peu de succès en France et beaucoup moins encore au pays de Liège. On les observe mieux dans quelques pays protestants, en Angleterre, en Hollande, dans la petite principauté de Saarbruck, ... » : on y voit rarement quelqu'un mendier, c'est toujours de façon cachée et peu de monde donne.

A Spa, en 1773, tout vagabond, tout mendiant qui parut fut immédiatement expulsé par l'officier de police, de façon à ne pas importuner les étrangers : si on le veut, il est donc possible de faire respecter les mandements.

Quant aux ordres mendiants, à supposer que ces religieux soient utiles par leurs instructions et d'autres services — ce qui n'est pas l'objet du débat —, « il y aurait d'autres moyens plus décents et moins onéreux de pourvoir à leur subsistance : en les attachant aux pastorats dont ils rempliraient les devoirs ; en les fondant sur la réforme d'établissements inutiles, ou superflus, ou sur l'excédent d'autres maisons religieuses, au moins à titre

de charité ou d'hospitalité de la part de celles-ci. »⁽⁴⁴⁾. Enfin, les infortunés, victimes de calamités publiques (incendie, inondation, ...), pourraient recevoir l'autorisation de quêter pour un court terme ; ils seraient accompagnés d'un ecclésiastique ou d'un magistrat. Mieux, pour leur épargner les angloisses de cet abaissement ou les propos insultants de nombre de gens, toujours fâchés qu'on leur demande, des personnes respectables et discrètes devraient faire de pareilles quêtes sans que l'on sût pour qui. »

Pour limiter les dépenses mal venues, sources de pauvreté, on pourrait encore :

— « interdire de tirer des boîtes pour des mariages ou autres événements particuliers ; »

— « interdire les torches allumées et les feux dans les rues le jour de la St-Martin et le dimanche des brandons ; »⁽⁴⁵⁾, « réduire toutes les fêtes de paroisses à un seul dimanche de l'année ; »⁽⁴⁶⁾

— « interdire les loteries, sinon au profit des pauvres ou de quelque besoin de l'Etat ou des Communautés, de même que les gros jeux dans les cabarets ; »

— « réformer le maigre obligatoire, qui est presque perpétuel chez les pauvres et n'est nullement mortifiant pour les riches ; beaucoup d'eux (= de ces derniers) d'ailleurs, trouvent des raisons d'exemption ou passent outre par libertinage ou par faiblesse. On pourrait y substituer des charités et d'autres œuvres méritoires. »

— « selon l'état des personnes, porter de bonnes lois somptuaires, non seulement contre le luxe des obsèques et du

(44) Autrement dit : les ordres mendians vivraient sur la dotation de maisons religieuses supprimées ou sur l'excédent de revenus d'autres maisons religieuses qui, par charité ou hospitalité, leur laisseraient une partie de leurs revenus.

(45) Dimanche des grands feux, généralement le premier dimanche de Carême, parfois à la « Laetare ».

(46) C'est une réforme de Joseph II.

deuil (47) mais aussi à l'égard des habillements et d'autres objets de dépenses excessives. » On pourrait « imposer de forts droits sur les draps et les étoffes étrangères, de toute espèce qu'on fait dans le pays, et sur les objets de dépenses frivoles, surtout lorsqu'ils viennent d'autres pays. »

Il faut enfin « mieux faire connaître les lois par une nouvelle édition — plus complète et mise à jour — du recueil de nos édits et des lois de l'Empire », suivi d'une table raisonnée des matières. On devrait réformer le droit du pays, en « simplifiant la forme des procès et en empêchant la dissipation des biens et la ruine des familles. » (48)

III. Critiques anonymes sur le Mémoire (49)

Dans le dossier, se trouve une critique anonyme que J.-P. de Limbourg comptait faire figurer dans la publication. Sur la 1^{re} partie, les causes, le censeur estime que les divers états de la vie comme 2^e cause de mendicité pourraient être joints aux causes accidentelles et qu'il ne convient pas de parler des ordres

(47) « L'exemple des obsèques. Les obsèques font une dépense pour la vanité des vivants ; chez les riches, elles seraient mieux employées en messes et charités ; et chez les pauvres, c'est un très mauvais exemple et une cause de dépenses, tandis qu'on peut être plus utile aux morts, aux mourants. »

« Rêveries. La manie de paraître autant ou plus que d'autres fera plus que jamais disparaître les fortunes et empêchera de paraître autrement que dans l'humilité.

» Le deuil en noir est une dépense extrême et de luxe plus que de tristesse ; un simple crêpe au bras rappellerait mieux la tristesse qu'un costume. »

(48) « Rêveries. Que les jugements des procès soient rendus avec les motifs des sentences, libre aux parties d'ajouter d'autres motifs en cas d'appel. Qu'en cas de sentence injuste, les juges démontrés prévaricateurs soient flétris.

» Liberté. La longueur des procédures et d'appel en appel, la multiplicité des tribunaux pour un même objet, comme à Liège pour les causes civiles, est un abus de la liberté ; c'est un moyen d'épuiser les citoyens. »

« La compassion porte souvent à libérer des prisonniers détenus pour dettes ou pour de petits crimes, petits en apparence, peut-être habituels. On ne réfléchit pas qu'en libérant de mauvais sujets, on expose le pays et même des pays étrangers à d'autres crimes. »

(49) Nous avons déjà rapporté deux éléments de cette critique page 10.

mendiants : « les services qu'en tire la société sont au moins en proportion des aumônes qu'on leur fait, lesquelles (leur) tiennent lieu du salaire. »

Les causes 3 et 4 sont très bien traitées. « L'auteur s'est peut-être un peu longtemps appesanti sur les vices d'âme et d'esprit, sans doute pour mieux en faire sentir la laideur et l'énormité. »

Sur la 2^e partie, les remèdes, le critique approuve tout sauf la taxe sur le superflu à imposer par le gouvernement. Où commence le superflu ? On peut la conseiller comme indispensable au salut, mais pas l'imposer.

Il est d'ailleurs impossible de connaître et mesurer les degrés de richesse et de pauvreté, situation variable selon le temps, le lieu et les circonstances. La vanité — apparence de la richesse — peut cacher la pauvreté, de même que les pauvres honteux peuvent cacher leur pauvreté.

Supposer à Liège 1/16^e de pauvres en été (6.250) et 1/8^e en hiver (12.500) pour une population de 100.000 âmes est vague, car il y a les causes accidentnelles ; mais c'est aussi « en dessous de la vraisemblance : les paroisses d'Outremeuse fournissent presque ce nombre. »

L'auteur ne dépense que 100.000 fl. pour un hôpital général⁽⁵⁰⁾, le critique préférerait que toutes les fondations de la Ville de Liège soient versées dans la caisse de l'Etat d'où chaque année on tirerait le 50^e pour l'entretien de l'hôpital.

« Du reste, quelques difficultés que doive rencontrer l'exécution des divers plans proposés par l'auteur, il méritera toujours la reconnaissance du public par l'étendue des recherches et l'heureuse application des pensées qu'il a ajoutées en forme de supplément.

» Malheureusement, les circonstances où se trouvera la Ville et le pays auquel il consacre ses veilles et ses talents seront telles à la suite d'une guerre désastreuse et ruineuse, que le gouvernement, fort embarrassé de subvenir aux besoins urgents du pays,

⁽⁵⁰⁾ Le critique a sans doute mal lu, puisque J.-P. de Limbourg est contre un hôpital général ...

se trouvera peut-être dans la dure nécessité de remettre à un temps plus heureux l'exécution des vues de l'auteur. »

IV. Pensées annexées au Mémoire

Comme l'écrit J.-P. de Limbourg, ce sont des idées superficielles, peu ou point réfléchies, qui viennent spontanément à l'esprit, comme des rêves, et dont on peut tirer le meilleur et le pire. Les génies pourront en extraire et développer celles qui seront censées justes et utiles.

Ces pensées reprenant en partie sous un autre plan des idées du mémoire, nous n'en extrairons que celles non traitées encore dans ce dernier ou que l'auteur corrige.

1. Sur les mendians : « Il en est de ce métier comme tant d'autres ; il s'en faut que les plus habiles à gueuser soient conséquemment les plus nécessiteux, et que les plus heureux à amasser en fassent part, par pitié, à leurs semblables ; ou qu'ils cessent de mendier lorsqu'ils ne sont plus dans le besoin. Raisons de plus d'anéantir cet état. »

2. « S'ils (les mauvais sujets) sont coupables contre les lois d'un crime à leur mériter grâce de la vie (= méritant la peine capitale), (il faut) commuer la sentence en la peine de les mettre à la chaîne et de les condamner aux travaux publics. »

3. J.-P. de Limbourg revient à la taxe sur le superflu. Il l'avait assise sur les biens fonds ; il estime maintenant qu'il faudrait l'asseoir sur toutes les richesses, notamment sur les rentes.

4. Il propose que les « Aumônes des pauvres » soient mieux organisées. Dans chaque paroisse, leur régie serait assurée par un corps formé du curé, d'un vicaire ou d'un digne ecclésiastique, de deux députés du Magistrat, de deux échevins et de quatre tenants là où ils existent.

Ils nommeraient, dans son sein ou en dehors : un receveur général qui ferait les distributions et achats de denrées sur recès du corps et registrerait les comptes ; deux receveurs subalternes chargés de lever les troncs et de percevoir les contributions men-

suelles volontaires ; un secrétaire qui acterait les recès. Les comptes seraient rendus chaque année au corps entier.

Par discrétion, les noms des assistés ne seraient pas écrits dans les registres ; on en tiendrait des listes qui seraient brûlées après chaque reddition de comptes. Pour les pauvres accidentels — suite à un malheur auquel tout le monde peut être sujet —, deux ou trois du corps, parmi les plus discrets, seraient seuls au courant.

5. Les maisons de force et celles de bienfaisance seraient à charge de l'Etat ou tout au plus de quelques Villes ou Communautés qui possèdent des manufactures très florissantes occupant beaucoup de bras.

6. Le philosophisme prône la suppression des maisons religieuses au profit de l'Etat, ce qui serait plus que suffisant pour anéantir la mendicité et subvenir aux charges du pays. Mais à quel titre s'en emparer et contrarier les intentions libres des donateurs ? Par ces donations, les revenus sont restés dans la patrie. « Le propre de ces instituts est de prier et de servir Dieu ; de pratiquer la religion ; d'enseigner à d'autres par les leçons et par l'exemple, à l'observer ; d'exercer toutes sortes de bonnes œuvres, mais particulièrement la charité et l'hospitalité. »

« Malgré quelques défauts personnels (quelques individus parmi eux ne vivent que pour eux et sont morts pour la société), malgré des froideurs d'hospitalité, une maison religieuse bien administrée donne infiniment plus, à richesses égales, que les châteaux et les maisons de riches particuliers, et surtout beaucoup plus d'assistances sommaires dans les malheureux temps.

Les biens de la plupart des monastères n'étaient, au début, que des landes et terrains sauvages et incultes qu'il a fallu défricher, fertiliser. En s'en emparant, on enlèverait à la classe indigente un travail assuré sur ces terres. La rentrée de ces biens dans les mains des personnes du monde profiterait aux riches, sans diminuer sensiblement le nombre des pauvres ni des ouvriers.

Ces établissements n'ont rien coûté ni au pays où ils sont, ni à personne d'autre qu'aux fondateurs. Tout au plus pourrait-on

les supprimer quand ils n'accomplissent plus les fondations pour lesquelles ils ont été créés (manque de sujets, dérèglements, scandales, ... : on pourrait alors en changer la destination pour une bonne œuvre), ou quand ils sont en trop grand nombre dans un même lieu (on pourrait alors en réunir deux ou trois, ce qui laisserait les bâtiments superflus pour d'autres usages).

Depuis 1785, date du Mémoire, les abbayes de St-Jacques et de St-Gilles ont montré l'exemple en y ajoutant la sécularisation, mais — ce qui paraît injuste — sans laisser aucun avantage au public qui se voit ainsi privé d'une église et de deux secours d'hospitalité monastique.

A Liège, ne pourrait-on réduire les huit collégiales à quatre ? A l'avenir, réunir sous une même règle certains monastères, notamment ceux qui ont le même fondateur, par exemple tous les Franciscains ? Les couvents qui resteraient seraient plus parfaits, plus heureux et plus utiles.

Les églises serviraient aux paroisses ; les bâtiments et jardins pour des presbytères, l'élargissement des rues, des établissements civils, des jardins et promenades publiques, ... Le reste serait vendu pour augmenter les revenus de charité et construire des maisons de force et de bienfaisance.

7. Le manque de vivres est la cause la plus pressante de la mendicité. L'agriculture est le plus nécessaire des arts⁽⁵¹⁾ ; de deux choses l'une : « ou bien l'homme vit, comme la brute, de ce que la terre produit d'elle-même ; ou bien, en favorisant ses productions, il acquiert plus de subsistances et des douceurs naturelles. »

Un préjugé veut qu'on « laisse aux pauvres les fruits que la nature fournit sans frais. » Ainsi abandonne-t-on à la discrétion d'un chacun les landes et les terrains incultes. Qu'en résulte-t-il ? Au grand maximum un rapport d'un à dix : c'est donc la perte d'au moins neuf dixièmes de la valeur du terrain et du tra-

⁽⁵¹⁾ « La culture des terres est l'objet le plus nécessaire, la favoriser et honorer le cultivateur comme étant de la première classe de la société, ménager les charges à son égard, ... ; les loyers à longs baux attachent les locataires » et les poussent à améliorer les terres.

vail⁽⁵²⁾. On pourrait au moins louer ces terres aux pauvres pour les défricher et les cultiver : les frais seraient payés par la moitié de la production, l'autre moitié serait du bénéfice, soit quatre fois plus qu'en laissant le terrain inculte.

De plus, la culture des terres, outre qu'elle crée les subsistances, favorise la multiplication du bétail, autre source de revenus. « La vraie richesse des nations, la plus solide, la plus durable, la plus indestructible de toutes réside donc bien dans la valeur et l'amélioration des terres. »

Les lieux ont leur influence sur l'agriculture. Les sommets des montagnes conviennent pour les forêts, lesquelles « fournissent le bois pour le chauffage et divers usages économiques, garantissent des injures de l'air le sol inférieur et les habitations qui en sont dominées. Les pentes des montagnes conviennent pour des pâturages secs, des terres labourables et, en certains lieux, pour des vignes. Leurs parties les plus déclives et les fonds conviennent en général pour les prairies et les jardins. »

(52) Projets d'utilité dans la communauté de Theux. Abandonner une grande partie de la Commune St-Remacle pour les bêtes à laine, qui y auraient un terrain sec et élevé, et un libre parcours, étant nécessaire à ces animaux de mener une vie ambulante du matin au soir dans tous les temps secs ou peu humides, même en hiver ; y semer les herbes que ces animaux aiment le plus. Pour nourrir plus de bétail, mettre en culture toutes les aisances, faire comprendre la nécessité d'avoir 2/3 en pré contre 1/3 en terres afin de faire de l'engrais pour fumer les terres de 2 en 2 ans sans repos, et les près de 3 en 3 ans. Les engrains artificiels, les saignées dans les terrains marécageux ; les herbes artificielles : sainfoin, ... Propreté du bétail, élévation des étables, ouvertures pour les aérer ; faire venir de beaux taureaux et bêliers, d'où dépendent principalement les belles races. »

« Le moyen d'avoir des moutons vigoureux et sains est de les parquer dans des terrains propres ; leur chair est meilleure et surtout leur laine est plus belle. C'est la manière suivie en Espagne, en Angleterre, dans les Pays-Bas, ... Le terrain fait beaucoup aussi. »

« Terrains communaux. La célérité, le désir de jouir fait détruire au plus tôt. Il en résulte une rivalité, des violences ; la communauté ne tend qu'à ravager et à détruire ; personne ne travaille parce qu'on ne jouirait pas de ses sueurs. Il faudrait ou diviser ou vendre au profit commun ce qui est labourable et mettre en bois communs ce qui y (mot illisible). Il n'y a que les bois qui doivent être en commun. »

« Si on les partageait par tête, serait-il juste ? Le pauvre y avait droit comme le riche. (...) Le mieux serait d'en partager la moitié par tête de famille et de vendre l'autre à l'enchère au profit commun. »

Le peuple, accoutumé à ses routines, ne sait pas assez que « toute terre ne convient pas à n'importe quelle production. » Il ne connaît guère mieux les moyens de corriger le sol par le choix et la quantité des engrais, la multiplication des labours, le sarclage. « Un préjugé fait perdre un tiers du rapport des terres labourables, à savoir qu'elles doivent rester en repos chaque troisième année. » Elles le doivent si elles ne sont pas fumées, engrassées tous les deux ans.

Malheureusement, comme « le rapport des terres est plus considérable que celui des prairies, la plupart veulent tenir le plus de terres possible. Ayant moins de prairies, ils ont moins de pâturages, donc moins de bétail, donc moins d'engrais. » Finalement, « il y a trop peu d'engrais, non seulement pour les prairies, mais encore pour fumer de deux en deux ans toutes les terres. Voit-on qu'il faille laisser reposer les terrains où l'on plante des bois, où l'on cultive des arbres fruitiers, des fleurs et légumes, pour autant qu'on les manie bien ? » Ce qu'il faut, c'est « une juste proportion entre les prairies et les terres » : dans des sols à production moyenne, il faut deux tiers des premières pour un tiers des secondes (⁵³).

Presque toujours, « les terrains vagues remis à des particuliers rapportent au moins dix fois plus que laissés en commun, d'où plus de revenus pour les propriétaires ; plus de travaux et de gains pour les ouvriers ; plus de subsistances ; plus d'impôts fonciers (ce qui diminue les charges sur les anciens biens) ; plus de population, et de là plus de travaux et de commerces

(⁵³) « Certains vendent leur herbe ou foin aux étrangers. Qu'on l'utilise pour engrasser le bétail, il rapportera plus ; les terrains mieux fumés rapporteront davantage. Qu'on examine si des terrains ne vaudraient pas plus en pâturages artificiels ; d'autres en chanvre, en lin, en colza, en chardons, dont les produits sont de très grands rapports. On pourrait cultiver dans les champs divers légumes qu'on doit se procurer ailleurs. Que de moyens, donc, de faire prospérer un endroit en multipliant les produits et en employant beaucoup de désœuvrés ! »

divers. »⁽⁵⁴⁾ Cela privera-t-il le pauvre du « droit de vivre d'une vache ou deux par la vaine pâture ? Qu'il défriche ou qu'il loue, il en tiendra deux ou trois fois autant, ce qui lui rapportera plus que l'intérêt du défrichement, s'il peut le faire, ou du loyer, s'il ne le peut pas, et trois ou quatre fois plus que de les nourrir de l'herbe peu substantieuse des communaux. Mais ces terrains vagues étant de droit à tous, il faut que tous aient un droit égal d'en être pourvus, moyennant les conditions les plus convenables. »

Dans l'idée de faire valoir les fonds, les grands-routes devraient être bordées d'arbres et de haies (charmille), ce qui « fournirait du bois sans frais, donnerait de l'ombre et garantirait des dangers de la route. » Le nombre et la grandeur des parcs devraient être diminués : ils sont souvent établis sur de bonnes terres, et le gibier qui en provient est moins exquis que celui des bois. Les animaux ravageurs seront détruits et l'« on ne défendra plus les filets pour prendre les oiseaux de passage, ce qui paraît un droit de nature. » Enfin, il faut faciliter le rachat des redevances foncières (rentes, dîmes) car les charges sur les fonds diminuent le goût de les améliorer.

8⁽⁵⁵⁾. L'agriculture, « le commerce et les manufactures sont un autre moyen de procurer l'abondance et les douceurs des subsistances » : qu'il suffise de regarder l'Angleterre, la Hollande, les pays et les villes que ces moyens enrichissent.

J.-P. de Limbourg prend l'exemple de Theux. Il y a cinquante ans, il n'y avait qu'un millier de demeures ; aujourd'hui, « un dixième de plus et l'on y est en général plus aisé. D'où vient cela ? » De l'augmentation du travail et de la valeur des denrées — donc des biens — produites par le développement des

(54) En 1781-82, J.-P. de Limbourg avait été partisan de la vente d'aisances communales délabrées à un particulier. Un conflit s'en suivit avec les anciens utilisateurs, soutenus par les futurs révolutionnaires de 1789. Le procès durait encore en 1830 ... Cfr P. DE LIMBOURG, *Lettres et mémoires pour servir à l'histoire de la Révolution liégeoise*, in *B.S.V.A.H.*, t. 14, 1919, p. xv-xvii.

(55) A partir d'ici, les pensées n'existent plus qu'à l'état de brouillon ratifié et surchargé. Elles sont dès lors postérieures au mémoire de 1785.

saisons de Spa et de la draperie verviétoise, lieux proches d'une lieue et demie.

Il raisonne ainsi : Chaque demeure ou ménage de cinq personnes en moyenne dépense 600 fl.bb. l'année pour le simple nécessaire, soit 600.000 fl. l'année pour toute la communauté, sans compter qu'il y a toujours quelques familles aisées qui dépensent davantage. Les fonds, tant communaux que privés, ne sont évalués qu'à un revenu annuel de 100.000 fl. « C'est donc que différents travaux et le commerce valent au moins 500.000 fl., y compris quelques revenus à l'étranger, mais sans les rentes dues dans la communauté qui doivent être considérées comme des parties de fonds ou des diminutions de biens à la charge de leurs débiteurs. »

« Du travail des champs, au delà des frais de culture (engrais, graines, ...), il ne peut provenir qu'environ un cinquième de cette somme, soit 100.000 fl. Les fonds rapporteraient donc 200.000 fl., 100.000 pour l'intérêt ou pour la propriété, 100.000 pour le travail de culture, soit le tiers de ce que dépendent pour vivre 1000 ménages. Le reste doit donc provenir d'autres travaux et de l'industrie. »

« L'un de ces travaux est le filage de la laine pour les manufactures de drap de Verviers. » Plus de la moitié des ménages s'y consacrent, avec un gain de 8 fl. par semaine en moyenne, un peu plus de 400 fl. l'année ou 200.000 fl. pour 500 ménages.

« Divers autres travaux et commerces doivent donc valoir au moins 200.000 fl. »

« C'est la faute des habitants, comme presque partout, et faute de voir au-delà de leur routine, que personne n'y entreprend des fabriques nouvelles : soit de serge et d'étoffe, de bas au métier, qui pourraient se faire en partie de laines du lieu même ; soit une belle tannerie, une cartonnerie, qui y seraient aussi bien ou mieux que celles des environs, car plus à portée des matières premières, et surtout pour le débit ; soit d'autres, particulièrement en fer » : un fourneau et des forges en activité en sont des exemples. « Presque partout il y a des matières premières qu'on pourrait travailler », qu'on néglige d'exploiter ou qu'on ne connaît pas faute de curiosité.

« Il est inutile de remarquer, à ce sujet, que la prospérité du commerce et des manufactures dépend des libertés, franchises et protections ; les impositions, qui y mettent toujours des entraves, seraient compensées pour l'Etat par celles qui augmenteraient sur l'entrée de denrées étrangères ; celles-ci deviendraient plus abondantes à proportion de l'augmentation de population, des travaux et des productions. »

9. En temps de disette ou de chômage, les autorités publiques et les riches particuliers « devraient s'empresser d'occuper les pauvres par des ouvrages qu'on serait intentionné de faire plus tard. »

Un des plus urgents serait de supprimer ou de restaurer le canal de la Meuse qui entoure le quartier de l'Ile à Liège. Ce canal a été établi pour décharge publique et pour le transport des marchandises par bateau. Or, en cas de sécheresse et d'abaissement du niveau de la Meuse, l'eau chargée de saletés y stagne par manque de pente, encombremens à l'entrée du canal, trous remplis d'immondices, ... « La vase ainsi formée exhale des miasmes putrides qui infectent toutes les rues des environs. »

Il ne voit que deux solutions, toutes deux fort coûteuses, traitées à plusieurs reprises par la Société d'Emulation. Ou bien combler le canal par des matières de remplissage qui seraient affermies par des « pilotes » entrelacés sur la largeur ; un mur fermerait l'entrée pour y barrer la « rivière » dans ses grandes crues.

Ou bien nettoyer le canal de toutes ses saletés (elles feraient un excellent engrais), établir une pente la plus uniforme possible, reconstruire les murailles et déboucher les ouvertures des arches (une seule est libre) sur lesquelles est posée la plus grande partie de la rue du Pont d'Ile. Quant aux particuliers, ils devraient également entretenir ou combler les « petites branches » creusées pour leur propre service. J.-P. de Limbourg estime toutefois qu'il faudrait encore creuser près de l'entrée du canal un étang servant de réservoir ; grâce à une écluse, on pourrait le vider dans le canal pour le nettoyer lorsque la Meuse est basse.

10. Enfin, J.-P. de Limbourg termine ses pensées par des considérations morales : « l'ordre est le premier moyen de jouissance et son premier principe est le bon emploi du temps et des choses, base de la prospérité et des succès comme du bonheur de la vie. Le lever matin, la crainte de l'inutilité de soi-même ; le goût du travail ; ne jamais remettre à plus tard ce qu'on a à faire ; en tout se hâter lentement ; une sage économie ; l'attention de voir (clair ?) dans ses affaires, de compter avec soi et avec d'autres ; l'exactitude à bien payer et à mesurer sa dépense sur son revenu ; le soin d'épargner quelque chose chaque jour pour des accidents imprévus ; ne manquer ni à autrui ni à soi, ni aux siens, ni à la chose publique ; ce sont là des dogmes qui émanent de ce premier principe et sans lesquels on ne peut guère se promettre de jouissances durables. »

V. Notes détachées

J.-P. de Limbourg avait l'habitude de noter rapidement sur des bouts de papier ou des enveloppes usagées les réflexions qui lui venaient à l'esprit. Il les intitulait souvent « rêveries » et les faisait parfois suivre de l'abréviation p. im., qu'heureusement nous avons pu lire en entier une seule fois : elle signifie « peu important ». Il coiffait généralement ces brouillons d'un mot-clé, dans ce cas-ci : mendicité.

Beaucoup de ces notes détachées — il y en a des centaines — ont servi à élaborer le mémoire. Toutes n'ont cependant pas été utilisées : elles ne rentraient plus dans le plan définitif, paraissaient de faible intérêt, étaient trop spécifiques au terroir theu-tois, etc. ...

Nous avons cru utile de mentionner celles qui nous semblaient les plus intéressantes et les plus propres au sujet : les publier entièrement aurait considérablement augmenté cet article et nous pourrons en utiliser certaines dans d'autres travaux en projet.

Lorsque ces notes détachées portaient directement sur une matière traitée dans le mémoire, nous les avons fait figurer, à

l'endroit concerné, en notes placées entre guillemets. Quant aux autres, nous les reproduisons ici en les classant par thème. On n'oubliera pas qu'il s'agit de brouillons dont le style aurait certainement été revu.

1. *Rêveries politiques*

Type de gouvernement

« Il importe peu aux peuples que leur gouvernement soit monarchique ou républicain, l'essentiel c'est d'avoir du pain et de la sécurité. Tout gouvernement qui ne tend pas à donner à vivre, qui ne prévient pas les discordes ou n'y remédie pas, est mauvais. »

Système représentatif

« Rêveries. Les conseils des princes et les corps d'Etat peuvent-ils être éclairés sur tout un pays quand il n'y entre pas de membres de chaque province ? »

« S'il y avait un Etat rural et un député de cet Etat, il ferait sentir les inconvénients dont les députés des villes n'ont pas d'idée pour les lésions des paysans. »

Elections

« Jamais de choix du peuple par proclamation ni conséquemment dans des assemblées générales, mais par des voix séparées prises dans leur maison ou en un comité particulier. »

Egalité

« Rêveries. Egalité des droits est prérogative juste ; égalité de fortune ou de puissance est aussi chimérique et aussi impossible que l'égalité des forces et d'esprit. Elle serait pernicieuse et contraire à la société et au bien général si elle était possible. Aucun ne ferait pour l'autre, les productions se réduiraient à la simple nature ou au dixième de ce que l'art les fait. L'inégalité

des richesses est sans doute trop grande, mais il en faut une. Si tous étaient égaux, aucun ne ferait pour l'autre ; personne n'aurait intérêt à la culture ; le plus habile s'emparerait de tout. Si on pousse le luxe à l'excès dans les bâtiments et les meubles ; si on cultive dans les jardins des arbres de luxe, des fleurs, ce qui suppose des dépenses en pure perte ou en inutilités, tandis qu'on pourrait y semer du blé dont il y aurait plus d'abondance et à meilleur marché.

« Qu'on ne s'y trompe pas, on paie ce luxe à gens qui n'auraient pas de ressources (= sans cela). Le riche mange pour peu de valeur qu'il ne paie à d'autres (*sic*). On dira que les jouissances donneraient lieu à des subsistances. »

Abus des exemptions

« Rêveries. L'abus des exemptions, des ports de lettres, d'impôts, de tailles et de toutes autres prérogatives personnelles fait infiniment de tort à la généralité parce que la fraude fait passer les exemptions à nombre d'individus et est cause d'une plus forte taxe pour la généralité ».

2. *Les impôts, taxes et charges*

« Les plus intrigants, les plus chicaneurs devraient être exclus des reprises d'amodiateurs d'impôts, de tailles, ... »

« Décharger les dettes et les obligations de l'Etat et de chaque communauté par des moyens qui ne soient pas à charge du peuple, du moins directement ; ces moyens sont sur les fonds de terre ou sur le 'personnel'. Tout le monde doit être logé, il ne faut pas mettre d'entrave aux édifications ; les demeures ne devraient pas être quotisées. Les fonds sont la première richesse ; c'est ce qu'il faut charger de préférence. Quant au 'personnel', les objets de première nécessité ne doivent être taxés : ni grain, ni viande, ni bière, mais bien les articles de luxe ».

« Ne charger d'impôts que les objets superflus : le vin, l'eau de vie, les équipages et chevaux de selle, les chiens, les galons,

etc. Abolir tous autres impôts. Si ceux sur le superflu sont insuffisants, charger les fonds de terre, ce serait d'un vingtième au plus. Point les bâtiments, car ce serait une charge qui en empêcherait les entretiens, et d'ailleurs sur un objet nécessaire, de même que sont le bra (taxe sur le brassage de la bière), les viandes, qui doivent être libres.

« Racheter les charges foncières au prix qu'elles ont été fondées, s'il est connu, eu égard aux différents prix de l'or et de l'argent, ou à un prix convenable à fixer ; ainsi pour les rentes foncières, dîmes sujettes à être payées, mais point celles chimériques de fruits nouveaux, ni des terres qui n'en ont jamais payé. »

3. *Le culte religieux et la dîme*

« Veiller à ce qu'on ne fit des bâtiments que solides ; que l'or et l'argent soient bannis des églises, sauf les pièces qui servent immédiatement aux offices ; une suppression des fêtes à l'exception de 3 ou 4 principales, cela ferait des jours de travail gagnés et de ceux perdus pour l'ivrognerie et le libertinage. »

« Les objets du culte méritent quelque dépense, cependant on ne pourrait trouver mauvais qu'on y mit un peu d'économie. Je voudrais peu d'églises et qu'elles fussent bien ornées ; que la cathédrale seule ou une première église dans une ville avec de belles pièces d'argenterie ; des chandeliers et des lustres de métal dans les églises subalternes ; pas un grand nombre de cierges ; une belle architecture. Le nombre réduit à Liège par exemple à une cathédrale, une collégiale ou deux, une douzaine de paroisses, un séminaire avec sa belle église. »

Il faut « abolir tout le casuel sur des choses indispensables (droit de mariage, d'enterrement, ...), mais pourvoir au revenu par les collateurs, ou par les manants s'il n'y a pas de revenu de 2/3 de plus attaché à la collation. »

« La levée de la dîme vaut autant que le produit ; donc la dîme coûte le double à l'agriculteur de ce qu'elle vaut au propriétaire ; il faudrait donc les racheter à prix d'argent ou par

une taille à proportion de l'étendue et de la valeur des forains » (= étrangers).

« Rêveries. Corvées. C'est un droit barbare que de faire travailler pour rien sans paiement ni nourriture, soit pour construire des routes, soit pour la livrance ou le charroi des denrées pour les riches. »

4. Agriculture

« Le nombre d'animaux domestiques inutiles consume le pain qui nourrirait des hommes. »

« Les grandes fermes : la plus grande partie reste en friche faute de bras. La ferme de La Haye (à Jevoumont-Theux) contient cent bonniers qui faisaient vivre un petit village de 8 ou 10 familles. A présent, c'est une ferme qui rend 400 ou 500 francs à son maître. »

« Multiplier partout où il y a assez de ‘fleuraison’ les ruches de mouches à miel, ce qui donnerait du miel, de l’hydromel et de la cire, moyen de multiplier les bougies, lumière la plus claire, agréable et saine. »

« On a inventé à Londres en 1771 des roues de charrettes de 12 pieds de hauteur (N.B. le pied anglais est plus petit que le pied français) ; par ce moyen on charrie avec un cheval autant qu'avec trois avec des roues ordinaires (*Gazette de Liège* du 13 septembre 1771). »

« La chasse est une passion pour les grands et les hommes de loi qui les arrache de leurs devoirs pour tout le monde. (...) Le gibier naît et vit par la destruction des champs. Il serait juste que si par des conventions les peuples en ont cédé le droit aux souverains ou aux seigneurs, du moins les gibiers fussent vendus à ceux qui les ont nourris, et s'ils ne sont pas cédés, du moins qu'ils servent pour le public. Le gibier est le fléau des gens de la campagne. »

« Des gibiers sauvages tels que sanglier seraient-ils autorisés par des lois contraires aux droits de la nature à ravager les cam-

pagnes et les moissons ? Et serait-il défendu de les détruire ? Serait-il impermis de tirer ou de prendre dans des filets tous oiseaux passagers, et surtout des grives, des alouettes, dont ceux qui les prennent sont bien contents d'être satisfaits de leurs frais pour en régaler les gens aisés ? (...) »

5. *Divers*

Mont-de-piété

« Rêveries. Un mont de piété manque dans le Marquisat ; il serait peut-être le mieux à Spa. Ce serait un moyen d'empêcher les juiveries de trafiqueurs étrangers et du lieu. La pénurie oblige à recourir à des moyens d'avoir de l'argent à des prix usuraires. Au mont de piété, il y a un prix fixe modique. Il pourrait se trouver un entrepreneur à charge d'un quart de bénéfices pour les pauvres et pour des réparations nécessaires ou agréables. »

Travaux pour les aveugles

« Il faut distinguer les aveugles-nés de ceux qui le sont devenus. Ceux-ci pourraient continuer des travaux auxquels ils étaient dressés et qui seraient difficiles, souvent impossibles, à apprendre aux premiers. Ils peuvent apprendre à dévider ; à scier du bois soit de travers, soit des planches, occupant le bas et sciant avec quelqu'un qui voit au-dessus ; ils peuvent porter, de front avec un qui voit, les paniers des houillères. En général, ils peuvent être employés à des ouvrages où des ouvriers doivent travailler deux à deux et dont l'un dirige la manœuvre. »

VI. Conclusion : originalité de Jean-Philippe de Limbourg

Dans son projet, Jean-Philippe de Limbourg a repris les idées (du moins celles valables à ses yeux) des philanthropes qui, avant lui, ont publié leurs moyens d'extirper la mendicité.

Comme eux, il s'oppose à l'Hôpital général, chasse les mendians étrangers, prône l'enfermement des mauvais sujets qui refusent de travailler, réorganise les Aumônes ou Tables des pauvres, détaille toute une série de moyens pour recueillir de l'argent ...

Mais, en plus de ces compilations, il traite son sujet sous un angle très personnel. Tout d'abord, en médecin et en homme de science, il examine attentivement les diverses causes de la mendicité, ce qui lui permet de dégager les remèdes qu'il croit les plus appropriés à chacune. D'autre part, sa charité naturelle lui fait considérer les pauvres honnêtes avec sympathie, sans pour autant verser dans la rhétorique larmoyante de l'époque.

Pour lui, la mendicité reste un droit naturel tant que les gouvernements n'y remédient pas. C'est donc à ceux-ci d'intervenir, eux qui, finalement, sont responsables de la pauvreté : à eux de faire le bonheur de leur peuple⁽⁵⁶⁾. Abordant indirectement la politique, l'auteur voudrait au pays de Liège un Etat rural qui représenterait les campagnes beaucoup mieux que ne le font le Tiers Etat⁽⁵⁷⁾ ou l'Etat Noble. S'il prône l'égalité des droits, il considère toutefois comme utopique l'égalité des biens et des états de vie.

Quant à la suppression de la mendicité, il aborde des solutions plus personnelles et en propose une particulièrement révolutionnaire : taxer obligatoirement à au moins 2 % tous les biens et revenus superflus, c'est-à-dire ceux dépassant le minimum vital, le strict nécessaire ; cet impôt devra servir à soulager les pauvres, ce qui permettra d'interdire la mendicité. Et cette fois, tout qui a du superflu est soumis à la taxe, clergé, chanoines et religieux compris ! On ne s'étonnera point si cette idée très moderne ait été d'emblée écartée par les nantis et privilégiés

⁽⁵⁶⁾ J.-P. de Limbourg avançait déjà le rôle primordial de l'Etat dans la politique de la santé. Cfr P. BERTHOLET, *Le médecin theutois Jean-Philippe de Limbourg (1726-1811) et l'inoculation de la variole au pays de Liège*, in *B.S.V.A.H.*, t. 64, 1984, p. 84-85.

⁽⁵⁷⁾ C'est une idée que les révolutionnaires franchimontois défendront également. Cfr A. DOMS, *Les 25 séances du Congrès de Polleur*, Theux (1964), p. 12-18, 25-26.

qui composaient la Société d'Emulation, laquelle n'était pas aussi progressiste qu'on l'a parfois écrit ...

Fallait-il donc continuer à subordonner le sort des pauvres au bon vouloir de donateurs éphémères et versatiles ou, au contraire, assurer le bien-être des défavorisés par une taxe obligatoire levée sur toutes les personnes aisées ou riches ? Parallèlement, J.-P. de Limbourg se montre adversaire de la taxation des demeures (chacun doit pouvoir se loger) et des produits de première nécessité : grain, bière, viande, ... car chacun doit pouvoir se sustenter (⁵⁸).

Une autre de ses idées révolutionnaires, c'est qu'en cas de chômage, il faut partager l'ouvrage (mais il ne dit pas comment) et faire exécuter plus tôt les travaux que l'on avait prévu d'entamer beaucoup plus tard. La création de maisons publiques de bienfaisance dans les villes manufacturières répond en partie à cette dernière préoccupation : pendant la durée d'une crise, les chômeurs pourraient y travailler volontairement, fabriquant les objets dont les patrons du privé ont stoppé la production ; ce stock serait écoulé par la suite, lorsque le besoin de ces produits se ferait à nouveau sentir.

Si, comme les physiocrates, il reconnaît à l'agriculture la première place, il n'en dédaigne pas pour autant le commerce ni l'industrie. Il ne prône d'ailleurs pas la production de céréales à tout prix : dans nos régions, il faut deux tiers de prairies pour un tiers de terres cultivées, l'engrais produit par l'élevage sur les premières servant à fertiliser les secondes. Pour attacher les paysans à la terre, il est favorable au rachat des charges qui grèvent les fonds : dîmes, rentes, ... Enfin, il est partisan de louer la moitié des communaux et de vendre le reste : les pauvres y trouveraient leur avantage car lorsque ces terrains vagues sont laissés à des particuliers, ils rapportent dix fois plus qu'auparavant. Grâce donc à de meilleurs revenus assurés par l'exploita-

(⁵⁸) Les impôts étaient surtout indirects ; outre des droits de barrières sur les chaussées, on payait notamment des impôts de consommation : la mouture sur le grain, parfois l'œil du moulin, la « consomption des bêtes » (abattage), le droit sur le brassin de bière, etc ...

tion individuelle de ces biens, les pauvres pourraient se permettre de les prendre en location et de les faire fructifier à leur avantage.

Comme chez Jacques de Heusy et D. H. Stefné, chez J.-P. de Limbourg, l'instruction joue un rôle prépondérant pour moraliser toutes les classes sociales et spécialement les plus défavorisées. Dans son plan, les monastères et couvents devraient chacun créer une ou deux écoles gratuites. L'auteur reprend l'idée de la suppression de certains couvents (⁵⁹), de leur fusion, mais à condition de respecter les intentions des fondateurs ainsi que l'autorité de l'Eglise.

Il n'y a pas que les religieux à devoir jouer un rôle dans son projet : dans les campagnes, les curés et vicaires (à mieux former) deviendraient en plus des conseillers sociaux et agricoles.

Enfin, la procédure et les tribunaux (trop nombreux, lents et coûteux) devraient être réformés ; la peine de mort, elle, serait transformée en travaux forcés (⁵⁹).

En matières sociale, économique, politique et médicale, J.-P. de Limbourg est un homme des « Lumières ». Il étudie régulièrement les ouvrages qui véhiculent les idées nouvelles, y compris les livres à l'index qu'officiellement il est autorisé à lire. Homme ouvert au progrès, il garde cependant son sens critique tout en restant profondément attaché à sa foi catholique qu'il vit intensément : en cela, il se différencie à la fois des conservateurs et des progressistes libres penseurs de son époque...

(⁵⁹) Ce sont des idées mises en pratique par Joseph II dans les Pays-Bas autrichiens. A l'encontre de ces derniers, il semble que les révolutionnaires liégeois aient en général mieux admis quant au fond les idées de Joseph II, sans bien entendu accepter la manière dont ce « despote éclairé » les avaient imposées ...

TEC
NED
DAS

L'ENSEMBLE FUNÉRAIRE GALLO-ROMAIN DE VERVOZ (COMMUNE DE CLAVIER)

par Marie-Claire GUEURY et Michel VANDERHOEVEN

avec la collaboration de André COCHET

et Paul A. JANSSENS

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	62
Historique des découvertes	66
Cadres géographique et topologique	68
Contexte archéologique	69
Ensemble funéraire — Disposition générale	72
Les tombes — Agencements et constructions — Description	74
Analyse des structures	80
Ensembles funéraires apparentés	90
Le rite funéraire	91
Étude du matériel archéologique	93
Tombe I — Le bronze	93
La verrerie	100
La terre sigillée	139
La céramique commune	139
Le plomb	155
Chronologie	160
Tombe II — Le bronze	162
La verrerie	167
La terre sigillée	186
La céramique dorée	196
Le plomb	196
Chronologie	197
Tombe III	198
Tombe IV — Le bronze	198
La verrerie	201
Chronologie	224

Tombe V — La céramique fine	227
Chronologie	230
Tombe VI	230
Conclusions	230
Abréviations	242
Annexe I — Le monument funéraire	257
Annexe II — JANSSENS (P.), <i>Analyse anthropologique</i>	267
Annexe III — COCHET (A.), <i>Les urnes cinéraires en plomb de Vervoz. Étude technique</i>	270

Introduction

Cette publication s'inscrit délibérément dans une série de travaux qui tentent de réexaminer et de mettre en valeur des découvertes anciennes. La seconde moitié du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle ont connu une floraison de découvertes qui ont enrichi nos musées. Des amateurs éclairés, dévoués à des associations archéologiques, ont, avec les moyens de l'époque, localisé, exploré systématiquement et publié nombre de sites. Citons, pour les sociétés archéologiques de Bruxelles, de Liège, de Namur et de Charleroi, del Marmol, de Loë, Kempeneers, Hauzeur, Schuermans, Bequet, de Looz, Van Bastelaer, etc.

Le matériel archéologique qu'ils ont mis au jour reste, non seulement disponible puisque déposé pour la plus grande part dans des collections publiques, mais aussi d'un grand intérêt. Ainsi, les mobiliers funéraires des tumulus conservés au Musée de Namur ont été récemment étudiés et publiés d'une manière

critique⁽¹⁾, le prestigieux tumulus d'Antoing a fait l'objet d'études récentes⁽²⁾ ainsi que les six tombelles de Calmont⁽³⁾.

Les ensembles archéologiques qui méritent d'être étudiés de cette façon sont encore nombreux dans nos musées.

Quels que soient la rigueur et la qualité des travaux de ce genre, ceux-ci devront laisser certaines questions sans réponse, à cause du caractère lacunaire, quelquefois contradictoire, ou même inexact des sources anciennes, et de la qualité fort variable des fouilles. La comparaison d'éléments épars ou fragmentaires avec les données fournies par les fouilles récentes peut être très profitable.

Les découvertes de Charles-J. Comhaire, à Vervoz en 1893, dont la tombe conservée aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles, ne furent jamais publiées *in extenso*. Elles n'ont fait l'objet que d'une mention dans le catalogue de la section « Belgique Ancienne » des Musées Royaux d'Art et d'Histoire⁽⁴⁾.

Il était donc légitime qu'une étude consacrée à cette tombe paraisse d'abord dans les Bulletins de cette Institution avant la publication de l'ensemble funéraire de Vervoz⁽⁵⁾.

C'est en 1906 que Firmin Héniaux publia le résultat de ses recherches au lieu-dit « Fecheroux », à Vervoz (fig. 1). Le produit de ses fouilles (fragments d'un monument funéraire et deux riches tombes) conservés aux Musées d'Archéologie et des Arts

⁽¹⁾ PLUMIER (J.), *Tumuli belgo-romains de la Hesbaye occidentale* : Sérion, Hanret, Bois de Buis, Penteville, Namur, 1986. (Documents inédits relatifs à l'archéologie de la région namuroise, 2).

⁽²⁾ AMAND (M.), *Le Tumulus d'Antoing-Billemont : historique de la recherche*. In : *Amphora*, 55 (mars 1989), p. 1-32.

⁽³⁾ ROGGE (M.), *De Gallo-Romeinse Tumuli van Calmont*, gemeente Kluisbergen (Oost-Vlaanderen). In : *Annalen van de Geschied- en Oudheidkundige Kring van Ronse en het Tenement van Inde*, 21 (1972), p. 109-135.

⁽⁴⁾ DE LOË (A., baron), *Belgique ancienne. Catalogue descriptif et raisonné. III : Periode romaine*, Bruxelles, 1937, p. 110 et fig. 41 ; p. 274 et fig. 107, n° 2 ; p. 275 et 281.

⁽⁵⁾ GUEURY (M.-Cl.), et VANDERHOEVEN (M.), *La Tombe gallo-romaine de Vervoz aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire*. In : *B.M.R.A.H.*, 60 (1989), p. 107-124.

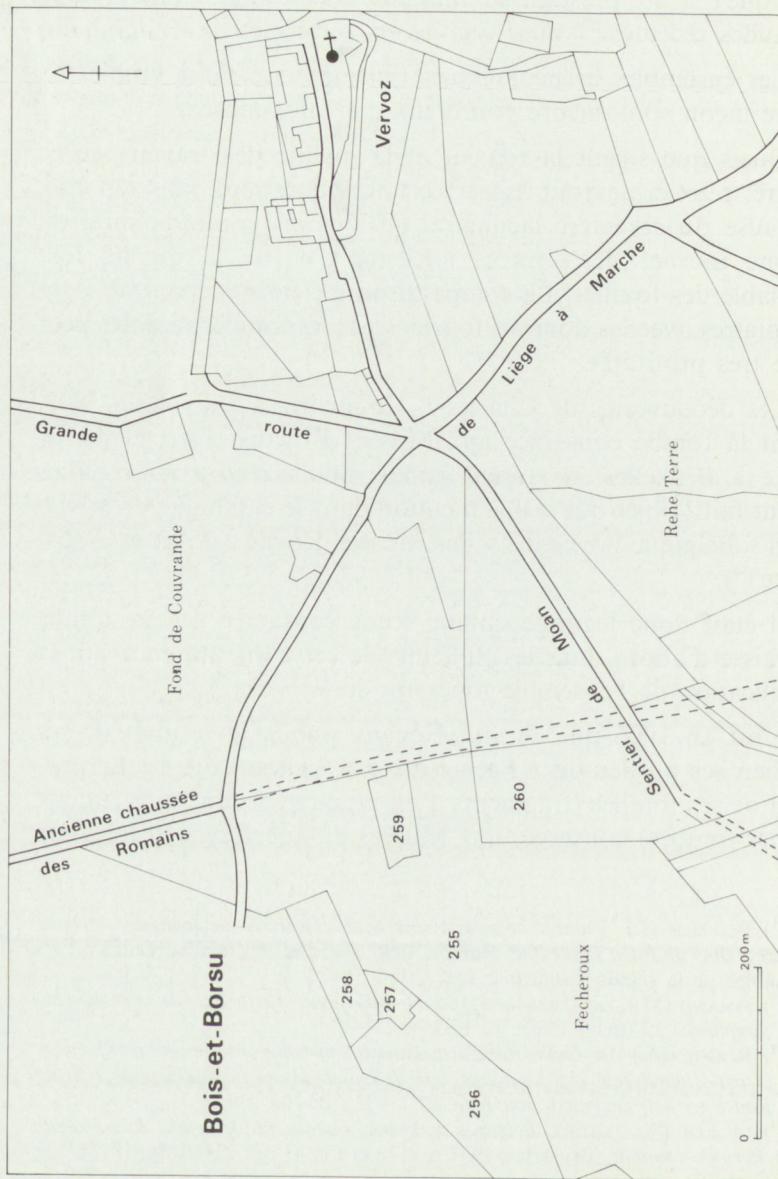


Fig. 1. — Extrait du plan cadastral de la commune de Clavier donnant la situation du lieu dit « Ficheroux ».

Décoratifs de Liège constitue un ensemble exceptionnel, unique en Belgique, et méritait d'être examiné à la lumière des connaissances actuelles. Bien que les mobiliers funéraires, avec leur service de deux et quatre pièces, évoquent ceux des grands tumulus de la Hesbaye, on a affaire ici à une petite nécropole de famille, dont le type reste exceptionnel et n'est attesté que dans d'autres régions de l'Empire, notamment au pays des Trévires. Encore les ensembles comparables sont-ils tous de date plus récente que celui-ci. La lecture, au cours des recherches, de la publication des fouilles de Newel nous a vivement stimulés (¹).

Quant aux interprétations des constructions, dispositions et agencements des tombes, nous ne pourrons présenter que des conclusions fragmentaires, tant sont complexes et hasardeuses les comparaisons évoquant les rites et habitudes funéraires.

Nous n'avons pas abordé l'étude systématique du monument, qui vaudrait à elle seule une publication distincte. Nous nous limiterons à la reproduction photographique d'une partie représentative des fragments et à une liste de ceux que nous avons pu identifier, afin d'attirer l'attention sur l'intérêt de la matière (voir annexe I). Nous devons ici faire appel aux compétences d'un ou plusieurs chercheurs en matière d'architecture et de sculpture. L'avenir seul nous dira si les conclusions de l'étude du monument rejoignent ou non les nôtres.

Les mobiliers funéraires ont été envisagés tombe par tombe et dans le même ordre suivant le matériau (bronzes, verres, céramiques et plomb), en faisant appel à un spectre étendu de références non exhaustives, qui tend à la fois à resserrer la chronologie de chacun des objets et à donner l'image la plus précise possible de leur présence dans les mobiliers funéraires en général. Cette méthode analytique nous a contraint à des synthèses partielles, et à des rappels de l'une à l'autre.

Signalons que le mobilier d'aucune des tombes n'est complet actuellement. Les pièces perdues, pour autant qu'on puisse les

(¹) CÜPPERS (H.), et NEYES (A.), *Der römerzeitliche Gutshof mit Grabbezirk und Tempel bei Newel (Kreis Trier-Land)*. In : *T.Z.*, 34 (1971), p. 143-225.

représenter, figurent dans les planches en traits discontinus. De même, l'état de conservation originel de certaines pièces, parfois fort altéré depuis la fouille, a été restitué avec la même notation. Les restitutions se bornent à des éléments précis, fondés sur les dimensions, les descriptions et des documents photographiques anciens, pour les tombes I et II seulement. Les notations relatives aux pièces perdues de la tombe IV sont insuffisantes et ne permettent aucune restitution.

Nous nous faisons un plaisir de remercier M^{me} Anne Cahen-Delhaye, Messieurs M. E. Mariën, F. Van Noten et P. Gijssels des Musées Royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles, pour avoir mis à notre disposition le matériel conservé dans la section « Belgique Ancienne » de ce musée et à M^{me} Fr. Piette, attachée à la même Institution, pour l'illustration de la tombe IV. Notre reconnaissance va également à M^{lle} B. Pauly pour son aide aux dessins des deux autres tombes. Que le Docteur Paul Janssens trouve ici l'expression de notre reconnaissance pour l'analyse qu'il a bien voulu faire des ossements calcinés de deux tombes (voir annexe II). Notre gratitude va aussi à M. l'Abbé A. Cochet, pour son étude des urnes cinéraires en plomb (voir annexe III). Remercions enfin M. Luc Engen, conservateur de l'Institut archéologique liégeois aux Musées d'archéologie et d'arts décoratifs, M. Jean-Claude Antoine, préparateur et M^{lle} M. Merland, bibliothécaire de l'I.A.L., pour avoir soutenu notre entreprise, l'un en réalisant les photographies et l'autre en assurant la présentation des bibliographies et les membres du Bureau de l'Institut archéologique liégeois, pour avoir encouragé ce travail et pour l'avoir publié dans le Bulletin de l'Institut archéologique liégeois.

Historique des découvertes

Lors d'importants travaux de défrichement entrepris en 1866 au lieu-dit « Fecheroux » on découvrit une série de débris architecturaux belgo-romains. Parmi ceux-ci, un fût de colonne can-

nelé avec la représentation d'un Attis funéraire en relief attira tout particulièrement l'attention des archéologues de l'époque⁽¹⁾. Avec d'autres fragments sculptés il servit à la construction d'une grotte artificielle au château de Vervoz ; le baron de Tornaco, propriétaire des terres, attachait de la valeur à ces « antiquités »⁽²⁾. C'est en 1899 que la famille de Tornaco fit don au Musée de Liège de cette série de débris⁽³⁾.

Au lieu-dit « Chambre de la Reine », tout près du lieu-dit « Fecheroux », Charles-J. Comhaire fouilla en 1893 des substructions d'époque romaine. Tout en continuant le déblais de ce qu'il croyait être une villa, et qui n'était en réalité qu'un des bâtiments du vicus installé le long de la route romaine⁽⁴⁾, cet archéologue se mit également à fouiller le terrain où avaient été recueillis les fragments sculptés. Ces recherches permirent la récolte de 347 débris de pierre sculptée.

C'est à cet emplacement que Charles-J. Comhaire dégagea une tombe dont le mobilier, actuellement conservé aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles, était exceptionnellement riche en verres : il ne comprenait pas moins de quinze verres sur un ensemble de vingt-deux objets⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ CUMONT (F.), *Notice sur un Attis funéraire découvert à Vervoz*. In : *B.I.A.L.*, XXIX (1900), p. 65-73. Voir aussi : RENARD (M.), *Attispiliers de Clavier-Vervoz et d'ailleurs*. In : *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques*, 5^e série, LXI-1 (1975), p. 14-29.

⁽²⁾ DUBOIS (Ch.) et VAES (F.), Manuscrit inédit conservé aux Musées d'Archéologie et d'Arts décoratifs de Liège.

⁽³⁾ DE PUYDT (M.), *Rapport sur les travaux de l'Institut Archéologique Liégeois pendant l'année 1899*. In : *B.I.A.L.*, XXIX (1900), p. vi-viii ; DE PUYDT (M.), *Rapport sur les travaux de l'Institut Archéologique Liégeois pendant l'année 1900*. In : *B.I.A.L.*, XXX (1901), p. v-vii.

⁽⁴⁾ WILLEMS (J.) et LAUWEREYS (E.), *Le Vicus belgo-romain de Vervoz à Clavier*. In : *Helinium*, XIII (1973), p. 155-174 (= *Archaeologia Belgica*, 154).

⁽⁵⁾ DE LOÉ (A., baron), *Belgique ancienne. Catalogue descriptif et raisonné. III : Période romaine*, Bruxelles, 1937, p. 110 et fig. 41 ; p. 274 et fig. 107, n° 2 ; p. 175 et 281. GUEURY (M.-Cl.) et VANDERHOEVEN (M.), *La Tombe gallo-romaine de Vervoz aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire*. In : *B.M.R.A.H.*, 60 (1989), p. 107-124.

Le don en 1899 au Musée de Liège de la série de débris architecturaux belgo-romains découverts en 1866, complété par ceux trouvés par Charles-J. Comhaire en 1893 incita l'Institut archéologique liégeois à entreprendre des recherches dans le but de localiser exactement les découvertes et d'exploiter davantage le site.

Entreprises en 1901, 1903 et 1904, les fouilles de l'Institut archéologique liégeois révélèrent des emplacements d'habitats⁽¹⁾. Ceux-ci, comme ceux découverts par Charles-J. Comhaire en 1893, appartiennent au vicus.

En 1905, les fouilles de Firmin Hénaux mirent au jour un ensemble funéraire d'époque romaine unique en Belgique : un monument qu'entouraient six sépultures⁽²⁾. Le mobilier funéraire exceptionnellement riche de deux d'entre elles, ainsi qu'une centaine de fragments architecturaux nouvellement découverts vinrent rejoindre au Musée de Liège les fragments reçus en 1893 et 1899. Depuis cette époque, ce fonds important fait partie des collections de la section belgo-romaine des Musées d'archéologie et d'Arts décoratifs de Liège.

Cadres géographique et topologique

Le village de Vervoz (commune de Clavier, canton de Nandrin, arrondissement de Huy, province de Liège) est limité à l'ouest par les communes de Bois-et-Borsu et Aux Avins, de Terwagne et de Modave au nord, de Warzee et de Bende à l'ouest, de Bonsin et de Ocquier au Sud. Situé à la limite des provinces de Liège et du Luxembourg, il fait partie du Condroz liégeois. Son sous-sol est constitué d'affleurements calcaires dans une terre limoneuse riche reposant sur une argile dure et

⁽¹⁾ RENARD (L.), *Rapport sur les recherches et les fouilles exécutées en 1903 par l'Institut Archéologique Liégeois*. In : *B.I.A.L.*, XXXIII (1903), p. 99-112.
RENARD (L.), *Rapport sur les recherches et fouilles faites en 1904 par l'Institut Archéologique Liégeois*. In : *B.I.A.L.*, XXXIV (1904), p. 448-453.

⁽²⁾ HÉNAUX (F.), *Découverte d'antiquités belgo-romaines à Vervoz (Clavier)*. In : *B.I.A.L.*, XXXVI (1906), p. 95-123.

compacte⁽¹⁾. Il se trouve à environ trente-neuf kilomètres de Liège et à dix-huit kilomètres de Huy et est traversé par l'ancienne voie romaine reliant Tongres à Trèves. C'est à environ 200 mètres de cette route à 275 m d'altitude, au lieu-dit « Fecheroux » sur une pente à faible déclivité vers l'est, que se situent les découvertes qui nous intéressent ici (fig. 2).

Contexte archéologique

Cette partie du Condroz a été occupée dès la préhistoire. C'est ainsi que des témoins ont été trouvés à Borlon/Oneux⁽²⁾, à Bonsin⁽³⁾, à Bois-et-Borsu, Aux Avins, à Ocquier, à Modave et à Clavier même⁽⁴⁾. Quelques trouvailles protohistoriques sont signalées à Abée⁽⁵⁾. Mais c'est surtout à partir de l'époque romaine que l'occupation va s'intensifier. Dans cette région riche du bassin mosan, qui fut un pôle d'attraction pour l'agriculteur romain, le nombre important de villas implantées témoignent de l'exploitation intensive du sol à cette époque. Plusieurs sites d'habitats ont été reconnus, c'est ainsi que des restes de villas ont été trouvés à Bonsin⁽⁶⁾, à Borlon⁽⁷⁾, à Bois-et-Borsu

⁽¹⁾ HENRARD (G.), *Carte des sols de la Belgique. Texte explicatif de la planche de Clavier, 157E*, Bruxelles, Centre des cartographies des sols, IRSIA, 1958.

⁽²⁾ CORBIAU (M.-H.), *Répertoire bibliographique des trouvailles archéologiques de la province de Luxembourg*, Bruxelles, 1978. (Répertoires archéologiques. Série A, XI), p. 66.

⁽³⁾ KNAPEN-LESCRENIER (A.-M.), *Répertoire bibliographique des trouvailles archéologiques de la province de Namur*, Bruxelles, 1970. (Répertoires archéologiques. Série A, IX), p. 27-28.

⁽⁴⁾ KNAPEN-LESCRENIER (A.-M.), *Répertoire bibliographique des trouvailles archéologiques de la province de Liège : Les âges de la Pierre*, Bruxelles, 1966. (Répertoires archéologiques. Série A, VII), p. 47, 58, 146, 165 et 478.

⁽⁵⁾ REMY (H.), *Répertoire bibliographique des trouvailles archéologiques de la province de Liège : Arrondissement de Huy* (en cours de préparation).

⁽⁶⁾ KNAPEN-LESCRENIER (A.-M.), *Répertoire bibliographique des trouvailles archéologiques de la province de Namur*, Bruxelles, 1970. (Répertoires archéologiques. Série A, IX), p. 27-28. CORBIAU (M.-H.), *Vestiges romains en bordure de la chaussée Arlon-Tongres à Bonsin*, Bruxelles, 1982. (*Archaeologia Belgica*, 247), p. 83-85.

⁽⁷⁾ CORBIAU (M.-H.), *op. cit.*, p. 66.

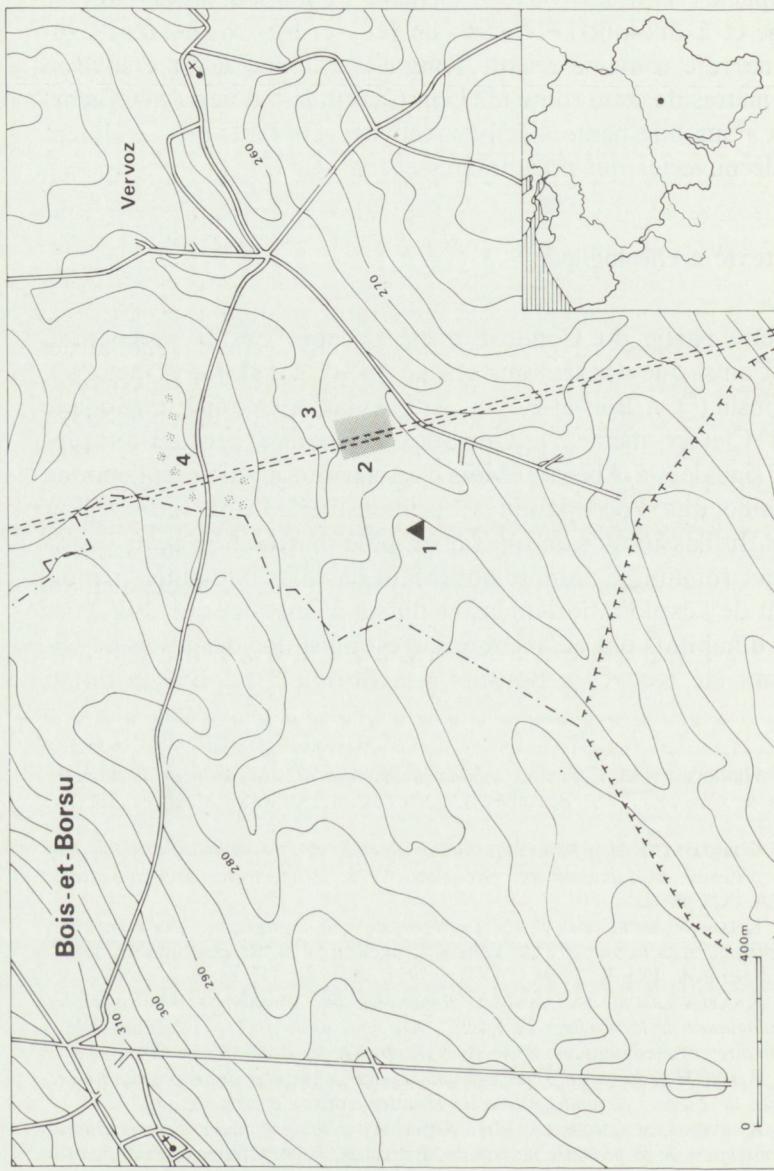


Fig. 2. — 1 : Le monument funéraire avec les six tombes. 2 : Le vicus de Clavier-Vervoz ; 3 : La zone des sanctuaires ; 4 : La zone des fours de potiers.

(Thier-Laurent), Aux Avins, à Ocquier (¹), à Modave, à Odet et à Warzée (²). Signalons également le trésor monétaire de Modave (³), le tumulus de Borsu (⁴), celui de Soheit-Tinlot et celui de Terwagne (⁵). Enfin des sépultures ou des nécropoles sont signalées à Seny, à Ramelot et à Warzée (⁶).

La densité de l'occupation va s'accroître à partir du moment où se développera le vicus de Clavier-Vervoz, implanté le long de la route romaine, à proximité des sources du Néblon (⁷). Cet important relais entre Tongres et Arlon a été, dans cette région du Condroz, un stimulant administratif, économique, artisanal et culturel, dont on percevra bien le reflet dans la qualité des témoins archéologiques recueillis. Une zone artisanale comportant une douzaine de fours de potiers y a été fouillée entre 1962 et 1968. Les plus anciens remontent à l'époque de Claude-Néron et le plus récent date de la fin du 2^e siècle (⁸). La construction d'un sanctuaire vers le milieu du 1^{er} siècle, ses agrandissements et transformations successives au cours des 2^e et 3^e siècles a constitué un pôle d'attraction supplémentaire dont le vicus a certainement dû bénéficier (fig. 2) (⁹).

(¹) DEFIZE-LEJEUNE (A.M.), *Répertoire bibliographique des trouvailles archéologiques de la province de Liège (depuis l'Age du Bronze jusqu'aux Normands)*, Bruxelles, 1964. (Répertoires archéologiques. Série A, V), p. 18, 52 et 66.

(²) REMY (H.), *op. cit.*

(³) DEFIZE-LEJEUNE (A.M.), *op. cit.*, p. 61.

(⁴) DEFIZE-LEJEUNE (A.M.), *op. cit.*, p. 19.

(⁵) REMY (H.), *op. cit.*

(⁶) REMY (H.), *op. cit.*

(⁷) WILLEMS (J.) et LAUWERIJS (E.), *Douze années de fouilles archéologiques à Clavier-Vervoz*. In : *B.C.A.H.C.*, XII (1972), p. 81-82. WILLEMS (J.) et LAUWERIJS (E.), *Le Vicus belgo-romain de Vervoz à Clavier*. In : *Helinium*, XIII (1973), p. 155-174. (= *Archaeologia Belgica*, 154).

(⁸) WILLEMS (J.), DOCQUIER (J.) et LAUWERIJS (E.), *Les Potiers gallo-belges de Vervoz (Clavier-Liège)*. In : *B.C.A.H.C.*, VI (1966), p. 47-112. WILLEMS (J.), DOCQUIER (J.) et LAUWERIJS (E.), *Les Potiers gallo-belges de Vervoz (Clavier)*. In : *B.C.A.H.C.*, VII (1967), p. 31-39. WILLEMS (J.), *Clavier-Vervoz. Fouilles de 4 fours de potiers gallo-romains en 1968*. In : *B.C.A.H.C.*, VIII (1968), p. 66. WILLEMS (J.), *Les Potiers gallo-belges de Vervoz (Clavier-Liège)*. In : *B.C.A.H.C.*, IX (1969), p. 5-22.

(⁹) WITVROUW (J. et D.), *Le Sanctuaire Belgo-Romain de Clavier-Vervoz*. In : *B.C.A.H.C.*, XIV (1975-76), p. 147-216.

C'est à Clavier-Vervoz que les fouilles du Cercle Hesbaye-Condroz ont mis au jour un important trésor monétaire⁽¹⁾.

Ensemble funéraire — Disposition générale

Les découvertes occasionnelles, puis les fouilles, de 1893 à 1905, mirent progressivement au jour, au lieu-dit « Fecheroux », les restes architecturaux d'un monument funéraire d'époque romaine et un groupe de tombes à incinération, le tout constituant un ensemble funéraire (voir historique des découvertes, p. 66).

Si on voulait donner de cet ensemble une description complète et exacte, on serait, sur nombre de points, contraints à des hypothèses abusives : les données que nous fournissent les fouilleurs et les annotations anciennes sont souvent incomplètes et quelques fois sujettes à caution.

Le plan publié par Firmin Héniaux (fig. 3) permet de situer la base du monument, encore en place à cette époque, au centre de l'ensemble funéraire ; les restes architecturaux conservés (voir annexe à propos du monument), même s'ils n'autorisent pas une reconstitution, peuvent fournir une image approximative de la destination et de l'aspect du monument. Pour s'en faire une idée d'ensemble, on évoquera surtout les piliers funéraires monumentaux du pays des Trévires⁽²⁾, ou peut-être le monument de Poblicius de Cologne⁽³⁾.

Les tombes, disposées, selon le plan de Firmin Héniaux, autour du soubassement, étaient au nombre de six ; il a pu exhumer le mobilier de trois d'entre elles (grandes tombes I et II et petite tombe V sur le plan), et signale trois autres emplacements correspondant à des tombes « bouleversées », « visitées »

⁽¹⁾ LALLEMAND (J.), *Le Trésor de Clavier III : deniers et antoniniens de Commodo à Valérien-Gallien*. In : *Revue Belge de Numismatique et de Sigillographie*, CXV (1969), p. 263-331.

⁽²⁾ MASSOW (W., von), *Römische Grabmäler des Mosellandes und der angrenzenden Gebiete, II. Die Grabmäler von Neumagen*, Berlin-Leipzig, 1932, 2 vol.

⁽³⁾ PRECHT (G.), *Das Grabmal des L. Poblicius*, Köln, 1979.

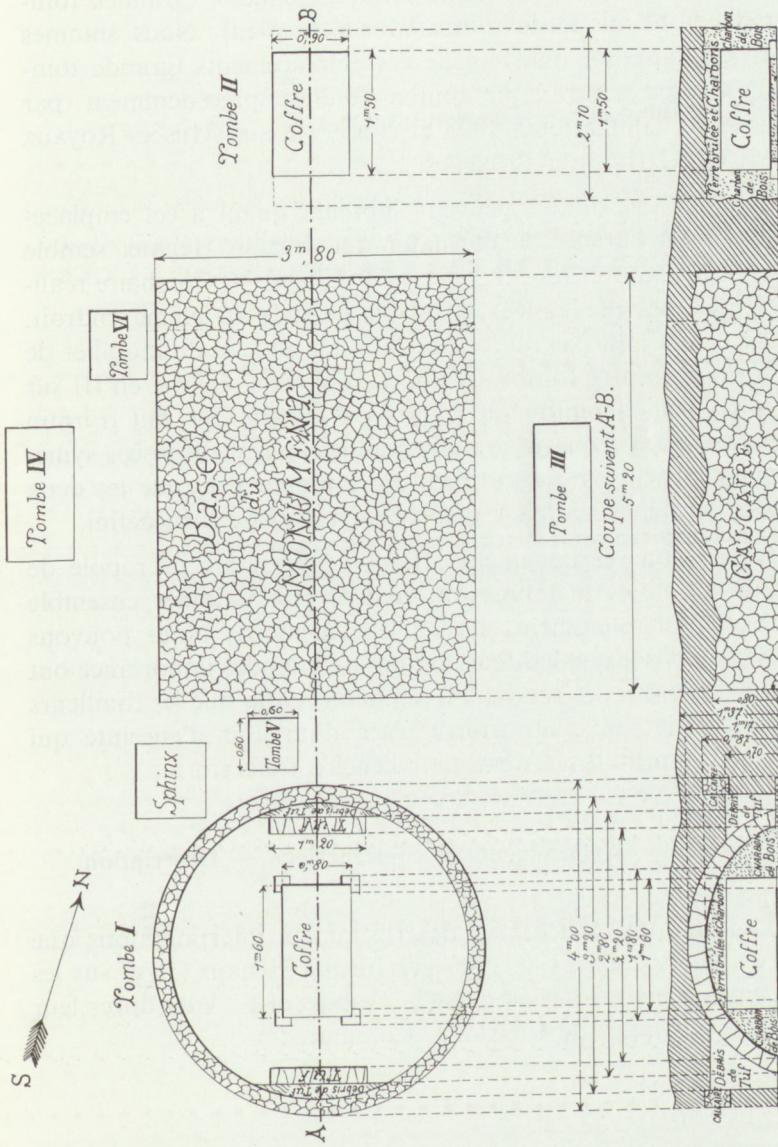


Fig. 3. — Situation des structures d'après F. Hénaux.

ou « portant des traces de fouilles anciennes » (grandes tombes III et IV et petite tombe VI sur le plan). Nous sommes portés à supposer que l'un de ces emplacements (grande tombe IV) correspond à la tombe fouillée précédemment par Charles-J. Comhaire en 1893 et conservée aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles.

Quoique des doutes peuvent subsister quant à cet emplacement, il est curieux de constater que Firmin Hénaux semble totalement ignorer les découvertes de Charles-J. Comhaire réalisées quelques dix années avant les siennes au même endroit. Enfin, on ne sait pas du tout ce qu'il est advenu du mobilier de la dernière grande tombe, que nous supposons figurer en III sur le plan. On remarquera, comme d'ailleurs l'a fait Firmin Hénaux, que les quatre grandes tombes étaient disposées symétriquement sur les quatre faces du monument, et que les deux petites semblent avoir été disposées sans ordre bien défini.

Nous avons certainement affaire à une petite nécropole de famille dont les membres ont tenu à être inhumés ensemble autour d'un monument élevé à leur mémoire. Nous pouvons même supposer que les deux tombes de moindre importance ont pu appartenir à des serviteurs. Signalons enfin que les fouilleurs ne semblent pas avoir trouvé trace d'un mur d'enceinte qui aurait dû normalement entourer l'enclos funéraire.

Les tombes — Agencements et constructions — Description

Nous ne pouvons fonder descriptions et interprétations que sur les notes publiées en 1906 par Firmin Hénaux (¹), et sur les documents inédits laissés par Ch. Dubois et F. Vaes après leur analyse des notes de Charles-J. Comhaire (²).

(¹) HÉNAUX (F.), *Découverte d'antiquités belgo-romaines à Vervoz (Clavier)*.
In : *B.I.A.L.*, XXXVI (1906), p. 95-123.

(²) DUBOIS (Ch.) et VAES (F.), *Manuscrit inédit conservé aux Musées d'Archéologie et d'Arts décoratif de Liège*.

Dans les deux cas, la qualité des sources et les problèmes qu'elles posent ne permettant guère d'éloges aux fouilleurs, même pour l'époque.

Les données qu'on peut en extraire suffisent néanmoins pour se faire une idée des structures des tombes. Celles-ci sont exceptionnelles et uniques en Belgique dans un cas au moins (tombe I).

Nous avons estimé nécessaire une description critique.

Tombe I

La description qu'en donne Firmin Hénaux est accompagnée d'un plan sommaire (fig. 3) et d'une photo. Le caveau était « de forme circulaire », situé du côté sud (du monument), et « mesurait 3,20 m de diamètre sur 1 m de profondeur »⁽¹⁾. Il est impossible de savoir si c'est le centre ou le bord de la tombe qui était situé à 3,80 m du monument. Nous sommes portés à croire que c'est le bord, puisque, entre celui-ci et le monument, le fouilleur a relevé une tombe (tombe V) de 60 cm sur 60 cm. Pour ce qui est de la profondeur, le plan nous donne, non pas 1 m, mais 1,37 m à partir du niveau du sol « actuel ».

On apprend encore que les « parois en terre (du caveau) taillées verticalement dans la terre jaune, étaient renforcées à mi-hauteur par un mur grossier en calcaire du pays de 40 cm d'épaisseur »⁽²⁾ et que « les travaux de labour avaient malheureusement en majeure partie, détruit le cercle en pierres trop mal appareillées pour avoir jamais été destinées à supporter une construction quelconque » et plus loin⁽³⁾ que « ces parois ont été, jusqu'à une certaine hauteur, renforcées par un mur maçonné, dont les assises ont été établies dans les parois même, à 50 cm environ du fond de la fosse »⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ HÉNAUX, *Vervoz*, p. 99.

⁽²⁾ HÉNAUX, *Vervoz*, p. 99.

⁽³⁾ HÉNAUX, *Vervoz*, p. 99.

⁽⁴⁾ HÉNAUX, *Vervoz*, p. 115.

Ce qui étonnera encore plus le familier des fouilles de nos régions, c'est que « sur le sol du caveau à 30 cm des parois, s'élevait une voûte en tuf de 30 cm d'épaisseur sur 1,10 m de largeur ». Il est dit aussi que « de la voussure ne restaient que deux arcatures, la partie supérieure avait probablement été emportée par le soc de la charrue. Cette voûte recouvrail dans toute sa largeur le coffre sépulcral en bois », enfin, « elle reposait sur un lit grossier de pierres calcaires du pays au fond de la tombe »⁽¹⁾.

Le mur circulaire en calcaire dont il est question, semble donc, d'après les données qui concordent, avoir été établi sur une banquette de sol en place, haute de 50 cm à partir du sol du caveau. La hauteur conservée aurait été de 40 cm environ. Le plan et le texte donnent tous deux une épaisseur de 40 cm. Il est présenté comme « grossier », ici, « maçonné » ailleurs et « trop mal appareillé pour supporter une quelconque construction ». Nous analyserons plus loin les interprétations possibles quant à la destination de ce mur.

On aura remarqué que la voûte en tuffeau, citée dans le texte comme large de 1,10 m (1,20 m sur le plan) a une épaisseur de 30 cm ; elle est explicitement décrite comme recouvrant le coffre funéraire, et comme s'élevant du fond du caveau, à 20 cm (selon le plan) ou 30 cm (selon le texte) du mur décrit plus haut, et sans rapport avec lui. Elle recouvrail un espace rectangulaire et devait être cintrée.

Le coffre en bois contenant le mobilier, reposant au fond du caveau, mesurait, selon Firmin Hénaux, 1,60 m de longueur, 0,80 m de largeur et 0,70 m de hauteur. Ces mesures sont acceptables ; on peut les comparer à celles de coffres en bois retrouvés dans des tombes sous tumulus. L'analogie entre les coffres des tombes de Vervoz et ceux des tombes sous tumuli sera discutée plus loin, ainsi que les caractéristiques des mobiliers funéraires. Ce qui est beaucoup moins crédible, c'est la description que nous donne l'auteur du coffre lui-même. C'est à

(¹) HÉNAUX, *Vervoz*, p. 115.

croire qu'il l'a vu encore intact. Cette description fantaisiste évoque des coffres utilisés à la fin du siècle passé et au début de ce siècle. « Le coffre en bois de chêne (sic) était muni, selon Firmin Hénaux, de deux poignées à charnière, le couvercle, de forme convexe, se fermait à l'aide d'une barre en fer qu'on introduisait dans quatre œillets »⁽¹⁾. Il ne semble pas que ces éléments aient été relevés, et rien n'indique qu'ils soient jamais entrés au Musée de Liège. Par contre, Firmin Hénaux ne mentionne pas, ou n'a pas vu un seul de ces clous parfois de grandes dimensions, qui servaient habituellement à l'assemblage des coffres. Après le dépôt du coffre, le caveau aurait été comblé avec de la terre brûlée mélangée à du charbon de bois provenant de l'ustrinum⁽²⁾. Le témoignage de Firmin Hénaux, sur ce point précis, peut être retenu, dans la mesure où cette pratique existait et est bien attestée. Les restes calcinés du défunt avait précédemment été recueillis et placés dans une urne cylindrique en plomb.

Tombe II

Pour la tombe II, on dispose du plan (fig. 3) et du texte descriptif de Firmin Hénaux.

La fosse aurait été située « à 4 m du monument, sur la partie nord ». On peut supposer, comme pour la tombe I, que c'est à partir du bord de la fosse que les mesures ont été prises. Le caveau, de forme rectangulaire et non circulaire comme celui de la tombe I « avait 2,10 m sur 1,50 m environ ». Firmin Hénaux a relevé une profondeur de 1 m⁽³⁾.

À propos du coffre, Firmin Hénaux dit qu'il en a « rencontré les restes », et que « celui-ci mesurait 1,50 m de longueur et 0,90 m de largeur » et que « sa hauteur, difficile à préciser, devait être d'environ 0,65 m ». Ces dimensions concordent à

⁽¹⁾ HÉNAUX, *Vervoz*, p. 99.

⁽²⁾ HÉNAUX, *Vervoz*, p. 100.

⁽³⁾ HÉNAUX, *Vervoz*, p. 106.

peu près à celles de la tombe I et paraissent tout aussi plausibles. Il aurait été « de même facture que celui de la tombe I, avec des « armatures en fer, qui auraient été ‘recueillies’ ». Rapelons que nous avons contesté vivement la description du coffre de la tombe I ; pour celui-ci non plus les inventaires du Musée de Liège ne signalent aucune « ferrure » de ce type.

Le caveau « était rempli de charbon de bois » et le « coffre aurait été descendu dans la fosse au milieu des résidus de la crémation ». La description de cette disposition, qui existe aussi dans la tombe I, et figure d'ailleurs sur le plan de la même manière, nous paraît crédible. Il devait s'agir, là aussi, des restes de l'ustrinum.

Dans la tombe II comme dans la tombe I, les restes calcinés du défunt, séparés de ceux du bûcher avaient été disposés, dans une urne cylindrique, à l'intérieur du coffre.

Tombe III

Cette tombe, figurée sans limites sur le plan à l'est du monument, « avait malheureusement été visitée » avant Firmin Hénaux et « avait été complètement vidée ». Firmin Hénaux ne signale pas sa distance par rapport au monument, et ne note rien à propos du remplissage du caveau, mais affirme que « celui-ci avait à peu près les mêmes dimensions que la tombe II ».

Tombe IV

L'emplacement de celle-ci, que Firmin Hénaux situe sur son plan à l'ouest du monument symétriquement à la tombe III et selon la même orientation, était lui aussi vide au moment où il l'a découvert. « La tombe portait les traces de fouilles antérieures » et était « presque identique comme dimensions à la précédente ». Comme nous l'avons dit plus haut, nous suppo-

sons que cet emplacement correspond à la tombe découverte par Charles-J. Comhaire.

Les notes laissées par celui-ci ne donnent aucun renseignement quant aux dimensions de la tombe. Elles signalent la découverte de clous et de deux pentures qui indiquerait, comme pour les tombes I et II, la présence d'un coffre en bois ; les dimensions de celui-ci sont ignorées. Relevons parmi les notes de Charles-J. Comhaire une précision : « l'emplacement était indiqué par une couche à peu près circulaire de 3,50 m de diamètre et épaisse de quelques doigts de charbon de bois et de terre charbonneuse, mêlées d'ossements calcinés. On y rencontre des braises de chêne ». Notons l'incompatibilité entre l'étendue des restes de la crémation citée par Charles-J. Comhaire et les dimensions de la tombe évoquées par Firmin Hénaux.

Quant à la situation exacte, retenons que l'inventeur situe la tombe dans diverses notes, respectivement à 1,50 m et 2,50 m du monument, et que H. Schuermans, qui supervisait les fouilles, la situe à 5 m. Cette dernière mesure est plus acceptable si on la compare à celle des trois autres grandes tombes.

Tombe V

Firmin Hénaux l'a découverte au nord « entre la tombe I et le monument » elle était « très petite, de 0,60 m sur 0,60 m » et « se composait d'une simple fosse creusée en terre ». Ici notre auteur ne signale pas la profondeur. Il n'a pas noté la présence de restes calcinés.

Tombe VI

Située sur le plan à l'ouest du monument, à proximité de la tombe IV, elle était « de même nature que la précédente », et, « totalement bouleversée, n'a plus fourni que des cendres de bois et un fragment de poterie en terre dite samienne ».

Analyse des structures

La manière dont les recherches ont été menées par les deux fouilleurs et le caractère assez sommaire de leurs observations doivent nous inciter à la plus grande prudence quand il s'agit de les interpréter. Nombre de détails ont pu aussi échapper à leur attention.

La singularité des tombes de Vervoz quant à l'ensemble des dispositifs et des structures nous amène à considérer ceux-ci plus longuement, et à tenter pour chacun une recherche comparative, afin d'éclairer l'ensemble et d'en fournir une image plausible.

Les tombes de Vervoz n'ont jamais figuré dans les grandes études consacrées aux tumulus de la Belgique, et leur appartenance à ce groupe a toujours été niée, ce que nos recherches ne peuvent que confirmer. Si les tombes ont pu être recouvertes de tertres funéraires, petits tumulus ou tombelles de faible hauteur, nous devons évidemment exclure la présence de tumulus monumentaux tels ceux encore visibles en Hesbaye ; ils auraient généralement la vue du monument central.

Cependant, la richesse et la composition du mobilier funéraire des tombes, et une partie de leurs dispositions et structures ne trouvent de comparaison qu'avec ceux des tumulus, non seulement au pays de Tongres, mais aussi au pays des Nerviens et des Trévires. D'autres agencements, envisagés plus loin, appellent des comparaisons avec les tumulus de Pannonie et de Norique.

Les fosses et les coffres

Les dispositifs que nous examinerons en premier lieu sont les fosses et leur orientation, et les coffres en bois.

Une caractéristique commune aux trois grandes tombes dont le mobilier nous est resté est la présence certaine dans les tombes I et II et probable dans la tombe IV de coffres en bois, de

dimensions respectables, contenant le mobilier. Les coffres des tombes I et II étaient déposés dans de grandes fosses selon la même orientation (N.N.O.-S.S.E.), à des distances presque identiques du monument, et symétriquement par rapport à sa base.

Les fouilles de tumulus effectuées ces dernières années, en Hesbaye limbourgeoise surtout, ont révélé des dispositions analogues et des orientations identiques. C'est le cas pour la tombe de Berlingen, contemporaine de celles de Vervoz⁽¹⁾, pour celle de Eben-Emael-Kanne, datée des environs de 100⁽²⁾ et pour celle de Gors-Opleeuw datée des environs de 150⁽³⁾. La tombe de Tienen-Avendoren (province de Brabant), datée des environs de 175, était également orientée NNO-SSE⁽⁴⁾. Celle de Thoremont-Saint-Trond, datée de la première moitié du 3^e siècle, se rapproche des précédentes par son orientation NO-SE⁽⁵⁾. Celle de Hoepertingen, par contre, datée du dernier quart du 2^e siècle, était orientée E-O⁽⁶⁾.

L'examen de publications relatives à des fouilles anciennes de tumulus en Hesbaye permet de confirmer l'existence de tels dispositifs, pour autant que les traces des coffres et l'orientation aient été relevées.

L'orientation NNO-SSE a été notée pour la tombe sous tumulus de Walsbetz, datée du troisième quart du 2^e siècle⁽⁷⁾; lors des premières recherches effectuées dans ce tumulus, de nombreux clous non calcinés avec traces de bois ont été

⁽¹⁾ ROOSENS-LUX, *Berlingen*, p. 20 et fig. 14.

⁽²⁾ ROOSENS-LUX, *Eben-Emael - Kanne*, p. 11, 18 et fig. 12.

⁽³⁾ LUX-ROOSENS, *Gors-Opleeuw*, p. 23 et fig. 18.

⁽⁴⁾ MERTENS (J.), *Une riche tombe gallo-romaine découverte à Tirlemont (Belgique)*. In : *L'Antiquité Classique*, XXI-1 (1952), p. 39-73. (= *Archaeologia Belgica*, 7).

⁽⁵⁾ MARIËN (M.E.), *Tombe belgo-romaine à éléments de char et de harnachement près de la ferme de Long-Pont, à Thoremont-Saint-Trond. Rapport provisoire*. In : *Bulletin du Cercle Art et Histoire de Gembloux et environs*, II (1986), p. 420.

⁽⁶⁾ ROOSENS-LUX, *Hoepertingen*, p. 9 et fig. 5.

⁽⁷⁾ LEFRANCQ (J.), *La Bortombe de Walsbets*, Bruxelles, 1983. (*Inventaria Archaeologica. Belgique*, 3-B.12).

signalés, ce qui évoque la présence d'un coffre (¹). Signalons qu'on renseigne aussi la présence de clous dans la tombe d'Arsimont, datée d'après 150 et orientée E-O (²). C'est aussi le cas pour la tombe de Herstal, datée des environs de 160 (³).

On a donc utilisé au pays de Tongres, sporadiquement au moins pendant 150 ans des coffres en bois pour y placer le mobilier funéraire. Cet usage est loin d'être généralisé et nous ne devons pas le confondre avec un autre type de structure interne : le caveau en bois. Dans ce cas les parois de la fosse ont été habillées de planches.

Pour autant que les observations lors des recherches effectuées dans des tumulus à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle soient justes et que l'on n'ait pas confondu leurs traces avec celles possibles de coffres, nous relevons des cofrages dans deux des tumulus de Séron, datés l'un de la première moitié du 2^e siècle et l'autre des environs de 150 (⁴), dans le tumulus 1 de Hanret, daté du dernier quart du 2^e siècle (⁵), dans le tumulus 1 du Bois de Buis (commune de Thorembois-Saint-Trond), daté de 150 à 175 (⁶), dans la tombe d'Avenues, datée de la fin du 1^{er} au début du 2^e siècle (⁷), dans celle de Ble-

(¹) SCHUERMANS (H.), *Exploration de quelques tumulus de la Hesbaye*. In : *B.C.R.A.A.*, III (1864), p. 309. D'après LUX, *Niel-bij-Sint-Truiden*, p. 19 et fig. 11, la Bortombe de Walsbets se trouve sur le territoire de la commune de Wezzen.

(²) MARIËN (M.E.), *Tombe belgo-romaine à Arsimont (Namur)*. In : *Miscellanea Archaeologica in honorem H. Roosens*, Brussel, 1963. (*Archaeologia Belgica*, 255), p. 98.

(³) AMAND (M.) et MARIËN (M.E.), *La Tombe de Herstal*, Bruxelles, 1976. (*Inventaria Archaeologica. Belgique*, 2-B.11).

(⁴) PLUMIER, *Tumuli*, p. 23.

(⁵) PLUMIER, *Tumuli*, p. 41.

(⁶) PLUMIER, *Tumuli*, p. 62.

(⁷) DE LOOZ (G., comte), *Fouilles dans la tombe d'Avenues*. In : *B.I.A.L.*, XII (1874), p. 204-205.

hen (¹), dans celle de Piétrain (²) et dans les tombes 1 et 3 de Grimde (³).

On donnerait une idée fausse des dispositifs utilisés dans les fosses des tumulus pour protéger le mobilier funéraire si on s'absténait de signaler, outre les coffres et les coffrages en bois, des structures construites à l'aide de dalles en pierre, maçonnées ou non. Tel est le cas pour la tombe de Sombreffe, orientée NNO-SSE et datée de l'époque flavienne (⁴). Des dalles monolithes sans maçonnerie ont été signalées dans les tombes de Champion (⁵) et de Penteville, cette dernière datant de 160 à 190 (⁶). Le caveau de la tombe de Rumes, datant probablement du 2^e siècle, était également formé de dalles plates (⁷) tout comme celui de la tombe de Glimes (⁸). Au Bois de Buis les deux types de construction voisinent : le tumulus 1 possède un caveau en bois alors que le tumulus 2 a un caveau fait de pierres de la région, on peut dater ces deux tombes du troisième quart du 2^e siècle (⁹). Le tumulus 2 de Niel-bij-Sint-Truiden avait également un caveau fait de pierres de sable de la région, orienté NE-SO, on le date du dernier tiers du 2^e siècle (¹⁰). Pour le tumulus 1, fouillé par Schuermans, il n'est plus possible d'évaluer la construction de la tombe sauf qu'elle avait la même orientation que la précédente et qu'elle contenait une monnaie

(¹) KEMPENEERS (A.), *La Tombe de Blehen*. In : *B.I.A.L.*, XIII (1877), p. 144-149.

(²) DE LOÉ (A., baron) et POILS (J.), *Exploration d'un tumulus belgo-romain appelé « la Tombe d'Herbays » à Piétrain (Brabant)*. In : *A.S.A.B.*, XIII (1899), p. 201-209.

(³) DE LOÉ (A., baron), *Exploration des tumulus de Tirlemont*. In : *A.S.A.B.*, IX (1895), p. 422 et pl. XIX.

(⁴) LEVA (Ch.) et PLUMIER (J.), *Tombe gallo-romaine à Sombreffe (fouilles de 1959 et 1962)*. In : *A.S.A.N.*, 64 (1985-1986), p. 185 et fig. 12.

(⁵) DEL MARMOL (E.), *Découvertes d'antiquités dans les tumulus de Champion et dans quelques localités voisines*. In : *A.S.A.N.*, 2 (1851), p. 57-80.

(⁶) PLUMIER, *Tumuli*, p. 87.

(⁷) AMAND (M.), *Fouille d'un tumulus belgo-romain à Rumes (Hainaut)*. In : *L'Antiquité Classique*, XXV (1956), p. 345-350.

(⁸) RAHIR, *Vingt-cinq années*, p. 343.

(⁹) PLUMIER, *Tumuli*, p. 62.

(¹⁰) LUX, *Niel-bij-Sint-Truiden*, p. 10, fig. 7 et 10.

de Marc-Aurèle⁽¹⁾. Un des tumulus de Koninksem avait un caveau en pierre⁽²⁾. À Trisogne et à Biron les tumulus possédaient un caveau carré maçonné⁽³⁾.

Nous nous tiendrons pour les dispositifs examinés ici — fosses, coffres et coffrages — à des comparaisons avec des tumulus du pays de Tongres. Ceux du pays des Trévires, de Pannonie et de Norique seront évoqués plus loin, à propos des voûtes et enceintes en pierre. Signalons cependant qu'au pays des Trévires, on trouvera une ou plusieurs tombes sous un seul tumulus, disposées dans des fosses avec des coffrages en pierre. Citons en exemple le tumulus « Tönnchen » près de Horath, daté de la première décennie du 2^e siècle, dont le caveau était fait de pierres plates. Sur l'ustrinum, on a découvert 118 objets⁽⁴⁾. Dans cette région l'usage de coffres et de coffrages en bois est exceptionnel. Ainsi, trois des quatre petites tombelles alignées de Goeblingen-Nospelt, au Grand-Duché-de-Luxembourg, avaient un caveau plus ou moins quadrangulaire, fait de planches de bois ; celles-ci avaient selon toutes probabilités été couvertes de pierres. Les tombelles de Goeblingen-Nospelt ont été attribuées à des Trévires romanisés et datent de l'époque d'Auguste⁽⁵⁾.

Les constructions en pierre

On a relevé pour la seule tombe I deux structures supplémentaires qui la différencient des autres de l'ensemble funéraire, à

⁽¹⁾ SCHUERMANS (H.), *Fouilles dans les deux tombes du Tombosch à Niel (Saint-Trond)*. In : *B.C.R.A.A.*, IV (1865), p. 392-402.

⁽²⁾ HUYBRIGTS (F.), *Antiquités romaines à Tongres*. In : *B.S.S.L.L.*, XVII (1897), p. 6-9.

⁽³⁾ HAUZEUR (N.), *Antiquités gallo-germaniques, gallo-romaines et franques de la rive droite de la Meuse (Province de Namur)*. In : *A.S.A.N.*, IV (1855), p. 345-400.

⁽⁴⁾ KILIAN (L.) et CÜPPERS (H.), *Der römerzeitliche Grabhügel « Tönnchen » bei Horath*. In : *T.Z.*, 32 (1969), p. 173-209.

⁽⁵⁾ THILL (G.), *Ausgrabungen bei Goeblingen-Nospelt*. In : *Hémecht*, 18 (1966), p. 483-491.

savoir une voûte et un cercle de pierres grossières, maçonnées ou non suivant les différentes notes de Firmin Hénaux.

Si nous devons croire l'auteur, cette voûte — il ne s'agit pas à première vue d'une coupole — avait 0,30 m d'épaisseur et 1,10 m de largeur et recouvrait le coffre dans toute sa longueur. Ce genre de construction semble être unique. Des fouilles anciennes en Belgique ont décelé de rares exemples de constructions similaires mais on a chaque fois supposé des coupoles.

À Awagne (Lisogne) un tumulus, daté du 2^e siècle, avait une construction interne constituée d'un cercle de maçonnerie inscrivant une cavité rectangulaire qui aurait dû être recouverte d'une coupole (¹). À Wagnée (Florée) deux tumulus avaient une chambre circulaire accompagnée d'un couloir ; il semble que ces chambres aient été recouvertes de coupoles (²). Une construction similaire est attestée à Zaventem ; les croquis de l'époque témoignent de la présence certaine d'une coupole (³).

Quant au cercle de pierres, on peut supposer que son diamètre était équivalent à celui du tertre, et qu'il s'agissait de la fondation d'un mur, peut-être de soutènement, bien que le fouilleur l'ait estimé « trop mal appareillé pour avoir jamais été destiné à supporter une construction quelconque » (⁴). Ce qui nous amène à le démentir, c'est l'état de conservation analogue de murs dans d'autres sites, où ils sont bien attestés comme murs de fondation. On suppose, en plusieurs endroits, que ces constructions, restées apparentes, ont été exploitées comme carrières (⁵).

(¹) COURTOY (F.), *La Tombe romaine d'Awagne (Lisogne)*. In : *Namurcum*, XXVII-2 (1953), p. 17-21.

(²) BEQUET (A.), *Nos fouilles en 1881 et 1882. Les tumulus de Wagnée*. In : *A.S.A.N.*, XVI-1 (1883), p. 22-23.

(³) VANDERSTRAETEN (Ch.), *Manuscrit inédit concernant la tombe belgo-romaine de Saventhem*. In : *Revue d'histoire et d'archéologie*, IV (1864), p. 57-66, pl. I et II.

(⁴) HÉNAUX, *Vervoz*, p. 99.

(⁵) AMAND-LAMBERT, *Tumulus à tambour*, p. 98.

Des traces d'un mur circulaire ont été relevées autour du tumulus de Herstal, daté des environs de 160⁽¹⁾. On a mentionné la présence probable d'un muret circulaire autour des tumulus 1 et 2 du Bois de Buis, datés de 150 à 175⁽²⁾. Un mur de 0,40 m de largeur a été signalé autour de la tombe de Waremme-Longchamps⁽³⁾. On a relevé autour de la tombe de Burdinne les traces d'un mur avec des restes de mortier⁽⁴⁾. La tombe de Glimes⁽⁵⁾, celle de Hottomont⁽⁶⁾, une de celle de Koninksem⁽⁷⁾, un des tumulus de Avernas-le-Baudouin⁽⁸⁾ tout comme le tumulus monumental de Antoing⁽⁹⁾ présentaient des traces semblables. Le tumulus de Penteville, daté entre 160 et 190, était muni d'un mur circulaire inscrit dans un enclos carré⁽¹⁰⁾.

Il s'agit de ne pas confondre ces murs extérieurs, d'un diamètre équivalent à celui du tertre, et qui ont pu avoir une fonction de soutènement, avec d'autres cercles de pierres composés de blocs fort irréguliers, disposés autour du mobilier funéraire, et d'un diamètre inférieur à celui du tertre qui les recouvre entièrement.

Les deux tumulus du Bois-de-Gives (commune de Ben-Ahin), par exemple, avaient des tels murets circulaires intérieurs⁽¹¹⁾. Une tombelle de la nécropole de Hachy, datée du règne de

⁽¹⁾ AMAND-MARIËN, *Herstal*, B.11, f. 12.1.

⁽²⁾ PLUMIER, *Tumuli*, p. 62.

⁽³⁾ AMAND-LAMBERT, *Tumulus à tabour*, p. 98, note n° 7.

⁽⁴⁾ TIHON (Dr.), *Les Tombes de Burdinne*, 1891. In : *A.S.A.B.*, XIV (1900), p. 64-80.

⁽⁵⁾ RAHIR, *Vingt-cinq années*, p. 243.

⁽⁶⁾ RAHIR, *Vingt-cinq années*, p. 218.

⁽⁷⁾ AMAND-LAMBERT, *Tumulus à tambour*, p. 98, note n° 7.

⁽⁸⁾ SCHUERMANS (H.), *Exploration de quelques tumulus de la Hesbaye*. In : *B.C.R.A.A.*, IV (1865), p. 384-387 et p. 436-438. Il existe deux tumuli à Avernas-le-Baudouin. Le premier, la tombe du « Tombal », dont les objets furent épargnés, et le second, « la grande tombe », fouillée en partie, possédait des traces d'un mur circulaire.

⁽⁹⁾ AMAND (M.), *Le Tumulus d'Antoing-Billemont : historique de la recherche*. In : *Amphora*, 55 (mars 1989), p. 1-32.

⁽¹⁰⁾ PLUMIER, *Tumuli*, p. 87.

⁽¹¹⁾ RENARD (L.), *Exploration des tumulus du Bois-de-Gives (commune de Ben-Ahin)*. In : *B.I.A.L.*, XXIX (1900), p. 1-20.

Tibère, pourrait également en avoir eu un⁽¹⁾. Signalons enfin un ensemble de six tombelles à Calmont munies de structures en pierres sèches formant de petits caveaux avec ou sans niches complémentaires ; deux de ces six tombes datent de la fin du 1^{er} au milieu du 2^e siècle⁽²⁾. Ce groupe de tombes avec murets circulaires intérieurs trouve de nombreux parallèles en Pannonie et en Norique.

En Allemagne, le pays des Trévires a connu à l'époque romaine des sépultures sous tumulus dont certains éléments de constructions sont proches de ceux de la tombe I.

C'est aux environs de Trèves que se trouvent les tumulus les plus nombreux et les plus imposants. Celui de Siesbach, daté du dernier quart du 2^e siècle, contenant quatre tombes et muni d'une maçonnerie centrale destinée à supporter un cippe, était entouré d'un mur circulaire de 21 m de diamètre. Le tout était inclus dans les vestiges d'une enceinte carrée conservant sur une des faces les restes de la fondation d'un autel. Notons une tête d'Attis parmi les débris sculptés trouvés aux alentours⁽³⁾.

Deux tumulus, de dimensions plus modestes, ont eu aussi un mur circulaire : l'un à Bengel, daté de la première moitié du 2^e siècle et l'autre à Reil, daté de la deuxième moitié du 2^e siècle⁽⁴⁾. La petite nécropole de Newel avec ses quatre tumulus munis de murs circulaires extérieurs, était entourée d'une enceinte rectangulaire⁽⁵⁾. Un imposant tumulus pillé, fouillé à Niederremmel possédait les restes d'un mur circulaire⁽⁶⁾. Il est

⁽¹⁾ NOËL (J.), AMAND (M.) et JESSUP (R.F.), *Tombelles gallo-romaines à Hachy*, Bruxelles, 1971. (*Archaeologia Belgica*, 134), p. 28.

⁽²⁾ ROGGE (M.), *De Gallo-Romeinse Tumuli van Calmont*, gemeente Kluisbergen (Oost-Vlaanderen). In : *Annalen van de Geschied- en Oudheidkundige Kring van Ronse en het Tenement van Inde*, 21 (1972), p. 109-135.

⁽³⁾ HAFFNER (A.), *Die Ausgrabungen eines römischen Grabhügel bei Siesbach im Kreis Birkenfeld*. In : *Kurtrierisches Jahrbuch*, 18 (1978), p. 197-204.

⁽⁴⁾ BINSFELD (W.), *Zwei römische Grabhügel mit Mauerkrantz*. In : *T.Z.*, 42 (1979), p. 93-100.

⁽⁵⁾ CÜPPERS (H.) et NEYES (A.), *Der römerzeitliche Gutshof mit Grabbezirk und Tempel bei Newel (Kreis Trier-Land)*. In : *T.Z.*, 34 (1971), p. 143-225.

⁽⁶⁾ REUSCH (W.), *Jahresbericht des Staatlichen Amtes für Vor- und Frühgeschichte im Regierungsbezirk Trier und im Kreise Birkenfeld für die Jahre 1959-1961*. In : *T.Z.*, 27 (1964), p. 259.

intéressant aussi de signaler le petit tumulus de Nahbollenbach dont le mobilier funéraire daté d'avant le milieu du 1^{er} siècle et où on a relevé également un muret circulaire (¹).

Une catégorie particulière de tombes sous levée de terre, que nous connaissions chez les Trévires, mérite aussi notre attention, quoique la structure servant à délimiter les tertres soit différente des cercles de pierre dont nous avons parlé jusqu'ici. Il s'agit, non pas d'un mur, mais d'un fossé circulaire ou carré.

À Büchel, un tumulus considéré comme une nécropole de famille abritait un groupe de tombes dont les deux plus riches, au centre, datent de l'époque Claude-Néron. Ce tumulus était entouré, non pas d'un muret circulaire, mais d'un fossé de forme carrée (²). Le tumulus de Hermeskeil-Höfchen était entouré d'un fossé circulaire. La tombe centrale, pillée, mais datée de 40 à 50, avait dû être placée au centre d'un cercle de pierres, et était accompagnée de tombes secondaires à incinération (³). On signale aussi un fossé circulaire autour de la deuxième tombe de Monreal, qui date de 65 à 75. La première tombe, par contre, datée de 60 à 70, était entourée d'un muret (⁴).

Notre démarche, non exhaustive, dans la recherche des différentes structures de tombes pouvant être comparées à celles de Vervoz nous amène à signaler un type de construction bien particulier, peu fréquent et attesté uniquement en pays Trévire.

Il s'agit de tumulus munis de murs circulaires renforcés par des constructions internes, accompagnés parfois de restes d'un imposant monument funéraire. Signalons le « Franzknüpfchen » près de Trèves, le « Mahlenknopf » près de Nennig, le « Bildsknopf » près de Fremersdorf et le tumulus de Sirze-

(¹) REUSCH (W.), *Treverergrab aus Nahbollenbach (Krs. Birkenfeld)*. In : *T.Z.*, 24/26 (1956/58), p. 103-114.

(²) EIDEN (H.), *Ein reich ausgestatteter frührömischer Grabhügel bei Büchel*. In : *T.Z.*, Beiheft 6 (1982), p. 69-83.

(³) KILIAN (L.), *Römerzeitlicher Kreisgrabenhügel in Hermeskeil-Höfchen*. In : *T.Z.*, 30 (1967), p. 70-81.

(⁴) HABEREY, *Monreal*, p. 426-439.

nich⁽¹⁾. Ajoutons celui de Bill⁽²⁾ et le monument funéraire de Nickenick⁽³⁾. Aucun de ces tertres ne recouvrait une tombe ; il s'agit de cenotaphes ou monuments commémoratifs.

Les provinces de Norique et de Pannonie, en Autriche du sud-est, sont riches en nécropoles composées uniquement de tombes sous tertres, tombelles ou tumulus. Les structures internes de ces tombes sont d'une grande diversité. On n'a pas relevé moins de vingt-et-un types de constructions différentes en pierre. Certaines consistaient en murets circulaires comme à Vervoz. Ces cercles de pierre, quelquefois prolongés par un dromos, pouvaient supporter ou non une coupole en pierre. Aucune voûte identique ou même similaire à celle de la tombe I n'est signalée. En outre les murets circulaires ont tous été élevés sur le sol en place ; nulle part on n'a creusé le sol pour les y implanter comme on l'a fait à Vervoz. De plus ils étaient de petites dimensions et la levée de terre les recouvrait. Aucun n'était visible ou ne présentait les caractéristiques des tumulus à tambour de nos régions.

Une grande majorité de ces nécropoles ont été pillées ou fouillées aux siècles passés, ce qui rend les interprétations chronologiques souvent difficiles. Il est admis que les tombes les plus anciennes datent de l'époque pré-flavienne et que la majorité d'entre elles datent du 2^e siècle. Notons encore dans certaines la présence de 12 à 19 récipients en verre⁽⁴⁾.

Signalons par exemple au cimetière de Solva, près de la ville actuelle de Leibnitz, des tumulus munis de murs circulaires

(¹) KOETHE (H.), *Kaiserzeitliche Grabhügel mit Ringmauer in Trier-Land*. In : *Germania*, 19 (1935), p. 20-24.

(²) THILL (G.), *Römischer Grabhügel mit Ringmauer und eingebautem Altar bei Bill*. In : *Hemecht*, 21 (1969), p. 317-332.

(³) NEUFFER (E.), *Ein römisches Familiengrab von Nickenich bei Andernach*. In : *Germania*, 16 (1932), p. 22-28. NEUFFER (E.), *Zum Nickenicher Grabmal*. In : *Germania*, 16 (1932), p. 286-288.

(⁴) URBAN (O.H.), *Das Gräberfeld von Kapfenstein und die römischen Hügelgräber in Österreich*, München, 1984 (M.B.V.F., 33).

grossiers autour des tombes⁽¹⁾. Une de ces sépultures, le « Kra-berkugel », daté du 2^e siècle, possède une coupole en pierre qui recouvre un ensemble de quatre tombes ; elles étaient caractérisées, comme à Vervoz, par la présence de nombreux récipients en verre, dont un service de quatre pièces⁽²⁾.

Ensembles funéraires apparentés

On rencontre au pays des Trévires des nécropoles comprenant un nombre de tombes plus ou moins restreint, qui évoqueraient plutôt des cimetières de famille. Toutes sont délimitées par une enceinte quadrangulaire ; certaines conservent des traces d'un monument funéraire important et les dispositifs funéraires sont très variés.

La nécropole de Lellig, au Grand-Duché de Luxembourg, datée du dernier quart du 1^{er} siècle, contenait cinq tombes et un ustrinum. Les mobiliers funéraires étaient déposés dans de petits caveaux carrés faits de pierres plates⁽³⁾.

Celle de Mertesdorf, datée du début du 2^e jusqu'au cours du 3^e siècle, renfermait dans une enceinte carrée vingt-quatre tombes, toutes groupées sur une moitié de la surface, une partie des tombes récentes recouvrant les plus anciennes. On suppose que l'autre moitié aurait été réservée à un monument funéraire, qui n'aurait jamais été érigé. Malgré les perturbations, on presume que certaines tombes étaient entourées de cercles de pierres. Il est possible qu'on ait enterré là les membres d'une même famille pendant plusieurs générations⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ SCHMID (W.), *Römische Forschung in Österreich 1912-1914. II. Die südlichen Ostalpenländer*. In : *B.R.G.K.*, 15 (1923/24), p. 230 et fig. 23. Voir également : HUDECZEK (E.), *Flavia Solva*. In : *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, II, 6, Berlin-New-York, 1977, p. 436-439.

⁽²⁾ SCHMID (W.), *op. cit.*, p. 231 et fig. 24.

⁽³⁾ THILL (G.), *Ummauerter römischer Friedhof bei Lellig (1. Jahrhundert n. Chr.)*. In : *Hèmecht*, 22, 1970, p. 371-378.

⁽⁴⁾ GOLLUB (S.), *Ein ummauerter römischer Friedhof bei Mertesdorf, Kr. Trier*. In : *T.Z.*, 29, 1966, p. 162-186. L'auteur signale d'autres petites nécropoles analogues voir à ce sujet les p. 183 et 184.

À Hermeskeil, six tombes étaient placées à l'intérieur de l'enceinte carrée, et quatre autres à l'extérieur. Les mobiliers datés de 150 à 180, étaient disposés dans des fosses carrées ou rectangulaires, certains étaient recouverts de fragments de dolia ou d'amphores. Les amphores avaient été sciées en deux à cette fin. Ici aussi nous avons affaire à la nécropole d'une famille, supposée Trèvire romanisée, dont la villa devait se trouver dans les environs immédiats⁽¹⁾.

C'est avec la nécropole de Newel que l'on peut comparer le plus aisément celle de Vervoz : quatre tombes étaient placées autour d'un monument qui devait être imposant ; chacune était entourée d'un cercle de pierres, disposé de la même façon que celui de la tombe I de Vervoz, et on suppose que des tertres les recouvriraient. Il y avait aussi trois autres sépultures en pleine terre et l'ensemble était inclus dans une enceinte quadrangulaire. Cinq de ces sept tombes étaient vidées de leur contenu et les deux autres ont pu être datées de la première moitié du 2^e siècle. Plusieurs autres tombes ont été trouvées, comme à Hermeskeil, en-dehors de l'enclos ; on les date de la deuxième moitié du 2^e jusque dans le 3^e siècle. Deux autres tombes, à inhumation, sont datées du milieu du 4^e et du 5^e siècle⁽²⁾.

Le rite funéraire

Bien que nous ayons affaire à deux fouilleurs différents, ayant travaillé à plusieurs années d'intervalle, et que leurs observations soient quelquefois sujettes à caution (à propos notamment des coffres en bois et de la distance des tombes par rapport au monument), les notes qu'ils nous ont laissées permettent de présumer au moins un aspect du rite funéraire commun aux trois tombes : nulle part il n'est question de ces

⁽¹⁾ KRÜGER (E.), *Hermeskeil. Römischer Begräbnisplatz*. In : *Römisch-germanisches Korrespondenzblatt*, IV, 1911, p. 81-87.

⁽²⁾ CÜPPERS (H.) et NEYSES (A.), *Der römerzeitliche Gutshof mit Grabbezirk und Tempel bei Newel (Kreis Trier-Land)*. In : *T.Z.*, 34, 1971, p. 143-225. Voir également la p. 210, note 19 qui signale un cas similaire en Transsilvanie.

couches de terre calcinées qui situent un ustrinum. Les défunts ont donc été incinérés à un autre endroit, d'où on a ensuite recueilli les cendres et les os pour les enfouir dans les fosses.

Les renseignements fournis par Fimin Hénaux à propos de dispositifs funéraires dans les tombes V et VI sont tout à fait insuffisants : pour la tombe V, il ne signale aucun dépôt d'os calcinés et pour la tombe VI qui avait été vidée de son mobilier, il mentionne seulement la présence de cendres de bois.

Ni Comhaire ni Hénaux n'ont signalé la présence, parmi les cendres provenant de l'ustrium, de fragments de céramique ou d'autres objets calcinés, ce qui ne permet pas de conclure absolument que les défunts ont été incinérés sans l'accompagnement d'objets personnels. Notons néanmoins la présence, dans l'urne cinéraire de la tombe I, d'une fibule intacte.

Pour ce qui est des structures des tombes, pour autant qu'elles aient un rapport avec les rites funéraires, rappelons que les trois incinérations sont disposées dans des fosses, à l'intérieur de coffres en bois. Seule la tombe I fouillée par Firmin Hénaux se différencie des deux autres par un mur circulaire et une voûte en tuf protégeant le coffre.

Dans chacune des trois grandes tombes, dont le mobilier est exceptionnellement riche, on a trouvé plusieurs services complets, de deux ou quatre pièces, en verre et en sigillée. On évoquera à ce propos les mobiliers funéraires de tumulus présentant les deux mêmes caractéristiques⁽¹⁾.

Malgré quelques différences de l'une à l'autre, la disposition, les structures et le mobilier des tombes de Vervoz laissent dans l'ensemble une impression d'unité.

⁽¹⁾ ROOSENS (H.), *Bestattungsritual und Grabinhalt einiger Tumuli im Limburger Haspengouw*. In : *Helinium*, XVI (1976), pl. I-VI. (= Archaeologia Belgica, 191), et PLUMIER, *Tumuli*, p. 113-125.

Étude du matériel archéologique

Tombe I

Elle contenait, selon Firmin Hénaux, trente-cinq objets. Manquent actuellement à cet inventaire les restes d'un coffret en bois⁽¹⁾, deux cruches⁽²⁾, l'assiette en terre sigillée Drag. 15/17 avec le sigle OF CALVI⁽³⁾, le plateau en terre sigillée Drag. 18 avec le sigle LOGIR[NVS]⁽⁴⁾ et la petite coupe en terre sigillée Drag. 24/25⁽⁵⁾.

1. Poêlon en bronze (N° inv. I/5/2). Fig. 4, 1.

Poêlon de bain en bronze, manche plat uni terminé par un bouton, et percé d'une ouverture. Lèvre anguleuse, en forme de L, avec un bord presque vertical, ornée à l'extérieur et sur la partie horizontale de frises d'oves placées entre deux rainures. Anneau de support massif ; fond orné de trois anneaux en forte saillie, obtenus au tour. (Diam. du bord 134 mm. Diam. de l'anneau de support 81 mm. Long. du manche 96 mm. Haut. totale 36 mm).

Cette forme de poêlon de bain en bronze est recensée dans différentes études typologiques. C'est ainsi qu'elle porte le numéro 19 de celle de Radnoti⁽⁶⁾, le numéro 36 de celle de den Boesterd⁽⁷⁾ et le numéro 150 de celle de Eggers⁽⁸⁾.

Nos recherches, non exhaustives, nous ont révélé plusieurs variantes. Les différences tiennent souvent à des détails : l'ouverture pour la suspension peut varier ainsi que la terminaison du manche. Les différences les plus significatives se marquent dans la forme de la lèvre et nous ont permis de relever trois

⁽¹⁾ HÉNAUX, *Vervoz*, p. 102, n° VI.

⁽²⁾ HÉNAUX, *Vervoz*, p. 102, n° VII.

⁽³⁾ HÉNAUX, *Vervoz*, p. 103, n° XI.

⁽⁴⁾ HÉNAUX, *Vervoz*, p. 102, n° X.

⁽⁵⁾ HÉNAUX, *Vervoz*, p. 103, n° XIII.

⁽⁶⁾ RADNOTI, *Bronzegefässe*, p. 63-66, pl. IV, n° 19 et pl. XXIII, n° 5, 5a.

⁽⁷⁾ DEN BOESTERD, *Bronze Vessels*, p. 13 et pl. II, n° 36.

⁽⁸⁾ EGGRERS, *Römische Import*, pl. 12, n° 150 et p. 136.

types. Le type le moins représenté a une lèvre arrondie légèrement repliée vers l'extérieur, que l'on peut comparer à celle des patères du type de Millingen. Nous citerons en exemple le poêlon de Penteville (¹) et l'exemplaire trouvé dans le Waal près de Winseling (²). Dans ce groupe nous placerons également l'exemplaire de Beaumont-le-Roger (³), celui de Colchester (⁴), celui de Alba (⁵) et celui de Muralto, Passali (⁶).

Le type le plus fréquent est celui dont la lèvre est anguleuse en forme de L. Deux variantes peuvent se présenter, selon que la lèvre est unie ou décorée de frises d'oves. Ce décor peut se situer soit sur la partie horizontale intérieure de la lèvre, soit sur sa partie verticale extérieure, soit sur les deux. Notons que la lèvre du poêlon de Vervoz porte deux frises d'oves : une sur la partie horizontale intérieure et une sur la partie verticale extérieure.

Nous avons relevé un certain nombre de poêlons dont la lèvre est unie. Un exemplaire a été trouvé dans un puits à Butzbach, avec un ensemble de pièces daté de 120 à 220 (⁷) ; une pièce de Düffelward appartient peut être à une tombe d'époque pré-flavienne (⁸) ; deux exemplaires ont été découverts dans une tombe à Maynes (⁹) ; un autre à Paris, dans la Seine (¹⁰) ; une pièce provenant d'une fosse datée du début du 2^e à la fin du 3^e siècle à Vic-sur-Seille pourrait appartenir au même type (¹¹). Il nous faut signaler, quoique la terminaison du manche diffère légère-

(¹) PLUMIER, *Tumuli*, p. 80 ; fig. 48 et fig. 54, n° 23.

(²) DEN BOESTERD, *Bronze Vessels*, p. 14, n° 38 et pl. II, n° 38, 38a.

(³) TASSINARI, *Vaiselle de bronze*, p. 33 et pl. VI, n° 21a, 21b.

(⁴) EGGRERS, *Britannica*, p. 96, 106 et fig. 52, f.

(⁵) FILIPPI, *Alba*, p. 24, pl. XVIII, n° 13 et XX, n° 13.

(⁶) SIMONETT, *Tessin*, p. 57 et fig. 34, n° 1a.

(⁷) JORHNS (W.), *Fundchroniek*. In : *Germania*, 33 (1955), p. 122 et fig. 10, n° 3.

(⁸) FULDA, *Düffelward*, fig. 3.

(⁹) GALLÉ DE SANTERRE (H.), *Circonscription de Montpellier*. In : *Gallia*, 22-2 (1964), p. 500 et fig. 29. Au vu de la photo, il semble que les bords de cette pièce ne soient pas décorés.

(¹⁰) TASSINARI, *Vaisselle de bronze*, p. 33 et pl. VII, n° 22a et 22b.

(¹¹) BILLORET (R.), *Circonscription de Lorraine*. In : *Gallia*, 34-2 (1976), p. 370 et fig. 17.

ment, l'exemplaire de Scicia qui porte la marque (L)ANSI EPHAPRODIT(I)⁽¹⁾; Radnoti signale encore un poêlon identique au précédent provenant de Brigetio⁽²⁾. Nous devons citer plusieurs exemplaires aux Pays-Bas : celui de Geldermalsen, provenant de tombes déjetées datées du milieu du 1^{er} siècle à l'époque Trajan-Adrien⁽³⁾, celui de Millingen, avec une lèvre légèrement différente, trouvé dans une tombe datée de la seconde moitié du 2^e siècle⁽⁴⁾ et celui provenant de Nijmegen⁽⁵⁾. Signalons encore le poêlon trouvé dans le Waal entre Nijmegen et Kekerdom⁽⁶⁾. Mentionnons enfin un autre exemplaire conservé au Musée du Louvre à Paris⁽⁷⁾.

Nous présentons ici les références à quelques pièces portant des décors de frises d'oves, soit sur la partie verticale extérieure de la lèvre, soit sur la partie horizontale, soit encore sur les deux, comme le poêlon de Vervoz.

Le mobilier de la tombe sous tumulus de Herstal, datée du dernier tiers du 2^e siècle, contient un poêlon dont la paroi verticale extérieure de la lèvre est ainsi décorée. Notons que la manche de cette pièce est orné d'un motif végétal ciselé⁽⁸⁾. Deux pièces conservées au Musée de Nijmegen, aux Pays-Bas, portent un décor analogue : l'une a été découverte dans le Waal près de Millingen et l'autre dans la Meuse entre Boxmeer et Venloo⁽⁹⁾.

Citons comme décorés sur la partie horizontale de la lèvre un poêlon à Chesterford, en Grande Bretagne⁽¹⁰⁾, un autre trouvé

⁽¹⁾) RADNOTI, *Bronzegefässe*, p. 63, pl. IV, 19 et pl. XXIII, n° 5 et 5a.

⁽²⁾) RADNOTI, *Bronzegefässe*, p. 63, note 5.

⁽³⁾) STUART, *Geldermalsen*, p. 80, n° 69 et pl. VI, n° 2-4.

⁽⁴⁾) DEN BOESTERD, *Bronzegefässe*, p. 236, fig. 1, 9 et 10.

⁽⁵⁾) DEN BOESTERD, *Bronze Vessels*, p. 13 et pl. II, n° 36.

⁽⁶⁾) DEN BOESTERD, *Bronze Vessels*, p. 14 et fig. 39 et 39a.

⁽⁷⁾) DE RIDDER, *Louvre*, p. 139 et pl. 107, n° 3044.

⁽⁸⁾) AMAND-MARIËN, *Herstal*, B.11, f. 12-3, n° 6.

⁽⁹⁾) DEN BOESTERD, *Bronze Vessels*, p. 13, n° 37, II.

⁽¹⁰⁾) EGGERS, *Britannica*, p. 90, 92 et 106, fig. 36 et 38.

à Nijmegen et conservé au Musée de Leiden⁽¹⁾, et un autre conservé au Musée du Louvre⁽²⁾.

Deux exemplaires, en Grande Bretagne, portent exactement le même décor que celui de Vervoz ; une frise d'oves sur la partie verticale extérieure et une sur la partie horizontale. Ils ont été trouvés à Ribchester⁽³⁾. Les trois pièces sortent du même atelier.

Remarquons que certaines patères avec manche terminé en tête de bétier (ou de chien) peuvent avoir elles aussi un décor d'oves sur la lèvre : c'est le cas pour la pièce de Düffelward⁽⁴⁾ et pour celle de Tienen-Avendoren⁽⁵⁾.

On a la preuve, par l'identification de sigles, d'une fabrication de poêlons de bains à Capoue⁽⁶⁾ ; on suppose que des manufactures provinciales en ont pu en produire également⁽⁷⁾.

Radnoti date les poêlons de bain du milieu du 1^{er} siècle jusqu'au début du deuxième⁽⁸⁾ ; den Boesterd leur assigne les mêmes limites chronologiques⁽⁹⁾. Certaines trouvailles, par exemple celles de Herstal et de Penteville, prouvent que des pièces ont été utilisées pendant tout le deuxième siècle. Nous pouvons envisager que ces pièces, comme les patères et les oenochoe, aient été des souvenirs de famille.

2. Manche de couteau (N° inv. I/5/4). Fig. 4, 2.

Manche de couteau en bronze sommé d'un bouton. Il était muni de deux petits anneaux en bronze. L'autre extrémité porte

⁽¹⁾ DEN BOESTERD, *Bronze Vessels*, p. 15, n° inv. : N.S. 271/III.114. Nous remercions Monsieur P. Stuart, conservateur au Rijksmuseum de Leiden, pour les renseignements qu'il nous a fournis au sujet de cette pièce.

⁽²⁾ DE RIDDER, *Louvre*, p. 140 et pl. 107, n° 3046.

⁽³⁾ EGGLERS, *Britannica*, p. 88 et 107, fig. 36, *a* et *b*.

⁽⁴⁾ FULDA, *Düffelward*, fig. 2.

⁽⁵⁾ MERTENS, *Tirlemont*, fig. 4 et pl. III, n° 1.

⁽⁶⁾ WILLERS, *Neue Untersuchungen*, p. 73.

⁽⁷⁾ DEN BOESTERD, *Bronze Vessels*, p. 14 et RADNOTI, *Bronzegefässe*, p. 64.

⁽⁸⁾ RADNOTI, *Bronzegefässe*, p. 64.

⁽⁹⁾ DEN BOESTERD, *Bronze Vessels*, p. 13-15.

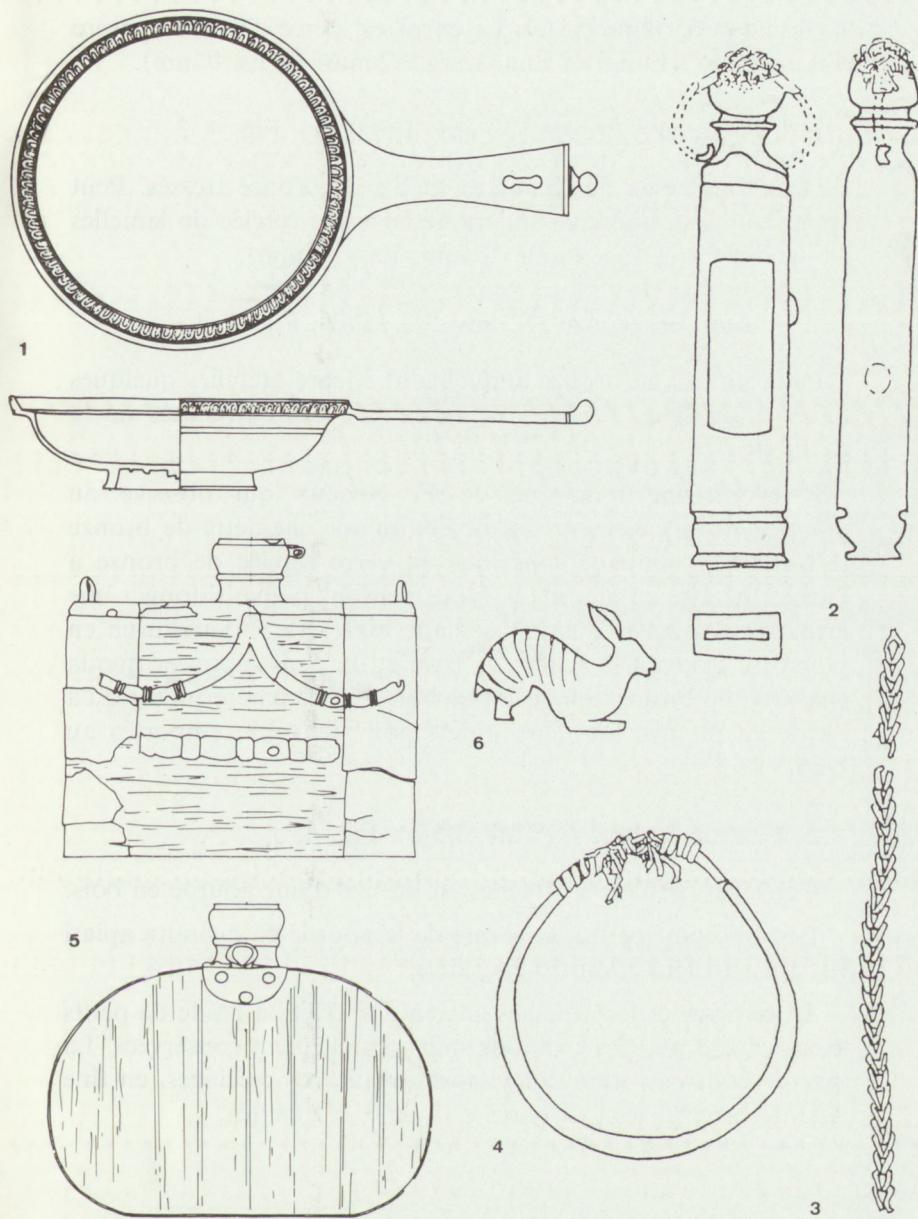


Fig. 4. — Tombe I. Bronzes : poêlon (1), manche de couteau (2), chaînette (3), anneau (4), gourde (5), fibule (6) (1 et 5, éch. 1/3); (2, 3, 4 et 6, éch. 1/1).

les traces de la lame en fer. Le corps est percé d'une ouverture rectangulaire. (Long. 68 mm. Larg. 12 mm. Épais. 9 mm).

3. Chaînette en bronze (N° inv. I/5/35ter). Fig. 4, 3.

Deux fragments de chaînette en fils de bronze tressés. Peut appartenir à la bouteille sphérique en verre cerclée de lamelles de bronze⁽¹⁾. (Long. totale 75 mm. Larg. 3 mm).

4. Anneau en bronze (N° inv. I/5/35bis). Fig. 4, 4.

Petit anneau en bronze auquel sont encore attachés quelques restes d'un fil en bronze ; peut-être une des extrémités de la chaînette.

Relevons une remarque de F. Hénaux qui observe au moment du dégagement des objets qu'une chaînette de bronze rattachait la bouteille sphérique en verre cerclée de bronze à l'urne cinéraire en plomb⁽²⁾. Nous pensons pouvoir donner une explication à ce qu'il nomme « une bizarrerie ». Sur l'urne en plomb se trouvait la patère de bain et on peut supposer que la chaînette en bronze reliait la bouteille à cette patère plutôt qu'à l'urne en plomb ; les deux objets pouvaient être emportés au bain.

5. Gourde en bois (N° inv. I/5/5). Fig. 4, 5.

Cerclages, goulot et attaches en bronze d'une gourde en bois.

Le bois étant perdu, la forme de la gourde en cylindre aplati est actuellement restituée en plâtre.

Le cerclage et les attaches avaient été fixées à l'aide de petits clous en bronze. Ces fixations sont partiellement conservées. La gourde était en forme de cylindre aplati. Les cerclages, en fine tôle de bronze, sont disposés aux deux extrémités.

⁽¹⁾ HÉNAUX, *Vervoz*, p. 106.

⁽²⁾ HÉNAUX, *Vervoz*, p. 106.

Le goulot, placé au centre de la partie supérieure, était pourvu d'un couvercle ; il en reste les œillets d'attache et une photographie ancienne montre un reste de charnière.

Des plaques en fine tôle de bronze, fixées à la partie supérieure dans le sens longitudinal, unissent le goulot aux cerclages et se terminent par un repli semi-circulaire muni de trois fixations sur les faces latérales planes. Elles sont pourvues, à chaque extrémité, de deux œillets probablement destinés à la suspension de l'objet.

Des lamelles de bronze godronnées, rectilignes et en forme d'ancre, décorent la panse dans le sens longitudinal et réunissent le goulot aux cerclages et les cerclages entre eux. (Long. 139 mm. Larg. 152 mm. Haut. 126 mm).

À notre connaissance, cette pièce est unique.

6. Fibule (N° inv. I/5/3). Fig. 4, 6.

Lapin ou lièvre accroupi à droite, en argent étamé avec décor rayé de nielle. (Long. 24 mm).

La petite fibule de la tombe I appartient au groupe des fibules zoomorphes. Dans ce groupe figurent des lapins, des poissons, des panthères, des lions, des chevaux, des chiens, etc.

Nous pouvons citer deux fibules identiques à celle de Vervoz ; l'une découverte à Langres, en France (¹) et l'autre au Titelberg au Grand-Duché de Luxembourg (²). Il est certain que les trois fibules sont sorties du même moule.

Notons encore trois fibules semblables conservées au Musée de Saint-Germain-en-Laye, dont celle trouvée au Mont-Auxois pourrait être identique à celle de Vervoz (³).

(¹) LERAT, *Besançon*, p. 40 et pl. XVIII, n° 305.

(²) THILL, *Titelberg*, p. 167 et fig. 16, n° 208.

(³) REINACH (S.), *Antiquités nationales. Description raisonnée du Musée de Saint-Germain-en-Laye. Bronzes figurés de la Gaule romaine*, Paris, 1894, p. 301, n° 359, 361, 362.

Signalons, que lors de nos recherches, nous avons rencontré un cas analogue. Trois autres fibules en bronze émaillé sont identiques entre elles. Elles ont la forme de lapins accroupis au pelage marqué de deux petits lapins face à face ; la première provient de Richborough (¹), la seconde de Asberg (²) et la troisième fait partie des collections du Musée de Blois (³).

Il existe de nombreuses variantes parmi les fibules représentant des petits lapins. Elles peuvent avoir été fabriquées en argent, comme celle de Vervoz ; d'autres sont en bronze étamé ou émaillé.

La fibule de Vervoz se classe typologiquement parmi celles répertoriées par M. Feugère sous le numéro 29a 14b (⁴) et sous le type 47 de l'étude de E. Ettlinger (⁵).

Ces fibules datent de la deuxième moitié du 1^{er} siècle.

7. Unguentarium (N° inv. I/5/33). Fig. 5, 1.

Verre de teinte vert-bleu, contenant des bulles d'air et des filandres, peu translucide. Lèvre évasée et arrondie, col cylindrique, dépression circulaire limitant le col et la panse, fond arrondi. Intact (Haut. 144 mm. Diam. bord 25 mm. Épaiss. paroi 1 mm).

8. Unguentarium (N° inv. I/5/34). Fig. 5, 2.

Verre de teinte vert-bleu, contenant des bulles d'air et des filandres, peu translucide. Lèvre évasée et arrondie, col cylindrique, dépression circulaire limitant le col et la panse, fond

(¹) BUSHE-FOX, *Richborough 4*, p. 116 et pl. XXIX, n° 44.

(²) BECHERT, *Asberg*, pl. 10, n° 94.

(³) PIROU (D.), *Les Fibules gallo-romaines du château-musée de Blois*. In : *Revue Archéologique du Centre*, IX (1970), p. 120 et pl. V, n° 024.

(⁴) FEUGÈRE (M.), *Les Fibules en Gaule méridionale de la conquête à la fin du V^e siècle après J.-C.*, Paris, 1985. (*Revue archéologique de Narbonnaise*. Supplément, 12), p. 407 et fig. 59, 14b.

(⁵) ETTLINGER (E.), *Die römischen Fibeln in der Schweiz*, Bern, 1973. (*Handbuch der Schweiz zur Römer- und Merowingerzeit*), p. 125.

arrondi. Intact (Haut. 138 mm. Diam. bord 18 mm. Épaiss. paroi 1 mm).

Les deux unguentaria de la tombe I sont, à quelques détails près, semblables par la forme, les dimensions et la qualité du verre.

Ils diffèrent par la lèvre et le fond ; le premier à la lèvre plus évasée vers l'extérieur et le fond est plus arrondi.

Isings classe ce type en deux catégories, ceux à fond arrondi et ceux à fond aplati⁽¹⁾. Goethert-Polaschek les subdivise également en deux variantes mais son critère de sélection se rapporte à la longueur du col : col long et col court⁽²⁾.

Notons que les deux pièces de la tombe I ont le col et la panse de même longueur et se classent dans la catégorie des unguentaria à col long. Celui de la tombe IV (voir *infra*, p. 210) appartient au type à fond aplati.

Ces unguentaria sont très communs au 1^{er} siècle. Ils ont été soufflés presque exclusivement en verre de teinte naturelle. Les pièces en verre de couleur (brunâtre, jaunâtre ou vert émeraude) sont rares⁽³⁾.

Dans les mobiliers funéraires on n'en trouve souvent qu'un seul mais on a constaté aussi la présence de deux exemplaires, comme à Vervoz, ou plus, jusqu'à la vingtaine.

Sans prétendre à une recherche exhaustive nous avons fait un relevé de ces unguentaria dans les nécropoles romaines fouillées en Belgique et publiées récemment.

Nous devons constater la rareté de ces verres parmi les mobiliers funéraires. Dans la nécropole de Solre-sur-Sambre, la tombe 22, qui date vraisemblablement de l'époque flavienne, contient un exemplaire⁽⁴⁾. Nous relevons trois exemplaires dans des tombes datées de l'époque flavienne de la nécropole de Blic-

⁽¹⁾ ISINGS, p. 24.

⁽²⁾ GOETHERT-POLASCHEK, *Trier*, p. 89 et ss., forme 66a et 66b.

⁽³⁾ VAN LITH, *Valkenburg*, p. 37.

⁽⁴⁾ BRULET (R.), *La Nécropole gallo-romaine de la Thure à Solre-sur-Sambre*, Bruxelles, 1972 (Répertoires Archéologiques, Série B, VII), p. 47 et fig. 28, n° 5.

quy⁽¹⁾, deux à Tongeren dans des tombes datées du milieu du 1^{er} au début du 2^e siècle⁽²⁾, quatre exemplaires, déformés par le feu du bûcher funéraire, dans une tombe datée du dernier quart du 1^{er} siècle à Sombreffe⁽³⁾ et un dans une tombe à Strée⁽⁴⁾.

Au Pays-Bas nous avons relevé deux exemplaires dans une tombe du Hunnerberg à Nijmegen ; cette tombe est datée de l'époque de Claude⁽⁵⁾.

En Allemagne, de nombreuses tombes contiennent deux exemplaires ou plus. Dans les nécropoles de Xanten, plusieurs tombes datées de l'époque de Claude, en contenaient en nombre variable (de un à cinq). L'association de deux pièces, comme dans le tombe I de Vervoz, s'y rencontre plusieurs fois⁽⁶⁾.

À Cologne, deux tombes de la Luxemburgerstrasse, datées du 1^{er} siècle l'une du milieu et l'autre de la fin, ont livré chacune deux exemplaires⁽⁷⁾. On en a trouvé d'autres dans des tombes d'une nécropole située aux environs de l'église St-Séverin, la plupart datées de l'époque flavienne jusqu'au milieu du 2^e siècle⁽⁸⁾. La tombe 271 de Neuss, datée du troisième quart du 1^{er} siècle contenait deux exemplaires⁽⁹⁾. Citons aussi une

⁽¹⁾ DE LAET, *et al.*, *Blicquy*, tombe 14, p. 82 et pl. 4, n° 14.6 ; tombe 261, p. 118 et pl. 78, n° 261.5, et tombe 335, p. 126 et pl. 94, n° 335.5.

⁽²⁾ VANVINCKENROYE (W.), *Gallo-Romeinse grafvondsten uit Tongeren*, Tongeren, 1963, p. 141 et fig. 56, n° 2c. DE SCHETZEN (Ph., chevalier) et VANDERHOEVEN (M.), *Twee Romeinse graven uit Tongeren*. In : *Het Oude Land van Loon*, X (1955), p. 103 et fig. 2, n° 4.

⁽³⁾ LEVA (Ch.) et PLUMIER (J.), *Tombe gallo-romaine à Sombreffe (fouille de 1959 et 1962)*. In : *A.S.A.N.*, 64 (1985-1986), p. 183 et fig. 11, n° 26-29.

⁽⁴⁾ VAN BASTELAER, *Strée*, p. 254 et pl. 7, n° 20.

⁽⁵⁾ VERMEULEN, *Hunnerberg*, p. 140 et pl. XIV, n° 2.

⁽⁶⁾ HINZ, *Xanten*, pl. 117, n° 1 - pl. 118, n° 1-4 - pl. 120, n° 2,3 - pl. 121, n° 1,2 - pl. 125, n° 2,3 - pl. 128, n° 1 - pl. 129, n° 2,4 - pl. 130,c - pl. 131,d - pl. 132, d,e - pl. 134, e - pl. 135, d - pl. 136, n° 1-3 - pl. 137, six exemplaires - pl. 141, n° 2 - pl. 142, n° 1 - pl. 143, n° 1,8 et pl. 145, n° 8-11. Voir également : HINZ (H.), *Eine gefleckte Glaskanne aus Xanten*. In : *Archéologie en Historie*, Bussum, 1973, p. 343-348, fig. 2, n° 1, 2, 4, 5 et fig. 3, n° 12.

⁽⁷⁾ GOLLUB (S.), *Neue Gräber von der Luxemburgerstrasse*. In : *K.J.*, 6 (1962/63), p. 74 et fig. 7, n° 3, 4 ; p. 83 et fig. 10, n° 14, 15.

⁽⁸⁾ FREMERSDORF, *Severinkirche*, tombe 16, p. 27 et fig. 3, n° 3, 4, 8 ; tombe 28, p. 32 et fig. 4, n° 3.

⁽⁹⁾ MÜLLER, *Neuss*, p. 93 et pl. 48, n° 271.11, 271.12.

tombe de Trèves datant de l'époque Caligula-Domitien, avec deux exemplaires⁽¹⁾ et une à Kröv, datée du milieu du 1^{er} siècle aux flaviens, avec trois exemplaires⁽²⁾. Signalons encore une tombe à Mainz⁽³⁾ et une autre à Weisenau⁽⁴⁾, avec chaque fois deux exemplaires.

En Suisse pour les nécropoles du Tessin, nous avons relevé neuf exemplaires dans la tombe 44 de la nécropole de Muralto, Liverpool, unten, datée du milieu du 1^{er} siècle ; quatre dans la tombe 48 de la même nécropole, datée du deuxième quart du même siècle, et vingt-trois dans la tombe 14 de la nécropole de Minusio, Cadra, datée du milieu à la deuxième moitié du 1^{er} siècle⁽⁵⁾.

Pour la France, nous signalons un exemplaire dans la tombe de Bessines, près de Niort⁽⁶⁾ et vingt-deux dans une tombe à Apt⁽⁷⁾.

La coutume d'accompagner le mobilier funéraire de plus d'un unguentarium du type Isings 8 est attestée même au Portugal⁽⁸⁾.

En Yougoslavie, la nécropole nord de Emona a livré beaucoup de verres de cette forme. Neuf tombes contenaient, comme à Vervoz, deux exemplaires. Nous avons relevé également trois tombes avec trois exemplaires, une tombe à quatre, une autre avec cinq, et enfin deux tombes avec sept et une avec huit⁽⁹⁾. Les tombes des autres nécropoles de cette ville étaient tout aussi

⁽¹⁾ GOERTHER-POLASCHEK, *Trier*, p. 89-90 et pl. 3, n° 36*i*, 36*k*.

⁽²⁾ GOERTHER-POLASCHEK, *Trier*, p. 93 et pl. 7, n° 79*c*, 79*d*, 79*e*.

⁽³⁾ STÜMPFL (B.), *Bericht des staatlichen Amtes für Vor- und Frühgeschichte Mainz für die Zeit von 1. Januar bis 31. Dezember 1976*. In : *M.Z.*, 73/74 (1978/79), p. 346 et fig. 37, n° 76/27.3, 76/27.4.

⁽⁴⁾ NEEB-KESSLER, *Weisenau*, p. 47, tombe 40, n° 12, 13.

⁽⁵⁾ SIMONETT, *Tessin*, p. 105 et fig. 87 ; p. 109 et fig. 90 ; p. 149 et fig. 128. Pour les datations de ces tombes, voir : BERGER, *Vindonissa*, p. 91.

⁽⁶⁾ MITARD, *Niort*, p. 222 et pl. V, n° 27.

⁽⁷⁾ DUMOULIN (A.), *Recherches archéologiques dans la région de Apt (Vaucluse)*. In : *Gallia*, XVI (1958), p. 208 et fig. 14, n° 8.

⁽⁸⁾ ALARCAO (J. et A.), *A Necropole de Valdoce (Aljustrel)*. In : *Conimbriga*, V (1966), p. 82 et pl. XXVII, n° 6, 8, 9.

⁽⁹⁾ PLESNIČAR-GEC, *Emona*, p. 149-272 et pl. I-CCXXV.

riches en unguentaria Isings 8. Nous avons noté quinze tombes avec deux exemplaires, quatre avec trois, six avec quatre, deux avec cinq ou six et une avec dix ou quatorze. Il s'agit toujours de pièces qui ont, comme celles de Vervoz, le col et la panse de même longueur (¹).

Les sites d'habitat ont de leur côté livré de nombreuses pièces de ce type ; Isings donne un relevé détaillé des deux types (²) : les pièces les plus anciennes ont été trouvées au Magdalensberg (³).

Chronologie

Cette forme d'unguentarium apparaît à l'époque d'Auguste et devient courante à partir du milieu du 1^{er} siècle ; de nombreuses pièces ont été datées des règnes de Claude et de Néron. Elles sont encore abondantes au début de l'époque flavienne mais deviennent rares vers la fin du premier siècle ; on ne les rencontre plus que sporadiquement au deuxième siècle. Notons également que les variantes, qu'elles répondent à la typologie de Isings ou à celle de Goethert-Polaschek, ont été contemporaines et qu'il est impossible de leur assigner une valeur chronologique distincte.

Les trois exemplaires de Vervoz (deux de cette tombe et celui de la tombe IV) se situent bien dans les marges chronologiques avancées pour cette forme ; une datation du troisième quart du 1^{er} siècle semble acceptable.

9. Gobelet (N° inv. I/5/28). Fig. 5, 3.

Verre de teinte olive, contenant quelques bulles d'air, peu translucide. Bord arrondi, paroi droite ornée de lignes parallèles incisées et deux gorges circulaires. Fond bulbeux avec légère

(¹) PETRU, *Emona*, p. 141-178 et pl. I-CXIX.

(²) ISINGS, *Maastricht*, p. 10 ; p. 35, note 1 et p. 36, note 2. ISINGS, *Heerlen*, p. 8 et p. 36, note 20. Voir également : VAN LITH, *Valkenburg*, p. 37.

(³) CZURDA-RUTH, *Magdalensberg*, p. 111 et pl. 6, n° 852-859.

dépression concave. Intact (Haut. 72 mm. Diam. 69 mm. Épaiss. paroi 1 mm).

10. Gobelet (N° inv. I/5/29). Fig. 5, 4.

Verre de teinte olive, contenant quelques bulles d'air, peu translucide. Bord arrondi, paroi droite ornée de lignes parallèles incisées et deux gorges circulaires. Fond bulbeux avec légère dépression concave. Intact (Haut. 74 mm. Diam. 71 mm. Épaiss. paroi 1 mm).

Les deux gobelets de la tombe I, presque identiques en dimensions, teinte et décor, relèvent de la forme Isings 12.

Il s'agit du gobelet à boire en verre le plus courant aux époques pré-flavienne et flavienne. Il se caractérise surtout par la présence de lignes gravées sur la paroi extérieure. On lui connaît deux variantes, une haute (aussi large que haute), et une basse (plus large que haute). Les deux exemplaires de la tombe I appartiennent à la première⁽¹⁾.

Ce type de verre, aussi bien de forme haute que de forme basse, a été soufflé en verre de teinte naturelle ainsi qu'en verre de couleur : les principales teintes sont brun, bleu foncé, vert olive, violet et vert émeraude. Les exemplaires en verre doublé, en verre décoloré et en verre peint sont plus rares.

Nous citerons, ci-dessous, les principaux sites pour lesquels nous avons fait un relevé. Celui-ci n'est pas toujours complètement exact, car les répertoires de pièces ne sont pas toujours détaillés quant aux formes et aux couleurs.

Les gobelets en verre de couleur

Les gobelets ou fragments de gobelets en verre de couleur ou en verre décoloré sont peu nombreux.

(¹) ISINGS, p. 27 et ss.

Nous retenons des fragments en verre de couleur pour l'Allemagne à Asberg (¹), à Xanten (²), à Hofheim (³), à Weisenau (⁴) (un des deux exemplaires, intact et de forme basse, a été trouvé dans une tombe datée du milieu du 1^{er} siècle) (⁵), à Aislingen (⁶), à Trèves (un exemplaire de forme basse trouvé dans une tombe datée de l'époque Claude-Néron) (⁷), à Bingerbrück (un exemplaire de forme basse) (⁸) et enfin à Cologne (deux exemplaires de forme haute) (⁹). Signalons encore un exemplaire en verre jaunâtre, d'origine inconnue, dans la collection Helfried Krug (¹⁰). Aux Pays-Bas nous relevons des fragments à Valkenburg (¹¹) et à Velsen (¹²). On a trouvé en Grande-Bretagne des fragments à Fishbourne (¹³), à Colchester (¹⁴) et à Verula-

(¹) VAN LITH, *Asberg*, p. 231-234. Deux fragments en verre vert jaune, deux en verre vert émeraude, un en verre bleu clair et un en verre bleu foncé.

(²) CHARLESWORTH, *Xanten*, p. 288 et pl. 101, n° 9. Sur les dix sept fragments de gobelet identifiés quatre sont en verre de couleur : un en verre ambré, deux en verre bleu et un en verre vert émeraude.

(³) RITTERLING, *Hofheim*, p. 365, type 1. L'auteur signale quatre à cinq exemplaires en verre bleu, un en verre brun ambré, trois en verre bleu opaque, cinq en verre vert émeraude et un en verre jaune ambré.

(⁴) KESSLER (P.T.), *Ein frührömisches Brandgrab aus Weisenau bei Mainz*. In : *Germania*, 11 (1927), p. 46 et fig. 4, n° 3.

(⁵) LINDESCHMIT, *Weisenau*, p. 139 et pl. IV, n° 6. BEHRENS, *Rheinhessen*, p. 63 et fig. 1, n° 9 en verre brun.

(⁶) ULBERT, *Aislingen*, p. 92 et pl. 13, n° 7-9 et n° 13. Trois fragments en verre jaunâtre et un en verre bleu.

(⁷) GOETHERT-POLASCHEK, *Trier*, p. 41 et pl. 6, n° 73a en verre vert foncé.

(⁸) GOETHERT-POLASCHEK, *Trier*, p. 41 et pl. 34, n° 120, en verre vert foncé.

(⁹) FREMERSDORF, *Buntglas*, p. 36 et pl. 49. Le Musée de Cologne conserve, en outre, un autre exemplaire d'origine inconnue. Voir : LA BAUME-SALOMONSON, *Sammlung Löffler*, p. 26 et pl. 3, n° 2.

(¹⁰) KLESSE (B.), *Glassammlung Helfried Krug*, München, 1965, p. 74, n° 4 et p. 75.

(¹¹) VAN LITH, *Valkenburg*, p. 48. Des fragments en verre de couleur proviennent des périodes 1 (40-47) ; 2/3 (47-69) et 4 (71-120).

(¹²) VAN LITH, *Velsen*, p. 23. Trois fragments en verre violet, quatre en verre bleu, un en verre brun et un en verre vert émeraude.

(¹³) HARDEN-PRICE, *Fishbourne*, p. 345 et fig. 139, n° 48 en verre brun et en verre bleu foncé de la période 1 (43-75).

(¹⁴) HARDEN, *Camulodunum*, p. 302 et ss. Cinq fragments en verre vert émeraude, un en verre bleu foncé et un en verre ambré.

mium (¹), en Suisse, à Vindonissa (²) et en Autriche au Magdalensberg (³). Deux tombes de la nécropole de Minusio, Cadra, dans le Tessin, contenaient chacune un exemplaire (⁴). En Belgique, en plus des deux gobelets de Vervoz, seul le site de Tongeren a livré un fragment en verre de couleur (⁵).

Des gobelets ou des fragments de gobelets en verre décoloré sont connus à Valkenburg (⁶), à Velsen (⁷), à Xanten (⁸), à Colchester (⁹), à Verulamium (¹⁰), à Fishbourne (¹¹), à Vindonissa (¹²) et à Rheingönheim (¹³).

Quant aux verres doublés, Velsen (¹⁴), Nijmegen (¹⁵), Valkenburg (¹⁶), Asberg (¹⁷) et Vindonissa (¹⁸) en ont livré des fragments et Cologne un exemplaire intact (¹⁹).

(¹) CHARLESWORTH, *Verulamium 3*, p. 154 et fig. 63, n° 41 en verre ambré daté du milieu du 1^{er} siècle.

(²) BERGER, *Vindonissa*, p. 44 et pl. 19, n° 50. Des fragments en verre bleu.

(³) CZURDA-RUTH, *Magdalensberg*, p. 38. Cinq fragments en verre rouge violet, treize en verre bleu foncé, quatre en verre ambré et un en verre vert bleu.

(⁴) SIMONETT, *Tessin*, p. 146 et fig. 126, n° 15. Tombe 12 un gobelet en verre jaunâtre daté du dernier quart du 1^{er} siècle ; p. 160 et fig. 138, n° 13. Tombe 28 un gobelet en verre bleu foncé daté du milieu ou de la deuxième moitié du 1^{er} siècle. Cf. BERGER, *Vindonissa*, p. 91.

(⁵) VANDERHOEVEN, *Tongeren*, p. 22, n° 14. En verre vert olive provenant du dépotoir pré-flavien.

(⁶) VAN LITH, *Valkenburg*, p. 48, de la période 2/3 du camp (47-69).

(⁷) VAN LITH, *Velsen*, p. 23. Sept fragments.

(⁸) HINZ, *Xanten*, p. 315 et pl. 125, n° 4. Tombe 11 datée du milieu du 1^{er} siècle.

(⁹) HARDEN, *Camulodunum*, p. 303 et pl. LXXXVIII, n° 73.

(¹⁰) CHARLESWORTH, *Verulamium*, 3, p. 154 et fig. 63, n° 40. Daté du milieu du 1^{er} siècle.

(¹¹) HARDEN-PRICE, *Fishbourne*, p. 345 et fig. 139, n° 50 et n° 51 de la période 1 (43-75).

(¹²) BERGER, *Vindonissa*, p. 45 et pl. 17, n° 18.

(¹³) ULBERT, *Rheingönheim*, p. 19 ; p. 34 et pl. 18, n° 9.

(¹⁴) VAN LITH, *Velsen*, p. 27.

(¹⁵) BOGAERS (J.E.) et HAALEBOS (J.K.), *Opgravingen in de Romeinse legioenvesting te Nijmegen, I. (Berg en Dalseweg-Huygenweg, 1973-1974)*. In : O.M., LVII (1976), p. 186 ; un fragment.

(¹⁶) VAN LITH, *Valkenburg*, p. 48 de la période 1/1a (40-47).

(¹⁷) VAN LITH, *Asberg*, p. 234 ; trois fragments.

(¹⁸) BERGER, *Vindonissa*, p. 45 et pl. 17, n° 19.

(¹⁹) FREMERSDORF, *Buntglas*, p. 22 et pl. 6.

Pour autant qu'on ait pu les dater, la grande majorité des pièces énumérées ci-dessus a été trouvée dans des couches archéologiques des périodes pré-flaviennes.

Signalons également que certains gobelets du type Isings 12 portent un décor peint. Les exemplaires les plus connus sont celui de la tombe 11 de Muralto, Liverpool (¹) et celui de Oberwinterthur (²). Notons également celui de la collection Oppenländer (³).

Il faut également mentionner des exemplaires en verre marbré, trouvés le long des côtes septentrionales de la Mer Noire (⁴).

Les gobelets en verre de teinte naturelle

En Allemagne, nous comptons vingt huit fragments au camp d'auxiliaires de Asberg ; les fragments datables peuvent appartenir aux occupations tibéro-néronienne du camp (⁵). Les trois fragments provenant de Vetera appartiennent à la forme haute (⁶). Le camp de Hofheim a livré une vingtaine de fragments (⁷) celui de Aislingen deux fragments (⁸), celui de Bur-

(¹) Voir, entre autre, pour cette catégorie de verre : ISINGS, p. 30 et VAN LITH, *Velsen*, p. 27. SIMONETT, *Tessin*, p. 77 ; fig. 61, n° 1 et pl. 8. Cette tombe de Muralto est datée de la première moitié du 1^{er} siècle, probablement du deuxième quart (BERGER, *Vindonissa*, p. 91). Voir également CRIVELLI (A.), *Die römischen Gläser von Locarno*. In : *Der Schweiz. Bauzeitung*, n° 39 (septembre 1953).

(²) *Glaskunst Luzern*, p. 73 et n° 229.

(³) SALDERN (A., von), NOLTE (B.), LA BAUME (P.) et HAEVERNICK (Th.E.), *Gläser der Antike. Sammlung Erwin Oppenländer*, Hamburg, 1974, p. 140, n° 397 et p. 152, n° 397.

(⁴) SOROKINA (N.), *Das antike Glas der Nordschwartzmeerküste*. In : *Annales du 4^e Congrès des Journées Internationales du Verre*, Liège, s.d., p. 67-69 et fig. 3, n° 6.

(⁵) VAN LITH, *Asberg*, p. 231-234.

(⁶) LEHNER, *Vetera 3*, p. 167 et pl. XXV, n° 23.

(⁷) RITTERLING, *Hofheim*, p. 366.

(⁸) ULBERT, *Aislingen*, p. 62 et pl. 13, n° 11 et n° 12. L'auteur les place dans le deuxième tiers du 1^{er} siècle.

ghöfe un fragment (¹), celui de Oberstimm deux fragments (²) et celui de Xanten douze fragments (³). Un exemplaire intact est conservé dans la collection Bremen (⁴). Nous avons relevé quatre exemplaires intacts de forme haute ou de forme basse dans les nécropoles de Trèves et des environs (⁵) ainsi que cinq exemplaires à Cologne (⁶).

Plusieurs sites des Pays-Bas ont livré de nombreux fragments. À Valkenburg nous en relevons quarante-deux dont vingt-neuf appartiennent à l'époque pré-flavienne du camp (⁷). Aux camps de Velsen occupés l'un d'environ 15 à 55 après J.-C. et l'autre de 40 à 55, nous comptons quinze fragments (⁸). Les canabae legionis de Nijmegen, quant à eux, ont livré quarante-cinq fragments ; tous les fragments de fonds sont très concaves (⁹). On situe ces dépotoirs de la fin du 1^{er} au début du 2^e siècle (¹⁰). Un des trois fragments trouvés à Zwammerdam peut être daté de l'occupation pré-flavienne du camp (¹¹). Le gobelet intact de forme haute trouvé dans la tombe 37 de la nécropole du Hunnerberg à Nijmegen est daté de l'époque de Claude (¹²).

En Grande-Bretagne c'est le site de Fishbourne qui a livré le plus de fragments : dix sept, qui proviennent surtout de l'occupation pré-flavienne du site (¹³). Viennent ensuite Colchester

(¹) ULBERT, *Aislingen*, p. 62 et fig. 12, n° 1.

(²) GARBSCH, *Oberstimm*, p. 280 et pl. 108, n° E17 et n° E18. Les fragments appartiennent à la forme haute et sont datés entre 90 et 120.

(³) CHARLESWORTH, *Xanten*, p. 288 et pl. 101, n° 10.

(⁴) BREMEN (W.), *Die alten Glasgemälde und Hohlgläser der Sammlung Bremen in Krefeld*, Köln-Graz, 1964. (Beihefte der Bonner Jahrbücher, 13), p. 202 et fig. 22.

(⁵) GOERTHER-POLASCHEK, *Trier*, p. 41.

(⁶) FREMERSDORF, *Blaugrüne[s] Glas*, p. 38, 39 et pl. 75, 76 et 77.

(⁷) VAN LITH, *Valkenburg*, p. 38 et ss., ainsi que les tableaux aux pages 8 et 10.

(⁸) VAN LITH, *Velsen*, p. 24 et ss., et p. 55.

(⁹) ISINGS, *Nijmegen*, p. 287 et fig. 3 : 1/66, n° 4 à 6 ; p. 297 et fig. 9 : 1/67, n° 5 à n° 21 ; p. 331 et fig. 37 : 1/85, n° 8 à n° 14.

(¹⁰) BLOEMERS (J.H.F.), *Find Circumstances*. In : ISINGS, *Nijmegen*, p. 341.

(¹¹) VAN LITH, *Zwammerdam*, p. 242.

(¹²) VERMEULEN, *Hunnerberg*, p. 164 et pl. XIV, tombe 37.

(¹³) HARDEN-PRICE, *Fishbourne*, p. 344 et fig. 139, n° 46 à n° 49. Sur les vingt fragments dix huit sont en verre de teinte naturelle. Ils appartiennent surtout à la période 1 et la forme haute y est bien représentée.

avec neuf fragments (¹) et Richborough avec deux (²). Signalons enfin l'exemplaire de Exeter, décoré de côtes en relief et soufflé dans un moule, trouvé dans une fosse datée entre 50 et 80 (³).

C'est du site de Vindonissa, en Suisse, que provient le plus grand nombre connu de fragments. Sur les 160 recensés, la plupart sont en verre de teinte naturelle et datent de l'époque pré-flavienne. Quelques-uns datent pourtant de l'époque flavienne.

Signalons encore que le site de Vindonissa fournit une répartition chronologique des deux types de gobelet : ceux à fond très concave semblant être plus nombreux dans la deuxième moitié du 1^{er} siècle que dans la première moitié (⁴). Cette constatation vient d'ailleurs d'être confirmée par les trouvailles de Nijmegen.

Le Magdalensberg, en Autriche, a livré quarante-huit fragments dont le plus ancien, en verre de teinte naturelle, a été trouvé dans une niveau augustéen (⁵).

En Italie nous avons relevé deux gobelets identiques, ressemblant à ceux de Vervoz, dans une tombe datée de la deuxième moitié du 1^{er} siècle, aux environs de Alba (⁶).

Au Portugal, à Conimbriga, on a découvert quatre fragments datés de l'époque des flaviens à celle de Trajan (⁷). Un exemplaire intact a été trouvé dans une tombe à Santiago de Vacem (⁸), un deuxième, d'origine inconnue, est conservé au

(¹) HARDEN, *Camulodunum*, p. 302 et pl. LXXXVIII, n° 68 à n° 76. Neuf fragments sont en verre de teinte naturelle ; ils appartiennent aux périodes 1 à 6 mais c'est surtout dans la période 4 qu'ils sont le mieux représentés et les plus nombreux sont de forme basse.

(²) BUSHE-FOX, *Richborough I*, p. 48 et pl. XIX, n° 7 de forme haute et daté vers le milieu du 1^{er} siècle ; BUSHE-FOX, *Richborough 4*, p. 158, n° 373 et pl. LXIX, n° 373 ; également de forme haute et daté entre 75 et 100.

(³) *Roman Britain in 1952*. In : *J.R.S.*, XLIII (1953), p. 124 et pl. XXIII, n° 5 et n° 6.

(⁴) BERGER, *Vindonissa*, p. 44 et pl. 17, n° 14 à n° 20.

(⁵) CZURDA-RUTH, *Magdalensberg*, p. 40.

(⁶) FILIPPI, *Alba*, p. 23 ; pl. XVII, n° 5 et n° 6 et pl. XX, n° 5.

(⁷) ALARCAO, *Conimbriga 2*, p. 163 et pl. XXXV, n° 34 et n° 36 et ALARCAO, *Conimbriga 1*, p. 43 et pl. II, n° 47.

(⁸) ALARCAO (J.), *Vidros romanos de Museus do Alentejo e Algarve*. In : *Conimbriga*, VII (1968), p. 36 et pl. II, n° 69.

Museu Arqueologia de Vila Viçosa⁽¹⁾ et un fragment provient de Castro da Retorta⁽²⁾.

En Yougoslavie quelques tombes des nécropoles de Emona contenaient également des exemplaires aussi bien de forme haute que de forme basse ; ces tombes peuvent être datées de l'époque pré-flavienne⁽³⁾. Dans la nécropole nord de cette ville nous relevons également quelques tombes contenant des gobelets du modèle haut qui présentent tous un fond très concave⁽⁴⁾.

En Belgique, pour Tongeren, nous citerons deux fragments sans contexte archéologique, huit provenant du dépotoir pré-flavien dont un de forme basse⁽⁵⁾, et un gobelet intact de forme haute avec un fond très concave⁽⁶⁾.

Chronologie

La présence, dans la couche augustéenne du Magdalensberg, de deux fragments de gobelets Isings 12, prouve que ces gobelets étaient déjà produits à l'époque d'Auguste⁽⁷⁾. Cependant ils ne sont pas représentés à Haltern⁽⁸⁾ et il semble qu'ils n'apparaissent pas en Germanie ni en Gaule du Nord avant

⁽¹⁾ ALARCAO (J. et A.), *Vidros romanos do Museu de « Martins Sarmento »*. In : *Revista de Guimaraes*, LXXIII (1963), p. 26 et pl. V, n° 5.

⁽²⁾ ALARCAO (J. et A.), *Vidros romanos do Museu Arqueologico de Vila Viçosa*. In : *Conimbriga*, VI (1967), p. 6 et pl. 1, n° 5.

⁽³⁾ PETRU, *Emona*, tombe 34, pl. XIII, n° 37 et p. 151, modèle haut (parmi le mobilier une monnaie de Tibère) ; tombe 545, pl. XXXV, n° 23 et n° 24 et p. 157, deux exemplaires de modèle haut ; tombe 648, pl. XLII, n° 10a et p. 158, modèle haut (dans une tombe avec une monnaie de Claude) ; tombe 915, pl. LXVII, n° 21 et p. 162, modèle bas.

⁽⁴⁾ PLESNIČAR-GEC, *Emona*, tombe 365 et pl. XCV, n° 24 ; deux exemplaires dans la tombe 384 et pl. CIV, n° 1 et n° 4 ; tombe 674 et pl. CLIV, n° 14 ; tombe 700 et pl. CLX, n° 11 et tombe 744 et pl. CCVI, n° 3.

⁽⁵⁾ VANDERHOEVEN, *Tongeren*, p. 22.

⁽⁶⁾ VANDERHOEVEN, *Liège*, p. 21 et pl. III, n° 16.

⁽⁷⁾ CZURDA-RUTH, *Magdalensberg*, p. 40. L'un des fragments est en verre bleu foncé et l'autre en verre de teinte naturelle.

⁽⁸⁾ Il est possible de voir un prototype en céramique dans la forme Ha. 40 pour ce type de gobelet (RITTERLING, *Hofheim*, p. 365). Un gobelet en céramique grise granulée est conservé au Musée de Cologne (inv. n° 56.235) qui présente une forme et un décor identique au gobelet en verre.

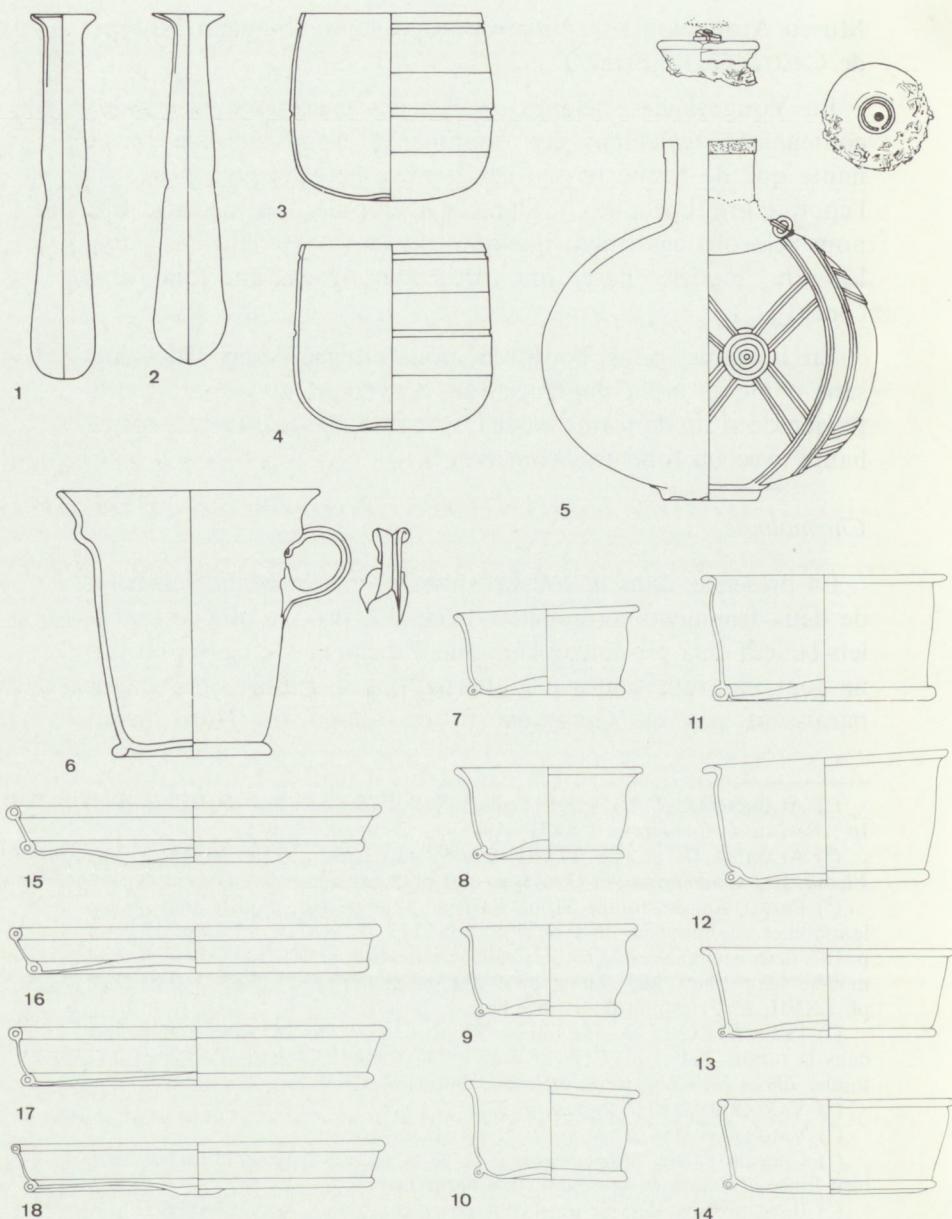


Fig. 5. — Tombe I. Verres : unguentaria (1 et 2), gobelets (3 et 4), bouteille (5), modiolus (6), bols (7 à 14), assiettes (15 à 18) (éch. 1/3).

l'époque de Tibère. Ils deviennent alors les gobelets à boire par excellence de la période pré-flavienne.

Ils sont communs sous le règne de Claude et de Néron. On en a la preuve par les trouvailles de Hofheim (environ 30 exemplaires), de Vindonissa (plus de 160 exemplaires), de Camulodunum (14 exemplaires), de Fishbourne (21 exemplaires), de Valkenburg environ 50 exemplaires), de Velsen (environ 30 exemplaires), de Tongeren (11 exemplaires) et de Asberg (34 exemplaires). Le gobelet de la tombe 37 du Hunnerberg, les fragments de Zwammerdam ainsi que ceux de Vetera datent également de l'époque pré-flavienne.

Ces gobelets sont encore populaires à l'époque flavienne comme le prouve la présence de cinquante fragments parmi les très nombreux débris de récipients en verre provenant des canabae legionis du camp de Nijmegen⁽¹⁾.

Quelques exemplaires sont encore datés du dernier quart du 1^{er} ou du début du 2^e siècle⁽²⁾.

Tout indique que les deux gobelets de la tombe I peuvent être datés de la période pré-flavienne. Les pièces les plus semblables datent même du milieu du 1^{er} siècle.

11. Bouteille (N° inv. I/5/35). Fig. 5, 5.

Verre de teinte vert foncé, contenant des bulles d'air et des filandres, translucide. Lèvre brisée intentionnellement afin de permettre l'adaptation d'un bouchon, comprenant une capsule en bronze contenant une matière noirâtre. Panse sphérique sur laquelle apparaît le restant d'un décor résillé en bronze formé de bandelettes entrecroisées ; le fond de la bouteille repose sur un petit plateau en bronze auquel viennent se rattacher les bandelettes. La pièce contient une matière grasse. Intacte (Haut.

(¹) ISINGS, *Nijmegen*, p. 287. Les fragments de fonds trouvés sont tous très concaves.

(²) BUSHE-FOX, *Richborough 4*, p. 158 et pl. LXIX, n° 373 ; daté entre 75 et 100 ; GARBSCH, *Oberstimm*, p. 280 et pl. 108, n° E17 et n° E18 ; daté entre 90 et 120 ; ISINGS, *Nijmegen*, p. 281.

142 mm. Diam. bord 36 mm. Diam. panse 137 mm. Épaiss. paroi 5 mm).

Nous pensons pouvoir appuyer l'opinion de Isings en classant la bouteille sphérique de la tombe I parmi les trois variantes reprises sous le n° 16 de sa typologie⁽¹⁾.

L'auteur ne cite que deux exemplaires en plus de celui de Vervoz l'un trouvé à Pompéi, l'autre à Ghinghen dans une tombe datée du milieu du 1^{er} siècle.

Des points communs aux trois pièces apparaissent bien, à la lecture des descriptions : celle de Pompéi possède, comme celle de Vervoz, une monture en bronze avec des anses, des chaînettes et un bouchon. Celle de Ghinghen, tout comme celle de Vervoz, a la lèvre brisée et la cassure est polie.

Les pièces citées dans la littérature sont de hauteur fort variables (de 10 cm environ à 26 cm environ). Nous en avons cependant référé à quelques-unes de moindre hauteur. La forme du corps peut être aussi bien piriforme que sphérique.

On a trouvé deux exemplaires à Cologne, dans deux tombes, l'une près de l'église St-Séverin, datée du début du 2^e siècle⁽²⁾ et l'autre dans la Severinstrasse⁽³⁾. Une autre bouteille provient d'une tombe, daté du dernier quart du 1^{er} siècle, de la nécropole de Planig⁽⁴⁾. D'autres sont connues à Hofheim⁽⁵⁾. Nous pensons pouvoir référer également à une pièce de petit format provenant d'une tombe, datée du milieu du 1^{er} siècle, de la nécropole de Weisenau⁽⁶⁾.

Au Pays-Bas, le camp de Valkenburg a livré des fragments. On les a trouvé dans des niveaux d'occupation pré-flaviens et dans des niveaux datés des flaviens au 1^{er} quart du 2^e siècle⁽⁷⁾.

⁽¹⁾ ISINGS, p. 34.

⁽²⁾ FREMERSDORF, *Severinkirche*, tombe 78, p. 45 et fig. 7, n° 6.

⁽³⁾ BINSFELD (W.), *Fundbericht 55.10*. In : *K.J.*, 6 (1962/63), p. 137 et fig. 2, n° 5.

⁽⁴⁾ BEHRENS, *Rheinhessen*, p. 67 et fig. 6, n° 3.

⁽⁵⁾ RITTERLING, *Hofheim*, p. 375 et pl. 38, forme 16.

⁽⁶⁾ NEEB-KESSLER, *Weisenau*, p. 42, tombe 17, n° 8 et p. 47, tombe 40, n° 11.

⁽⁷⁾ VAN LITH, *Valkenburg*, p. 50 et pl. 8, n° 193.

Un exemplaire à panse piriforme daté de la deuxième moitié du 1^{er} siècle provient de Amstenrade (¹), un autre, daté du deuxième quart du 1^{er} siècle, a été trouvé dans la tombe 11 de la nécropole du Hunnerberg à Nijmegen (²).

En Grande Bretagne quelques pièces datées des époques Claude-Néron et Néron sont connues à Colchester (³).

La nécropole nord de Emona, en Yougoslavie, contenait quelques exemplaires (⁴).

Citons pour mémoire des témoins difficilement comparables à la pièce de Vervoz et tous piriformes : des fragments trouvés au Magdalensberg (⁵), un exemplaire de Aquileia (⁶) et un autre conservé à la fondation Custodia (⁷).

Signalons, enfin, une pièce similaire en verre brun avec des filandres blancs, qui peut être un produit italien du début du 1^{er} siècle (⁸).

Chronologie

Cette bouteille, comme d'autres pièces trouvées dans la tombe I, ne permet pas d'en resserrer la date. Toutes les références citées indiquent le premier siècle et surtout la deuxième moitié. C'est dans cette marge que nous la situerons.

(¹) ISINGS, *Maastricht*, p. 12 et fig. 1, n° 18.

(²) VERMEULEN, *Hunnerberg*, p. 126, forme 118.

(³) HARDEN, *Camulodunum*, p. 304 et pl. LXXXVIII, n° 83, 84.

(⁴) PLESNIČAR-GEC, *Emona*, tombe 531 et pl. CXXIII, n° 4 ; tombe 734 et pl. CLXX, n° 2, 3 ; tombe 917 et pl. CLXXVII, n° 13 (avec une monnaie de Domitien).

(⁵) CZURDA-RUTH, *Magdalensberg*, p. 125.

(⁶) CALVI, *Aquileia*, p. 59 et pl. 12, n° 7.

(⁷) STERN (E.M.), *Ancient Glass at the Fondation Custodia (Collection Frits Lungt)*, Groningen, 1977. (*Archaeologica Traiectina*, XII), p. 38 et pl. 10, n° 8.

(⁸) LA BAUME, *Kunstgewerbe*, p. 92 et pl. V.

12. Modiolus (N° inv. I/5/30). Fig. 5, 6 (¹).

Verre de teinte vert émeraude, contenant des bulles d'air et des filandres, légères irisations. Lèvre évasée à bord arrondi soulignée par un large bourrelet, anse circulaire appliquée, anneau de base creux, paroi décorée de lignes parallèles incisées. Intact (Haut. 107 mm. Diam. bord 104 mm. Diam. anneau 63 mm. Épaiss. paroi 3 mm.).

Le modiolus est une tasse ansée à paroi conique ou cylindrique. On le rencontre dans toutes les provinces de l'Empire avec trois zones de concentration nettement marquées : la première en Yougoslavie et en Italie du Nord, la seconde dans le Nord de la Gaule et en Germanie, la troisième le long des côtes de la Mer Noire. Quelques exemplaires isolés ont été trouvés au Proche Orient, en Afrique du Nord, en Espagne et au Portugal ainsi qu'en Gaule méridionale et en Grande Bretagne.

Th. E. Haevernick a recensé 105 exemplaires (²) auxquels nous ajouterons quelques trouvailles récentes (³).

Il existe des variantes nombreuses. Il se peut que, parmi celles-ci, on puisse distinguer deux formes et non pas une seule. Bien que tous les verres du type aient été jusqu'ici recensés sous le nom de modioli, il serait peut être utile de les examiner à nouveau en tenant compte de la distinction faite par Hilgers entre le modiolus et le calathus (⁴). Selon sa définition, les cala-

(¹) Nous devons rectifier deux erreurs ; il n'existe aucune preuve pour soutenir l'hypothèse de J.H.C. Kern selon laquelle le modiolus de la collection Baar à Liège (VANDERHOEVEN, *Liège*, p. 33 et pl. VII, n° 31) proviendrait de Vervoz (KERN (J.H.C.), *Römische Modioli des 1. Jahrhunderts n. Chr.* In : *Mnemosyne*, 4^e ser., 16 (1963), p. 400). De plus, il n'y a pas deux modioli trouvés à Vervoz mais un seul, cf. LA BAUME (P.), *Römisches Glas des östlichen Mittelmeerraumes und des Rheinlandes*. In : *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 4 (1974), p. 368 et p. 369, note 8 : le n° 31 cité est celui de Lille.

(²) HAEVERNICK, *Modioli*, p. 328-330.

(³) VAN LITH, *Valkenburg*, p. 62 et pl. 11, n° 206. ALARCAO (J. et A.), *Vidros romanos do Museu de « Martins Sarmento »*. In : *Revista de Guimaraes*, 73 (1963), p. 36 et pl. VII, n° 2. ALARCAO (J.), *Mais algumas pequenas coleções de vidros romanos*. In : *Conimbriga*, X (1971), p. 16 et pl. IV, n° 48-50. CZURDA-RUTH, *Magdalensberg*, p. 51 et pl. 2, n° 474.

(⁴) HILGERS (W.), *lateinische Gefäßnamen*, Düsseldorf, 1969. (Beihefte der Bonner Jahrbücher, 31), p. 42 et 67.

thus tendent vers la forme conique (la base est plus étroite que le sommet) et leurs bords sont toujours simplement évasés sans ressaut, alors que les modioli sont cylindriques, de profils variés, avec le bord à ressaut ou bien simplement évasé. Le bord du verre de Vervoz est à ressaut.

Ces pièces ont généralement été soufflées à l'air libre, et exceptionnellement dans un moule (il n'y en que trois parmi les 112 exemplaires recensés). Quelques unes portent des traces de meulage sur la paroi extérieure ; celle de Vervoz est du nombre.

La forme existe en terre sigillée, mais elle est rare, et semble avoir été fabriquée presque exclusivement dans les ateliers de M. PERENNIVS TIGRANVS⁽¹⁾. Elle est plus rare encore en céramique ordinaire⁽²⁾ et en céramique à couverte plombière⁽³⁾.

Elle a été fabriquée non seulement en verre et en céramique mais aussi en argent⁽⁴⁾.

Les modioli en verre de couleur

Ce type est rarement soufflé en verre de couleur : vingt et une pièces sur les cent douze dénombrées. Les principales teintes connues sont bleu, pourpre, vert émeraude, ambre et jaune.

La moitié des documents proviennent de Gaule et de Germanie. Th. Haevernick, pour cette zone, avait déjà recensé les sites de Nijmegen, Cologne, Lille, Reims, Nida-Heddernheim, Vai-

⁽¹⁾ OXÉ (A.), *Arretinische Reliefgefässe vom Rhein*, Frankfurt a.M., 1933. (Materialien zur römisch-germanischen Keramik, 5), p. 73 et pl. XXIII, n° 113 ; p. 74 et pl. XXIV, n° 114 ; p. 72 et pl. XXII, n° 106 et p. 75 et pl. XXV, n° 115. OSWALD-PRYCE, *Introduction*, pl. II, n° 5. DRAGENDORFF (H.) et WATZINGER (C.), *Arretinische Reliefkeramik mit Beschreibung der Sammlung in Tübingen*, Reutlingen, 1946, p. 26 et fig. 2, n° X.

⁽²⁾ SOROKINA (N.P.), *Kratje Soabscenija*. In : *Archeolog. Akad. Nauk. SSSR*, 91 (1962), p. 103 et fig. 4.

⁽³⁾ HOCHULI-GYSEL (A.), *Kleinasiatische glasierte Reliefkeramik und ihre oberitalische Nachahmungen (50 v.Chr. - 50 n.Chr.)*, Bern, 1977. (Acta Bernensia, VII), p. 44-45 et fig. 23.

⁽⁴⁾ KÜNZL (E.), *Der augusteische Silbercalathus im Rheinischen Landesmuseum Bonn*. In : *B.J.*, 169 (1969), p. 321-392.

son et Vervoz⁽¹⁾. Nous y ajouteros Valkenburg, où on a trouvé un fragment⁽²⁾. Nous pouvons signaler aussi en dehors de cette zone, quelques fragments au Portugal⁽³⁾, au Magdalensberg⁽⁴⁾ et une pièce dans la collection Löffler⁽⁵⁾.

Les modioli en verre de teinte naturelle

Le répertoire de Th. Haevernick en dénombre quatre-vingt-cinq exemplaires, les plus nombreux sont en verre bleu vert, vert clair ou vert jaune. Il est intéressant de signaler qu'une bonne partie d'entre eux a été trouvé en Yougoslavie et en Italie : 24 exemplaires dont neuf proviennent des cimetières d'Emona. Ajoutons que, pour la seule nécropole du nord de la même ville on en a découvert encore vingt-deux autres⁽⁶⁾.

Une deuxième concentration importante apparaît le long des côtes de la Mer Noire. En Roumanie d'abord, avec huit exemplaires à Tomis, et en U.R.S.S. ensuite, avec sept pièces des cimetières d'Olbia, de Kertsch et de Kapoi, et les fragments d'une quinzaine d'autres provenant de fouilles d'habitats⁽⁷⁾.

Il se peut que de telles concentrations indiquent l'existence de centres verriers, qui n'auraient pas nécessairement été impor-

⁽¹⁾ HAEVERNICK, *Modioli*, p. 8 de l'inventaire.

⁽²⁾ VAN LITH, *Valkenburg*, p. 62 et pl. 11, n° 206. En verre bleu avec une anse en verre blanc opaque comme l'exemplaire de Cologne (FREMERSDORF, *Buntglas*, p. 34 et pl. 43).

⁽³⁾ ALARCAO (J. et A.), *Vidros romanos do Museu de « Martins Sarmento »*. In : *Revista de Guimaraes*, 73 (1963), p. 36 et pl. VII, n° 2 (fragment de bord en verre sombre). ALARCAO (J.), *Mais algumas pequenas colecções de vidros romanos*. In : *Conimbriga*, X (1971), p. 16 et pl. IV, n° 48-50 (trois fragments de teinte ultramarine, vert émeraude et un en verre décoloré).

⁽⁴⁾ CZURDA-RUTH, *Magdalensberg*, p. 51 et pl. 2, n° 474 (tous les fragments cités sont en verre de teinte naturelle).

⁽⁵⁾ LA BAUME-SALOMONSON, *Sammlung Löffler*, p. 30 et pl. 4, n° 3 (teinte rouge violet, l'anse, le médaillon et le filet de verre sur la lèvre sont en verre blanc opaque ; origine inconnue).

⁽⁶⁾ PLESNIČAR-GEC, *Emona*, l'exemplaire de la tombe 75 et pl. XVIII, n° 19 se rapproche le plus de celui de Vervoz.

⁽⁷⁾ HAEVERNICK, *Modioli*, p. 1 et ss. de l'inventaire. Nous ajouteros à cet inventaire l'exemplaire de la collection Constable-Maxwell : HARDEN (D.), *Constable-Maxwell Collection of Ancient Glass*, London, 1979, p. 85-86 et n° 142.

tants : des ouvriers habiles, même en nombre restreint, sont capables de répondre à la demande d'un marché bien établi, dans une zone géographique assez étendue.

Les modioli soufflés au moule

On connaît trois modioli en verre bleu vert soufflés dans un moule : l'un provient d'Exeter dans le Devonshire, le second de Palestrina, près de Rome, et l'origine du troisième, conservé au Römisch-Germanisches Zentralmuseum de Mainz, est inconnue⁽¹⁾.

Chronologie

Les modioli apparaissent à l'époque de Tibère ou de Tibère-Claude. Les exemplaires les plus anciens connus proviennent du Magdalensberg⁽²⁾.

Il semble donc que l'usage des modioli commence plus tôt que ne le supposaient Isings⁽³⁾ et Welker⁽⁴⁾. Notons pourtant que la plupart des pièces datées le sont de la deuxième moitié du 1^{er} siècle. Le fragment de Valkenburg appartient à la période 2/3 du camp⁽⁵⁾. Le fragment de Nida-Hedderheim est daté de l'époque flavienne⁽⁶⁾ ; le modiolus de Berlingen date du début de la même époque⁽⁷⁾.

Le modiolus soufflé dans un moule retrouvé à Exeter provient d'une fosse datée de 50 à 80⁽⁸⁾. Par contre, la datation de

⁽¹⁾ HAEVERNICK, *Modioli*, p. 10 de l'inventaire.

⁽²⁾ CZURDA-RUTH, *Magdalensberg*, p. 51 et pl. 2, n° 474. Trois exemplaires en verre de teinte vert bleu et vert jaune.

⁽³⁾ ISINGS, p. 52. Deuxième moitié du 1^{er} siècle.

⁽⁴⁾ WELKER, *Nida-Hedderheim 1*, p. 29. Les dernières trente années du 1^{er} siècle.

⁽⁵⁾ VAN LITH, *Valkenburg*, p. 62 et pl. 11, n° 206.

⁽⁶⁾ WELKER, *Nida-Hedderheim 1*, p. 27 et pl. 3, n° 28. En verre de teinte ambre.

⁽⁷⁾ ROOSENS-LUX, *Berlingen*, p. 25 et fig. 16, n° 11 en verre de teinte naturelle.

⁽⁸⁾ *Roman Britain in 1952*. In : *J.R.S.*, XLIII (1953), p. 124 et pl. XXIII, n° 3 et n° 4.

l'exemplaire de Nijmegen, que Isings situe entre 50 et 80 (¹), est incertaine (²).

Ce genre de verre n'est plus attesté au second siècle.

13. Bol (N° inv. I/5/16). Fig. 5, 11.

Verre de teinte vert clair, contenant des bulles d'air et des filandres, translucide. Lèvre ourlée par rabattement extérieur du bord et anneau de base creux. Fond légèrement concave avec cassure du pontil, paroi cylindrique. Intact (Haut. 50 mm. Diam. bord 99 mm. Diam. anneau 87 mm. Épaiss. paroi 1 mm).

14. Bol (N° inv. I/5/17). Fig. 5, 12.

Verre de teinte vert clair, contenant quelques bulles d'air, translucide. Lèvre ourlée par rabattement extérieur du bord et anneau de base creux. Fond légèrement concave avec cassure du pontil, paroi cylindrique légèrement déformée. Brisé et restauré (Haut. 48 à 51 mm. Diam. bord 93 à 97 mm. Diam. anneau 82 mm. Épaiss. paroi 1 mm).

15. Bol (N° inv. I/5/18). Fig. 5, 13.

Verre de teinte vert clair, contenant quelques bulles d'air, translucide. Lèvre ourlée par rabattement extérieur du bord et anneau de base creux. Fond légèrement concave avec cassure du pontil, paroi cylindrique. Intact (Haut. 42 mm. Diam. bord 96 à 99 mm. Diam. anneau 86 mm. Épaiss. paroi 1 mm).

(¹) ISINGS, p. 53.

(²) Ce modiolus ne peut être placé dans son contexte archéologique comme le signale EVELEIN (M.A.), *Een Romeinsche grafvondst te Nijmegen*. In : *Bulletin van de Vereniging tot Bevordering der kennis van de Antieke Beschaving*, V (1930), p. 8-10 et EVELEIN (M.A.), *Een Romeinsche glazen beker en andere grafvondsten*. In : *Bulletin van de Vereniging tot Bevordering der kennis van de Antieke Beschaving*, VII (1932), p. 11-16.

Voir à ce sujet : STUART (P.), *Een Romeins grafveld uit de eerste eeuw te Nijmegen. Onversierde terra sigillata en gewoon aardewerk*. In : O.M., LVII (1976), p. 8, note 34.

16. Bol (N° inv. I/5/19). Fig. 5, 14.

Verre de teinte vert clair, contenant quelques bulles d'air, translucide. Lèvre ourlée par rabattement extérieur du bord et anneau de base creux. Fond légèrement concave avec cassure du pontil, paroi légèrement évasée vers le haut. Intact (Haut. 40 mm. Diam. bord 96 à 100 mm. Diam. anneau 87 mm. Épaiss. paroi 1 mm).

17. Bol (N° inv. I/5/20). Fig. 5, 7.

Verre de teinte vert clair, contenant des bulles d'air et des filandres, translucide. Lèvre ourlée par rabattement extérieur du bord et anneau de base creux. Fond légèrement concave avec cassure du pontil, paroi cylindrique. Intact (Haut. 32 à 36 mm. Diam. bord 74 mm. Diam. anneau 63 mm. Épaiss. paroi 1 mm).

18. Bol (N° inv. I/5/21). Fig. 5, 8.

Verre de teinte vert clair, contenant des bulles d'air et des filandres, translucide. Lèvre ourlée par rabattement extérieur du bord et anneau de base creux. Fond légèrement concave, paroi légèrement évasée. Intact (Haut. 36 mm. Diam. bord 74 mm. Diam. anneau 60 mm. Épaiss. paroi 1 mm).

19. Bol (N° inv. I/5/22). Fig. 5, 9.

Verre de teinte vert clair, contenant des bulles d'air et des filandres, translucide. Lèvre ourlée par rabattement extérieur du bord et anneau de base creux. Fond légèrement concave avec cassure du pontil, paroi légèrement évasée. Intact (Haut. 36 à 37 mm. Diam. bord 72 mm. Diam. anneau 59 mm. Épaiss. paroi 1 mm).

20. Bol (N° inv. I/5/23). Fig. 5, 10.

Verre de teinte vert clair, contenant des bulles d'air et des filandres, translucide. Lèvre ourlée par rabattement extérieur du bord et anneau de base creux. Fond légèrement concave avec

cassure du pontil. Intact (Haut. 36 à 39 mm. Diam. bord 73 mm. Diam. anneau 61 mm. Épaisseur paroi 1 mm).

Le service de huit bols, de deux formats différents, provenant de la tombe I est remarquable à plusieurs égards. Il est possible, mais peu satisfaisant, d'attribuer provisoirement ces bols à la forme 41 de la classification de Isings sans préciser d'avantage, dans la mesure où leurs caractères appartiennent aux deux variantes recensées : en effet la forme de la paroi ainsi que celle de l'anneau de base sont celles de la forme 41a ; la lèvre ourlée et évasée, par contre, est caractéristique de la forme 41b. Cet aspect hybride inciterait donc à créer une nouvelle classe.

Ces formes ont été fabriquées selon deux techniques différentes : par pression dans un moule, probablement avec une influence de prototypes métalliques, ou par soufflage. Les verres du service de Vervoz ont tous été soufflés. Certains montrent une cassure du pontil sur le fond, d'autres pas. On remarquera aussi l'absence généralisée de ces stries sur la paroi et sur le fond, qui sont caractéristiques des exemplaires moulés.

La matière transparente de teinte vert-bleu clair frappe par son homogénéité, même si quelques bulles d'air, filandres et traces vert foncé sur le fond sont réperables.

On rencontre des bols de ce type, soufflés en teinte naturelle (Isings forme 41) ou moulés en verre de couleur (Isings forme 22) dans d'autres régions de l'Empire mais en nombre fort limité. Il s'agit toujours de pièces isolées, trouvées intactes ou en fragments dans des sites d'habitats ou, comme à Vervoz, parmi le mobilier funéraire de tombes à incinération.

Bol soufflé de teinte naturelle (Isings forme 41)

À Cologne des tombes ont livré trois exemplaires : deux de petit format et un de grand format (¹).

(¹) FREMERSDORF, *Blaugrüne[s] Glas*, p. 37 et pl. 69.

Au Magdalensberg on a trouvé trois fragments, dont deux dans le niveau d'occupation augustéen (¹).

Une tombe des environs de la ville italienne de Alba, datée du deuxième quart du 1^{er} siècle, contenait un exemplaire (²).

En Belgique, outre les huit bols de Vervoz, on a découvert un à Viville, dans une tombe datée de la deuxième moitié du 1^{er} siècle (³).

Dans les nécropoles d'Emona une tombe contenait deux exemplaires, un de grand format et un de petit format, et une autre tombe en contenait trois, deux de petit format et un de grand format (⁴). Dans la nécropole nord de la même ville, une tombe, datée de la deuxième moitié du 1^{er} siècle, a fourni un exemplaire (⁵).

Bol moulé en verre de couleur (Isings forme 22)

Les bols moulés semblent être tout aussi rares. Nous avons noté un exemplaire à Trèves (⁶) et un autre à Cologne (⁷).

(¹) CZURDA-RUTH, *Magdalensberg*, p. 87 et pl. 4, n° 653.

(²) FILIPPI, *Alba*, p. 37 et pl. XXXIII, n° 17. La tombe contenait également une monnaie de Tibère et une de Caligula.

(³) NOEL (J.), *Habitat et nécropole d'époque romaine à Viville (près d'Arlon)*, (Supplément à *Vie Archéologique*, n° 11), (Namur, 1983), p. 30 et pl. XIV, n° 1.2.

(⁴) PETRU, *Emona*, tombe 20, pl. XII, n° 29 et n° 30 et p. 151 avec une monnaie de Tibère ; tombe 75, pl. LXXXVII, n° 21, n° 23 et n° 24 et p. 165.

(⁵) PLESNIČAR-GEC, *Emona*, tombe 86 et pl. XXI, n° 4.

(⁶) GOERTHER-POLASCHEK, *Trier*, p. 35 et pl. 33, n° 90 ; en verre opaque vert trouvé dans une tombe datée de l'époque Claude-Néron.

(⁷) FREMERSDORF, *Buntglas*, p. 35 et pl. 46, également en verre opaque vert. Voir également LA BAUME, *Kunstgewerbe*, p. 136 et fig. 19.

Plusieurs fragments ont été trouvés à Vindonissa (¹) ainsi qu'au Magdalensberg (²) et un seul à Heerlen (³). Nous relevons également trois exemplaires en verre mosaïqué (⁴).

Comme pour l'assiette de la forme Isings 48 (cf. *supra*), il semble que le bol ait eu un prototype en métal. On peut citer comme exemple une pièce en argent provenant de Brousse, en Turquie (⁵). Mais les mêmes formes existent aussi en céramique : signalons une petite coupe en terre nigra trouvée à Trèves (⁶) et de nombreux exemplaires en terre sigillé (forme Drag. 22) (⁷), pour lesquelles il existe un prototype en terre sigillée italique (⁸).

Chronologie

La présence, dans le service de la tombe I, du bol (forme Isings 41) et de l'assiette (forme Isings 48) (⁹) suffit déjà à indiquer que les deux formes ont existé simultanément. De plus, elles ont dû apparaître à la même époque, comme l'indiquent les trouvailles datées de Vindonissa et du Magdalensberg et la comparaison avec des céramiques datées — assiettes et bols — de formes similaires. Est-il possible d'estimer assez exactement la période de circulation de ces céramiques ? La terre sigillée, qui constitue un bon fossile directeur en l'occurrence, fournit

(¹) BERGER, *Vindonissa*, p. 27 ; pl. 3, n° 35 et n° 36 et pl. 17, n° 6. Cinq fragments en verre opaque bleu, un en verre noir, quatre en verre blanc opaque, un en verre opaque bleu gris et deux en verre opaque vert foncé, la plupart de l'époque tibérienne.

(²) CZURDA-RUTH, *Magdalensberg*, p. 75 ; pl. 3, n° 573 et pl. 4, n° 579. Deux fragments en verre opaque noir, un en verre bleu clair et cinq en verre vert émeraude. Certains semblent provenir de niveaux d'occupation augustéens.

(³) ISINGS, *Heerlen*, p. 20 et fig. 5, n° 146. En verre opaque vert foncé, presque noir.

(⁴) *Glaskunst Luzern*, p. 65, n° 180, n° 181, n° 182 et p. 16, n° 180 et n° 182.

(⁵) WALTERS (H.B.), *Catalogue of the Silver Plate (Greek, Etruscan and Roman) in the British Museum*, London, 1921, pl. XVI, n° 121 et LA BAUME, *Kunstgewerbe*, p. 136 et fig. 118.

(⁶) LOESCHCKE, *Trier*, p. 74 et pl. III, n° 15.

(⁷) OSWALD-PRYCE, *Introduction*, pl. L, n° 2, n° 4 et n° 5.

(⁸) OSWALD-PRYCE, *Introduction*, pl. L, n° 1 et n° 3.

(⁹) Voir également les assiettes Isings 48 à la p. 126.

des témoins comparatifs principalement dans la première moitié du 1^{er} siècle de notre ère. Mais des récipients de ce type apparaissent déjà sous l'Empereur Auguste.

Plusieurs fragments de bols en verre identiques à ceux de Vervoz bénéficient d'une définition chronologique : au camp de Vindonissa, ils remontent à la période d'occupation tibéro-claudienne ; au camp de Aislingen ils datent de l'époque pré-flavienne, et au Magdalensberg, ils apparaissent déjà à la fin du règne d'Auguste. Une tombe des nécropoles d'Emona a livré deux pièces, une de grand format et une de petit format⁽¹⁾. Dans la nécropole nord de la même ville, une tombe datée de la deuxième moitié du 1^{er} siècle contenait un exemplaire⁽²⁾.

Un *terminus post quem* est donné par une peinture murale de Pompéi où figure une assiette du type de celle de Vervoz⁽³⁾. Ainsi ce type d'assiette était encore utilisé sous le règne de Vespasien, peu avant la destruction de la ville, en 79 après J.-C.

Si nous prenons en considération toutes les données chronologiques acquises jusqu'à présent et les soumettons à une analyse critique, quelques suggestions pour le service de Vervoz peuvent être émises. Une fabrication pré-flavienne semble plausible. Entre l'acquisition du service et son dépôt dans la tombe, une dizaine d'années tout au plus ont dû s'écouler. Par contre, au stade actuel de la recherche, toute tentative visant à situer l'atelier resterait vaine ; on ne peut même exclure une origine italique. L'artisan a dû en tout cas répondre à une commande ; l'homogénéité de la matière et de la technique sont frappantes⁽⁴⁾.

(¹) Cf. note n° 4 à la p. 123.

(²) Cf. note n° 5 à la p. 123.

(³) BEYEN, *Stilleben*, pl. VIII.

(⁴) PHILIPPE (J.), *Les Verres des tumuli de Vervoz*. In : *Hommage à Albert Grenier*, Bruxelles, 1962. (Collection Latomus, LVIII), p. 1243-1253. IBID., *Propos sur les critères archéologiques de datation des verres antiques*. In : *Advances in Glass Technology*, New-York, 1963, p. 329-334.

21. Assiette (N° inv. I/5/24). Fig. 5, 15.

Verre de teinte vert clair, contenant quelques bulles d'air et des filandres, translucide. Lèvre ourlée par rabattement extérieur du bord et anneau de base creux. Fond concave avec cassure du pontil. Intact (Haut. 18 mm. Diam. bord 149 mm. Diam. anneau 134 mm. Épaiss. paroi 1 mm).

22. Assiette (N° inv. I/5/25). Fig. 5, 16.

Verre de teinte vert clair, contenant quelques bulles d'air et des filandres, translucide. Lèvre ourlée par rabattement extérieur du bord et anneau de base creux. Fond concave avec cassure du pontil. Brisée et restaurée (Haut. 20 mm. Diam. bord 146 mm. Diam. anneau 136 mm. Épaiss. paroi 0,8 mm).

23. Assiette (N° inv. I/5/26). Fig. 5, 17.

Verre de teinte vert clair, contenant quelques bulles d'air et des filandres, translucide. Lèvre ourlée par rabattement extérieur du bord et anneau de base creux. Fond concave avec cassure du pontil. Brisée et restaurée (Haut. 22 mm. Diam. bord 149 mm. Diam. anneau 142 mm. Épaiss. paroi 0,8 mm).

24. Assiette (N° inv. I/5/27). Fig. 5, 18.

Verre de teinte vert clair, contenant très peu de bulles d'air, translucide. Lèvre ourlée par rabattement extérieur du bord et anneau de base creux. Fond concave avec cassure du pontil. Brisée et restaurée (Haut. 20 mm. Diam. bord 148 mm. Diam. anneau 139 mm. Épaiss. paroi 0,8 mm).

La série des quatre assiettes de la tombe I constitue un service avec les deux séries de quatre bols de forme Isings 41 (voir *supra*, p. 120).

Isings recense les assiettes de cette forme sous deux rubriques différentes, selon qu'elles sont de teinte naturelle et produites par soufflage comme les pièces de Vervoz (forme 48) ou en

verre de couleur et produites par pression dans un moule (forme 22).

Les assiettes soufflées en verre de teinte naturelle (forme 48)

Ce type semble fort rare. Il est attesté à Tortorolo, en Italie⁽¹⁾, à Cologne⁽²⁾, à Velsen⁽³⁾ et à Sainte-Croix-de-Quintil-largues⁽⁴⁾. On a trouvé aussi trois fragments au Magdalens-berg⁽⁵⁾ et un à Conimbriga⁽⁶⁾.

Les assiettes moulées en verre de couleur (forme 22)

Ces assiettes, fabriquées par pression dans un moule, sont plus fréquentes que les précédentes.

Le camp de Aislingen, en Allemagne, en a livré un frag-ment⁽⁷⁾ et un exemplaire intact est conservé au Musée de Cologne⁽⁸⁾.

Aux Pays-Bas, nous avons relevé un fragment à Zwammer-dam⁽⁹⁾ et un autre à Utrecht⁽¹⁰⁾.

Au camp de Vindonissa on connaît deux fragments prove-nant du dépotoir⁽¹¹⁾.

⁽¹⁾ ISINGS, p. 63. En verre bleu foncé.

⁽²⁾ FREMERSDORF, *Blaugrüne[s] Glas*, p. 37 et pl. 68. Deux exemplaires prove-nant d'une même tombe.

⁽³⁾ VAN LITH, *Velsen*, p. 39 et pl. 3, n° 110 et n° 111. Quatre fragments en verre bleuâtre.

⁽⁴⁾ ROUQUETTE (D.), *La Nécropole gallo-romaine de Sainte-Croix-de-Quintil-largues*. In : *Cahiers ligures de préhistoire et d'archéologie*, 12 (1963), p. 168 et fig. 14.

⁽⁵⁾ CZURDA-RUTH, *Magdalensberg*, p. 81 et pl. 4, n° 667 et n° 668. Ils datent probablement de la fin de l'époque augustéenne.

⁽⁶⁾ ALARCAO, *Conimbriga* 2, p. 170 et pl. XXXVI, n° 75.

⁽⁷⁾ ULBERT, *Aislingen*, p. 62 et pl. 13, n° 17. En verre opaque vert émeraude.

⁽⁸⁾ FREMERSDORF, *Buntglas*, p. 35 et pl. 46. En verre opaque vert. Voir égale-ment LA BAUME, *Kunstgewerbe*, p. 136 et fig. 119.

⁽⁹⁾ VAN LITH, *Zwammerdam*, p. 247, n° 54 en verre opaque vert.

⁽¹⁰⁾ VAN GIFFEN et al., *Utrecht*, p. 60.

⁽¹¹⁾ BERGER, *Vindonissa*, p. 24, 27 et 29 et pl. 17, n° 7. En verre opaque vert foncé.

Plusieurs assiettes en verre bleu foncé et en verre vert émeraude proviennent de Pompéi et sont conservés au Musée de Pompéi et au Musée de Naples⁽¹⁾.

Les fouilles de Magdalensberg, en Autriche, ont livré dix fragments de ce type d'assiette⁽²⁾.

Du cimetière nord de Emona, en Yougoslavie, nous connaissons un exemplaire en verre opaque bleu foncé⁽³⁾; une tombe trouvée rue Tito, dans la même ville, contenait un autre exemplaire⁽⁴⁾. Deux pièces proviennent de trouvailles effectuées à Salona⁽⁵⁾.

Les fouilles de Conimbriga, au Portugal, ont livré un fragment⁽⁶⁾.

Chronologie ⁽⁷⁾

La période de circulation de ce type d'assiette, qu'elles appartiennent à la forme 48 ou à la forme 22, est la même que celle des bols Isings 41. Comme ceux-ci, les assiettes apparaissent à la fin du règne d'Auguste ainsi que le prouvent les fragments trouvés au Magdalensberg. Le plus grand nombre de pièces datées le sont de l'époque Tibère-Claude. En effet, ce sont les tombes et les sites d'habitat de l'époque pré-flavienne qui en ont livré le plus. Rappelons les trouvailles d'Emona, de Aislingen, de Velsen et de Vindonissa.

⁽¹⁾ ISINGS, p. 38.

⁽²⁾ CZURDA-RUTH, *Magdalensberg*, p. 75 et pl. 4, n° 584. Deux fragments en verre opaque noir, un en verre opaque bleu et un autre en verre vert émeraude. Certains de ces fragments sont datés par l'auteur de la fin de l'époque augustéenne.

⁽³⁾ PLASNIČAR-GEC, *Emona*, tombe 774 et pl. CCVII, n° 27.

⁽⁴⁾ PETRU, *Emona*, p. 157 et tombe 545, pl. XXV, n° 29. Avec une monnaie de Tibère et deux bols Isings forme 12.

⁽⁵⁾ AUTH, *Salona*, p. 150, 151 et pl. 28, n° 15. Les deux pièces sont en verre opaque vert émeraude.

⁽⁶⁾ ALARCAO, *Conimbriga I*, p. 39 et pl. 1, n° 40. En verre bleu.

⁽⁷⁾ Voir également les bols Isings 41 à la p. 120.

Une figuration sur une peinture murale de Pompéi prouve qu'elles circulaient encore au début de la période flavienne (¹).

Cette forme d'assiette existe également en terre sigillée ; elle figure dans la classification de Dragendorff sous la forme 23 (²).

Nous assignerons donc au service de quatre assiettes de la tombe I une valeur chronologique identique attribuée aux bols Isings 41 : l'époque pré-flavienne.

25. Bouteille (N° inv. I/5/31). Fig. 6, 1.

Verre de teinte verte, contenant quelques bulles d'air, translucide. Col cylindrique relativement court, panse conique et lisse, anse coudée à angle aigu, se terminant par douze plis horizontaux sur la panse, fond légèrement concave. Brisée et restaurée (Haut. 37 mm. Diam. bord 58 mm. Épaiss. paroi 1 à 2 mm).

Deux bouteilles de la forme Isings 55a ont été trouvées dans les tombes de Vervoz. La première, de teinte bleu-vert à paroi unie, provient de la tombe I et la seconde, de teinte jaune ambre à paroi décorée de côtes hélicoïdales, a été découverte dans la tombe II.

Toutes deux ont certaines caractéristiques communes : leur fond est concave et elles ont une anse à côtes terminée par des plis horizontaux. Toutes deux ont également un resserrement entre le col et la panse. Notons la grande dimension de la cruche provenant de la tombe I. Elle mesure environ 37 cm c.-à-d. 10 cm de plus que les autres exemplaires connus.

Dans la recherche du matériel de comparaison, nous avons tenu à nous référer uniquement aux pièces présentant les mêmes caractéristiques de fabrication que les deux bouteilles de Vervoz. On trouvera dans la littérature spécialisée une gamme plus étendue se rapportant aux autres variantes (³).

(¹) BEYEN, *Stilleben*, pl. VIII.

(²) OSWALD-PRYCE, *Introduction*, pl. L, 6.

(³) Entre autre VAN LITH, *Valkenburg*, p. 89 et notes n° 287 et 288 ; ISINGS, *Maastricht*, p. 40, note n° 91 et HARDEN, *Winchester*, p. 238-240.

La bouteille à paroi unie de teinte naturelle

On trouve souvent des bouteilles de ce type parmi les mobilier funéraires.

Citons entre autres, pour l'Allemagne, à Neuss une pièce dans une tombe datée du troisième tiers du 1^{er} siècle (¹), à Kröv, une pièce dans une tombe datée, grâce à la terre sigillée, du règne de Néron (²), à Weisenau un fragment d'anse en verre verdâtre dans une tombe de l'époque de Claude (³), à Cologne un exemplaire parmi un mobilier funéraire daté de la deuxième moitié du 2^e siècle (⁴), un autre à Asberg dans une tombe de la première moitié du 2^e siècle (⁵) et un autre encore à Planig dans une datée du règne de Vespasien (⁶).

En Belgique nous pouvons signaler un exemplaire dans la tombe sous tumulus de Berlingen datée de la période flavienne (⁷), un exemplaire de teinte jaune doré dans la 200^e tombe de la nécropole de Flavion (⁸), un autre, en verre

(¹) MÜLLER, *Neuss*, p. 93 et pl. 48, n° 8. Tombe 271, un exemplaire en verre verdâtre décoloré, avec entre autres une coupe côtelée haute Isings 3b et deux unguentaria Isings 8.

(²) KOETHE (H.), *Römerzeitliche Grabhügel des Trierer Landes und seiner Nachbargebiete*. In : *T.Z.*, 14 (1939), p. 126 et fig. 5. Dans la même tombe deux unguentaria Isings 8. Voir également GOERTHER-POLASCHEK, *Trier*, p. 192 et pl. 7, n° 79.

(³) NEEB-KESSLER, *Weisenau*, p. 39, tombe 1, b.

(⁴) FREMERSDORF, *Blaugrüne[s] Glas*, p. 33 et pl. 49. Dans une tombe de la Luxemburgerstrasse.

(⁵) VAN LITH, *Asberg*, p. 255. Voir également : BECHERT (T.), *Ausgrabungen in Asciburgium. Vorbericht über die Ausgrabungen 1975-1977*. In : *B.J.*, 179 (1979), p. 495 et fig. 15.

(⁶) BEHRENS, *Rheinhessen*, p. 66 et fig. 6, n° 4.

(⁷) ROOSENS-LUX, *Berlingen*, p. 25 et fig. 17, n° 15. En verre bleu clair.

(⁸) COURTOY, *Flavion*, p. 3 et fig. 3.

vert, à Riemst⁽¹⁾ et un fragment d'anse dans la nécropole de Fallais⁽²⁾, en Belgique.

Plusieurs sites d'habitat ont livré des fragments de bouteilles du type, notamment Vetera⁽³⁾, Hofheim⁽⁴⁾ et Nida-Heddernheim⁽⁵⁾ en Allemagne.

Pour les Pays-Bas des fragments sont attestés à Valkenburg⁽⁶⁾. Pour l'Angleterre nous citerons Richborough⁽⁷⁾, Fishbourne⁽⁸⁾ et Camulodunum⁽⁹⁾ et pour la Suisse un fragment aux environs de Vindonissa⁽¹⁰⁾.

La bouteille à paroi côtelées en verre de couleur

Il existe plusieurs variantes dans le décor de ces bouteilles. Les côtes peuvent être verticales, ou hélicoïdales comme celles

⁽¹⁾ SCHÄTZEN (Ph., chevalier), *La tombe belgo-romaine de Riemst*. In : B.I.A.L., LXVII (1949-1950), p. 37-60. IBIDEM, *De Belgo-Romeinse tombe van Riemst*. In : *Het Oude Land van Loon*, VI (1951), p. 87-92. VANDERHOEVEN (M.), *De Gallo-Romeinse tumulus van Riemst*. In : *Limburg*, LV (1976), p. 3-29 et fig. 12, n° 57. Des fragments en verre bleu vert d'une bouteille de ce type. Ce tumulus avait été daté par Ph. de Schaetzen du règne de Hadrien. La datation a été revue par M. Vanderhoeven et située vers le milieu du 2^e siècle ou un peu plus tard.

⁽²⁾ VAN OSSSEL, *Fallais*, p. 170 et fig. 11, n° 64.

⁽³⁾ HAGEN (J.), *Einzelfunde von Vetera, 1910-1912*. In : B.J., 122 (1912), p. 418 et pl. LVIII, n° 15. Dans un dépotoir de l'époque Claude-Néron.

⁽⁴⁾ RITTERLING, *Hofheim*, p. 374 et pl. 38, forme 13. Des fragments de plusieurs bouteilles.

⁽⁵⁾ WELKER, *Nida-Heddernheim 1*, p. 84 et ss. et pl. 13, n° 201 et n° 204. WELKER, *Nida-Heddernheim 2*, p. 33 et pl. 10, n° 109-111.

⁽⁶⁾ VAN LITH, *Valkenburg*, p. 86 et pl. 19. Plusieurs fragments d'anses peuvent appartenir à la forme Isings 55a.

⁽⁷⁾ BUSHE-FOX, *Richborough 4*, p. 158 et pl. LXVIII, n° 370. Des fragments en verre décoloré dans une fosse datée entre 75 et 100. Une correction pour l'interprétation de ces fragments a été donnée par HARDEN, *Winchester*, p. 240, note 2. Ces fragments sont en verre verdâtre et la reconstitution dessinée n'est pas exacte.

⁽⁸⁾ HARDEN-PRICE, *Fishbourne*, p. 358 et fig. 142, n° 89 et n° 91. Un fragment de fond de la période 1 (43-75) et cinq fragments de col probablement de cette forme dans la période 3 d'occupation (75-100).

⁽⁹⁾ HARDEN, *Camulodunum*, p. 305 et HARDEN, *Winchester*, p. 239, note 1.

⁽¹⁰⁾ BERGER, *Vindonissa*, p. 84 et pl. 21, n° 90.

de la bouteille de la tombe II. Signalons le décor unique de la pièce de Winchester⁽¹⁾.

Cette forme de bouteille est très rare en verre de couleur : nous n'en n'avons recensé que cinq exemplaires.

Pour l'Angleterre nous avons relevé une bouteille à Winchester⁽²⁾ et une autre à Radnage⁽³⁾. Pour la Belgique, outre l'exemplaire de Vervoz, nous devons signaler une pièce dans le tumulus d'Avennes⁽⁴⁾ et une autre dans une tombe à Flavion⁽⁵⁾.

La bouteille à paroi côtelée en verre de teinte naturelle

Les exemplaires en verre bleu-vert sont un peu plus nombreux. Citons en Allemagne une pièce à Cologne⁽⁶⁾, une dans la collection Löffler⁽⁷⁾ et une à Nierstein⁽⁸⁾. Quelques pièces nous sont connues dans les cimetières du pays des Trévires,

⁽¹⁾ HARDEN, *Winchester*, p. 238 et fig. 7, n° 17 et pl. XLIII, n° a. La paroi porte un décor de côtes se prolongeant vers le col et le fond et formant des facettes en taille de diamant.

⁽²⁾ HARDEN, *Winchester*, p. 238. En verre bleu foncé. Cette bouteille fait partie d'un mobilier funéraire comprenant également deux services de quatre Drag. 27 et un service de quatre Drag. 18 ; la tombe est datée de la fin de la période flavienne (environ 85-95).

⁽³⁾ SKILBECK (C.O.), *Notes on the discovery of a Roman Burial at Radnage, Bucks.* In : *A.J.*, III (1923), p. 334-336 et pl. XXXV, n° 2c. En verre ambré à côtes verticales. Dans la même tombe une coupe côtelée basse en verre marbré, des services en terre sigillée et une cruche du type de celle de la tombe 1 de Vervoz.

⁽⁴⁾ DE LOOZ, *Avennes*, pl. VII, n° 7 = VANDERHOEVEN, *Liège*, p. 70-74 et pl. XVIII, n° 79. Dans la même tombe trois autres exemplaires en verre de teinte naturelle. Une étude détaillée de cette tombe n'a jamais été faite ; elle peut être datée de la fin du 1^{er} au milieu du 2^e siècle.

⁽⁵⁾ DEL MARMOL (E.), *Fouilles au cimetière des Iliats et dans quelques localités voisines, à Flavion*. In : *A.S.A.N.*, VII (1861-1862), p. 7 et pl. VII, n° 1, F. COURTOY, *Flavion*, p. 3 et fig. 2. En verre jaune verdâtre et filaments bruns.

⁽⁶⁾ FREMERSDORF, *Geförmtes Glas*, p. 43 et pl. 72.

⁽⁷⁾ LA BAUME-SALOMONSON, *Sammlung Löffler*, p. 67 et pl. 33, n° 3. Une pièce d'origine inconnue qui présente la particularité d'avoir deux médaillons en forme de face humaine appliqués sur sa paroi.

⁽⁸⁾ PFEFFER (W., von), *Glas aus römischer Zeit*. In : *Glas und Schmuck der Römer und Franken*, Mainz, 1960, p. 16 et fig. 3.

entre autres à Niederweis⁽¹⁾, à Giesenkirchen⁽²⁾ et à Trier⁽³⁾; on a trouvé aussi un fragment dans une tombe à Remagen⁽⁴⁾. En Angleterre une pièce provient du cimetière de Barnwell⁽⁵⁾. Signalons également l'exemplaire de Bexhill, Sittingbourne qui se singularise par un médaillon décoratif en relief appliqué sur la paroi à l'opposé de l'anse⁽⁶⁾.

Pour la Belgique nous relevons une bouteille similaire à celle de Vervoz parmi le mobilier funéraire de la tombe sous tumulus de Eben-Emael-Kanne⁽⁷⁾ ainsi que trois exemplaires à Avennes⁽⁸⁾ et un à Haulchin⁽⁹⁾.

On connaît trois fragments de cette forme à Nida-Heddernheim⁽¹⁰⁾ et quelques-uns à Vindonissa⁽¹¹⁾. En Angleterre deux fragments ont été découverts à Richborough⁽¹²⁾. Un fragment de fond et cinq fragments d'anses pouvant appartenir à cette forme sont signalés à Strasbourg⁽¹³⁾.

(¹) GOERTHER-POLASCHEK, *Trier*, p. 192 et pl. 65, n° 1190. Découverte dans une tombe de l'époque Néron-Flaviens.

(²) GOERTHER-POLASCHEK, *Trier*, p. 192 et fig. 45.

(³) GOERTHER-POLASCHEK, *Trier*, p. 191 et pl. 10, n° 113b. Tombe 834 de St. Matthias datée de l'époque Néron-Flaviens et une pièce isolée au Musée de Trèves, p. 192 et pl. 65, n° 1191.

(⁴) FUNCK (E.), *Römische Brandgräber in Remagen*. In : *B.J.*, 122 (1912), p. 258, n° 1267. La tombe est datée du début des Flaviens.

(⁵) PAINTER, *Masterpieces*, p. 59 et fig. 73.

(⁶) British Museum. *A Guide to the Antiquities of Roman Britain in the Department of British and Mediaeval Antiquities*, London, 1922, p. 103 et fig. 123, n° f.

(⁷) ROOSENS-LUX, *Eben-Emael - Kanne*, p. 13 et fig. 9, n° 5. Le tumulus est daté vers les années 100.

(⁸) VANDERHOEVEN, *Liège*, p. 70-74 et pl. XVII, n° 76 et n° 77 et pl. XVIII, n° 78. Voir également la note n° 23.

(⁹) FAIDER-FEYTMANS, *Frizet*, p. 78 et fig. 5.

(¹⁰) WELKER, *Nida-Heddernheim 1*, p. 84 et ss. et pl. 13, n° 200, 203, 208 et 209. WELKER, *Nida-Heddernheim 2*, p. 33 et pl. 10, n° 112. Ces fragments ne sont pas datable.

(¹¹) BERGER, *Vindonissa*, p. 84 et pl. 20, n° 78. Deux fragments proviennent du dépotoir.

(¹²) BUSHE-FOX, *Richborough 4*, p. 158 et pl. LXVII, n° 367 et n° 368. Un fragment provient d'une fosse contenant du matériel pré-flavien comblée entre 130 et 150; l'autre est daté entre 75 et 90. Il n'est pas certain que les anses de ces deux pièces soient terminées par des plis horizontaux.

(¹³) ARVEILLER-DULONG, *Strasbourg*, p. 76-77 et n° 130-135.

Chronologie

La valeur chronologique de ces bouteilles a été revue et corrigée depuis l'étude des verres de Frizet qui les situent exclusivement aux époques flavienne et antonine⁽¹⁾. Isings date les pièces les plus anciennes du règne de Claude, ce qui correspond mieux à la réalité⁽²⁾. Cette datation a été confirmée par des trouvailles et plusieurs auteurs l'ont acceptée⁽³⁾. Les trouvailles du Magdalensberg ne suffisent pas à rendre convaincante l'hypothèse d'une existence des bouteilles coniques à partir de Tibère. En effet la dimension des fragments recueillis sur le site ne permet pas de les déterminer avec exactitude et donc de les assigner à la forme Isings 55a. Elles peuvent aussi appartenir à la forme 52c. Notons quand même que le type d'anse avec des plis horizontaux en dessous manque sur ce site⁽⁴⁾.

Les dix sept fragments d'anses, provenant de ce type de bouteille trouvés dans les canabae legionis de Nijmegen prouvent qu'il était en vogue à l'époque flavienne et au début du deuxième siècle⁽⁵⁾. La présence de pièces similaires, sinon identiques, dans la tombe II de Vervoz et dans la tombe d'Avenues, confirme clairement ces marges chronologiques. Plusieurs autres pièces viennent d'ailleurs renforcer cette hypothèse.

Il est également acquis que les cruches à panse unie et à col court, comme l'exemplaire de la tombe I, sont les plus anciennes et qu'elles sont encore courantes sous le règne des Flaviens. Néanmoins il faut tenir compte du fait que certaines pièces peuvent avoir circulé longtemps, comme le prouve l'exemplaire de la tombe de Riemst.

Par contre les bouteilles à col long séparé de la panse par un resserrement et décorées de côtes, comme celle de la tombe II, sont plus récentes.

⁽¹⁾ FAIDER-FEYTMANS, *Frizet*, p. 71-81.

⁽²⁾ ISINGS, p. 72.

⁽³⁾ Entre autre VAN LITH, *Valkenburg*, p. 89 et HARDEN, *Winchester*, p. 238.

⁽⁴⁾ CZURDA-RUTH, *Magdalensberg*, p. 139-140.

⁽⁵⁾ ISINGS, *Nijmegen*, p. 302 et fig. 12 : 1/67, n° 3-10.

Les terminaisons d'anse en plis horizontaux sur la paroi sont quelque fois absentes. Nous avons relevé à Cologne un exemplaire qui en est dépourvu, en verre de teinte naturelle, et daté de la deuxième moitié du 1^{er} siècle (¹), un autre à Muralto, Liverpool (²) et un troisième à Minusio, Cadra, en verre bleu foncé et à paroi côrelée (³).

La nécropole nord de Emona, en Yougoslavie, a livré un grand nombre de bouteilles de ce type (46 exemplaires). Elles forment un groupe fort homogène et sont caractérisées par un col court, un corps allongé conique et un fond concave. Les anses sont toujours appliquées sur le col et la paroi sans terminaison de plis horizontaux. Elles n'ont donc pas cette anse si typique des bouteilles du Nord de l'Empire.

Il est évident que ce groupe de verres révèle une production régionale. Le nombre de bouteilles dans une tombe peut varier de un à quatre exemplaires. Il faut noter également qu'elles sont généralement accompagnées d'une louche en verre ; cette dernière forme ne figure pas dans la typologie de Isings et semble être également l'objet d'une production régionale. Les bouteilles trouvées dans cette nécropole ont été en usage pendant près d'un siècle. Nous avons relevé une bouteille dans une tombe accompagnée d'une monnaie de Tibère, alors que deux autres exemplaires dans une autre tombe étaient accompagnés d'une monnaie d'Hadrien (⁴).

Les autres nécropoles de Emona n'ont livré que huit exemplaires (⁵).

(¹) FREMERSDORF (F.), *Aus der Tätigkeit des römisch-germanischen Museums Köln*. In : *K.J.*, 1 (1955), p. 126 et pl. 30, n° 1.

(²) SIMONETT, *Tessin*, p. 105 et fig. 87, n° 6, tombe 44 datée du milieu du 1^{er} siècle. Cf. BERGER, *Vindonissa*, p. 92.

(³) SIMONETT, *Tessin*, p. 149 et fig. 128, n° 3, tombe 14.

(⁴) PLESNIČAR-GEC, *Emona*, tombe 380 et pl. CII, n° 1 et n° 2 et tombe 540 et pl. CXXIV, n° 15. Toutes les bouteilles sont en verre de teinte naturelle.

(⁵) PETRU, *Emona*, tombe 12 et pl. I, n° 27; tombe 1 et pl. XI, n° 4; tombe 124 et pl. XVIII, n° 4; tombe 616 et pl. XXXIX, n° 18; tombe 926 et pl. LXIX, n° 20; tombe 75 et pl. LXXXVII, n° 17 et n° 18; tombe 76 et pl. LXXXVIII, n° 3.

26. Flacon (N° d'inv. I/5/32). Fig. 6, 2.

Verre de teinte blanchâtre, contenant quelques bulles d'air, peu translucide par suite d'irisation. Lèvre à bord arrondi avec gorge circulaire autour de celle-ci, long goulot conique, panse piriforme décorée de deux gorges circulaires et parallèles, anneau de base creux. Intacte. (Haut. 187 mm. Diam. bord 31 mm. Diam. anneau 30 mm. Épaisseur paroi 1 mm).

Le flacon en verre décoloré de la tombe I semble être un exemplaire unique.

La forme de la typologie de Isings qui, par son aspect général, se rapproche le plus de celle de Vervoz est le type 72.

Ce dernier est rare. Isings signale quatre exemplaires seulement trouvés respectivement à Nijmegen, Xanten, Weisenau et Vindonissa (¹). Nous pouvons ajouter à cet inventaire un exemplaire de Berlingen (²), deux de Cologne (³), un de Wederath (⁴), un de Garny en Arménie (⁵), un fragment de Asberg (⁶) et un autre de Emona (⁷).

(¹) ISINGS, p. 90.

(²) ROOSENS-LUX, *Berlingen*, p. 22 et fig. 15, n° 2.

(³) FREMERSDORF, *Glashütten*, p. 33 et pl. 12, n° 6a, 6b. FREMERSDORF, *Blaugrüne[s] Glas*, p. 42 et pl. 87.

(⁴) GOERTHER-POLASCHEK, *Trier*, p. 121, n° 666 et pl. 53, n° 666 = HAFFNERS, *Wederath 2*, p. 26 et pl. 162, n° 584.10.

(⁵) ARAKELIAN (B.N.), TIRATZIAN (G.A.) et KHACHATRIAN (G.D.), *The Glass of Ancient Armenia*, Yerevan, 1969. (The Archeological Monuments and Specimens of Armenia, 3), p. 45 et pl. 3, n° 73.

(⁶) VAN LITH, *Asberg*, p. 264 et pl. 96, n° 313. Ce fragment est daté de l'époque Claude-Néron.

(⁷) PETRU, *Emona*, tombe 826 et pl. LVII, n° 22.

Le flacon en verre de couleur et en verre décoloré

Parmi les pièces inventoriées, celle de Vindonissa (¹) et celle de Garny (²) appartiennent à cette catégorie. Un des flacons de Cologne (³) et celui de Wederath (⁴) sont en verre décoloré.

Les flacons en verre de teinte naturelle

L'exemplaire de Berlingen (⁵), le second flacon de Cologne (⁶), le fragment de Asberg et celui de Emona sont en verre de teinte naturelle.

Chronologie

La pièce de Vindonissa est datée de l'époque de Tibère et celle de Weisenau du règne de Claude (⁷). Celle de la tombe sous tumulus de Berlingen est du début du règne de Vespasien. Par contre celle de Garny, en Arménie, est datée du 2^e siècle et la pièce la plus récente connue, provenant de Wederath, est datée de la première moitié du 3^e siècle.

C'est avec les plus expresses réserves que nous faisons état de ces comparaisons. Les utiliser pour dater la pièce serait hasardeux. Celle-ci semble bien, jusqu'à présent, unique, et c'est en nous basant sur l'ensemble du mobilier funéraire de la tombe I que nous la situons dans le troisième tiers du 1^{er} siècle.

(¹) BERGER, *Vindonissa*, p. 75 et pl. 20, n° 73 ; en verre vert foncé et daté de l'époque de Tibère.

(²) ARAKELIAN (B.N.), TIRATZIAN (G.A.) et KHACHATRIAN (G.D.), *op. cit.*, un exemplaire intact en verre de teinte violette, avec deux anses, trouvé dans une tombe avec une monnaie d'Auguste. Les auteurs datent la tombe du 2^e siècle.

(³) FREMERSDORF, *Glashütten*, p. 33 et pl. 12, n° 6b.

(⁴) GOETHERT-POLASCHEK, *Trier*, p. 121 et pl. 53, n° 666.

(⁵) ROOSENS-LUX, *Berlingen*, p. 22 et fig. 15, n° 2 ; en verre vert clair.

(⁶) FREMERSDORF, *Glashütten*, p. 33 et pl. 12, n° 6a.

(⁷) NEEB-KESSLER, *Weisenau*, p. 43-44, tombe 24, n° 1.

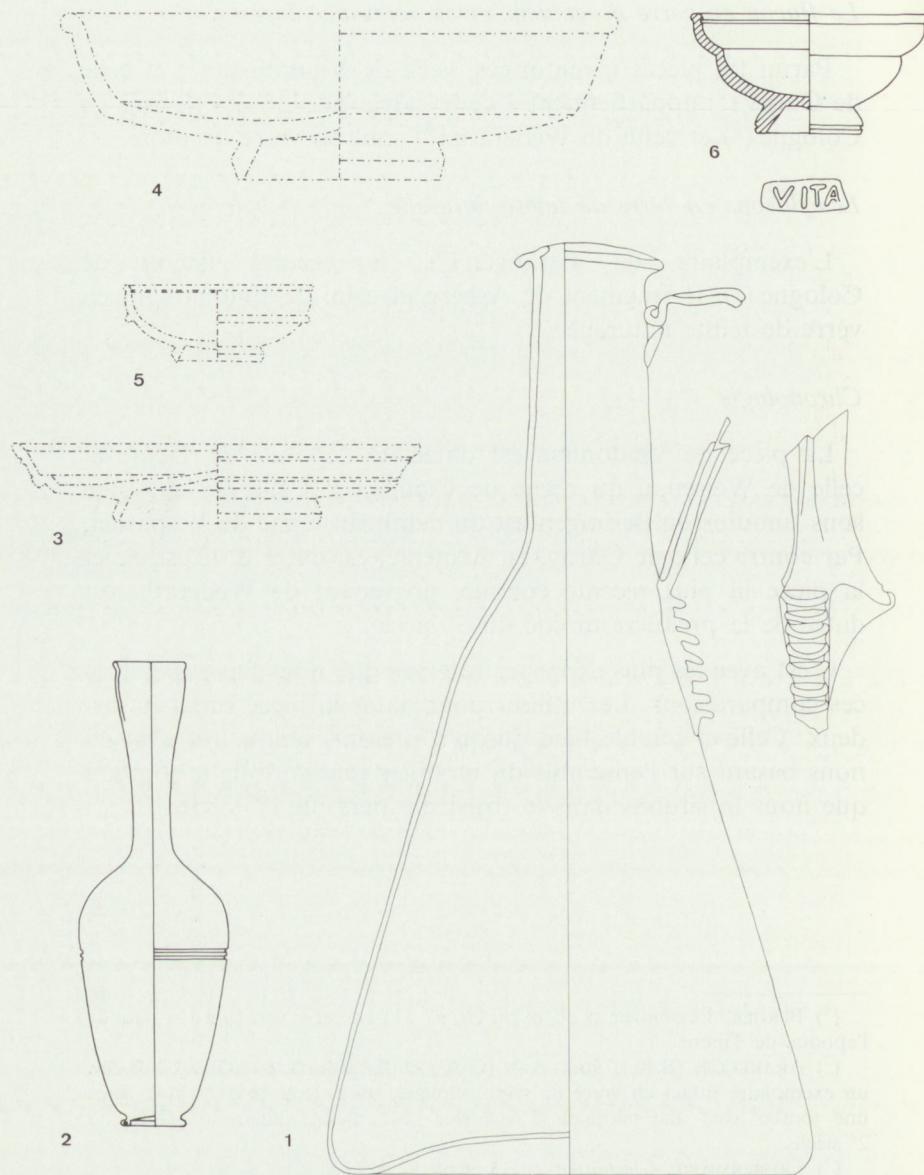


Fig. 6. — Tombe I. Verres : bouteille (1), flacon (2). Sigillées : assiette Drag. 15/17 (3), plateau Drag. 18 (4), coupe Drag. 24/25 (5), tasse biloée Drag. 27 (6) (éch. 1/3).

Trois récipients en terre sigilée de la tombe I manquent à l'inventaire (¹).

27. Assiette Drag. 15/17 pourvue de la marque OF CALVI (N° inv. I/5/11). Fig. 6, 3.

28. Plateau Drag. 18 marqué du sigle LOGIR[NVS]. (N° inv. I/5/10). Fig. 6, 4.

Pour ces deux pièces nous renvoyons à nos notes au sujet de ces formes dans l'étude du matériel de la tombe II (voir *infra*, p. 186 et ss.).

29. Petite coupe Drag. 24/25 (N° inv. I/5/13). Fig. 6, 5.

La coupe Drag. 24/25 était pourvue d'une marque illisible. Cette forme dérive d'un prototype arétin : la coupe Ha. 12. Elle est caractéristique pour l'époque pré-flavienne et on la rencontre rarement au début de l'époque flavienne.

30. Tasse bilobée (N° inv. I.9807 et I/5/12). Fig. 6, 6.

Terre sigilée. Forme Drag. 27 avec sigle VITA. Pâte douce, brun-rouge clair. Enduit brun-rouge, peu brillant. Cette pièce est neuve. Une gorge sur l'extérieur de l'anneau de base. (Haut. 47 mm. Diam. bord 94 mm. Diam. anneau 43 mm. Épaiss. paroi de 3 à 5 mm).

Pour l'étude de cette pièce nous renvoyons à celle des tasses bilobées de la tombe II (voir *infra*, p. 115 et ss.).

31. Cruche (N° inv. I/5/7). Fig. 7.

Cette cruche n'a pas été retrouvée. D'après Firmin Héniaux elle avait la même forme que la précédente. Le dessin de cette

(¹) Rappelons que les pièces manquantes ont été dessinées au départ des dimensions données par Firmin Héniaux ; elles sont reproduites en traits discontinus.

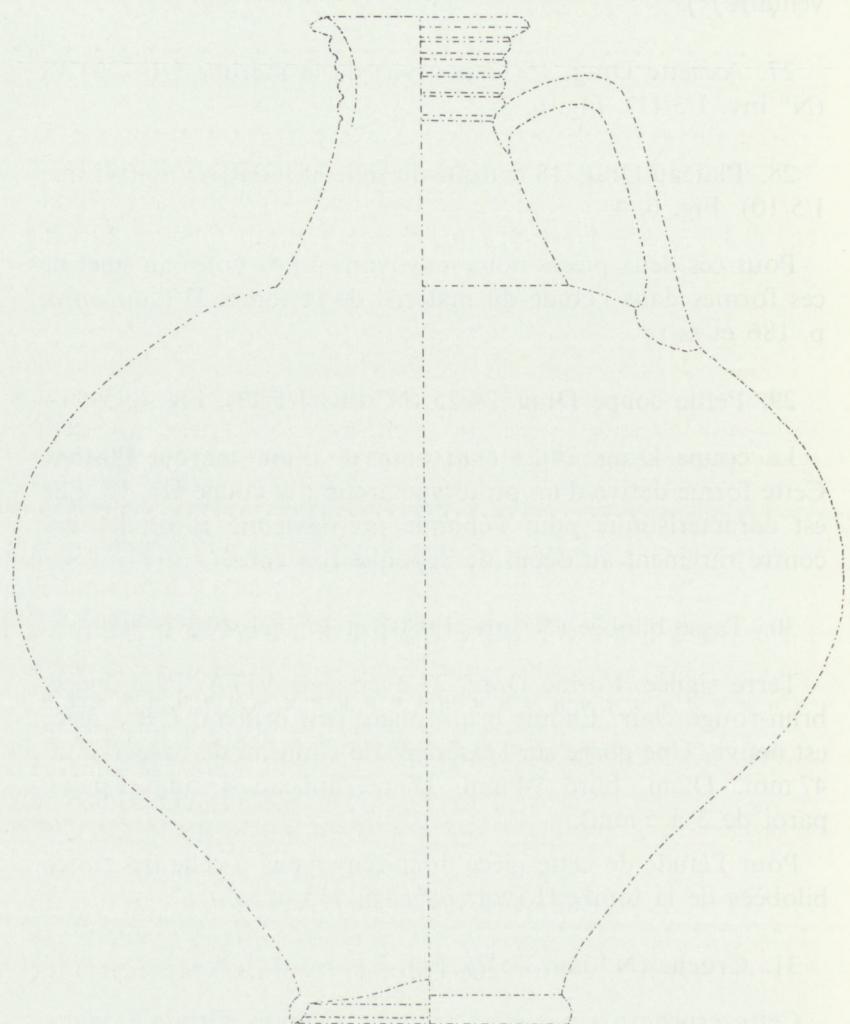


Fig. 7. — Tombe I. Cruche (éch. 1/3).

pièce est basé sur la description et les dimensions fournies par le fouilleur. (Haut. 400 mm. Diam. anneau 110 mm).

32. Cruche (N° inv. I/5/8). Fig. 8, 1.

Pâte fine de teinte beige. Surface lissée avec trace d'un enduit brunâtre. Goulot cannelé s'évasant en entonnoir. Panse sphérique et anse trifide. Anneau de base avec fond rentrant. (Haut. 262 mm. Diam. bord 51 mm. Diam. anneau 84 mm. Épaisseur paroi 4 mm).

33. Cruche (N° inv. I/5/9). Fig. 8, 2.

Cette cruche n'a pas été retrouvée. D'après Firmin Héniaux elle avait la même forme que la précédente. Le dessin de cette pièce est basé sur la description et les dimensions fournies par le fouilleur. (Haut. 220 mm. Diam. anneau 7 mm).

Parmi les récipients en céramique de la tombe I nous notons trois cruches de formats différents mais de même technique et de même forme (deux d'entre elles n'ont pas été retrouvées).

Cette forme, dont la caractéristique principale est la lèvre cannelée, est courante. On peut en recenser de nombreux exemplaires dans tout le nord de la Gaule. Elle figure dans de nombreuses études typologiques sur la céramique d'époque romaine de nos régions. C'est ainsi qu'elle correspond au numéro 366 de la classification de Gose, qui la date du milieu du 1^{er} siècle (¹) et au numéro 112 de l'étude de Stuart, sur la céramique de Nijmegen, qui la date entre 70 et 105 (²) ; elle appartient au type 52 de la typologie de Hofheim (³) et au type 155 de la typologie de Camulodunum (⁴), tous deux datés de la période pré-flavienne ;

(¹) GOSE (E.), *Gefässtypen der römischen Keramik im Rheinland*, Kevelaer, 1950. (Beihefte der Bonner Jahrbücher, 1).

(²) STUART, *Nijmegen*, p. 45-46 et pl. 7, n° 111.

(³) RITTERLING, *Hofheim*, p. 280 et fig. 64, n° 10.

(⁴) HAWKES-HULL, *Camulodunum*, p. 246 et fig. 51, n° 9 et n° 10 ; p. 125 et fig. 53, n° 1.

elle figure enfin sous le numéro 7 de l'ouvrage de Hees⁽¹⁾ et sous le numéro 62 de l'étude sur la céramique de Tongeren⁽²⁾.

Ce type de cruche est courant dans les nécropoles du sud de la province de Luxembourg, entre autres dans celle de Fouches⁽³⁾ et dans celle de Chantemelle⁽⁴⁾ où elle sont datées de l'époque claudienne. La nécropole du « Hunenknapchen » à Sampont⁽⁵⁾ et celle de Lavaux à Hives⁽⁶⁾ en contenaient également. Le Musée d'Arlon conserve dans ses collections une série de cruches de ce type provenant des nécropoles du « Hochgericht » à Arlon, de Virton, de Saint-Mard et de Majerou⁽⁷⁾. Des goulots, apparentés à cette forme, datés du milieu du 1^{er} siècle, ont été mis au jour lors des fouilles du vicus de Vertunum à Saint-Mard⁽⁸⁾. On en a trouvé aussi à Tournai dans un niveau daté du dernier tiers du 1^{er} siècle⁽⁹⁾. Un exemplaire existe à Courtrai dans la tombe 18 de la « Molenstraat » datée de l'époque Néron-Vespasien⁽¹⁰⁾. On a découvert des cruches de cette forme dans le tumulus de Hoepertingen daté du second quart du 2^e siècle⁽¹¹⁾ et des fragments dans celui de Riemst daté du milieu du 2^e siècle⁽¹²⁾. Signalons aussi quelques goulots de

⁽¹⁾ BRUNSTIG, *Hees*, p. 97 et pl. 4, n° 7.

⁽²⁾ VANVINCKENROYE (W.), *Gallo-Romeins aardewerk van Tongeren*, Tongeren, 1967. (Publikaties van het Provinciaal Gallo-Romeins te Tongeren, 7).

⁽³⁾ ROOSENS, *Fouches*, p. 188, tombe 13, b ; p. 190, tombe 17, a ; p. 201, tombe 31, a ; p. 207, tombe 38, c.

⁽⁴⁾ ROOSENS, *Chantemelle*, p. 78, tombe 4, n° 1 ; p. 96, tombe 35 ; p. 100, tombe 42, n° 1.

⁽⁵⁾ NOËL, *Sampont*, tombe 4, fig. 6, 4, n° 1 (milieu du 1^{er} siècle) ; tombe 58, fig. 28, 58, n° 13 (milieu du 1^{er} siècle).

⁽⁶⁾ BOURGEOIS, *Lavaux*, p. 186 et fig. 6, n° 1 (tombe 3, deuxième moitié du 1^{er} siècle).

⁽⁷⁾ MOREAU-MARECHAL, *Arlon*, p. 138 et fig. 27, n° 3.

⁽⁸⁾ MERTENS - CAHEN-DELHAYE, *Saint-Mard*, p. 136 et fig. 60, n° 290.

⁽⁹⁾ AMAND (M.), *Un nouveau quartier romain à Tournai. Les fouilles du Luchet d'Antoing*, Bruxelles, 1968. (*Archaeologia Belgica*, 102), p. 17 et fig. 7, n° 5 ; p. 19 et fig. 8, n° T.5, 1.

⁽¹⁰⁾ LEVA (Ch.) et COENE (G.), *Het Gallo-Romeins grafveld in de Molenstraat te Kortrijk*, Brussel, 1969. (*Archaeologia Belgica*, 114), p. 29 et fig. 14, n° 1.

⁽¹¹⁾ ROOSENS-LUX, *Hoepertingen*, fig. 7, n° 18 ; fig. 15, n° 6 ; fig. 21, n° 19 et n° 22.

⁽¹²⁾ VANDERHOEVEN, *Riemst*, p. 9 et fig. 6, n° 26.

cette forme provenant des fouilles du vicus de Braives⁽¹⁾. Il semble qu'on ait fabriqué des cruches de ce type dans les fours de Hambresart, près de Virton⁽²⁾ et une production est attestée à Howardries vers le milieu du 1^{er} siècle⁽³⁾.

À Hofheim, la forme existe dans le camp pré-flavien⁽⁴⁾ et on connaît dans le vicus du « Steinkastell » des fragments de goulots, d'une forme un peu plus évoluée, datés de la fin du 1^{er} au premier quart du 2^e siècle⁽⁵⁾.

À Heidelberg ce type est daté du dernier tiers du 1^{er} siècle⁽⁶⁾. On a trouvé une pièce à Mainz dans une tombe avec une monnaie de Titus⁽⁷⁾ et une autre à Trèves dans une tombe de la nécropole de St-Matthias datée de l'époque claudienne⁽⁸⁾.

Des goulots découverts dans le castellum de Koblenz sont datés du dernier tiers et de la deuxième moitié du 1^{er} siècle⁽⁹⁾. À Monreal deux des tombelles de l'époque romaine contenaient de ces cruches ; la tombelle 1 est datée du règne de Néron⁽¹⁰⁾ et la tombelle 2 de la fin du règne de Néron ou du début de celui de Vespasien⁽¹¹⁾. À Nahbollenbach, on a trouvé une

⁽¹⁾ MASSART, *Braives III*, p. 101 et fig. 36, n° 22 à n° 24.

⁽²⁾ MARTIN (G.), *Etablissement de potier belgo-romain du 1^{er} siècle à Hambresart (Virton)*. In : A.I.A.L., LXX (1939), p. 105 et pl. 1, n° 15A.

⁽³⁾ AMAND (M.), *L'Industrie de la céramique dans le site du Bois de Flines, à Howardries*, Bruxelles, 1971. (*Archaeologia Belgica*, 127), p. 55 et fig. 24, n° 38, b, c, d.

⁽⁴⁾ Voir note n° 3 de la p. 141.

⁽⁵⁾ SCHOPPA (H.), *Die Funde aus dem Vicus des Steinkastells Hofheim-Main-Taunuskreis. I : Die Keramik ausser Terra Sigillata*, Wiesbaden, 1961. (Veröff. d. Landesamtes f. Kulturgeschichtliche Bodenaltertümer, II), p. 48 et pl. 11, n° 2 et n° 3.

⁽⁶⁾ HEUKEMES, *Heidelberg*, p. 35 et pl. 6, n° 93.

⁽⁷⁾ STÜMPFL (B.), *Bericht des Staatlichen Amtes für Vor- und Frühgeschichte Mainz für die Zeit vom 1. Januar 1972 bis 31. Dezember 1973*. In : M.Z., 70, 1975, p. 225 et fig. 21, n° A.3.

⁽⁸⁾ RITTERLING, *Hofheim*, p. 281 et fig. 63, n° 3 et n° 4.

⁽⁹⁾ FILTZINGER (Ph.), *Kastell Koblenz*. In : B.J., 160 (1960), p. 187 et fig. 6, n° 1 et n° 4.

⁽¹⁰⁾ HABEREY, *Monreal*, p. 432 et fig. 43, n° 7.

⁽¹¹⁾ HABEREY, *Monreal*, p. 437 et fig. 47, n° 6.

cruche dans une tombe d'avant le milieu du 1^{er} siècle ; elle était accompagnée d'une coupe à paroi côtelée en verre marbré (¹).

En Grande-Bretagne, la forme est généralement datée entre 90 et 130 (²) ; les exemplaires de Richborough sont datés du milieu à la fin du 1^{er} siècle (³).

Pour les Pays-Bas notons le type 76 du Hunnerberg près de Nijmegen (⁴).

De nombreux fragments ont été trouvés dans le dépotoir de Vindonissa en Suisse (⁵). Signalons, enfin, que la forme est connue aussi dans le nord de la France (⁶) et à Strasbourg (⁷).

Chronologie

Cette cruche a connu une longue période de production. Elle a été tournée avec des pâtes de texture et de teinte différentes ; c'est ainsi que l'on peut trouver des exemplaires en terre blanche lissée, en terre orangée et en terre brun rouge recouverte d'un enduit blanchâtre.

Les plus anciennes pièces connues datent de l'époque claudienne et proviennent surtout des nécropoles du sud de la province de Luxembourg. La fabrication perdure pendant toute la deuxième moitié du 1^{er} siècle. À ce moment, la forme de la panse évolue : de sphérique, elle tend à devenir piriforme. On constate encore sa présence parmi des mobiliers funéraires du milieu du 2^e siècle, comme le prouve la trouvaille de Riemst.

(¹) REUSCH (W.), *Trevergrab aus Nahbollenbach (Krs. Birkenfeld)*. In : T.Z., 24/26, 1956/58, p. 108, fig. 3, n° 1 et pl. 25, n° 6.

(²) GILLAM (J.P.), *Types of Roman Coarse Pottery Vessels in Northern Britain*. In : *Archaeologia Aeliana*, 4th series, XXXV, 1957, p. 5 et fig. 1, n° 4.

(³) BUSHE-FOX, *Richborough 1*, p. 95 et pl. XXIII, n° 33 à n° 36. BUSHE-FOX, *Richborough 3*, p. 168 et pl. XXXIII, n° 208. BUSHE-FOX, *Richborough 4*, p. 259 et pl. LXXXVI, n° 374.

(⁴) VERMEULEN, *Hunnerberg*, p. 93 et pl. IX, n° 76.

(⁵) ETTLINGER-SIMONETT, *Vindonissa*, p. 78 et pl. 20, n° 447.

(⁶) TUFFREAU-LIBRE (M.), *La céramique commune gallo-romaine dans le nord de la France (Nord, Pas-de-Calais)*, Lille, 1980, p. 122 et fig. 41, n° 1 à n° 3.

(⁷) WATON (M.-D.), *Problèmes de l'implantation et de l'occupation du camp romain : l'exemple d'Istra*. In : -12 : *Aux origines de Strasbourg*, [catalogue d'exposition], Strasbourg, 1988, p. 46-51, notice 59 et p. 134.

34. Gobelet cylindrique (N° inv. I/5/14). Fig. 8, 3.

Terra rubra. Pâte brunâtre. Surface lissée à l'extérieur, brun-rouge. Bord droit et anneau de base (Haut. 136 mm. Diam. bord 51 mm. Diam. anneau 48 mm. Épaisseur paroi 4 mm).

Le mobilier funéraire de la tombe I comporte également un gobelet cylindrique.

Cette forme fait partie d'une série de gobelets connus surtout le long du Rhin, dans les camps du Limes. Bien qu'on en rencontre aussi quelques-uns dans d'autres régions de l'Empire. Il s'agit surtout d'imitations provinciales de gobelets en terre sigillée à paroi unie ou décorée.

Bien que leur forme générale reste la même on peut les différencier entre eux par le format, par l'anneau de base et par l'attache de celui-ci au corps du récipient. Ils ont été, en outre, fabriqués selon différentes techniques : en terre rubra, en terre nigra et en céramique ordinaire cuite au four oxydant ; les produits de cette dernière technique présentent une gamme de couleur allant du brun au rouge et au jaune foncé.

Gobelet en terre sigillée

C'est en Italie que l'on trouve les témoins les plus anciens en terre sigillée. Parmi les grands ensembles de terre sigillée trouvés dans ce pays et publiés récemment, nous citerons plusieurs fragments de ces gobelets, décorés ou non, à Bolsena (¹), à Luni (²) et à Ordona (³).

Dans le Nord de la Gaule et en Germanie ce sont les camps de Oberaden et de Haltern, le long de la Lippe, qui ont livré les gobelets cylindriques les plus anciens (⁴). Lors des fouilles du camp de Rödgen, au nord-est de Mainz, trois fragments de

(¹) GOUDINEAU, *Bolsena*, p. 169, n° 47 à n° 49.

(²) LAVIZZARI PEDRAZZINI, *Luni*, p. 456 et pl. 238, n° 4.

(³) VANDERHOEVEN, *Ordona V*, pl. XLI, n° 82 à n° 90 et VANDERHOEVEN, *Ordona VI*, pl. XLVI, n° 99.

(⁴) OXÉ, *Oberaden*, p. 42 et pl. 42,f. LOESCHCKE, *Oberaden*, p. 24 et pl. 24, type 12A et 12B. LOESCHCKE, *Haltern*, p. 155, type 16 et pl. X, 16.

gobelets cylindriques à paroi décorée ont été découverts ; ils sont datés de la dernière décennie avant J.-C. (¹).

Pour la Suisse, on signale un fragment à Zürich (²) et plusieurs à Bâle, à paroi unie ou décorée (³). Ces fragments sont datés de la dernière décennie avant J.-C.

Camulodunum, en Grande-Bretagne, a livré quelques fragments de gobelets décorés datant, selon toute probabilité, du règne de Tibère (⁴).

Gobelet en céramique belge

On rencontre les gobelets en céramique belge comme ceux en terre sigillée dans différents camps le long du Rhin et de la Lippe à partir du règne d'Auguste.

Notons des fragments à paroi fine, jaune orange, à Oberaden (⁵) et un fragment à Vetera, en céramique brun clair avec une couverte de même teinte, décoré à la molette (⁶).

Les fouilles des camps de Neuss ont mis au jour de nombreux fragments (⁷). On constate la présence de deux types de gobelets : ceux à paroi fine (⁸) et ceux à paroi épaisse (⁹). Quelle que soit l'épaisseur de la paroi, de légères variantes existent dans le façonnage de l'attache du pied au corps du gobelet et différentes techniques ont été identifiées : une en céramique grise et une autre en céramique brunâtre, celle-ci réalisée dans des pâtes de textures différentes (¹⁰). Selon M. Vegas certains de ces fragments auraient été importés (peut-être de Lyon), d'autres auraient été fabriqués en Rhénanie, à Vetera notamment. Nous

(¹) SIMON, *Rödgen*, p. 76, forme 9 et pl. 15, n° 243 à n° 245.

(²) VOGT, *Zürich*, p. 150.

(³) FELLMANN, *Basel*, p. 90 et pl. 4, n° 9 et p. 120 et pl. 19, n° 7.

(⁴) HAWKES-HULL, *Camulodunum*, p. 187 et fig. 43, n° 17 à n° 20 et pl. 40, S.18.

(⁵) LOESCHCKE, *Oberaden*, p. 33 et p. 50, pl. 28, 39.

(⁶) LEHNER, *Vetera I*, p. 271 et pl. 21, n° 1.

(⁷) VEGAS, *Neuss*, p. 12 et p. 52, pl. 2, n° 1, n° 5, n° 6, n° 12 à n° 16.

(⁸) VEGAS, *Neuss*, pl. 2, n° 1 et n° 12 à n° 16.

(⁹) VEGAS, *Neuss*, pl. 2, n° 5 et n° 6.

(¹⁰) VEGAS, *Neuss*, p. 52-53.

pouvons admettre que les fragments de Neuss datent de l'époque augustéenne.

Un fragment en céramique brun-rouge clair a été trouvé lors des fouilles des temples de l'Altbachtal à Trier et est daté du 1^{er} siècle (¹). Les fouilles du camp augustéen de Rödgen ont mis au jour trois fragments en céramique brun-rouge ou en céramique micacée rougeâtre avec une couverte brunâtre (²). Signalons encore un gobelet en céramique brune décoré de rainures horizontales dans la tombe 1182 de la nécropole de Wederath (³).

Il est possible que le fragment en céramique rose saumon trouvé à Ubbergen, près de Nijmegen aux Pays-Bas, appartienne à cette forme (⁴).

En Belgique, outre celui de Vervoz, nous devons signaler plusieurs exemplaires en terra rubra provenant de la nécropole du Hochgericht près d'Arlon (⁵). Signalons enfin celui de Bavay en terre beige (⁶) et celui de Zürich en céramique grise datant de l'époque d'Augste (⁷).

Certains centres de fabrications sont connus. Signalons en premier lieu les fours du Fürstenberg près de Xanten. Les gobelets cylindriques y sont présents en différents formats et en différentes techniques ; celui de Vervoz leur est apparenté. Les fours du Fürstenberg ont été datés de la dernière décennie avant J.-C. (⁸). À Neuss, dans un four de « l'Eternitgelände » on a trouvé un fragment en céramique brune à paroi fine avec des traces de couverte rougeâtre (⁹).

(¹) GOSE, *Altbachal*, p. 160 et fig. 289, n° 54.

(²) SIMON, *Rödgen*, p. 85 et pl. 18, n° 345 et n° 346.

(³) HAFFNER, *Wederath 3*, p. 58 et pl. 299, n° 1182, 1.

(⁴) BREUER, *Ubbergen*, p. 26 et pl. 5, n° 27.

(⁵) MOREAU-MARÉCHAL, *Arlon*, p. 106 et fig. 20, n° 11.

(⁶) CARMELEZ (J.-C.), *Les objets en terre cuite du Musée de Bavay : la vaisselle en réduction (mobilier funéraire, jouets, divers)*. In : *Archéologie et pédagogie*, 9 (1987), p. 124 et pl. I, n° 2.

(⁷) VOGT, *Zürich*, p. 159 et fig. 31, n° 26.

(⁸) HAGEN, *Fürstenberg*, type 6 (p. 349 et pl. L, n° 8 et n° 9), type 21 (p. 353 et pl. LII, n° 4 et n° 5).

(⁹) BRUCKNER, *Neuss*, p. 87 et p. 104 et pl. 40, n° 13.

Chronologie

On peut assigner à cette forme de gobelet cylindrique en céramique belge, que certains appellent le gobelet à boire du légionnaire, des prototypes parmi les gobelets en terre sigillée importés d'Italie dans les camps de la Lippe à l'époque d'Auguste.

C'est en effet à la forme Oberaden 12B, caractérisée par l'attache de la paroi au pied en arête vive, que le gobelet de Vervoz ressemble le plus. On pourrait aussi considérer comme un prototype la forme Haltern 16.

Les producteurs de céramique belge ont adopté la forme d'emblée et l'ont copiée rapidement. Ainsi nous retrouvons de ces copies à Oberaden même ; certains des ateliers qui les ont fabriquées nous sont connus à Vetera et à Neuss et datent de la fin de la dernière décennie avant J.-C. Différentes techniques de cuisson aussi bien oxydantes que réductrices leur ont été appliquées.

La majorité de ces gobelets date de l'époque d'Auguste. De rares exemplaires sont situés vers le milieu du 1^{er} siècle.

Nous considérons le gobelet cylindrique de Vervoz, ainsi d'ailleurs que le gobelet sphérique de la même tombe, comme un produit d'origine rhénane. Il est peut-être issu des fours de Vetera ou de Neuss ; c'est là que nous avons trouvé les exemplaires les plus proches de celui-ci.

Tout porte à dire qu'il date de l'époque augustéenne. Néanmoins le contexte parmi lequel il a été trouvé incite à la prudence et nous pensons pouvoir le dater de l'époque de Tibère, sinon de celle de Claude.

35. Gobelet sphérique (N° inv. I/5/15). Fig. 8, 4.

Terra nigra. Pâte gris clair. Surface lissée à l'extérieur, gris-noir. Petite lèvre légèrement évasée. Anneau de base avec fond rentrant. (Haut. 79 mm. Diam. bord 69 mm. Diam. anneau 45 mm. Épaiss. paroi 3 mm).

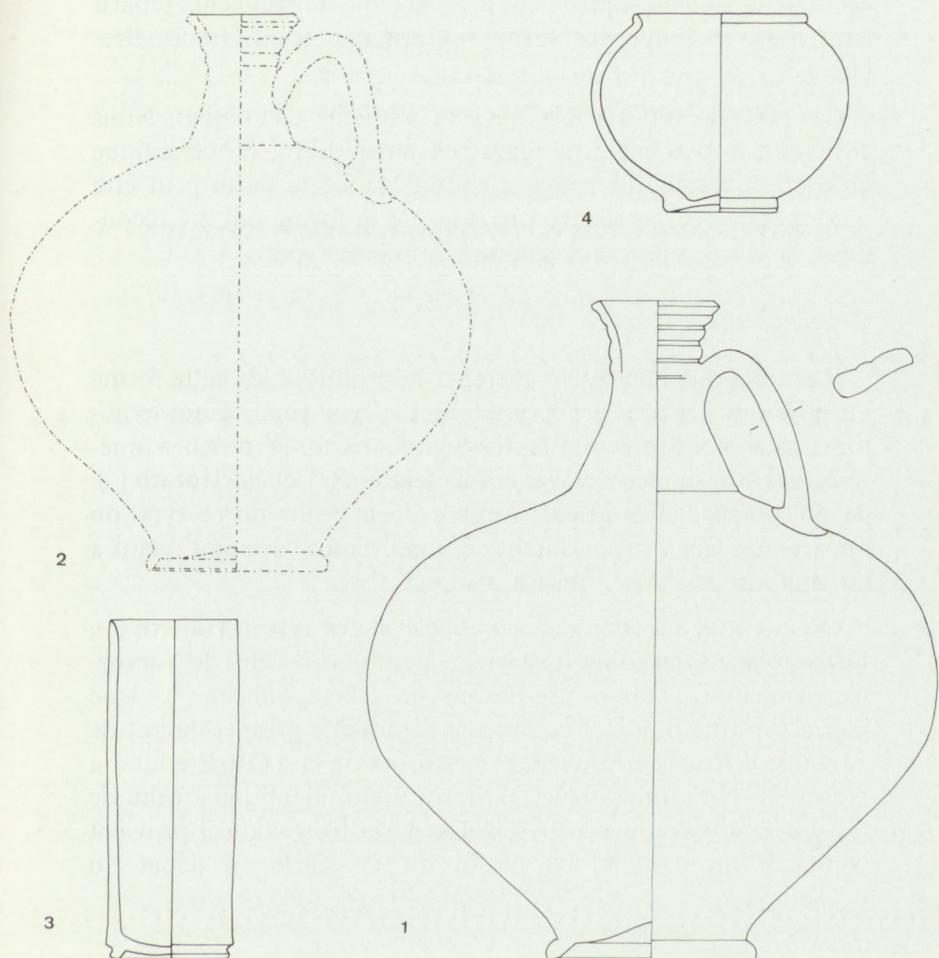


Fig. 8. — Tombe I. Cruches (1 et 2), gobelet cylindrique (3), gobelet sphérique (4) (éch. 1/3).

Le gobelet sphérique à petite lèvre verticale en céramique noire de la tombe I appartient à un groupe de récipients répartis dans toute la Gaule du Nord, en Germanie et en Grande-Bretagne.

Ces gobelets ont été fabriqués en plusieurs techniques. Nous en avons trouvé en terra nigra, en terra rubra, en céramique grise et en céramique rouge à enduit blanc ; la paroi peut être unie ou décorée. Plusieurs variantes de la forme ont été reconnues, la lèvre conservant toujours le même type.

Gobelet à paroi lisse

Il semble que l'on doive chercher le prototype de cette forme au pays des Trévires à l'époque du La Tène final. Cette hypothèse serait confirmée par la découverte, parmi le mobilier funéraire des nécropoles de Wederath-Belgium⁽¹⁾ et de Horath⁽²⁾, en Allemagne, d'un grand nombre de gobelets de ce type ou apparentés. Ceux-ci présentent de nombreuses variantes quant à la forme de la panse, qui est toujours lisse.

On a trouvé un fragment de gobelet de ce type à Haltern⁽³⁾. Deux gobelets, en céramique grise, identiques à celui de Vervoz, proviennent du camp pré-flavien de Rheingönheim⁽⁴⁾. Une légère variante nous est connue en céramique grise et datant de l'époque d'Auguste, provenant des fours de la « Ost-Eternit » à Neuss⁽⁵⁾. Un autre gobelet, en terra nigra, identique à celui de Vervoz, a été découvert à Heidelberg ; la fosse d'où il provient contenait du matériel de la fin du 1^{er} siècle au début du

⁽¹⁾ HAFFNER, *Wederath 1*, tombe 59, n° 12 ; tombe 78, n° 12 ; tombe 90, n° 5 ; tombe 94, n° 6 ; tombe 121, n° 19 ; tombe 238, n° 12 ; tombe 279, n° 15 ; HAFFNER, *Wederath 2*, tombe 436, n° 5 ; tombe 481, n° 2 ; tombe 520, n° 11 ; tombe 616, n° 15 ; tombe 627, n° 11 ; HAFFNER, *Wederath 3*, tombe 1163, n° 2 et tombe 1216, n° 9.

⁽²⁾ MAHR-MIRON, *Horath*, p. 7-262. Des bols avec une ouverture plus grande mais avec une même lèvre ont été trouvés dans de nombreuses tombes ; entre autres dans la tombe 1, tombe 2, tombe 10, etc.

⁽³⁾ LOESCHCKE, *Haltern*, p. 286, type 85 et fig. 42, n° 7b.

⁽⁴⁾ ULBERT, *Rheingönheim*, p. 31 et pl. II, n° 12 et n° 13.

⁽⁵⁾ BRUCKNER, *Neuss*, p. 115, n° 756 et pl. 47, n° 20.

2^e siècle, mais aussi de la céramique plus ancienne (¹). Des gobelets de la même forme que celui de Vervoz, mais de format plus grand, ont été fabriqués dans le four V de la « Lungengasse » à Cologne. Ces fours étaient en activité avant la fondation de la Colonie en 50 puisqu'ils se trouvaient sous les rues de celle-ci (²). Deux techniques sont attestées dans cette production colonaise : la terra nigra et la céramique grise.

Quelques fragments d'un vase, fait à la main, trouvé à Nijmegen, peuvent être pris en considération. Ils sont en céramique gris foncé à paroi lisse ; ils ont été trouvés dans une fosse datée du début de l'époque flavienne mais devraient appartenir à la phase la plus ancienne du site (³).

Plusieurs sites suisses ont livré de ces gobelets sphériques. Un exemplaire, en terre nigra, a été découvert à Vindonissa (⁴). Un autre plus petit que celui de Vervoz, en céramique peinte, daté de la première moitié du 1^{er} siècle, provient de Genève (⁵). On connaît à Zürich un fragment en céramique rougeâtre avec des traces d'enduit blanc datant de l'époque augustéenne (⁶). Enfin les fours 6 et 7 de l'atelier de Augst ont produit, à l'époque Tibère-Claude, des gobelets présentant quelques variantes de forme en céramique rouge ou noire, avec parfois une couverte blanche (⁷).

On a trouvé à Camulodunum une série de ces gobelets avec des pances légèrement différentes ; ils sont datés du règne de Tibère à celui de Néron (⁸). Notons également une production fort homogène de céramique dans la forêt de Savernake (Wiltshire). Nous y avons relevé un ensemble de gobelets assez proches par leur forme de celui de Vervoz. L'activité de ces ate-

(¹) HEUKEMES, *Heidelberg*, p. 68 et pl. 14, n° 64.

(²) LA BAUME, *Lungengasse*, fig. 19, n° 3 à 5 ; pl. 9, n° 4, n° 5 et n° 8 et pl. 8, n° 3 et n° 4.

(³) BOGAERS-HALLEBOS, *Nijmegen*, p. 101 et fig. 15, n° 6.

(⁴) ETTLINGER-SIMONETT, *Vindonissa*, p. 21 et pl. 6, n° 103.

(⁵) PAUNIER, *Genève*, p. 175 ; fig. 45, n° 14 et pl. 4, n° 30.

(⁶) VOGT, *Zürich*, p. 159 et fig. 31, n° 12.

(⁷) BENDER-STEIGER, *Augst*, p. 261 et pl. 13, n° 292 ; p. 268 et pl. 15, n° 382 à n° 385.

(⁸) HAWKES-HULL, *Camulodunum*, p. 265 et pl. LII, n° 249A et n° 249F.

liers se situe au plus tôt après la conquête de l'Angleterre, c'est-à-dire vers le milieu du 1^{er} siècle. L'auteur signale néanmoins des influences indigènes dans cette fabrication (¹).

Gobelet à paroi décorée

Sous cette rubrique, nous avons groupé les pièces de référence suivant la technique de décoration : une ou plusieurs rainures horizontales, des traits horizontaux et verticaux, des zones guillochées.

Dans la série des gobelets décorés de rainures horizontales, nous devons placer un exemplaire en céramique grise à couverte noire trouvé dans le camp pré-flavien de Rheingönheim (²). On connaît un autre, en céramique grise, à Bad Nauheim, daté d'environ 8 avant J.-C. à 9 après (³). Nous pourrions également classer dans cette catégorie le fragment provenant du four 1 du « Gagelweg » à Neuss, daté des environs de 25 aux environs de 50 (⁴), ainsi que ceux en terre nigra provenant des fours de la « Lungengasse » à Cologne (⁵). Nous avons relevé, en Suisse, à Augst, deux fragments en céramique rouge (⁶). Le four 2 du même site, daté de l'époque Tibère-Claude, a livré un fragment en céramique rougeâtre (⁷). Signalons à Vindonissa un gobelet en terra nigra daté de la première moitié du 1^{er} siècle (⁸).

Nous pouvons citer aussi un certain nombre de gobelets dont la paroi est décorée, non seulement de traits horizontaux, mais également de traits verticaux.

En Allemagne nous relevons un exemplaire en céramique rouge provenant du camp de Friedberg et daté des règnes de

(¹) SWAN (V.G.), *Oare reconsidered and the origins of Savernake ware in Wiltshire*. In : *Britannia*, 6 (1975), p. 36-61 et fig. 3, n° 23 à n° 34.

(²) ULBERT, *Rheingönheim*, p. 31 et pl. 11, n° 14.

(³) SIMON, *Rödgen*, p. 231 et pl. 62, n° 175.

(⁴) FILTZINGER, *Neuss*, p. 54 et pl. 63, n° 3.

(⁵) LA BAUME, *Lungengasse*, fig. 33 et p. 48.

(⁶) ETTLINGER, *Augst*, p. 45 et pl. 4, n° 17 et n° 18.

(⁷) BENDER-STEIGER, *Augst*, p. 229 et pl. 3, n° 41.

(⁸) ETTLINGER-SIMONETT, *Vindonissa*, p. 17 et pl. 4, n° 57.

Tibère et de Claude⁽¹⁾. Ce type de gobelet semble avoir été fabriqué dans le four 2 du « Gagelweg » à Neuss, daté des environs de 25 aux environs de 50⁽²⁾.

Les fours de la « Lungengasse » à Cologne ont également livré des gobelets en céramique rougeâtre à couverte blanche. Ils sont décorés de traits horizontaux et verticaux accompagnés de zones guillochées⁽³⁾.

Pour la Grande-Bretagne, nous signalerons ceux de Camulodunum, datés de l'époque Tibère-Claude⁽⁴⁾.

Des légères variantes sont connues à Nijmegen, en céramique rouge à paroi brunâtre⁽⁵⁾.

Au Grand Duché de Luxembourg, dans la nécropole du Titelberg, nous devons signaler le gobelet de la tombe 44, datée du règne de Tibère⁽⁶⁾.

Pour la Belgique, nous pouvons répertorier dans ce groupe deux pièces découvertes dans la nécropole du « Hunenknechen » à Sampont : un gobelet en céramique brune de la tombe 53, datée de l'époque de Tibère⁽⁷⁾ et un gobelet légèrement différent en céramique rouge de la tombe 17, datée du règne de Claude⁽⁸⁾.

Pour les gobelets dont la paroi est décorée de zones guillochées, nous en avons relevé à Neuss⁽⁹⁾. Nous pouvons également classer dans cette famille celui de Aislingen, en céramique brune recouverte d'un enduit blanc, daté de la fin du règne de Néron⁽¹⁰⁾. Une tombe d'une des nécropoles de Mainz conte-

⁽¹⁾ SIMON, *Rödgen*, p. 174-175 et pl. 49, n° 18.

⁽²⁾ FILTZINGER, *Neuss*, p. 6 ; p. 60 et pl. 63, n° 2 et n° 8.

⁽³⁾ LA BAUME, *Lungengasse*, p. 48 et fig. 33.

⁽⁴⁾ HAWKES-HULL, *Camulodunum*, p. 234 et pl. LV, n° 91A, n° 91C et n° 92a.

⁽⁵⁾ HOLWERDA, *Belgische waar*, p. 20 et pl. I, n° 29 (type 8b).

⁽⁶⁾ METZLER, *Titelberg*, p. 75 et fig. 53, n° 9.

⁽⁷⁾ NOËL, *Sampont*, p. 44 et fig. 21, n° 5.

⁽⁸⁾ NOËL, *Sampont*, p. 27 et fig. 9, n° 17,1.

⁽⁹⁾ FILTZINGER, *Neuss*, p. 6 et pl. 8, n° 9 et n° 12.

⁽¹⁰⁾ ULBERT, *Aislingen*, p. 49 et pl. 7, n° 27.

nait, non seulement un exemplaire de ce type en céramique brune, mais aussi une monnaie d'Auguste⁽¹⁾.

La tombe 26 de la nécropole de Chantemelle, datée du milieu du 1^{er} siècle⁽²⁾, en contenait un en céramique rouge, lui aussi guilloché.

Signalons pour terminer, le fragment orné d'une rangée de petits cercles placés entre des rainures horizontales, trouvé à « La Fontaine des Turcs » à Liberchies et daté de l'époque Auguste-Tibère⁽³⁾.

Chronologie

Plusieurs auteurs ont depuis longtemps émis l'hypothèse d'un prototype de cette forme de gobelet sphérique parmi la céramique du La Tène final⁽⁴⁾. D'autres signalent, en outre, la présence de nombreux exemplaires au pays des Trévires⁽⁵⁾, ce que confirment les fouilles récentes des nécropoles de Horath et de Wederath aussi bien pour l'époque du La Tène final que pour le début de l'occupation romaine.

Quelques pièces sont datées du règne d'Auguste, entre autres les fragments de Haltern et de Zürich. C'est surtout des règnes pré-flaviens que datent la plus grande partie de ces gobelets.

Plusieurs centres les ont produits ; c'est ainsi que la forme est attestée, en Allemagne, dans les fours de Neuss et de Cologne, en Suisse, dans ceux de Augst et en Grande-Bretagne, dans la forêt de Savernake. Ces centres de production ont travaillé au cours de la première moitié du 1^{er} siècle.

Il nous semble que le gobelet sphérique de la tombe I de Vervoz, comme le gobelet cylindrique de la même tombe, puisse être considéré comme un produit rhénan. Il peut provenir soit

⁽¹⁾ STÜMPFL (B.), *Bericht des staatlichen Amtes für Vor- und Frühgeschichte Mainz für die Zeit vom 1. Januar bis 31. Dezember 1968*. In : *M.Z.*, 66 (1971), p. 147 et fig. 14, n° B15.

⁽²⁾ ROOSENS, *Chantemelle*, p. 91, tombe 26, n° 1.

⁽³⁾ CLAES-MILLIAU, *Liberchies*, p. 34 et fig. 10, n° 10.

⁽⁴⁾ HAWKES-HULL, *Camulodunum*, p. 234.

⁽⁵⁾ HAWKES-HULL, *Camulodunum*, p. 234. HOIWERDA, *Belgische waar*, p. 20.

de Neuss soit de Cologne et avoir été fabriqué avant l'année 50 : nous le daterons des règnes de Tibère ou de Claude.

36. Urne en plomb (N° inv. I/5/1). Fig. 9.

Urne cinéraire en plomb de forme cylindrique obtenue à partir d'une feuille rectangulaire de 620 mm sur 173 mm et de 6 à 7 mm d'épaisseur, soudée sur toute sa hauteur. Le fond, exécuté à part, s'emboîte dans le cylindre et y est soudé.

Le couvercle, dont le bord est rabattu au marteau, porte un décor au compas : une rosace à six pétales, avec entre chacune d'elles deux demi-cercles concentriques, le tout inscrit dans trois cercles concentriques. (Diam. du couvercle 200 mm. Haut. du couvercle 14 mm. Diam. de l'urne 197 mm. Haut. de l'urne 173 mm).

Deux des trois tombes dont le mobilier funéraire nous est resté contenaient une urne funéraire cylindrique en plomb.

Pour l'étude technique de ces deux urnes, voir l'annexe III.

Le couvercle de chacune d'elle porte comme décor une rosace à six pétales tracée en creux à la pointe sèche.

Les nécropoles d'époque romaine de Belgique ont livré très peu d'objets de ce genre : nous en avons relevé huit. Trois sont cylindriques : un à Fontaine-Valmont⁽¹⁾ et deux à Vervoz⁽²⁾. Quatre autres ont la forme de parallélépipèdes : un à Bois-et-Borsu⁽³⁾, un à Bohan⁽⁴⁾, un à Penteville⁽⁵⁾ et un à Tirlemont⁽⁶⁾. Pour le huitième, réputé provenir de Tongeren, la

⁽¹⁾ VAN BASTELAER (D.-A.), *Urne cinéraire en plomb de l'époque belgo-romaine trouvée à Fontaine-Valmont, dans une sépulture isolée*. In : *Documents et Rapports de la Société paléontologique et archéologique de l'arrondissement judiciaire de Charleroi*, XX (1893), p. 21-26.

⁽²⁾ RENARD, *Vervoz*, p. 183-192.

⁽³⁾ HÉNAUX (F.), *La tombe belgo-romaine de Borsu*. In : *B.I.A.L.*, XXXVII (1907), p. 321-336 et pl. IX.

⁽⁴⁾ RENARD, *Vervoz*, p. 185, note n° 1.

⁽⁵⁾ PLUMIER, *Tumuli*, p. 86 et fig. 49.

⁽⁶⁾ MERTENS, *Tirlemont*, p. 43 et pl. I, 1.

forme n'est pas connue⁽¹⁾. Trois ont été trouvés dans des tumulus : Bois-et-Borsu, Penteville et Tirlemont.

Il est peut-être utile de mentionner aussi la petite boîte parallélépipédique en plomb trouvée dans l'autel de Saint-Roch de l'église d'Ocquier. Il s'agit indiscutablement d'un remploi qui a servi, après modification, de reliquaire. Cette boîte aurait pu être originellement une urne cinéraire et provenir d'un tumulus des environs⁽²⁾.

Plusieurs urnes en plomb ont été signalées en France⁽³⁾. Relevons près de chez nous, à Bavay, la présence de trois urnes cylindriques⁽⁴⁾. Deux tombes (tombe 1 et tombe 4) de la nécropole des Marronniers à Beaucaire (Gard) contenaient chacune une urne cylindrique. Les couvercles sont décorés, comme ceux de Vervoz, de rosaces à six pétales ; l'une inscrite dans un cercle et l'autre dans un double cercle. Les deux tombes sont datées du règne d'Auguste. Nous aimerais pourtant apporter une précision quant à la date de la tombe 4. La présence dans celle-ci de sigillée italique précoce et du sigle radial A TIT/FIGV sur une assiette nous incite à situer précisément cette tombe entre 20 et 5 avant J.-C.⁽⁵⁾.

Nous devons à l'obligeance de Madame G. Sennequier, conservateur du Musée des Antiquités de Rouen, la connaissance de plusieurs urnes cylindriques trouvées dans le département de la Seine-Maritime.

Relevons d'abord deux exemplaires dont le décor, sur les parois, révèle d'une origine commune. Le premier, trouvé à Roncherolles, renfermait en plus des cendres, un unguentarium

(¹) RENARD, *Vervoz*, p. 184, note n° 1.

(²) BREUER (J.), *Les reliquaires trouvés dans les autels de l'église d'Ocquier*. In : *Bulletin de la Société d'Art et Histoire du diocèse de Liège*, XXXIX (1955), p. 37-51 (= *Archaeologia Belgica*, 26).

(³) RENARD, *Vervoz*, p. 185.

(⁴) HÉNAULT (M.), *Les Sépultures à cercueils ou urnes de plomb*. In : *Pro Nervia*, III (1927), p. 418-425. Une à Houdain-Bavay, une autre au lieu dit « le Bisoir » et une troisième au lieu dit « la Bayette ».

(⁵) DEDET (B.), MICHELOZZI (A.), PY (M.), RAYNAUD (Cl.) et TENDILLE (C.), *Ugernum. Protohistoire de Beaucaire*, Caveirac, 1978, fig. 50,4 et fig. 52,1.

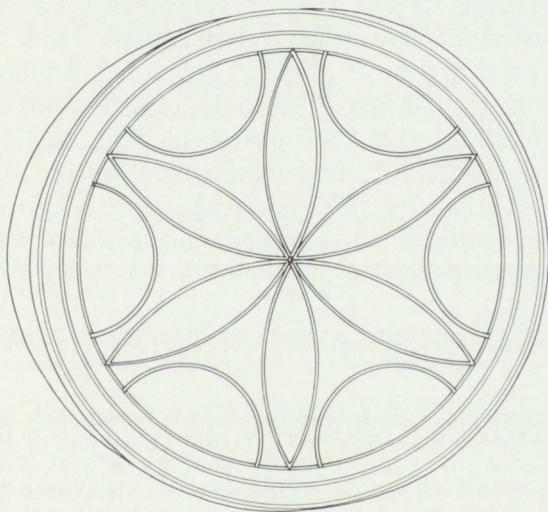
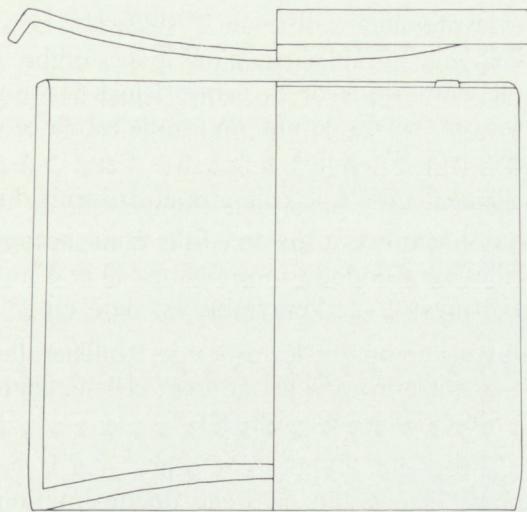


Fig. 9. — Tombe I. Urne en plomb (éch. 1/3).

de la forme Isings 28b. La tombe est datée de la deuxième moitié du 1^{er} à la première moitié du 2^e siècle (¹). Le second provient de Lillebonne et fait partie d'une riche tombe. Il contenait une bouteille cylindrique de la forme Isings 51b qui contenait elle-même les cendres du défunt ; la tombe est datée de la fin du 2^e ou du début du 3^e siècle (²).

Une troisième urne, à paroi unie comme celle de Vervoz, provient de Saint-Maurice-d'Etelan. Elle était accompagnée de deux bouteilles carrées de la forme Isings 50 et d'un balsamaire de la forme Isings 82A2 ; l'ensemble est daté du 2^e siècle (³).

Nous pouvons comparer les urnes de Roncherolles et de Lillebonne à une autre trouvée à Londres ; celle-ci contenait également une urne cinéraire en verre (⁴).

En outre, Monsieur l'Abbé A. Cochet a eu la gentillesse de mettre à notre disposition sa riche documentation. Nous en avons extrait quelques références complémentaires à celles que nous avions déjà rassemblées pour la France.

« À Murviel-lès-Montpellier (Hérault), en 1839, dans une nécropole on a découvert plusieurs sépultures comportant une urne en plomb cylindrique. Quatre de ces urnes sont conservées dans les collections de la Société Archéologique de l'Hérault. La nécropole serait du 1^{er} siècle ; elle a livré des monnaies de la colonie de Nîmes, et à l'effigie d'Auguste et d'Agrippa. L'une de ces urnes porte, sur son couvercle, une rosace à six branches entourées de deux cercles.

(¹) SENNEQUIER (G.), *Verrerie d'époque romaine*, Rouen, 1985, fig. à la p. 92.

(²) YVART (M.) et SENNEQUIER (G.), *Tombe mise au jour en 1864*. In : *La Normandie Souterraine. [Catalogue d'exposition]*, Rouen, 1975, p. 83. Voir également BARATTE (F.), *La Tombe de Lillebonne*. In : *Tresors d'orfèvrerie Gallo-Romaine. [Catalogue d'exposition]*, Paris, 1989, p. 108 et p. 109, fig. n° 39.

(³) SENNEQUIER (G.), *Verrerie d'époque romaine*, Rouen, 1985, fig. à la p. 131. Madame G. Sennequier nous signale encore deux autres urnes cinéraires cylindriques en plomb trouvées toutes deux à Mesnil-sous-Lillebonne (n° inv. 43 et n° inv. 227).

(⁴) *Guide to Antiquities of Roman Britain*, British Museum, London, 1951, p. 62 et fig. 32, n° 1.

» À Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), lors de fouilles effectuées de 1982 à 1985, six tombes, appartenant à la partie ancienne de la nécropole, ont fourni des urnes cylindriques. Le couvercle de trois d'entre elles est décoré de cercles concentriques : celui de la tombe 14 en a cinq, celui de la tombe 20 en a six et celui de la tombe 19 en a quatre⁽¹⁾.

» En 1854 on a trouvé à Belleville-sur-Saône (Rhône) deux urnes en plomb cylindriques, l'une avec un couvercle conique et l'autre avec un couvercle plat : une monnaie de Tibère était collée contre le fond de cette dernière urne.

» Signalons enfin, quatre urnes cinéraires cylindriques en plomb disposées à l'intérieur d'un mausolée à Bevons (Alpes de Haute Provence). Les tombes sont datées du début et du milieu du 2^e siècle »⁽²⁾.

Chronologie

Il est difficile d'assigner une valeur chronologique à ce genre d'objet, mais une remarque s'impose : les urnes cylindriques de Vervoz et de Fontaine-Valmont datent de la deuxième moitié du 1^{er} siècle, celles de Beaucaire du règne d'Auguste tout comme celles de Murviel-lès-Montpellier. L'une de celles de Belleville-sur-Saône est datée par une monnaie de Tibère et les six urnes de Saint-Paul-Trois-Châteaux appartiennent à la partie ancienne de la nécropole.

Les urnes cylindriques trouvées dans le département de la Seine Maritime sont plus récentes et certaines peuvent même être datées de la fin du 2^e ou du début du 3^e siècle.

⁽¹⁾ Voir également BEL (V.), *La Nécropole gallo-romaine de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)*. In : *Nécropoles à incinération du Haut-Empire*. Table ronde de Lyon, 30 et 31 mai 1986, Lyon, Direction des Antiquités Historiques Rhône-Alpes, 1987. (*Rapports Archéologiques Préliminaires de la région Rhône-Alpes*, n° 4), p. 36.

⁽²⁾ SALVIAT (M.F.), *Circonscription de Provence - Côte d'Azur - Corse (région nord)*. In : *Gallia*, XXV-2 (1967), p. 373-396 (voir p. 385, fig. 17), et MULLIN (R.), *Les Incinérations gallo-romaines de Castel-Bevons*. In : *Annales de Haute Provence*, XLV (1976), p. 140-153.

Celles en forme de parallèlipipède trouvées en Belgique datent du 2^e siècle et principalement de la deuxième moitié.

Chronologie

Plusieurs aspects de la construction de cette tombe attirent l'attention. Le cercle de pierre peut parfaitement avoir servi de fondation à un mur circulaire construit autour d'une tombelle comme à Newel. Nous aurions alors à Vervoz un des exemples les plus anciens connus pour ce type de construction.

On acceptera ou non la description que nous a laissée le fouilleur d'une voûte protégeant le coffre selon la valeur que l'on accorde à ses observations. Si celles-ci étaient exactes nous aurions affaire, nous semble-t-il, à un cas unique.

Quelques particularités du mobilier funéraire sont remarquables. Ce qui frappe d'emblée c'est non seulement le nombre mais aussi le caractère exceptionnel des objets dans la tombe d'un enfant de 6 à 8 ans⁽¹⁾.

Vingt des trente-cinq objets que renfermait la tombe sont en verre.

On doit insister sur l'unité remarquable d'un ensemble de verres : le service de douze pièces composé de trois séries de quatre verres de même fabrication : quatre assiettes et huit bols de deux formats. Nous avons proposé une datation pré-flavienne pour cet ensemble. On peut proposer la même datation pour les deux gobelets Isings 12. Les autres verres de la tombe se situeraient dans le troisième quart du 1^{er} siècle.

La vaisselle en terre sigillée est peu nombreuse et provient du sud de la Gaule. Elle était représentée par deux assiettes (Drag. 15/17 et Drag. 18) et deux bols (Drag. 24/25 et Drag. 27). On peut dater le Drag. 27 de l'époque pré-flavienne, tout comme le Drag. 24/25. L'assiette Drag. 15/17 pourvue du sigle OF CALVI peut dater du règne de Néron et il est admis

(1) Voir l'analyse faite par le Docteur Paul Janssens à la p. 267.

que LOGIRNVS, qui a signé l'assiette Drag. 18, est un potier flavien.

Les trois cruches n'apportent aucun élément qui permet de resserrer la date de la tombe.

Les deux gobelets en céramique sont anachroniques par rapport au restant du matériel. Celui de forme cylindrique est certainement d'origine rhénane, peut-être de Neuss, et trouve habituellement sa place dans la tombe de légionnaires. Il est surprenant de le rencontrer dans celle d'un enfant de 6 à 8 ans. Nous l'avons daté des règnes de Tibère et de Claude mais on pourrait le dater aussi de ceux d'Auguste et de Tibère. Le gobelet sphérique provient d'un atelier colonial et a été fabriqué avant la fondation de la colonie en 50 après J.-C. Ces deux pièces, produites une trentaine d'années avant leur dépôt dans la tombe, peuvent être considérées comme des souvenirs de famille.

Le poêlon de bain, la fibule et l'urne cinéraire peuvent se placer dans la deuxième moitié du 1^{er} siècle.

On peut situer cette tombe de la fin du règne de Néron au début de celui de Vespasien, plus précisément dans une fourchette chronologique allant de 60 à 75. Ajoutons que, parmi les tombes de l'ensemble funéraire dont le matériel est conservé, nous considérons celle-ci comme la plus ancienne.

Tombe II

Cette tombe contient vingt-six objets et non vingt-sept comme on pourrait le supposer à la lecture du rapport de Firmin Hénaux ; ce dernier passe, dans son inventaire, du numéro 19 au numéro 21. Les fragments de la petite urne en céramique dorée n'ont pas été retrouvés (¹).

(¹) HÉNAUX, *Vervoz*, p. 110, n° XIX.

1. Oenochoe en bronze (N° inv. I/5/37). Fig. 10, 1.

Oenochoé en bronze à panse surbaissée et à épaule relevée pourvue de deux fois deux fines rainures. Bec trèflé à bord mince ; fond plat et mince à faible saillie latérale.

Anse moulurée, de profil concave, à arête médiane, se terminant par un fleuron ; cartel en forme d'écu, orné d'un putto tenant une grappe de raisins de la main droite et un disque de la main gauche relevée à hauteur de l'épaule. (Haut. tot. 203 mm. Haut. corps 157 mm. Diam. panse 135 mm. Diam. pied 85 mm. Épaisseur paroi 1 mm).

L'oenochoe de la tombe II appartient à un groupe de récipients en bronze qui a fait l'objet d'une étude approfondie, en 1972, par H. U. Nuber (¹). Cet auteur présente pour ces récipients différents types : on peut classer celui de Vervoz sous la rubrique type E (Millingen), lequel se réfère à l'oenochoe trouvée à Millingen, aux Pays-Bas (²).

Avec la patère (voir *infra*, p. 164), l'oenochoe constitue un service (³).

Nous avons estimé superflue une étude détaillée de références, et renvoyons à la publication de Nuber, qui est récente et fort bien documentée, aussi bien pour l'usage des objets, y compris dans les tombes, que pour leur contexte chronologique. Nous citons cependant quelques pièces présentant des similitudes quant au décor du cartel de l'anse : tous sont pourvus d'une figuration d'enfant nu muni d'attributs bacchiques (⁴).

Signalons pour la Belgique, les oenochoe de Herstal (⁵) et de Penteville (⁶), l'anse de Willemeau (⁷) et, pour les Pays-Bas, l'oe-

(¹) NUBER, *Kanne und Griffsschale*, p. 1-232.

(²) DEN BOESTERD, *Bronze Vessels*, p. 68 et pl. X, n° 236.

(³) NUBER, *Kanne und Griffsschale*, p. 45-54.

(⁴) NUBER, *Kanne und Griffsschale*, p. 195.

(⁵) AMAND-MARIËN, *Herstal*, f° 12-2.

(⁶) PLUMIER, *Tumuli*, p. 80 et fig. 54, n° 21.

(⁷) MARIËN (M.), *Pied de lit et les bronzes romains de Willemeau*. In : *B.M.R.A.H.*, 58-2 (1987), p. 88 et fig. 5.

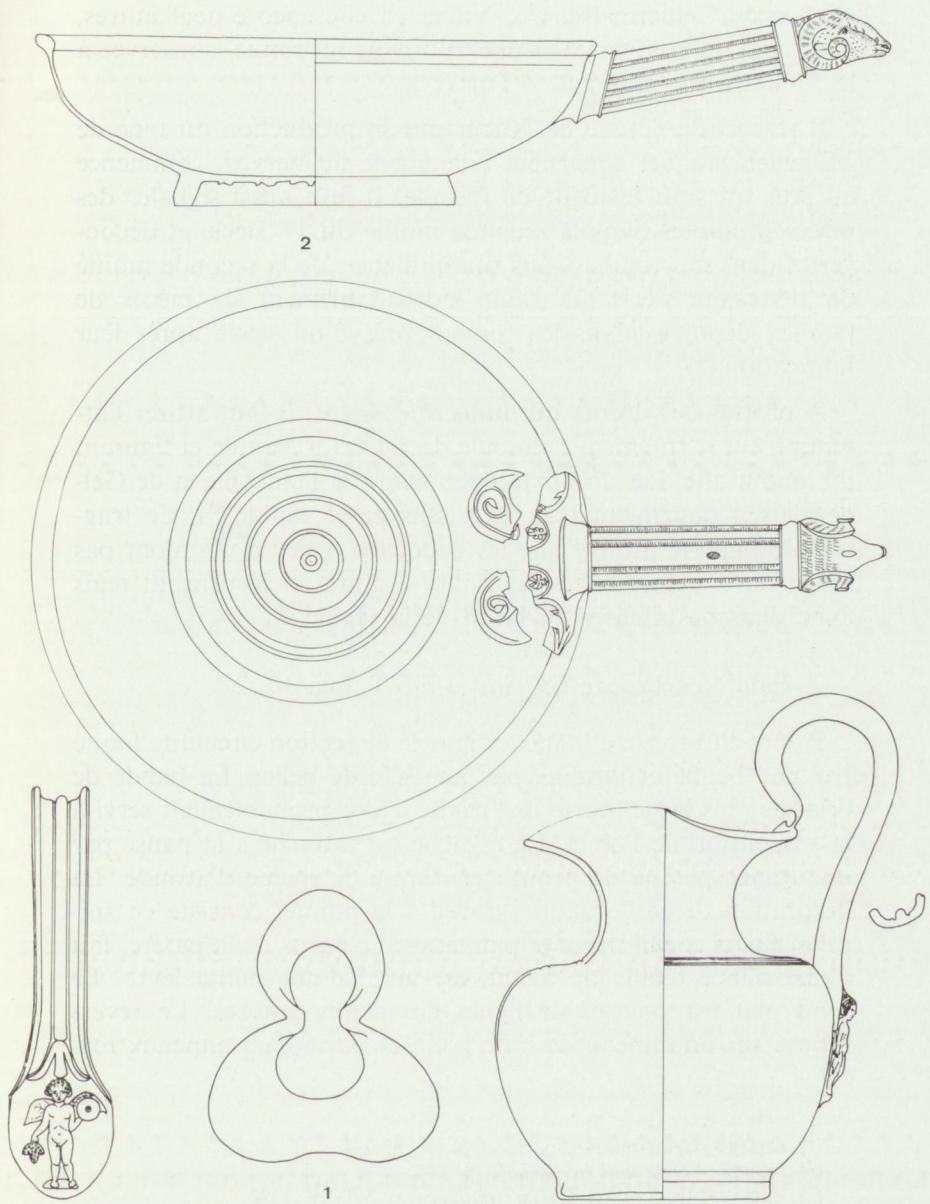


Fig. 10. — Tombe II. Bronzes : oenochoe (1), patère (2) (éch. 1/3).

nochoe de Geldermalsen⁽¹⁾. Nuber en cite encore neuf autres, dont cinq de Pompei⁽²⁾ et une, d'origine inconnue, conservée à la Bibliothèque nationale à Paris⁽³⁾.

Il ressort de l'étude de Nuber que la production du type de Millingen, auquel appartient l'oenochoe de Vervoz, commence au plus tôt sous le règne de Claude. Il faut aussi signaler des pièces produites dans la seconde moitié du 1^{er} siècle et découvertes dans des tombes sous tumuli datées de la seconde moitié du deuxième siècle. Il s'agit indiscutablement de pièces de famille, déposées dans les tombes près d'un siècle après leur fabrication⁽⁴⁾.

À propos des décors qui nous intéressent, il faut attirer l'attention sur le fragment de moule découvert à Xanten et figurant un amour ailé. Les décors des oenochoe de Penteville et de Geldermalsen pourraient bien être issus de ce moule⁽⁵⁾. Ce fragment de moule prouve que les oenochoe à bec treflé n'ont pas seulement été fabriquées en Italie, comme on le pensait, mais aussi dans des ateliers du Nord de la Gaule.

2. Patère en bronze (N° inv. I/5/67). Fig. 10, 2.

Patère en bronze à manche cannelé de section circulaire limité par une bague et terminé par une tête de bélier. La bande de dessous plus large, porte une cavité ayant probablement servi à la suspension de l'objet. Le manche est rattaché à la panse par une mince plaque de bronze en forme de queue d'aronde. La décoration de cette plaque gravée à la pointe, consiste en spirales, fleurs cordiformes et palmettes. Le corps de la patère, fait d'une mince feuille de métal, est muni d'une petite lèvre. Le fond plat est pourvu de lignes circulaires gravées. Le revers repose sur un anneau de base plein et porte cinq anneaux réa-

⁽¹⁾ STUART, *Geldermalsen*, p. 81 et pl. X, n° 1-4.

⁽²⁾ NUBER, *Kanne und Griffschale*, p. 195.

⁽³⁾ BABELON-BLANCHET, *Bronzes antiques*, p. 570, n° 1393.

⁽⁴⁾ MARIËN (M.E.), *Objets de bronze comme « antiquités » dans les mobiliers de tumuli belgo-romains*. In : *B.M.R.A.H.*, 46 (1974), p. 9-19.

⁽⁵⁾ NUBER, *Kanne und Griffschale*, p. 51, note 176 et pl. 12, n° 2a et n° 2b.

lisés au tour entre lesquels apparaît la marque ASPAF dans un cartouche rectangulaire. (Diam. du bord 225 mm. Diam. de l'anneau de support 112 mm. Long. du manche 134 mm. Haut. totale 67 mm).

La patère de la tombe II forme un service avec l'oenochoe, comme on l'a dit plus haut (p. 162). Dans son étude très approfondie (¹), Nuber associe la patère et l'oenochoe au type de Millingen (²).

Pour la patère comme pour l'oenochoe nous n'accumulerons pas les références et renverrons plutôt à l'ouvrage de Nuber pour situer l'usage et le contexte chronologique.

Quelques éléments méritent néanmoins d'être mis en évidence. La pièce porte sur le fond un poinçon indiquant son origine. Cette marque, ASPAF, se rencontre rarement. Nous pouvons en signaler une apposée sur une patère d'origine inconnue, une autre sur une oenochoe provenant de Lyon et conservée au Musée Borely, à Marseille (³), et une troisième sur l'oenochoe de Lübsow (⁴).

Nuber distingue plusieurs variantes au type suivant certains détails du manche ; la patère de Vervoz fait partie d'un groupe dont les manches portent des bagues limitant les cannelures. L'auteur a relevé pour cette variante 28 exemplaires répartis dans plusieurs provinces de l'Empire (⁵).

Certaines patères munies de ce type de manche portent aussi un décor sur le fond. Parmi les dix exemplaires inventoriés par Nuber, relevons celui de Tienen-Avendoren et celui de Borsu (⁶).

(¹) NÜBER, *Kanne und Griffsschale*, p. 45-48.

(²) DEN BOESTERD, *Bronze Vessels*, p. 25 et pl. IV, n° 68.

(³) FAIDER-FEYTMANS (G.), *Les Bronzes romains de Belgique*, Mainz, 1979, 2 vol., p. 176 et pl. 138, n° 360.

(⁴) EGGLERS (H.-J.), *Lübsow ein germanischer Fürstensitz der älteren Kaiserzeit*. In : *Prähistorische Zeitschrift*, XXXIV/XXXV, 2 (1949/1950), p. 72 et pl. 4,c.

(⁵) NÜBER, *Kanne und Griffsschale*, p. 192.

(⁶) NÜBER, *Kanne und Griffsschale*, p. 193.

Un autre élément de décor mérite l'attention : gravé à la pointe sur une plaque à l'attache du manche, il est constitué de spirales et de fleurs stylisées. Cet élément existe sur la pièce de Tienen-Avendoren (¹), sur celle de Millingen (²), sur les deux manches trouvés à Verulamium (³) et sur la paire de patères de Welshpool (⁴).

Les patères, comme les oenochoe du même service, peuvent encore faire partie du mobilier de tombes de la fin du second siècle, alors qu'elles ont été fabriquées un siècle plus tôt.

3. Amphore en bronze (N° inv. I/5/38). Fig. 11, 1.

Amphore en fine tôle de bronze munie de deux anses. Lèvre ronde marquée légèrement à l'intérieur. Large col cylindrique orné de quatre cercles concentriques gravés. Panse piriforme pourvue de trois cercles concentriques gravés. Pied repoussé et fond orné de cinq cercles concentriques. Deux anses rondes terminées sur la panse par un cartel en forme d'écu. (Haut. 144 mm. Diam. bord 68 mm. Diam. pied 42 mm. Épaiss. paroi 1 mm).

Un exemplaire identique, mais dépourvu d'anses, fait partie du mobilier de la tombe de Blehen, que nous datons de l'époque flavienne (⁵).

Nous pouvons mentionner aussi deux pièces comparables à celle de Vervoz : une amphore d'origine inconnue, conservée au Musée de Nijmegen, analogue par la forme, mais différente par la lèvre et pourvue d'une seule anse ; l'auteur lui attribue une appartenance étrusque quant à la forme et une origine proba-

(¹) MERTENS, *Tirlemont*, p. 46 ; fig. 4 et pl. III, n° 1.

(²) DEN BOESTERD, *Bronze Vessels*, p. 25 et pl. IV, n° 68.

(³) WAUGH (H.) et GOODBURN (R.), *The Non-ferrous Objects*. In : FRERE (S.) ET AL. *Verulamium Excavations*, vol. I^e, Oxford, 1972. (R.R.C.S.A.L., XXVIII), p. 138 et fig. 44, n° 148 et fig. 45, n° 149.

(⁴) BOON (G.C.), *Roman Antiquities at Welshpool*. In : A.J., XLI (1961), p. 23-24 ; fig. 4, n° 3 et n° 4 ; pl. VIII et pl. IX.

(⁵) KEMPENEERS (A.), *La Tombe de Blehen. Fouilles faites en février-mars 1874*. In : B.I.A.L., 13 (1877), p. 156 et pl. V, n° 2.

blement campanienne (¹) ; une amphore fort abimée trouvée dans une tombe à Asberg et datée avant 69 ou de l'époque flavienne-trajane, que nous citerons sous réserve, la comparaison ne vaut que partiellement ; si la panse et le pied sont de forme analogue, le col évasé est nettement différent (²).

4. Coupe côtelée (N° inv. I/5/60). Fig. 11, 2.

Verre de teinte gris verdâtre, sans filandre, contenant quelques bulles d'air, peu translucide. Trente-cinq côtes pleines et verticales dont les extrémités s'estompent sur le fond du récipient. L'intervalle entre les côtes est plat. La paroi intérieure est polie et elle présente une zone circulaire dépolie d'environ 5 mm. La paroi extérieure a un éclat brillant. La pièce a toutes les caractéristiques d'une production soignée. Intacte. (Haut. 68 mm. Diam. bord 261 mm. Épaisseur paroi 4 mm).

La coupe côtelée basse et large de la tombe II correspond à la forme 3a dans l'étude de Isings (³), au numéro 4 de la typologie des verres de Valkenburg (⁴) et au numéro 24 de celle des verres de Vindonissa (⁵).

Cette forme a été fabriquée en différentes techniques. C'est ainsi que nous la trouvons en verre marbré, en verre de couleur et en verre de teinte naturelle.

Nous ne citons de références que pour les pièces identifiées avec certitude à la forme basse. Dans nombre de cas, il n'est pas possible d'attribuer des fragments trop petits à l'une ou l'autre forme (haute ou basse). En outre dans certaines publications, si on attire l'attention sur la nature du verre, il n'est pas fait mention des variantes de forme.

(¹) DEN BOESTERD, *Bronze Vessels*, p. 75 et pl. XI, n° 272 et n° 272a.

(²) DEN BOESTERD, *Bronzegefäßen*, p. 247 et fig. 18.

(³) ISINGS, p. 17.

(⁴) VAN LITH, *Valkenburg*, p. 13-16.

(⁵) BERGER, *Vindonissa*, p. 15-23.

Les coupes en verre marbré et en verre de couleur

La variété des teintes est très grande : pour les verres marbrés, toute la gamme des teintes connues dans l'antiquité a été utilisée ; quant aux coupes en verre de couleur, elles sont le plus souvent en verre bleu ou marbré.

Pour les pièces en verre marbré, nous citerons en Allemagne, un exemplaire trouvé à Trier dans une tombe datée du règne de Tibère (¹) et un autre provenant de la même ville mais sans contexte archéologique (²). On connaît une autre pièce à Wittlich (³) et un fragment à Dhronecken (⁴).

Un fragment, daté du règne de Tibère, est signalé au camp de Vindonissa en Suisse (⁵).

En Grande-Bretagne, on a trouvé une pièce à Radnage dans une tombe datée du milieu du 1^{er} siècle (⁶) et sept fragments à Colchester, datés de l'époque Claude-Néron (⁷).

Une tombe d'une des nécropoles d'Emona contenait une coupe (⁸).

Les fouilles du Magdalensberg, en Autriche, ont mis au jour vingt-quatre fragments en verre marbré (⁹).

La tombe de Bessines, en France, contenait deux exemplaires associés à deux monnaies de Claude frappées en 41 (¹⁰).

(¹) GOERTHER-POLASCHEK, *Trier*, p. 16 et pl. I, n° 5d.

(²) GOERTHER-POLASCHEK, *Trier*, p. 17 et pl. 28, n° 14.

(³) GOERTHER-POLASCHEK, *Trier*, p. 17 et pl. 28, n° 9.

(⁴) GOERTHER-POLASCHEK, *Trier*, p. 17 et fig. 1, n° 12.

(⁵) BERGER, *Vindonissa*, p. 15 et pl. 2, n° 21.

(⁶) PAINTER, *Masterpieces*, p. 44 et fig. 51 ; cf. également EGGRERS, *Britannica*, fig. 57.

(⁷) HARDEN, *Camulodunum*, p. 294, n° 8, 10, 12, 14, 16, 17, 18 et pl. LXXXVII, n° 8, 17.

(⁸) PETRU, *Emona*, p. 153 et pl. XXI, tombe 202, n° 17.

(⁹) CZURDA-RUTH, *Magdalensberg*, p. 31 et pl. 18, n° 60, 62, 64, 76 et pl. 19, n° 81, 82.

(¹⁰) MITARD, *Niort*, p. 220 ; fig. 13 et pl. V, n° 2.4.

Pour les Pays-Bas, signalons l'exemplaire trouvé à Nijmegen (¹) et pour la Belgique, le fragment de Tongeren (²).

Les coupes en verre de couleur semblent être plus nombreuses.

En Allemagne, nous relevons deux fragments en verre bleu foncé à Asberg (³). Un fragment en verre blanc laiteux et un autre en verre ultramarin sont signalés à Rheingönheim (⁴). On a trouvé une pièce en verre ultramarin à Weisenau, dans une fosse datant du milieu du 1^{er} siècle (⁵), un fragment en verre de teinte ambrée est connu à Hesselbach et peut être considéré comme appartenant à une pièce de valeur ayant eu un long usage (⁶). Une coupe en verre bleu est connue à Mainz (⁷).

Aux Pays-Bas, les fouilles de Velsen ont livré un fragment en verre ambré (⁸).

Pour la Grande-Bretagne nous avons relevé un fragment en verre jaune à Camulodunum (⁹).

En Suisse, à Vindonissa, on signale 18 fragments de coupe Isings 3a en verre de couleur dont un provient du dépotoir et 15 du camp (¹⁰). Ceci met en évidence le fait que la forme basse en verre de couleur a surtout été fabriquée et utilisée durant une période couvrant les règnes de Claude et de Néron.

Les fouilles du Magdalensberg, en Autriche, ont livré 14 fragments en verre bleu foncé, 14 en verre ambré, deux en verre jaune clair et un en verre rouge violet (¹¹).

(¹) BRAAT (W.C.), *The Glass Collection of the Rijksmuseum van Oudheden at Leiden*. In : *O.M.*, XLIV (1963), p. 104 et pl. XXXII, n° 1.

(²) VANDERHOEVEN, *Tongeren*, p. 18, n° 4.

(³) VAN LITH, *Asberg*, p. 224 et pl. 88, n° 20.

(⁴) ULBERT, *Rheingönheim*, p. 34 et pl. 18, n° 13, 14.

(⁵) LINDENSCHMIT, *Weisenau*, p. 139 et pl. IV, n° 7 = BEHRENS, *Rheinhessen*, p. 63 et fig. 1, n° 10.

(⁶) BAATZ, *Hesselbach*, p. 85 et fig. 40, n° 6.

(⁷) BEHRENS (G.), *Dritter Bericht über Funde aus dem Kastell Mainz*. In : *M.Z.*, VIII-IX (1913-14), p. 71 et pl. VI, n° 9.

(⁸) VAN LITH, *Velsen*, p. 17 et pl. I, n° 18.

(⁹) HARDEN, *Camulodunum*, p. 302, n° 67 et pl. LXXXVII, n° 67.

(¹⁰) BERGER, *Vindonissa*, p. 19 et p. 23 et pl. 18, n° 32.

(¹¹) CZURDA-RUTH, *Magdalensberg*, p. 32 et p. 33.

Les coupes en verre de teinte naturelle

En Allemagne, des coupes de cette forme sont signalées à Trier (¹). Une tombe de Weisenau, datée du milieu du 1^{er} siècle, contenait une coupe similaire à celle de Vervoz (²). À Asberg un exemplaire provient d'une tombe datée du milieu du 1^{er} siècle (³) ; dans cette tombe se trouvait aussi un bol en terre sigillée Drag. 30 signé MASCLVS (⁴) ; pour le même site, on signale encore un fragment (⁵). Citons deux fragments à Rheingönheim (⁶), vingt-deux à Aislingen (⁷) et un à Straubing (⁸). Notons néanmoins que la forme basse est peu représentée à Hofheim (⁹).

Pour les Pays-Bas on signale deux fragments provenant de Heerlen (¹⁰). Tous ceux trouvés à Zwammerdam appartiennent à la forme basse : trois de la période I (47 à 69), deux de la période II (70 jusqu'après 150) et un de la période III (après 150 jusqu'après 300) (¹¹). La tombe 49 de la nécropole du Hunnerberg à Nijmegen, qui contenait un coupe identique à celle de Vervoz, est datée du règne de Claude (¹²).

En Grande-Bretagne le site de Camulodunum a livré quatre fragments datés des périodes III et IV (43/44 à 61) (¹³) et nous avons relevé deux fragments à Fishbourne datés entre 43 et

(¹) GOERTHER-POLASCHEK, *Trier*, p. 17 et pl. 28, n° 10, 11.

(²) KESSLER (P.T.), *Ein frührömisches Brandgrab aus Weisenau bei Mainz*. In : *Germania*, XI (1927), p. 44-50 = KESSLER (P.T.), *Ein frührömisches Brandgrab aus Weisenau bei Mainz*. In : *M.Z.*, 22 (1927), p. 47-51 et fig. 4, n° 2.

(³) SIEBOURG (M.), 7. *Beiträge zur Altertumskunde des Niederrheins*. In : *B.J.*, XCVI/XCVII (1895), p. 270 et pl. X, n° 2.

(⁴) VANDERHOEVEN (M.), *Terra Sigillata aus Südgallien : Die reliefverzierten Gefäße III*, Duisbourg, 1978 (Funde aus Asciburgium, 7), pl. 72, n° 570.

(⁵) VAN LITH, *Asberg*, p. 225, n° 30 et pl. 88, n° 30.

(⁶) ULBERT, *Rheingönheim*, p. 34 et pl. 18, n° 15, 16.

(⁷) ULBERT, *Aislingen*, p. 62.

(⁸) WALKE, *Straubing*, p. 48 et pl. 75, n° 1.

(⁹) RITTERLING, *Hofheim*, p. 371.

(¹⁰) ISINGS, *Heerlen*, p. 16 et ss. ; fig. 4, n° 79 et n° 113.

(¹¹) VAN LITH, *Zwammerdam*, p. 242 et p. 245.

(¹²) VERMEULEN, *Hunnerberg*, p. 171 ; pl. XI, n° 117b et pl. 15.

(¹³) HARDEN, *Camulodunum*, p. 302, n° 61, 62, 62a, 63.

75⁽¹⁾. Il nous est impossible de définir avec certitude la catégorie à laquelle appartiennent les fragments de Verulamium. Il semble que certains puissent être en verre de teinte naturelle et de forme basse⁽²⁾.

La tombe 335 de la nécropole nord de Emona, en Yougoslavie, contenait un exemplaire⁽³⁾.

Signalons la présence de 154 fragments au Magdalensberg, en Autriche⁽⁴⁾.

Des fragments d'une coupe de forme basse en verre de teinte naturelle ont été trouvés à Mandeure, en France⁽⁵⁾.

Pour la Belgique nous notons qu'à Braives, un seul fragment a été reconnu jusqu'à présent⁽⁶⁾ et qu'à Tongeren la forme basse est majoritaire dans le dépotoir pré-flavien⁽⁷⁾.

Chronologie

Les coupes côtelées les plus anciennes de la forme Isings 3a que nous avons relevées proviennent du Magdalensberg, datent du règne d'Auguste et sont en verre marbré. D'autres en verre de couleur, en verre marbré ou en verre de teinte naturelle sont datées des règnes de Tibère, de Claude et de Néron. Nous constatons à cette époque une prédominance des coupes basses en verre marbré ou en verre de couleur. Leur production semble cesser vers le milieu du 1^{er} siècle. Celles en verre de teinte naturelle se rencontrent encore au cours de la deuxième moitié du 1^{er} siècle sporadiquement au début du 2^e siècle. On doit considérer ces coupes du 2^e siècle comme des pièces précieuses ayant eu un long usage.

⁽¹⁾ HARDEN-PRICE, *Fishbourne*, p. 329, n° 17, 19 ; fig. 137, n° 17, 19.

⁽²⁾ CHARLESWORTH, *Verulamium*, p. 198.

⁽³⁾ PLESNIČAR-GEC, *Emona*, tombe 335 et pl. LXXXVI, n° 3.

⁽⁴⁾ CZURDA-RUTH, *Magdalensberg*, p. 33.

⁽⁵⁾ KOLTES, *Besançon*, p. 15 et pl. 1, n° 5.

⁽⁶⁾ GUSTIN, *Braives I*, p. 114 et fig. 48, n° 1.

⁽⁷⁾ VANDERHOEVEN, *Tongeren*, p. 21.

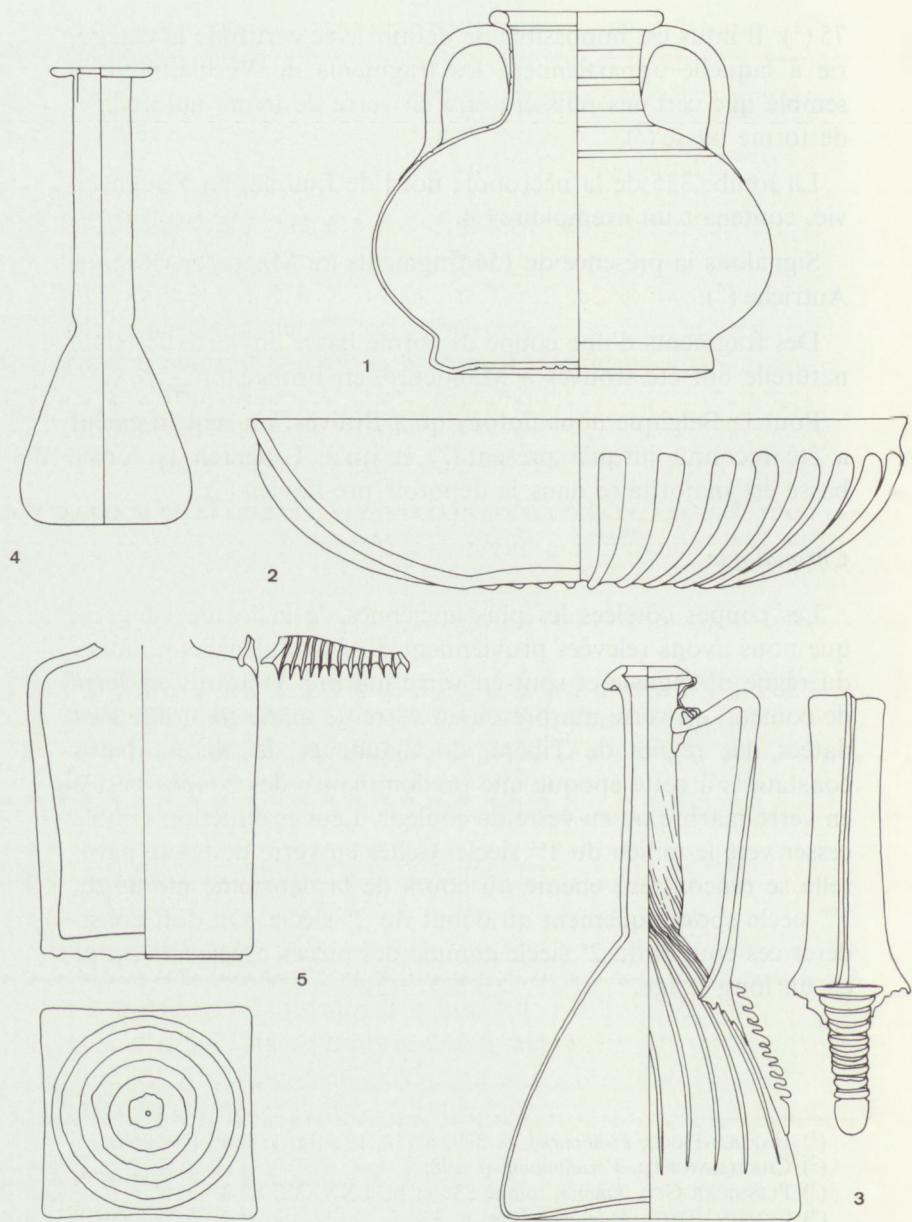


Fig. 11. — Tombe II. Bronze : amphore (1). Verres : coupe côtelée (2), bouteille conique (3), unguentarium (4), bouteille prismatique (5) (éch. 1/3).

Il est possible de considérer la coupe côtelée de la tombe II comme une production pré-flavienne ; elle pourrait avoir été longtemps en possession du défunt.

5. Bouteille conique (N° inv. I/5/54). Fig. 11, 3.

Verre de teinte olive, translucide, contenant quelques bulles d'air. Long col cylindrique torsadé ; dépression circulaire limitant le col et la panse. Anse lisse sur sa face interne et pourvue d'une nervure sur sa face externe ; coudée en angle aigu, elle forme un repli au point d'attache du col et se termine par dix plis horizontaux sur la panse décorée de côtes verticales en relief. Fond concave. Brisée et restaurée. (Haut. 223 mm. Diam. bord 35 mm. Diam. base 118 mm. Épaiss. paroi 1 mm).

Pour l'étude de cette forme nous renvoyons à celle de la bouteille de la tombe I (voir *supra*, p. 129).

6. Unguentarium (N° inv. I/5/55). Fig. 11, 4.

Verre de teinte vert foncé, contenant des bulles d'air et des filandres. Lèvre rabattue vers l'extérieur. Long col cylindrique limité par une légère dépression circulaire. Panse piriforme. Fond aplati et concave. Intact. (Haut. 181 mm. Diam. bord 42 mm. Épaiss. paroi 1 mm).

Les flacons de ce genre étaient probablement destinés à contenir des parfums. On en trouve une grande variété à travers tout l'Empire romain.

Il n'est pas toujours aisé d'attribuer avec certitude les pièces, même intactes, à l'une ou l'autre forme de la typologie de Isings. Pour les fragments il est pratiquement impossible de dire, par exemple, s'ils appartiennent aux types 6, 26, 28a ou 28b. La référence aux classifications est malaisée à cause d'un nombre élevé de variantes. Il est loisible au lecteur de s'en rendre compte et d'envisager cette gamme étendue de variantes en consultant la littérature spécialisée que nous citons. Nous nous sommes donc limité ici, pour une interprétation correcte des données chronologiques, à des pièces de référence présen-

tant autant que possible, les mêmes caractéristiques que la nôtre.

Nous avons considéré que l'unguentarium de la tombe II présentait les caractères définis par Isings pour la forme 28b, à savoir un long col séparé du corps par une dépression circulaire au tiers environ de la hauteur totale⁽¹⁾. Presque toutes les pièces de références à cette forme présentent une lèvre arrondie, évasée vers l'extérieur et un corps légèrement déformé. La pièce de Vervoz, par contre, à la lèvre pliée vers l'extérieur puis repliée vers l'intérieur comme de nombreux exemplaires de la forme Isings 82A1 avec laquelle on peut la confondre⁽²⁾.

C'est le plus souvent parmi le mobilier des tombes qu'on trouve ce modèle d'unguentarium.

Pour la Belgique, nous avons relevé un exemplaire dans la tombe sous tumulus d'Avennes datée de la fin du 1^{er} à la première moitié du 2^e siècle⁽³⁾; deux autres à Strée dans des tombes qui datent probablement de la période flavienne⁽⁴⁾, un exemplaire à panse aplatie à Frizet dans une tombe datée de la fin du 1^{er} au début du 2^e siècle⁽⁵⁾, un dans une tombe à Herstal datée du milieu au troisième quart du 2^e siècle⁽⁶⁾. À Tongeren on en a découvert six : un dans une tombe datée de la fin du 1^{er} au début du 2^e siècle⁽⁷⁾, un autre dans une tombe datée de la fin du 2^e au début du 3^e siècle⁽⁸⁾ et quatre sans contexte archéologique⁽⁹⁾.

⁽¹⁾ ISINGS, p. 43. C'est par erreur que cet auteur signale un exemplaire dans chaque tombe.

⁽²⁾ ISINGS, p. 97.

⁽³⁾ DE LOOZ, *Avennes*, p. 217 et pl. VII, n° 9. Voir également VANDERHOEVEN, *Liège*, p. 29 et pl. VI, n° 26.

⁽⁴⁾ VAN BASTELAER, *Strée*, p. 247 et pl. 7, n° 17, n° 19.

⁽⁵⁾ FAIDER-FEYTMANS, *Frizet*, p. 74 et fig. 1.

⁽⁶⁾ AMAND-MARIËN, *Herstal*, B.11 (12-9), 32.

⁽⁷⁾ VANDERHOEVEN, *Tongeren*, p. 25-26, n° 23, 25, 26, 27. Le n° 27 est en verre vert noir.

⁽⁸⁾ VANVINCKENROYE (W.), *Enkele Romeinse graven uit Tongeren*, Tongeren, 1970. (Publikaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum, 13), p. 56 et fig. 42, n° 1.

⁽⁹⁾ VANDERHOEVEN, *Liège*, p. 29 et pl. VI, n° 27. Les trois autres sont cités dans la note n° 7.

Pour les Pays-Bas, nous citerons à Stein un exemplaire trouvé dans une tombe datée du dernier quart du 1^{er} siècle (¹), à Heerlen, quelques exemplaires qu'on situe du milieu du 1^{er} au milieu du 2^e siècle (²), une pièce à Eijsden (³) et au camp de Valkenburg un fragment daté, grâce au matériel d'accompagnement, de la deuxième moitié du 1^{er} siècle (⁴).

En Allemagne, ce sont les tombes de Cologne qui ont livré le plus d'exemplaires ; ils peuvent être datés du milieu du 1^{er} au milieu du 2^e siècle (⁵). Nous relevons encore une pièce dans une des tombes de Remagen, datée de l'époque flavienne (⁶), une à Kreuznach (⁷), une autre à Weisenau dans une tombe datée du début du 2^e siècle (⁸), deux à Trier, provenant de tombes datées de l'époque de Claude aux flaviens (⁹), des fragments à Praunheim dans une tombe datée de la fin du 1^{er} au début du 2^e siècle (¹⁰), à Nida-Heddernheim une pièce fragmentaire datée de l'époque flavienne au début du 2^e siècle (¹¹) et un fragment à Straubing (¹²).

(¹) ISINGS, *Maastricht*, p. 12 et fig. 1, n° 17.

(²) ISINGS, *Heerlen*, p. 8 et ss. et fig. 1, n° 8, 9, 11, 12.

(³) ISINGS, *Maastricht*, p. 10 et fig. 1, n° 6.

(⁴) VAN LITH, *Valkenburg*, p. 56 et pl. 9, n° 198.

(⁵) FREMERSDORF, *Severinkirche*, tombe 16, p. 27 et fig. 3, n° 2 avec une monnaie de Domitien ; tombe 78, p. 45 et fig. 7, n° 2 ; tombe 92, p. 49 et fig. 9, n° 4, 5 deux exemplaires avec une monnaie de Domitien et tombe 98, p. 51 et fig. 8, n° 8 avec une monnaie de Trajan. HAGEN, *Köln*, tombe 12, p. 392 et pl. XXII, g, h deux exemplaires dans une tombe datée de Claude aux flaviens ; tombe 19, p. 393 et pl. XXII, h dans une tombe datée de l'époque Claude-Néron. Ces pièces sont reprises dans FREMERSDORF, *Blaugrüne[s] Glas*, p. 43 et pl. 90. FREMERSDORF (F.), *Alexandrinischen Buntglas aus einer Grabummauerung in Köln*. In : *Germania*, 16 (1932), p. 282 et fig. 4, n° 14-16 trois exemplaires dans une tombe datée de l'époque de Claude.

(⁶) FUNCK (E.), *Römische Brandgräber in Remagen*. In : *B.J.*, (122) 1912, p. 265, tombe 173 et pl. XXII, n° 8.

(⁷) BEHRENS (G.), *Römische Gläser aus Deutschland*, Mainz, 1925.

(⁸) NEEB-KESSLER, *Weisenau*, p. 44, tombe 28, n° 1, avec une monnaie de Trajan.

(⁹) GOERTHER-POLASCHEK, *Trier*, p. 104 et pl. 10, n° 117.g1 ; p. 104 et pl. 5, n° 51e.

(¹⁰) WELKER, *Nida-Heddernheim I*, p. 51-52 et pl. 7, n° 129.

(¹¹) WELKER, *Nida-Heddernheim I*, p. 51-52 et pl. 7, n° 119.

(¹²) WALKE, *Straubing*, p. 144 et pl. 76, n° 4.

En Angleterre, à Fishbourne, nous avons relevé sept fragments trouvés dans presque tous les niveaux d'occupation du site⁽¹⁾. À Verulamium, un fragment provient d'un niveau daté de la fin du 1^{er} au début du 2^e siècle⁽²⁾.

En Suisse les quelques fragments trouvés à Vindonissa proviennent surtout du dépotoir et appartiennent principalement à la période flavienne⁽³⁾. Trois tombes du Tessin datables de la deuxième moitié du 1^{er} siècle étaient pourvues d'un exemplaire ; nous en avons noté deux à Liverpool, unten⁽⁴⁾ et un à Minusio, Cadra⁽⁵⁾.

Plusieurs sites portugais ont livrés des verres de la forme Isings 28b ; on a trouvé à Conimbriga deux fragments dans les canalisations des thermes de Trajan⁽⁶⁾, un exemplaire à Valdoca dans une tombe⁽⁷⁾, cinq fragments à Balsa⁽⁸⁾ et dans d'autres nécropoles portugaises⁽⁹⁾.

En Italie, le Musée d'Aquileia conserve de nombreux exemplaires en verre irisé verdâtre ou bleuâtre, considérés comme des importations syro-palestinienne de la fin du 2^e et du 3^e siècle⁽¹⁰⁾.

En Yougoslavie, on trouve ce type d'unguentarium dans quelques tombes des nécropoles de Emona datées de la fin du 1^{er} siècle à la première moitié du 2^e siècle⁽¹¹⁾.

⁽¹⁾ HARDEN-PRICE, *Fishbourne*, p. 357 et fig. 141, n° 83.

⁽²⁾ CHARLESWORTH, *Verulamium*, p. 205 et fig. 77, n° 35.

⁽³⁾ BERGER, *Vindonissa*, p. 76-77 et pl. 20, n° 67, 68, 72.

⁽⁴⁾ SIMONET, *Tessin*, tombe 14, p. 81 et fig. 64, n° 8, n° 11 (deuxième moitié du 1^{er} siècle, peut être du dernier tiers) ; tombe 19, p. 85 et fig. 69, n° 7.

⁽⁵⁾ SIMONETT, *Tessin*, tombe 33, p. 174 et fig. 148, n° 12 (dernier tiers du 1^{er} siècle). Nous référerons pour ces dates à BERGER, *Vindonissa*, p. 92.

⁽⁶⁾ ALARCAO, *Conimbriga* 2, p. 179 et pl. XXXVII, n° 84, 85.

⁽⁷⁾ ALARCAO (J.), *Vidros romanos do Museus do Alentejo e Algarve*. In : *Conimbriga*, VII (1968), p. 21 et pl. IX, n° 30.

⁽⁸⁾ ALARCAO, *Balsa*, p. 254 et pl. VII, n° 46-50.

⁽⁹⁾ ALARCAO (J. et A.), *Vidros romanos do Museu Municipal da Figueira da Foz*. In : *Revista de Guimaraes*, LXXIV (1964), p. 6 et ss. et pl. I, n° 3-7.

⁽¹⁰⁾ CALVI, *Aquileia*, p. 141 et pl. 21, n° 1, 2, 4.

⁽¹¹⁾ PETRU, *Emona*, tombe 2 et pl. I, n° 3 ; tombe 122 et pl. XVII, n° 28 ; deux exemplaires dans la tombe 202 et pl. XXI, n° 18, 20 ; tombe 653 et pl. XLIII, n° 11 avec une monnaie de Hadrien et tombe 813 et pl. LV, n° 17.

Nous en avons relevé un certain nombre en France dans des nécropoles. Citons celle d'Apt, dont la datation couvre la fin du 1^{er} siècle et la plus grande partie du 2^e siècle (¹) et celle de Cabasse, pour un exemplaire dans une tombe datée du milieu du 1^{er} siècle (²). La riche tombe de Bessines, près de Niort, datée de l'époque flavienne, en contenait un également (³). Signalons encore une pièce provenant d'une tombe à Clermont-Ferrand (⁴), une à Meynes (⁵), une autre d'origine inconnue figurant dans l'étude des verres de Strasbourg (⁶) et deux à Paris provenant probablement de tombes (⁷). Enfin un exemplaire à décor marbré, verre jaune avec marbrures blanches, a été trouvé à Saint-Médard-les-Prés (⁸).

Chronologie

Ce type d'unguentarium a connu un long usage. Son absence au Magdalensberg (⁹) et à Velsen ainsi que sa rareté à Valkenburg (¹⁰) indiquent peut-être que cette forme fut fabriquée à partir du règne de Claude (¹¹). On la rencontre pendant toute la deuxième moitié du 1^{er} siècle et fréquemment dans la première

(¹) DUMOULIN (A.), *Découverte d'une nécropole gallo-romaine à Apt (Vaucluse)*. In : *Gallia*, XXII (1964), tombe 19, p. 102 et fig. 23, B ; tombe 33, p. 106 et fig. 28, B.

(²) BÉRARD (G.), *La nécropole gallo-romaine de la Calade à Cabasse*. In : *Gallia*, XIX (1961), tombe 18, p. 133 et pl. XVIII, n° 99.

(³) MITARD, *Niort*, p. 222 et pl. V, n° 30. Dans la même tombe, outre les verres auxquels nous nous référons pour d'autres formes de Vervoz, nous relevons un unguentarium Isings 28b.

(⁴) VATIN (M.Cl.), *Circonscription d'Auvergne et Limousin*. In : *Gallia*, 25-2 (1967), p. 310 et fig. 25.

(⁵) GALLET DE SANTERRE (H.), *Circonscription de Montpellier*. In : *Gallia*, 22 (1964), p. 500 et fig. 29.

(⁶) ARWEILLER-DULONG, *Strasbourg*, p. 66 et p. 198, n° 100.

(⁷) LANDES, *Carnavalet*, p. 63-64 et pl. XV, n° 50, 51. Le n° 51 a la même lèvre que celle de Vervoz.

(⁸) GENDRON (Chr.), *Les verres gallo-romains*. In : *Archeologia*, 68 (mars 1974), p. 37-45.

(⁹) CZURDA-RUTH, *Magdalensberg*, p. 104, note n° 373.

(¹⁰) VAN LITH, *Valkenburg*, p. 57. Le seul fragment trouvé sur ce site peut être daté dans la deuxième moitié du 1^{er} siècle.

(¹¹) ISINGS, *Maastricht*, p. 36, note n° 5 donne de nombreuses références.

moitié du 2^e siècle. De rares exemplaires témoignent d'une circulation jusqu'à la fin du 2^e siècle.

La pièce de la tombe II de Vervoz ne peut être située que dans les marges chronologiques fort larges avancées ci-dessus. Elle n'apporte donc aucun élément pour préciser la date d'enfouissement du mobilier de cette tombe.

7. Bouteille prismatique (N° inv. I/5/56). Fig. 12, 1.

Verre épais de teinte vert-bleu, contenant des bulles d'air, translucide. Lèvre rabattue vers l'extérieur, goulot large et bas. Anse trapue, lisse sur la face interne et pourvue de treize nervures sur sa face externe, coudée en angle aigu et formant un repli au point d'attaché du col. Fond concave décoré de cinq cercles concentriques en relief. Intacte. (Haut. 170 mm. Diam. bord 46 mm. Larg. anse 44 mm).

8. Bouteille prismatique (N° inv. I/5/57). Fig. 12, 2.

Verre de teinte vert-bleu, contenant des bulles d'air, translucide. Lèvre rabattue vers l'extérieur, goulot large et bas. Anse lisse sur sa face interne et pourvue de treize nervures sur sa face externe. Au centre des quatre parois on remarque des traces de la pince. Fond concave décoré de quatre cercles concentriques en relief. Anse brisée. (Haut. 160 mm. Diam. bord 48 à 52 mm).

9. Bouteille prismatique (N° inv. I/5/58). Fig. 11, 5.

Verre épais de teinte vert foncé, contenant des bulles d'air, translucide. L'anse était pourvue de treize nervures sur sa face externe. Au centre des quatre parois on remarque des traces de la pince. Fond concave décoré de trois cercles concentriques en relief. (Haut. conservée 124 mm).

10. Bouteille prismatique (N° inv. I/5/59). Fig. 12, 3.

Verre épais de teinte vert-bleu, contenant des bulles d'air, translucide. Lèvre rabattue vers l'extérieur, goulot large et bas. Anse trapue, lisse sur sa face interne et pourvue de treize ner-

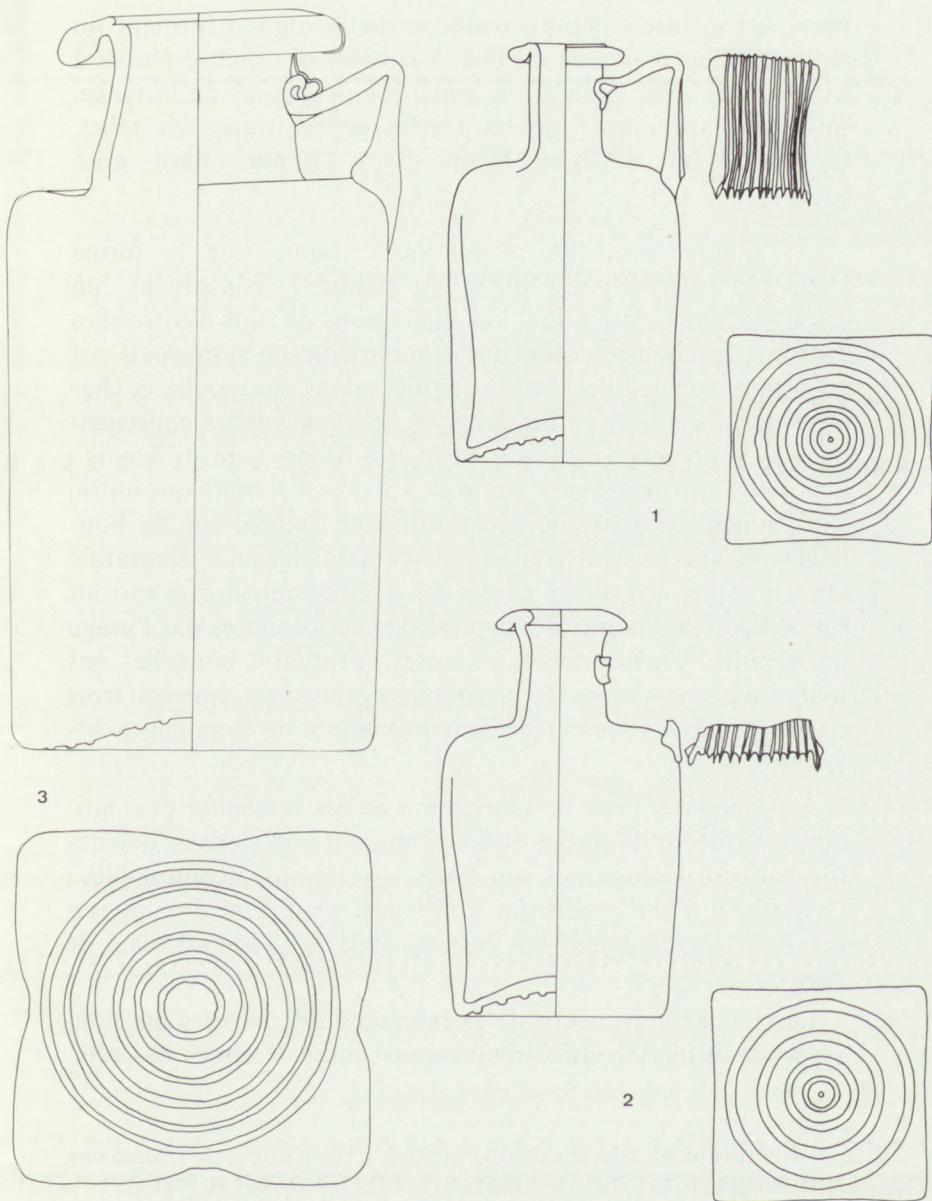


Fig. 12. — Tombe II. Verres : bouteilles prismatiques (1 à 3) (éch. 1/3).

vures sur sa face externe, coudée en angle aigu et formant un repli au point d'attache du col. Au centre des quatre parois à leurs limites avec le fond on remarque des traces de la pince. Fond concave décoré de six cercles concentriques en relief. Intacte. (Haut. 300 mm. Diam. bord 112 mm. Larg. anse 64 mm).

Les quatre bouteilles prismatiques trapues, de la forme Isings 50a, découvertes dans la tombe II constituent un ensemble digne d'attention. Les dimensions de trois d'entre elles sont fort apparentées, alors que la quatrième, en verre épais, est de grand format. Elles ont été soufflées dans des moules et chacune porte sur le fond un décor en relief de cercles concentriques avec un point central. Ces quatre décors sont différents : le nombre de cercles varie de trois à six. Les verriers ont utilisé couramment ce genre de décor soit seul, comme sur les bouteilles de Vervoz, soit combiné à d'autres éléments décoratifs. On remarque bien sur les parois des quatre bouteilles, et surtout sur celles de la grande, des dépressions occasionnées par l'usage de la pince. Curieusement, les anses des quatre bouteilles ont toutes treize nervures. Remarquons également que les trois lèvres conservées présentent deux techniques de façonnages différentes.

À propos des lieux de fabrication de ces bouteilles prismatiques avec décor de cercles concentriques, il faut signaler que des fournaises à Cologne en ont livré des témoins incontestables ; l'hypothèse d'une production colonnaise peut donc être envisagée pour les bouteilles de Vervoz, mais la prudence reste de mise⁽¹⁾.

Le chercheur trouvera de nombreuses références dans l'ouvrage de Isings⁽²⁾, aussi avons-nous limité le choix des réfé-

(¹) FREMERSDORF, *Glashütten*, p. 29, et fig. 2, n° 9 ; pl. 10, n° 3, 4. Signalons, entre autre, la découverte d'un fragment de fond d'un moule en argile.

Nous tenons à remercier Messieurs H. Borger et P. Noelke du Römischt-germanischen Museum de Cologne pour les autorisations qu'ils nous ont accordées d'étudier les restes de ces fournaises conservés au Musée de Cologne.

(²) ISINGS, p. 63-66.

rences comparatives à des pièces portant des décors similaires à ceux des verres de Vervoz.

En Belgique, on connaît nombre de bouteilles prismatiques portant ce type de décor. Pour celles de Neerharen-Rekem, de Juslenville, de Kester, des environs de Tongeren⁽¹⁾ et de Tongeren même⁽²⁾ nous n'avons pas d'élément de datation précis. Nous n'en avons pas non plus pour un exemplaire avec trois cercles et un bouton central trouvé dans une tombe à Strée⁽³⁾ et un autre avec deux cercles provenant de Wancennes⁽⁴⁾.

On a découvert un exemplaire avec trois cercles dans le tumulus II de Seron daté de la première moitié du 2^e siècle, et deux autres, l'un avec deux cercles et l'autre avec trois, dans le tumulus de Hanret daté de la fin du 2^e siècle. La tombe sous tumulus II du Bois de Buis, datée du troisième quart du 2^e siècle, contenait comme celle de Vervoz, quatre bouteilles : l'une de grandes dimensions et dont il ne reste que le fond est ornée de quatre cercles et une autre porte deux cercles. La tombe sous tumulus de Penteville, datée de la deuxième moitié du 2^e siècle, contenait quatre bouteilles dont trois portent trois cercles et la quatrième un seul⁽⁵⁾.

L'une des quatre bouteilles trouvées dans la tombe de Gors-Opleeuw est décorée de deux cercles ; cette tombe est datée du milieu du 2^e siècle⁽⁶⁾. La tombe sous tumulus de Hoepertingen, datée du deuxième quart du 2^e siècle, contenait quatre bouteilles dont trois ont un décor de deux cercles (ces trois pièces ont été soufflées dans le même moule)⁽⁷⁾. On a découvert dans la tombe de Walsbetz, datée du troisième quart du 2^e siècle, quatre bouteilles prismatiques dont trois portent deux cercles et un

⁽¹⁾ VANDERHOEVEN, *Liège*, p. 50 et pl. XI, n° 51 ; p. 53 et pl. XII, n° 54, p. 56 et pl. XIII, n° 59 ; p. 60 et pl. XIV, n° 62.

⁽²⁾ VANDERHOEVEN, *Tongeren*, p. 32, n° 47, 49 ; p. 33, n° 52, 55.

⁽³⁾ VAN BASTELAER, *Strée*, p. 249 et pl. 7, n° 33.

⁽⁴⁾ MIGNOT (Ph.), *Les Cimetières gallo-romains du Haut Empire en Famenne*. In : *A.S.A.N.*, 63 (1984), p. 218 et fig. 34, n° 5.

⁽⁵⁾ PLUMIER, *Tumuli*, p. 17 et fig. 12, n° 19 ; p. 37 et fig. 22, n° 16, 17 ; p. 58 et fig. 39, n° 11-14 ; p. 77 et fig. 52, n° 5-8.

⁽⁶⁾ LUX-ROOSENS, *Gors-Opleeuw*, p. 33 et fig. 23, n° 30.

⁽⁷⁾ ROOSENS-LUX, *Hoepertingen*, p. 20 et fig. 11, n° 46-48.

bouton central⁽¹⁾. Dans la tombe de Riemst, datée des environs du milieu du 2^e siècle, trois bouteilles prismatiques élancées portent deux cercles concentriques autour d'un point central⁽²⁾.

Les Pays-Bas nous fournissent aussi nombre de pièces de comparaison.

Dans le camp de Valkenburg il semble que les bouteilles prismatiques n'apparaissent pas avant 47 et que leur usage perdure dans le 3^e siècle⁽³⁾. Nous y avons relevé des fragments de fond portant de deux à cinq cercles accompagnés ou non d'un point central.

La villa de Vlegendaal, située dans la Province de Limbourg, a livré deux fragments de fond ornés de cercles⁽⁴⁾. La bouteille provenant d'une tombe à Voerendaal en porte trois⁽⁵⁾ tout comme celle trouvée à Maastricht⁽⁶⁾; de Maastricht encore proviennent quatre bouteilles⁽⁷⁾ et de Mersch trois autres, toutes avec deux cercles⁽⁸⁾. Une tombe à Nieuwenhagen contenait une bouteille avec deux cercles⁽⁹⁾ et Isings signale pour Heerlen plusieurs fragments portant des cercles concentriques⁽¹⁰⁾. On situe toutes ces pièces dans des marges chronologiques allant de la deuxième moitié du 1^{er} au début du 2^e siècle.

De nombreux fragments de bouteilles prismatiques ont été recueillis dans des fosses des canabae legionis du castrum de Nijmegen. Parmi eux nous relevons des fragments de fond

⁽¹⁾ LEFRANCQ (J.), *La Bortombe de Walsbetz*, Bruxelles, 1983. (*Inventoria Archaeologica*, Belgique, 3-B12), B.12 (10-6), n° 16-18.

⁽²⁾ VANDERHOEVEN (M.), *De Gallo-Romeinse tumulus van Riemst*. In : *Limburg*, LV (1976), p. 13 et fig. 11, n° 51, 53.

⁽³⁾ VAN LITH, *Valkenburg*, p. 75 et p. 77.

⁽⁴⁾ ISINGS, *Maastricht*, p. 22, n° 80, 81.

⁽⁵⁾ ISINGS, *Maastricht*, p. 23 et fig. 5, n° 84.

⁽⁶⁾ ISINGS, *Maastricht*, p. 24 et fig. 5, n° 90.

⁽⁷⁾ ISINGS, *Maastricht*, p. 25 et fig. 14, n° 7, 10, 13 ; fig. 12, n° 4.

⁽⁸⁾ ISINGS, *Maastricht*, p. 23 et fig. 5, n° 85, 87.

⁽⁹⁾ ISINGS, *Heerlen*, p. 22 et fig. 6, n° 158.

⁽¹⁰⁾ ISINGS, *Heerlen*, p. 22 et p. 23.

décorés de cercles concentriques. Ces fragments ont été datés de la fin du 1^{er} au début du 2^e siècle (¹).

Pour l'Allemagne, les témoins sont aussi abondants. À Cologne, où on a découvert des restes de fournaises avec des déchets de fabrication de bouteilles prismatiques, de nombreux exemplaires nous sont connus avec sur le fond des cercles concentriques allant de un à neuf (²). Un exemplaire avec quatre cercles, daté de la première moitié du 2^e siècle, provient du cimetière près de St-Séverin (³). Un autre avec trois cercles autour d'un point central provient d'une tombe datée du début du 2^e siècle (⁴). La tombe de Köln-Lindenthal, datée de l'époque flavienne, contenait trois bouteilles prismatiques, deux avec trois cercles et une avec cinq (⁵).

Signalons à Lövenich trois exemplaires avec trois cercles et un bouton central dans une tombe datée de la fin du 1^{er} au début du 2^e siècle (⁶). À Remagen deux tombes contenaient une bouteille avec un décor de trois cercles et une autre avec un décor de deux cercles. La datation de ces tombes peut s'étendre de la fin du 1^{er} jusque dans la deuxième moitié du 2^e siècle (⁷). À Xanten on a trouvé de nombreux fragments décorés de deux à quatre cercles, avec ou sans bouton central (⁸), il en est de

(¹) ISINGS, *Nijmegen*, p. 306 et fig. 15 : 1/67, n° 2-9 ; p. 340 et fig. 43 : 1/165, n° 1.

(²) FREMERSDORF, *Glashütten*, p. 31. Voir également FREMERSDORF, *Blaugrüne[s] Glas*, p. 51 et pl. 115 ; p. 52 et pl. 117 ; p. 52 et pl. 119.

(³) FREMERSDORF, *Blaugrüne[s] Glas*, p. 51 et pl. 114.

(⁴) GOLLUB (S.), *Steinurnen in römischen Brandgräber Kölns*. In : *K.J.*, 5 (1960/61), p. 62 et fig. 1, n° 8.

(⁵) FREMERSDORF, *Köln-Lindenthal*, p. 270 et fig. 1, n° 9-11. Cette tombe date, d'après S. GOLLUB, in *K.J.*, 5, 1960/61, p. 65, note 68, de la fin du 1^{er} siècle.

(⁶) HABEREY (W.), *B.J.*, 155/156, 1955/56, p. 480 et fig. 39, n° 1, 2, 4.

(⁷) FUNCK (E.), *Römische und Fränkische Gräber bei Remagen*. In : *B.J.*, 116 (1907), tombe 140, p. 144 et pl. I, n° 3 ; tombe 70, p. 151 et pl. II, n° 5. FUNCK (E.), *Römische Brandgräber in Remagen*. In : *B.J.*, 122 (1912), tombe 152, p. 258 et pl. XXII, n° 4. Cette tombe contenait également une monnaie de Titus.

(⁸) CHARLESWORTH, *Xanten*, p. 295-297 et pl. 106, n° 6, 9, 11, 13-21.

même à Asberg (¹). À Nida-Heddernheim on a trouvé des fragments de fond portant deux à quatre cercles (²).

En Suisse, à Vindonissa, quatre bouteilles avec trois cercles et un point central ont été découvertes dans une tombe datée des environs de l'année 100 (³) ; le même site a livré des fragments avec deux à quatre cercles (⁴).

Pour l'Angleterre, nous relevons à Fishbourne un fragment datant du 2^e siècle, avec trois cercles autour d'un point central (⁵) et à Londres un autre avec huit cercles daté de l'époque flavienne (⁶). Les fouilles du fort de Hayton en ont mis au jour un troisième, daté du début de la période flavienne, avec un décor de quatre cercles (⁷).

En France le Musée de Strasbourg conserve un certain nombre de fragments pourvus de un à cinq cercles avec ou sans bouton central, provenant de Strasbourg, de Illkirch-Graffestadt et de Seltz (⁸).

Chronologie

Les plus anciennes bouteilles prismatiques connues sont celles du Magdalensberg, où des fragments ont été trouvés dans un niveau augustéen tardif (⁹) et celles du site de Cosa, daté du 2^e quart du 1^{er} siècle (¹⁰). Il faut noter que toutes les anses provenant de ces sites sont pourvues de deux ou trois nervures et

(¹) VAN LITH, *Asberg*, p. 251 et pl. 94, n° 209, 211, 213.

(²) WELKER, *Nida-Heddernheim 1*, p. 75, n° 157, 158, 161, 164 et pl. 9, n° 157, 158. WELKER, *Nida-Heddernheim 2*, p. 31, n° 94.

(³) BERGER, *Vindonissa*, p. 79 et pl. 21, n° 82.

(⁴) BERGER, *Vindonissa*, p. 80 et pl. 21, n° 83, 88.

(⁵) HARDEN-PRICE, *Fishbourne*, p. 364 et fig. 143, n° 102.

(⁶) CHARLESWORTH (D.), *Roman Square Bottles*. In : *J.G.S.*, 8 (1966), p. 26-40 et fig. 9.

(⁷) CHARLESWORTH (D.), *The Glass*. In : *Britannia*, IX (1978), p. 87 et fig. 20, n° 4.

(⁸) ARVEILLER-DULONG, *Strasbourg*, p. 67-73 et fig. n° 104, 105, 109, 113, 114, 119-121, 123, 124.

(⁹) CZURDA-RUTH, *Magdalensberg*, p. 135.

(¹⁰) GROSE, *Cosa*, p. 51 et fig. 5, n° 36-39.

que celles à nombreuses nervures en sont absentes (¹). Il semblerait donc que le modèle d'anse à nombreuses nervures ne soit apparu qu'après l'époque de Claude.

En Gaule du Nord, nous constatons l'absence de bouteilles prismatiques à Haltern et à Velsen, ainsi qu'à la période 1/1a de Valkenburg, ce qui laisse supposer qu'à l'époque Auguste-Tibère elles n'étaient pas encore en usage, ou qu'elles étaient d'un usage peu fréquent. C'est sous Claude et Néron qu'elles deviennent courantes, ce que prouvent largement les trouvailles faites à Camulodunum, Fishbourne, Valkenburg, Hofheim, Asberg, etc.

Le succès de la forme se poursuit sous les flaviens. C'est en grande quantité qu'on la trouve dans les dernières décennies du 1^{er} siècle aussi bien à Vindonissa qu'à Nijmegen.

La bouteille prismatique est restée en usage pendant tout le 2^e siècle. Elle est fréquente parmi les mobiliers de tombes sous tumulus dans la Hesbaye belge (Bois-de-Buis, Seron, Hanret, Walsbetz, Penteville, Herstal, Fresin, Gors-Opleeuw, Hoepertingen, Riemst, etc.).

Un usage fort réduit perdure dans le 3^e siècle. Nous citerons pour mémoire la découverte à Apulum, en Dacie, d'un fragment de moule pour la production de bouteilles prismatiques avec une inscription grecque daté de la seconde moitié du 3^e siècle (²).

Le critère permettant de préciser la datation des quatre bouteilles de Vervoz aurait pu être le décor de leur fond. Malheureusement, comme le prouvent les diverses références énumérées ci-dessus, ce critère se révèle inutilisable : ce genre de décor a été utilisé trop longtemps, du milieu du 1^{er} jusqu'à la fin du 2^e siècle.

Les quatre bouteilles de la tombe II n'apportent par conséquent aucun élément précisant la date de la tombe.

(¹) CZURDA-RUTH, *Magdalensberg*, p. 136.

(²) BALUTA (C.L.), *Fond de moule romain pour la fabrication de bouteilles carrees trouvé à Apulum (Dacie)*. In : *Annales du 8^e Congrès de l'Association Internationale pour l'Histoire du Verre*, Liège, 1981, p. 111-114 et fig. 1 et fig. 2.

11. Assiette (N° inv. I/5/51 et I/9786). Fig. 13, 1.

Terre sigillée. Forme Drag. 15/17 avec le sigle OF PASSE. Pâte douce, brun-rouge clair. Enduit brun-rouge, peu brillant. Traces d'usure sur le bord. (Haut. 41 mm. Diam. bord 165 mm. Diam. anneau 89 mm. Épaiss. paroi 4 mm).

Rappelons que le mobilier funéraire de la tombe I contenait une assiette Drag. 15/17 marquée du sigle OF CALVI, du potier CALVVS⁽¹⁾. Ce potier a travaillé à La Graufesenque sous les règnes de Néron, Vespasien et Domitien mais principalement sous celui de Vespasien⁽²⁾. Cette assiette n'a pas été retrouvée (voir *supra*, p. 139).

Dans la tombe II, la seule assiette de cette forme est associée à trois assiettes de la forme Drag. 18 (voir *infra*, p. 187) et constitue avec elles un service hétérogène de quatre pièces.

Ce type dérive de la forme augustéenne Ha. 3, qui découle elle-même de l'assiette Ha. 2.

Elle a été copiée très tôt par les potiers du sud de la Gaule. Les exemplaires les plus anciens ont gardé la lèvre verticale comme leurs prototypes italiens. C'est à partir de Claude que la lèvre tend à s'incliner vers l'extérieur ; cette inclinaison s'accentuera sous les empereurs flaviens.

Cette forme a été très en vogue à l'époque pré-flavienne, comme le prouve la présence de nombreux exemplaires dans les camps datés de cette époque, entre autres à Hofheim. Sa production diminuera rapidement sous Vespasien pour cesser totalement sous Domitien.

L'assiette de la tombe II présente une lèvre inclinée légèrement vers l'extérieur comme certains exemplaires de l'époque claudienne⁽³⁾. Elle porte le sigle du potier PASSENVS qui a

⁽¹⁾ HÉNAUX, *Vervoz*, p. 103, n° XI.

⁽²⁾ Osw., *Stamps*, p. 55.

⁽³⁾ OSWALD-PRYCE, *Introduction*, p. 175 et pl. XLII, n° 17 à n° 20, n° 24 et n° 25.

travaillé à La Graufesenque sous le règne des empereurs Néron et Vespasien (¹).

Signalons que la pièce porte des traces d'usure sur le bord de la lèvre et a donc été utilisée avant son dépôt dans la tombe.

Elle a pu être fabriquée sous Néron et placée dans la tombe au début de l'époque flavienne.

12. Assiette (N° inv. I/5/50 et I/9778). Fig. 13, 2.

Terre sigillée. Forme Drag. 18 avec le sigle OF CO.IV. Pâte douce, brun-rouge clair. Enduit brun-rouge, brillant. Cette pièce est neuve. (Haut. 41 mm. Diam. bord 168 mm. Diam. anneau 86 mm. Épaiss. paroi 5 à 7 mm).

13. Assiette (N° inv. I/5/49 et I/9779). Fig. 13, 3.

Terre sigillée. Forme Drag. 18 avec le sigle LICINIAN. Pâte douce, brun-rouge clair. Enduit brillant, brun-rouge. Traces d'usure sur le bord et sur l'anneau de base. (Haut. 38 mm. Diam. bord 173 mm. Diam. anneau 92 mm. Épaiss. paroi 5 à 8 mm).

14. Assiette (N° inv. I/5/48 et I/9781). Fig. 13, 4.

Terre sigillée. Forme Drag. 18 avec le sigle OF CALVI. Pâte douce, brun-rouge clair. Enduit brillant, brun-rouge. Cette pièce est neuve. (Haut. 40 mm. Diam. bord 160 mm. Diam. anneau 84 mm. Épaiss. paroi 5 à 7 mm).

Rappelons que le plateau de la forme Drag. 18 de la tombe I n'a pas été retrouvé. Il portait le sigle LOGIR[du potier LOGIRNVS (²). Ce potier a travaillé à La Graufesenque et à Montans sous les empereurs flaviens (³).

(¹) Osw., *Stamps*, p. 227.

(²) HÉNAUX, *Vervoz*, p. 102, n° X.

(³) Osw., *Stamps*, p. 166.

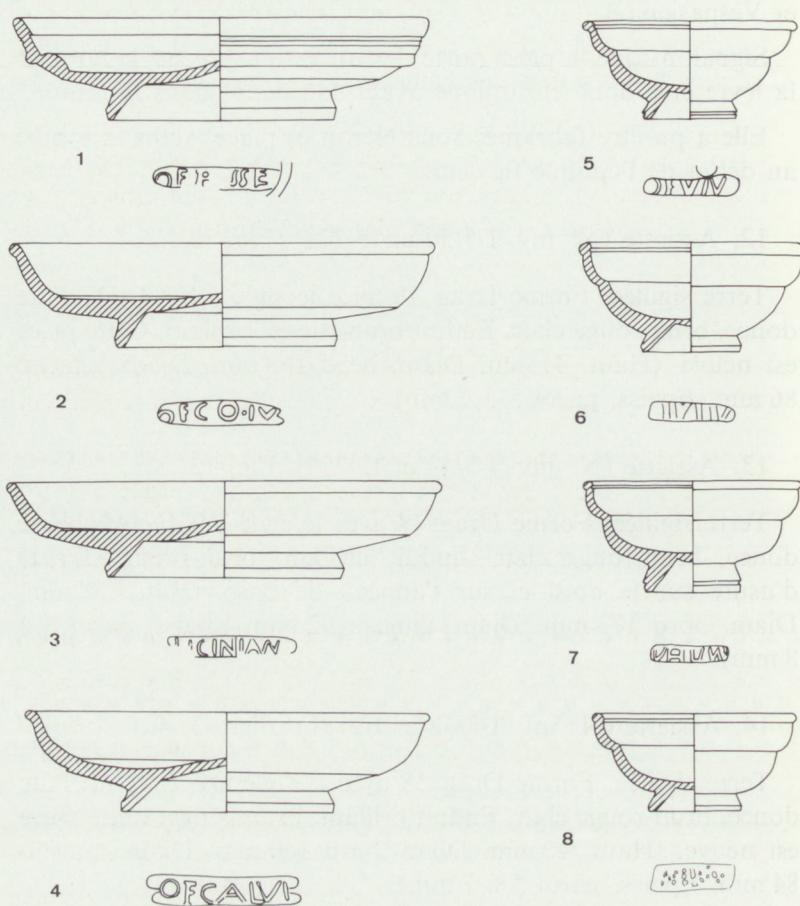


Fig. 13. — Tombe II. Sigillée : assiette Drag. 15/17 (1), assiettes Drag. 18 (2 à 4), tasses Drag. 27 (5 à 8) (éch. 1/3). Sigles (éch. 1/1).

Dans la tombe II ces trois assiettes constituent, avec l'assiette Drag. 15/17 (voir *supra*, p. 186), un service hétérogène de quatre pièces. Le type dérive de la forme Ritt. I, et est un des plus anciens fabriqués dans les ateliers du sud de la Gaule.

La première assiette de la tombe II (fig. 13, 4) présente deux éléments caractéristiques qui permettent de la classer parmi les pièces de production ancienne : deux ressauts, un à l'intérieur et l'autre à l'extérieur, marquent la limite entre le fond et le bord⁽¹⁾.

Le potier CALVVS qui a signé cette pièce a travaillé à La Graufesenque sous les règnes des empereurs Néron, Vespasien et Domitien mais l'essentiel de sa production date du règne de Vespasien⁽²⁾.

Nous pensons que cette assiette est une production néronienne. La pièce est neuve et ne présente aucune trace d'usure. On a constaté plusieurs fois la présence de pièces neuves parmi les mobiliers funéraires, surtout parmi ceux des tombes sous tumuli⁽³⁾.

Nous daterons cette assiette du début de l'époque flavienne.

La deuxième assiette Drag. 18 (fig. 13, 3) présente, comme la précédente, des caractéristiques de forme qui incitent à la classer parmi les productions pré-flaviennes. Elle est signée du potier LICINIANVS, qui a travaillé à La Graufesenque sous les règnes des empereurs Claude et Néron⁽⁴⁾. Elle porte des traces d'usure sur le bord de la lèvre et sur l'anneau de base.

Nous la situerons également au début de l'époque flavienne.

La troisième assiette Drag. 18 (fig. 13, 2) porte le sigle de COIVS qui a travaillé dans le sud de la Gaule sous les flaviens ; certains de ses produits peuvent encore dater du règne de

(¹) OSWALD-PRYCE, *Introduction*, p. 181 et pl. XLV, n° 9, n° 11 et n° 12.

(²) Osw., *Stamps*, p. 55.

(³) ROOSENS-LUX, *Eben-Emael - Kanne*, p. 13-16 et fig. 10, n° 13, n° 14 et n° 16. ROOSENS-LUX, *Berlingen*, p. 49 et fig. 17, fig. 18 et fig. 19. ROOSENS-LUX, *Hoepertingen*, p. 40 et fig. 7, fig. 9 et fig. 10.

(⁴) Osw., *Stamps*, p. 163.

Néron (¹). Nous avons relevé un sigle identique à Tongeren (²), un autre à Richborough (³) et probablement un troisième à Xanten (⁴).

Comme la première assiette, celle-ci est neuve.

Nous la daterons également du début de l'époque flavienne.

15. Tasse bilobée (N° inv. I/9787). Fig. 13, 5.

Terre sigillée. Forme Drag. 27 avec un sigle de lecture incertaine. Pâte brun-rouge foncé. Enduit brillant, brun-rouge. Une gorge sur l'extérieur de l'anneau de base. Cette pièce est neuve. (Haut. 39 mm. Diam. bord 85 mm. Diam. anneau 38 mm. Épaiss. paroi 3 à 7 mm).

16. Tasse bilobée (N° inv. I/9788). Fig. 13, 6.

Terre sigillée. Forme Drag. 27 avec un sigle de lecture incertaine. Pâte brun-rouge clair. Enduit brillant, brun-rouge. Cette pièce est neuve. (Haut. 43 mm. Diam. bord 89 mm. Diam. anneau 39 mm. Épaiss. paroi 4 à 7 mm).

17. Tasse bilobée (N° inv. I/5/40 et I/9805). Fig. 13, 7.

Terre sigillée. Forme Drag. 27 avec un sigle de lecture incertaine. Pâte douce, brun-rouge clair. Enduit brillant, brun-rouge. Traces d'usure sur le bord et sur l'anneau de base. (Haut. 44 mm. Diam. bord 86 mm. Diam. anneau 38 mm. Épaiss. paroi 4 à 6 mm).

18. Tasse bilobée (N° inv. I/5/43 et I/9806). Fig. 13, 8.

Terre sigillée. Forme Drag. 27 avec un sigle de lecture incertaine. Pâte brun-rouge foncé. Enduit brillant, brun-rouge. Cette pièce est neuve. (Haut. 39 mm. Diam. bord 81 mm. Diam. anneau 36 mm. Épaiss. paroi 4 à 6 mm).

(¹) OSW., *Stamps*, p. 84.

(²) VANDERHOEVEN, *Tongeren* 4, p. 51 ; n° 182.

(³) BUSHE-FOX, *Richborough* 4, p. 200, n° 222.

(⁴) Catalogue Xanten, pl. XIX, n° 79.

19. Tasse bilobée (N° inv. I/5/47 et I/9777). Fig. 14, 1.

Terre sigillée. Forme Drag. 27 avec le sigle OF.VITA. Pâte brun-rouge clair. Enduit brillant, brun-rouge. Cette pièce est neuve. (Haut. 59 mm. Diam. bord 124 mm. Diam. anneau 47 mm. Épaiss. paroi 4 à 6 mm).

20. Tasse bilobée (N° inv. I/9780). Fig. 14, 2.

Terre sigillée. Forme Drag. 27 avec un sigle de lecture incertaine. Pâte brun-rouge foncé. Enduit brillant, brun-rouge. Une gorge sur l'extérieur de l'anneau de base. Cette pièce est neuve. (Haut. 58 mm. Diam. bord 120 mm. Diam. anneau 54 mm. Épaiss. paroi 5 à 7 mm).

21. Tasse bilobée (N° inv. I/9784). Fig. 14, 3.

Terre sigillée. Forme Drag. 27 avec le sigle VIRIL[. Pâte brun-rouge foncé. Enduit brillant, brun-rouge. Une gorge sur l'extérieur de l'anneau de base. Cette pièce est neuve. (Haut. 58 mm. Diam. bord 127 mm. Diam. anneau 54 mm. Épaiss. paroi 5 mm).

22. Tasse bilobée (N° inv. I/5/46 et I/9808). Fig. 14, 4.

Terre sigillée. Forme Drag. 27 avec le sigle OF CALVI. Pâte brun-rouge clair. Enduit brillant, brun-rouge. Cette pièce est neuve. (Haut. 61 mm. Diam. bord 119 mm. Diam. anneau 50 mm. Épaiss. paroi 4 à 8 mm).

Rappelons que le mobilier funéraire de la tombe I contient aussi une coupe Drag. 27 (fig. 6, 6). Elle porte une gorge sur l'anneau de base, des traces d'usure à la lèvre et provient, comme une des coupes de la tombe II, de l'atelier de VITALIS. Pour cette pièce, le contexte archéologique ne contredit pas une datation pré-flavienne, plus exactement du règne de Néron.

La tombe II de Vervoz contient un service de huit coupes de forme Drag. 27 : quatre de petit format et quatre de format plus grand.

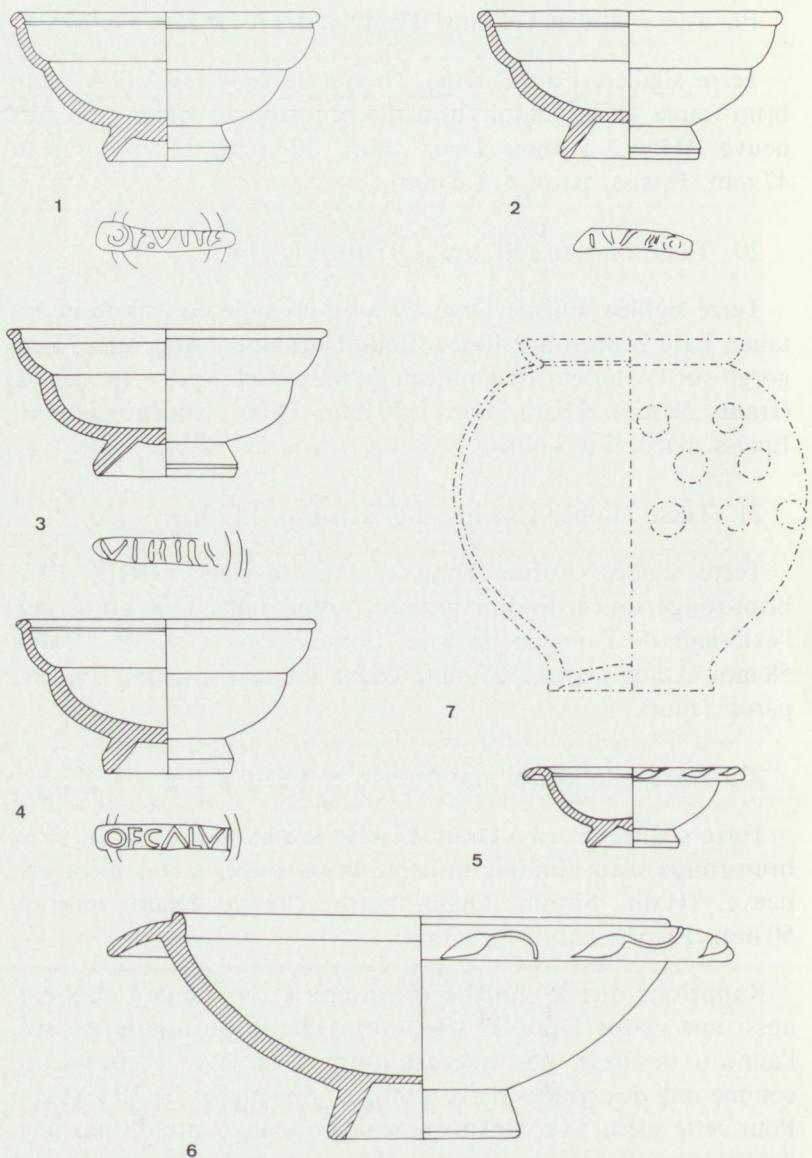


Fig. 14. — Tombe II. Sigillée : tasses Drag. 27 (1 à 4), tasse Drag. 35 (5), coupe Curle (6). Céramique dorée : urne (7) (éch. 1/3).
Sigles (éch. 1/1).

Cette forme dérive d'un prototype arétin de l'époque d'Auguste ; la coupe Ha. 11.

Deux coupes de petit format et deux de grand format présentent une caractéristique propre aux productions anciennes, d'époque pré-flavienne, à savoir une gorge sur l'extérieur de l'anneau de base. Six pièces (trois petites et trois grandes) sont neuves. Une pièce de petit format est usée au bord.

Les sigles imprimés sur les quatre coupes de petit format sont de lecture incertaine sinon impossible. Notons parmi eux une marque dont les lettres sont formées par des points en relief. Ce genre de graphie est rare. Nous signalerons deux graphies de BLAES formées elles aussi de points en relief, l'une à Tongeren et l'autre à Vindonissa⁽¹⁾. Une autre marque de ce type a été trouvée près des ateliers arvernes de Terre Franche. Il s'agit d'un sigle in pp. du potier CATIO⁽²⁾. De toute façon nous avons affaire à des produits du sud de la Gaule.

Un des Drag. 27 de grand format porte la marque VIRILI[du potier VIRILIS qui a travaillé à La Graufesenque sous les Flaviens⁽³⁾ ; le sigle du second est illisible ; le troisième provient de l'atelier de CALVVS qui a également travaillé à La Graufesenque sous le règne des empereurs Néron, Vespasien et Domitien mais principalement sous Vespasien⁽⁴⁾. Nous retrouvons trois sigles similaires, un à Tongeren⁽⁵⁾, l'autre à Fishbourne⁽⁶⁾ et le troisième à Richborough⁽⁷⁾. Le quatrième provient de

⁽¹⁾ VANDERHOEVEN, *Tongeren 4*, p. 40, n° 110.

⁽²⁾ VAUTHEY (M.) et VAUTHEY (P.), *Une estampille arverne originale « in planta pedis »*. In : *Rei Cretariae Romanae Fautorum*, Acta III (1961), p. 75-80.

⁽³⁾ Osw., *Stamps*, p. 337. La lecture de F. HÉNAUX (VITAL, p. 110, n° XII) est erronée.

⁽⁴⁾ Osw., *Stamps*, p. 55.

⁽⁵⁾ VANDERHOEVEN, *Tongeren 4*, p. 44, n° 134.

⁽⁶⁾ DANNELL (G.B.), *The Samian Pottery*. In : CUNLIFFE (B.) ET AL., *Excavations at Fishbourne 1961-1969. II : The Finds*, Leeds, 1971. (R.R.C.S.A.L., XXVII), p. 302, n° 17.

⁽⁷⁾ DICKINSON (B.), HARTLEY (B.R.) et PEARCE (F.), *The Samian Stamps*. In : CUNLIFFE (B.) ET AL., *Fifth Report on the Excavations of the Roman Fort at Richborough*, Oxford, 1968. (R.R.C.S.A.L., XXIII), p. 129, n° 25f.

l'atelier de VITALIS (¹), qui a travaillé à La Graufesenque du règne de Claude à celui de Domitien (²).

Nous pensons pouvoir dater ce service du début de l'époque flavienne.

23. Tasse (N° inv. I/5/52). Fig. 14, 5.

Terre sigillée. Forme Drag. 35. Pâte brun-rouge clair. Enduit mat, brun-rouge clair. Traces d'usure. Lèvre ornée d'un rinceau de six feuilles à la barbotine. (Haut. 37 mm. Diam. bord 88 mm. Diam. anneau 36 mm. Épaiss. paroi 3 mm).

L'exemplaire de la tombe II présente une lèvre légèrement inclinée, décorée de feuilles appliquées à la barbotine.

Cette forme apparaît sous Néron et est caractéristique de l'époque flavienne. Elle est encore présente sporadiquement au début du second siècle (³).

Nous daterons la pièce de l'époque flavienne.

24. Coupe (N° inv. I/9786). Fig. 14, 6.

Terre sigillée. Forme Curle 11. Pâte brun-rouge foncé. Enduit brillant, brun-rouge. Marli orné d'un rinceau de douze feuilles à la barbotine. Pied haut et anguleux. Cette pièce est neuve. (Haut. 89 mm. Diam. bord 249 mm. Diam. anneau 78 mm. Épaiss. paroi 8 mm).

Cette forme dérive de la coupe pré-flavienne Ritt. 12. Le décor à la barbotine sur la collerette apparaît à l'époque de Néron (⁴). À partir de cette époque, la collerette s'incurve de plus en plus.

(¹) HÉNAUX, *Vervoz*, p. 110, n° X.

(²) OSW., *Stamps*, p. 340.

(³) OSWALD-PRYCE, *Introduction*, p. 192 et pl. LIII, n° 2 à n° 4 et n° 8.

(⁴) OSWALD-PRYCE, *Introduction*, p. 211 et pl. LXXI, n° 13.

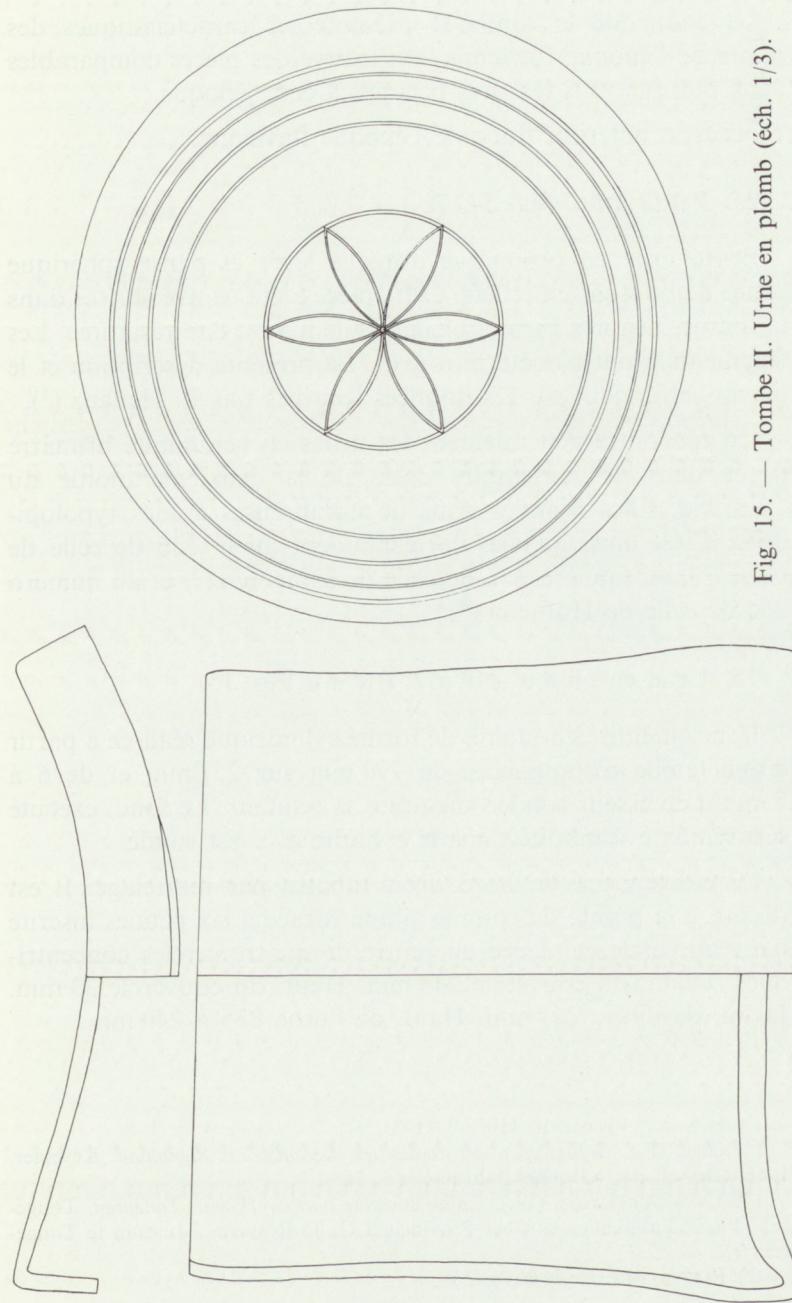


Fig. 15. — Tombe II. Urne en plomb (éch. 1/3).

La coupe de la tombe II présente les caractéristiques des pièces de l'époque flavienne. On trouve des pièces comparables dans presque tous les sites occupés à cette époque.

Nous la daterons donc de l'époque flavienne.

25. Petite urne. Fig. 14, 7.

Petite urne en céramique dorée à lèvre et panse sphérique ornée de boutons en reliefs. Cette pièce a été trouvée brisée dans la tombe. D'après Firmin Héniaux elle n'a pu être restaurée. Les fragments n'ont pas été retrouvés. La présente description et le dessin se fondent sur les données fournies par F. Héniaux⁽¹⁾.

On rencontre généralement les urnes en céramique brunâtre dorée dans des ensembles datés de la deuxième moitié du 1^{er} siècle. Elles figurent dans de nombreuses études typologiques. C'est ainsi qu'elles correspondent au n° 236 de celle de Gose⁽²⁾, au numéro 43a de celle de Tongeren⁽³⁾ et au numéro 26c de celle de Hofheim⁽⁴⁾.

25. Urne en plomb (N° inv. I/5/36). Fig. 15.

Urne cinéraire en plomb de forme cylindrique réalisée à partir d'une feuille rectangulaire de 790 mm sur 251 mm et de 6 à 7 mm d'épaisseur soudée sur toute sa hauteur. Le fond, exécuté séparément, s'emboîte dans le cylindre et y est soudé.

Le couvercle a un bord droit rabattu par martelage. Il est décoré à la pointe de compas d'une rosace à six pétales inscrite dans un cercle et placée au centre de quatre cercles concentriques. Diam. du couvercle 248 mm. Haut. du couvercle 33 mm. Diam. de l'urne 251 mm. Haut. de l'urne 235 à 240 mm.

⁽¹⁾ HÉNAUX, *Vervoz*, p. 110, n° XIX.

⁽²⁾ GOSE (E.), *Gefäßtypen der römischen Keramik im Rheinland*, Kevelaer, 1958. (Beiheft der « Bonner Jahrbücher », 1).

⁽³⁾ VANVINCKENROYE (W.), *Gallo-Romeins aardewerk van Tongeren*, Tongeren, 1967. (Publikaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum te Tongeren, 7).

⁽⁴⁾ RITTERLING, *Hofheim*, p. 258.

Pour l'étude de cette forme d'urne nous nous référons à celle de la tombe I (voir *supra*, p. 155).

Chronologie

Si cette tombe présente des similitudes avec la précédente quant à son agencement, elle s'en différencie par l'absence de toute trace de construction en pierre.

Pour la constitution du mobilier funéraire la tombe est également comparable à la tombe I, mais la composition des services est différente : ils sont en verre dans la première et en terre sigillée dans la seconde.

Nous noterons ici huit pièces en verre sur vingt-six objets, c'est-à-dire une proportion de verres moindre que dans la tombe I. Par contre nous relevons quatorze récipients en terre sigillée dont douze pièces formant un service de quatre assiettes et de huit bols de deux formats différents, répondant au service en verre de la tombe I ; tous proviennent du sud de la Gaule. Le service formé par les assiettes est hybride, il est composé de trois Drag. 18 et d'un Drag. 15/17. Les sigles relevés sur ces assiettes couvrant une période allant de Néron au début de l'époque flavienne. Cette constatation est également valable pour les Drag. 27. La petite coupe Drag. 35 et la coupe Curle 11 datent de l'époque flavienne surtout. Rappelons que certaines de ces pièces sont neuves et ne portent aucune trace d'utilisation. Il est possible de dater l'ensemble du début de la période flavienne.

La coupe côtelée en verre peut être considérée comme une production antérieure au restant du matériel : ce type de pièce est généralement daté de l'époque pré-flavienne. L'unguentarium, la bouteille cônique et les quatre bouteilles prismatiques, qu'on peut dater de l'époque flavienne, n'apportent aucun élément permettant de préciser la date de la tombe.

La datation des trois récipients en bronze tout comme celle de l'urne en plomb couvre la deuxième moitié du 1^{er} siècle. Notons que l'urne, selon l'analyse anthropologique, renferme

les restes d'une femme âgée de 25 à 30 ans et qu'aucun objet ne permet d'attribuer cette tombe à une femme.

Il nous paraît acceptable de dater cette tombe du début de l'époque flavienne, dans une fourchette chronologique allant de 70 à 80 ans. Nous la considérons comme la plus récente des quatre dont le mobilier nous est conservé.

Tombe III

Firmin Hénaux a trouvé cette tombe complètement vidée de son contenu⁽¹⁾.

Tombe IV

D'après les notes de Charles-J. Comhaire, cette tombe contenait deux objets en bronze, un en fer, quinze en verre et quatre en céramique.

Il manque actuellement : le récipient en fer, les quatre objets en céramique et cinq en verre.

1. Amphore en fine tôle de bronze (N° inv. B.890 et 10396).
Fig. 16, 1.

Bord horizontal, replié vers l'intérieur et marqué légèrement à l'extérieur. Large col cylindrique et panse piriforme. Sur celle-ci, au-dessus du pied, des traces de trois à quatre fins cercles concentriques. Pied repoussé et fond orné de trois fois deux cercles concentriques et d'un point central. Traces de rouille sur la carène bosselée, dues au contact avec un objet en fer. Traces triangulaires d'étamage, indiquant la présence de deux anses qui ont disparu. (Haut. 175 mm. Diam. bord 73 mm. Diam. pied 105 mm. Épaiss. paroi 1 mm).

(¹) HÉNAUX, *Vervoz*, p. 113.

Les amphores qui peuvent être comparées à celle-ci sont de forme légèrement différente : toutes sont piriformes, avec le bas de la panse nettement plus allongé, ovoïde.

Certains exemplaires présentent, comme celui de Vervoz, un bord replié à l'intérieur : deux à Trier (¹), un conservé au Musée de Nijmegen, supposé provenir d'un atelier campanien, un autre trouvé dans le Waal (²) et deux découverts à Pecs (³). Une pièce provenant du trésor d'objets en bronze, trouvé dans le Rhin à Doorwerth et mis en rapport avec les événements de 69/70, mérite aussi d'être signalée (⁴). Les collections du Musée du Louvre à Paris, possèdent également un exemplaire (⁵).

D'autres sont munies d'une lèvre, comme un exemplaire trouvé à Siscia (⁶), un autre provenant de Hässelby (⁷) et trois pièces faisant partie du trésor de Doorwerth (⁸). Signalons aussi une amphore de ce type provenant de Pompéi et conservée au Musée du Louvre (⁹).

Certains auteurs voient dans la petite amphore de Haltern un prototype de cette forme (¹⁰).

Notons enfin que cette forme d'amphore existe également en verre (¹¹) et en céramique (¹²).

(¹) LOESCHCKE, *Trier*, p. 74 et pl. III, n° 1 et n° 2.

(²) DEN BOESTERD, *Bronze Vessels*, p. 72 et pl. XI, n° 260 ; pl. XVI, n° 260b.

(³) RADNOTI, *Bronzegefässe*, p. 156 et pl. XLII, n° 5 et n° 8. Type 78. L'auteur suppose une origine du sud de l'Italie et précise que cette forme est caractéristique pour le 1^{er} siècle.

(⁴) HOLWERDA, *Doorwerth*, p. 21 ; p. 26 et fig. 12, n° 5.

(⁵) DE RIDDER, *Louvre*, p. 106 et pl. 96, n° 2644.

(⁶) RADNOTI, *Bronzegefässe*, p. 156 et pl. XLII, n° 4.

(⁷) EGGLERS, *Römische Import*, p. 97 et pl. 11, n° 129.

(⁸) HOLWERDA, *Doorwerth*, p. 19 et fig. 12, n° 8-10.

(⁹) DE RIDDER, *Louvre*, p. 106 et pl. 96, n° 2643.

(¹⁰) KROPATSCHKE, *Haltern*, p. 347, fig. 8 et pl. 36, n° 9.

(¹¹) LOESCHCKE, *Trier*, p. 74 et pl. III, n° 3 et n° 4.

(¹²) LOESCHCKE, *Trier*, p. 74 et pl. III, n° 9.

2. Oenochoe en fine tôle de bronze (N° inv. B.889 et 10311),
Fig. 16, 2.

Bec tréflé à bord mince et goulot cylindrique. L'épaule, abîmée et écrasée, est ornée de six paires de cercles concentriques gravés. Panse sphérique à pied annulaire. L'anse à chénisques possède un poucier sur sa partie supérieure. À la hauteur des chénisques une attache avec une goupille, pour un couvercle qui manque. L'anse se termine en bas par un cartel en forme d'écu. (Haut. 135 mm. Diam. pied 80 mm. Épaisseur paroi 0,4 mm).

Cette oenochoe en bronze semble être une forme rare et la détermination de sa position chronologique présente quelques difficultés. Nous n'avons pas trouvé une seule pièce identique mais bien plusieurs apparentées qui, par leur aspect et par certains détails de fabrication, se rapprochent fort de l'exemplaire de Vervoz.

C'est du Bas-Empire qu'on date la plupart de ces pièces. L'état de conservation de quelques-unes, qui présentent de nombreuses réparations anciennes, témoigne d'un long usage. Signalons par exemple la pièce de la tombe 99 de la nécropole de Tongeren qui est datée du milieu du 4^e siècle (¹). On connaît aussi une pièce presque identique et présentant des réparations similaires dans le dépôt de Zomba, en Hongrie ; ce dépôt est daté du début du 4^e siècle (²).

Une pièce légèrement différente de celle de Vervoz a été découverte à Köln-Müngersdorf ; elle est datée de la fin du 4^e siècle (³). En Pannonie, à Szalacska, on a trouvé, avec un trésor monétaire de l'époque de Gallien, une oenochoe comparable à celle de Vervoz (⁴). Une autre pièce est antérieure : parmi les trouvailles de Geldermalsen, aux Pays-Bas, datées entre le milieu du 1^{er} siècle et l'époque Trajan-Hadrien, se trouve une oenochoe apparentée par la forme et munie d'une anse assez

(¹) VANVINCKENROYE, *Tongeren I*, p. 64 ; p. 185 et pl. 63, n° 2.

(²) BONIS, *Zomba*, p. 108 et fig. 11.

(³) LA BAUME, *Kunstgewerbe*, p. 74 et fig. 60.

(⁴) RADNOTI, *Bronzegefässe*, p. 154 et pl. LI, n° 2. L'auteur signale d'autres pièces similaires.

proche de la nôtre⁽¹⁾. Un exemplaire conservé au Musée du Louvre n'est malheureusement pas daté⁽²⁾.

Signalons que cette forme était déjà connue en verre au 1^{er} siècle⁽³⁾.

3. Coupe côtelée (N° inv. B.887 et 10309). Fig. 16, 3.

Verre de teinte bleu-vert sans filandre, contenant très peu de bulles d'air. Brisée et restaurée. Vingt-quatre côtes pleines et verticales dont les extrémités s'estompent sur le fond du récipient. Le dessus de certaines côtes est coupé ; les traces de l'outil sont encore visibles. L'intervalle entre les côtes est légèrement convexe. La paroi intérieure est polie. Deux cercles gravés concentriques y sont visibles. La paroi extérieure a un éclat brillant. La pièce présente toutes les caractéristiques d'une production soignée (Haut. 72 mm. Diam. bord 165 mm).

4. Coupe côtelée (N° inv. B.887 et 10309). Fig. 16, 4.

Identique à la précédente, sauf que les cercles concentriques sur la paroi intérieure sont remplacés par une zone gravée comportant de nombreuses stries.

Les deux coupes de la tombe IV correspondent à la forme 3b de l'étude de Isings⁽⁴⁾, à la forme 5 de celle des verres de Valkenburg⁽⁵⁾ et au type 25 de celle des verres de Vindonissa⁽⁶⁾.

Les techniques de fabrication sont identiques pour la forme haute Isings 3b et pour la forme basse Isings 3a (rappelons que la tombe II contenait une coupe de forme basse, cf. *supra*, p. 167). Pour celle-ci, comme pour celle de la tombe II, nous

⁽¹⁾ STUART, *Geldermalsen*, p. 81 et pl. XI, n° 1 et n° 2.

⁽²⁾ DE RIDDER, *Louvre*, p. 111 et pl. 98, n° 2701.

⁽³⁾ LA BAUME, *Kunstgewerbe*, p. 77 et fig. 62.

⁽⁴⁾ ISINGS, p. 19.

⁽⁵⁾ VAN LITH, *Valkenburg*, p. 15.

⁽⁶⁾ BERGER, *Vindonissa*, p. 15-23.

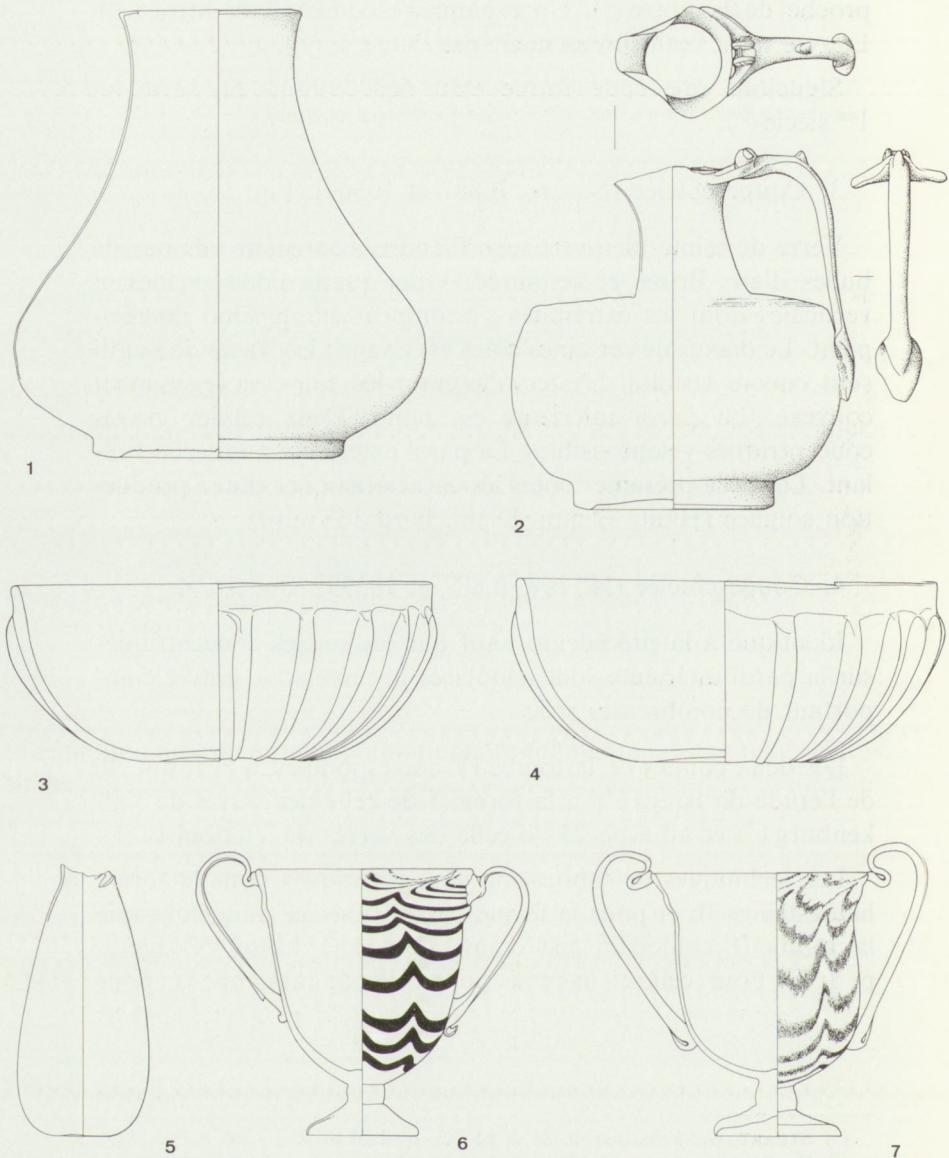


Fig. 16. — Tombe IV. Bronzes : amphore (1), oenochoe (2). Verres : coupes côtelées (3 et 4), unguentarium (5), canthares (6 et 7) (éch. 1/3).

avons limité la recherche des références aux pièces attribuées avec certitude à la forme concernée de la typologie de Isings.

Les coupes en verre marbré et en verre de couleur

Nous retrouvons les mêmes teintes que celles utilisées pour la fabrication des coupes Isings 3a.

Au pays des Trévires, on connaît plusieurs coupes hautes en verre marbré. Une tombe de Nahbollenbach, datée de Claude aux flaviens, en contenait une⁽¹⁾. Plusieurs fragments proviennent de Trier⁽²⁾, deux de Möhn⁽³⁾ et un de Dhronnecken⁽⁴⁾. Les fouilles du camp de Aislingen ont livré deux fragments⁽⁵⁾ et celles des camps de Asberg onze fragments⁽⁶⁾. Pour Vetera nous avons retenu deux fragments qui appartiennent à l'époque pré-claudienne et claudienne⁽⁷⁾. Nous pouvons encore citer une coupe en verre marbré trouvée à Mainz⁽⁸⁾.

Aux Pays-Bas, à Valkenburg, nous avons 35 fragments en verre marbré provenant presque exclusivement des camps de l'époque pré-flavienne⁽⁹⁾. Un fragment est signalé à Heerlen⁽¹⁰⁾.

En Suisse, nous avons relevé à Vindonissa cinq exemplaires datés de l'époque pré-claudienne⁽¹¹⁾ et à Oberwinterthur une pièce intacte, datée du milieu du 1^{er} siècle⁽¹²⁾.

⁽¹⁾ GOERTHER-POLASCHEK, *Trier*, p. 18 et pl. 3, n° 37.186.

⁽²⁾ GOERTHER-POLASCHEK, *Trier*, p. 18 et fig. 1, n° 19 ; p. 19 et fig. 1, n° 20 ; p. 19 et fig. 1, n° 22.

⁽³⁾ GOERTHER-POLASCHEK, *Trier*, p. 19 et fig. 1, n° 21 ; p. 20 et fig. 1, n° 26.

⁽⁴⁾ GOERTHER-POLASCHEK, *Trier*, p. 19 et fig. 1, n° 23.

⁽⁵⁾ ULBERT, *Aislingen*, p. 58.

⁽⁶⁾ VAN LITH, *Asberg*, p. 223.

⁽⁷⁾ LEHNER, *Vetera 2*, p. 398 et pl. LVI, n° 5, 6.

⁽⁸⁾ BEHRENS (G.), *Dritter Bericht über Funde aus dem Kastell Mainz*. In : *M.Z.*, VIII-IX (1913-14), p. 71 et pl. VI, n° 8.

⁽⁹⁾ VAN LITH, *Valkenburg*, p. 16 et ss.

⁽¹⁰⁾ ISINGS, *Heerlen*, p. 16 et fig. 4, n° 63.

⁽¹¹⁾ BERGER, *Vindonissa*, p. 15 et pl. 1, n° 16, 17 ; pl. 2, n° 18, 19, 20.

⁽¹²⁾ *Glaskunst Luzern*, p. 66, n° 185.

En Angleterre, on signale à Richborough, un fragment en verre marbré⁽¹⁾ et trois autres datés de la période Claude-Néron, à Colchester⁽²⁾.

Pour la France citons un fragment à Strasbourg⁽³⁾ et quelques autres à Besançon⁽⁴⁾.

Pour la Belgique signalons la coupe de Thiaumont⁽⁵⁾ et quelques fragments à Tongeren⁽⁶⁾.

Les coupes hautes en verre monochrome sont presque exclusivement de teinte bleue ou brune.

En Allemagne des fragments d'une coupe en verre brun sont connus à Haltern⁽⁷⁾. Nous en trouvons une en verre vert turquois dans une tombe de Trier datée de Claude aux flaviens⁽⁸⁾ et une autre en verre bleu provient de Wittlich⁽⁹⁾. Des fragments en verre bleu sont signalés à Dhronecken⁽¹⁰⁾ et à Otrang⁽¹¹⁾. On a trouvé à Hofheim une pièce en verre ambré⁽¹²⁾. À Köln on signale une coupe en verre brun dans une tombe de la Bonnerstrasse⁽¹³⁾ et une autre en verre bleu⁽¹⁴⁾. On a trouvé un fragment en verre ambré à Xanten⁽¹⁵⁾, et deux fragments en verre jaunâtre à Aislingen⁽¹⁶⁾.

Pour la Grande-Bretagne nous relevons un fragment en verre bleu et deux en verre brun à Camulodunum ; ils sont datés de

⁽¹⁾ BUSHE-FOX, *Richborough* 3, p. 84 et pl. XV, n° 59.

⁽²⁾ HARDEN, *Camulodunum*, p. 294, n° 11, 13, 13a et pl. LXXXVII, n° 11.

⁽³⁾ ARVEILLER-DULONG, *Strasbourg*, p. 45-48 et p. 188-194.

⁽⁴⁾ KOLTES, *Besançon*, p. 16 et pl. 1, n° 7, 11, 12, 13.

⁽⁵⁾ WILLEMS, *Luxembourg*, p. 12 et p. 55, n° 6.

⁽⁶⁾ VANDERHOEVEN, *Tongeren*, p. 18, n° 3.

⁽⁷⁾ KROPATSCHEK, *Haltern*, p. 373 et pl. XXXVIII, n° 6, 7.

⁽⁸⁾ GOETHERT-POLASCHEK, *Trier*, p. 18 et pl. 10, n° 117d.

⁽⁹⁾ GOETHERT-POLASCHEK, *Trier*, p. 18 et pl. 29, n° 18.

⁽¹⁰⁾ GOETHERT-POLASCHEK, *Trier*, p. 20 et fig. 1, n° 24.

⁽¹¹⁾ GOETHERT-POLASCHEK, *Trier*, p. 20 et fig. 1, n° 26.

⁽¹²⁾ RITTERLING, *Hofheim*, p. 371 et fig. 95 ; pl. XXXVIII, forme 9.

⁽¹³⁾ LA BAUME, *Kunstgewerbe*, p. 13 et fig. 8.

⁽¹⁴⁾ HAGEN, *Köln*, p. 403 et pl. XXIII, n° 31a. Proviens d'une tombe avec une monnaie d'Antonin-le-Pieux ; l'auteur n'est pas certaine de l'exactitude de la composition de cette tombe.

⁽¹⁵⁾ CHARLESWORTH, *Xanten*, p. 287 et pl. 101, n° 1.

⁽¹⁶⁾ ULBERT, *Aislingen*, p. 92, n° 30, 31 et pl. 13, n° 30 et n° 31.

la période IV (49-61) (¹) ; à Fishbourne un fragment en verre brun daté de 43 à 75 (²) et à Verulamium un fragment en verre ambré daté de 105 à 115 (³).

Aux Pays-Bas, à Valkenburg, trois fragments en verre ambré et deux fragments en verre bleu appartiennent aux camps de l'époque pré-flavienne (⁴).

Le site du Magdalensberg, en Autriche, a livré quatre fragments en verre bleu et six en verre ambré (⁵).

En Suisse, à Vindonissa, on signale des fragments en verre bleu et en verre ambré (⁶).

À Strasbourg, en France, nous avons retenu un fragment en verre jaune et un autre en verre brun (⁷).

La tombe 108 de la nécropole nord de Emona, en Yougoslavie, a livré une coupe en verre bleu foncé (⁸).

Pour la Belgique, un fragment en verre bleu provient de Tongeren (⁹) et un en vert émeraude a été trouvé à Braives (¹⁰).

Les coupes en verre de teinte naturelle

Les coupes hautes les plus anciennes en verre de teinte naturelle connues dans le nord de la Gaule et en Germanie sont celles trouvées à Haltern (¹¹). Un fragment est signalé à Dhronecken et un autre à Otrang au pays des Trévires (¹²). À l'époque flavienne les coupes côtelées hautes en verre de teinte natu-

(¹) HARDEN, *Camulodunum*, p. 302, n° 65, 66, 66a.

(²) HARDEN-PRICE, *Fishbourne*, p. 330 et fig. 137, n° 21.

(³) CHARLESWORTH, *Verulamium I*, p. 198, n° 17.

(⁴) VAN LITH, *Valkenburg*, p. 23 et ss.

(⁵) CZURDA-RUTH, *Magdalensberg*, p. 33.

(⁶) BERGER, *Vindonissa*, p. 20 et p. 23 ; pl. 2 et pl. 18.

(⁷) ARVEILLER-DULONG, *Strasbourg*, p. 45-48 et p. 188-194.

(⁸) PLESNIČAR-GEC, *Emona*, tombe 108 et pl. XXIX, n° 1. Dans la même tombe se trouvait une coupe en terre sigillée forme Bolsena 41 pourvue du sigle SILOC in pp.

(⁹) VANDERHOEVEN, *Tongeren*, p. 19, n° 7.

(¹⁰) GUSTIN (M.), *Braives III*, p. 50 et fig. 17, n° 5.

(¹¹) KROPASCHEK, *Haltern*, p. 374 et pl. XXXVIII, n° 3.

(¹²) GOETHERT-POLASCHEK, *Trier*, p. 20 et fig. 1, n° 24 et n° 26.

relle ont été d'un usage plus fréquent que celles de forme basse ; les trouvailles faites à Straubing (¹), à Oberstimm (²), à Nida-Heddernheim (³), à Sulz (⁴) et à Pfünz (⁵) le prouvent. Pour les trois premiers sites, la forme haute seule est attestée et les trouvailles des deux autres sites confirment une circulation en nombre restreint pendant la première moitié du 2^e siècle. On signale des fragments à Rheingönheim (⁶), 31 fragments à Aislingen (⁷), quelques fragments à Xanten (⁸). Les fouilles de Asberg ont livré de nombreux fragments (⁹). À Weisenau une coupe est datée de la première moitié du 1^{er} siècle (¹⁰). À Neuss, la tombe 271, datée du troisième quart du 1^{er} siècle contenait une coupe en verre décoloré (¹¹).

Pour la Grande-Bretagne signalons un fragment trouvé à Verulamium et daté de 110 à 120 (¹²), deux fragments à Fishbourne, de l'époque 1 (43-75) (¹³), trois à Colchester appartenant à la période IV (49-61) (¹⁴) et un à Richborough daté de 80 à 120 (¹⁵).

(¹) WALKE, *Straubing*, p. 48 et pl. 75, n° 1, 2 (quatre fragments).

(²) GARBSCH, *Oberstimm*, p. 279, p. 283 et pl. 106, n° E3-E7. Dix-huit fragments uniquement de la forme haute.

(³) WELKER, *Nida-Heddernheim* 1, p. 18 et pl. 1 et pl. 2 (19 fragments dont les datables appartiennent à la période flavienne-trajane). WELKER, *Nida-Heddernheim* 2, p. 13 ; pl. 1, n° 2 à n° 8 et pl. 2, n° 9 à n° 11 (uniquement la forme haute).

(⁴) MÜLLER (H.F.), *Der römische Vicus von Sulz am Neckar. Vorbericht über die Ausgrabungen von 1967 bis 1972*. In : *Fundberichte aus Baden-Württemberg*, 1 (1974), p. 489 et fig. 8.

(⁵) *Das Kastell Pfünz*, O.R.L. 73, Abt. 3, Band VII, Heidelberg, 1914, p. 60 et pl. XX, n° 93 (le début du fort se place sous Trajan).

(⁶) ULBERT, *Rheingönheim*, p. 34 et pl. 18, n° 16, 17, 18.

(⁷) ULBERT, *Aislingen*, p. 62 ; p. 92 et pl. 13, n° 28 et n° 29.

(⁸) CHARLESWORTH, *Xanten*, p. 287 et pl. 101, n° 2.

(⁹) VAN LITH, *Asberg*, p. 225-227 et pl. 88 et pl. 89.

(¹⁰) LINDENSCHMIT, *Weisenau*, p. 138, n° c = BEHRENS, *Rheinhessen*, p. 63 et fig. 1, n° 11.

(¹¹) MÜLLER, *Neuss*, p. 93 et pl. 48, n° 271.10.

(¹²) CHARLESWORTH, *Verulamium*, p. 198 et fig. 74, n° 4.

(¹³) HARDEN-PRICE, *Fishbourne*, p. 329, n° 18 et n° 20 et fig. 137, n° 18.

(¹⁴) HARDEN, *Camulodunum*, p. 302, n° 63 à n° 66.

(¹⁵) BUSHE-FOX, *Richborough* 3, p. 84 et pl. XV, n° 58. BUSHE-FOX, *Richborough* 4, p. 159.

Aux Pays-Bas, à Esch, nous avons relevé un exemplaire daté de la deuxième moitié du 1^{er} siècle, trouvé dans une tombe du dernier quart du 2^e siècle au premier quart du 3^e (¹). Les coupes en verre de teinte naturelle sont bien représentées dans les camps de Valkenburg ; la plupart datent de la période flavienne (²). Seize fragments ont été dénombrés à Heerlen (³) et trois seulement à Maastricht (⁴). Tous les fragments de coupes côtelées trouvés dans les fosses-dépotoirs des canabae legionis de Nijmegen appartiennent à la forme haute ; ces fosses sont datées de la fin du 1^{er} au début du 2^e siècle (⁵).

En Suisse, au camp de Vindonissa, la forme haute était en usage à l'époque pré-flavienne mais les fragments datés de l'époque flavienne sont majoritaires (⁶). Dans la nécropole de Courroux, la tombe 43, datée du milieu du 2^e siècle (⁷) et la tombe 29, datée du premier quart du 2^e siècle, contenaient également des fragments d'une coupe haute en verre de teinte naturelle (⁸).

En Yougoslavie, deux tombes des nécropoles de Emona, contenaient chacune une coupe haute en verre de teinte naturelle (⁹).

En France, à Vaison, on connaît une coupe haute en verre de teinte naturelle datée du milieu du 1^{er} siècle (¹⁰) ; une autre provient de la nécropole de Sainte-Croix-de-Quintillargues (¹¹). Les

(¹) VAN DEN HURK (L.J.A.M.), *The Tumuli from the Roman Period of Esch, Province of North Brabant, II.* In : *B.R.O.B.*, 25 (1975), p. 77 et fig. 10, n° IV.4.

(²) VAN LITH, *Valkenburg*, p. 23 et p. 35-37 et pl. 5 et pl. 6.

(³) ISINGS, *Heerlen*, p. 16 et ss. et fig. 4.

(⁴) ISINGS, *Maastricht*, p. 18 et fig. 11, n° 50, 51, 52.

(⁵) ISINGS, *Nijmegen*, p. 287 et fig. 3 : 1/66, n° 8 à n° 10 ; p. 300 et fig. 10 : 1/67, n° 9 à n° 15 ; fig. 11 : 1/67, n° 1 à n° 6.

(⁶) BERGER, *Vindonissa*, p. 20 et p. 23 ; pl. 2 et pl. 18.

(⁷) MARTIN-KILCHER, *Courroux*, p. 53 ; p. 175 et pl. 24, n° A.3.

(⁸) MARTIN-KILCHER, *Courroux*, p. 53 ; p. 169 et pl. 17, n° A.13.

(⁹) PLESNIČAR-GEC, *Emona*, tombe 95, p. 169 et pl. XXIV, n° 95.7. PETRU, *Emona*, p. 163 et pl. LXXIV, tombe 1005, n° 2.

(¹⁰) PAINTER, *Masterpieces*, p. 45 et fig. 52.

(¹¹) ROUQUETTE (D.), *La Nécropole gallo-romaine de Sainte-Croix-de-Quintillargues*. In : *Cahiers ligures de préhistoire et d'archéologie*, 12 (1963), p. 168 et p. 169, n° 20.

fragments découverts à Strasbourg, pour autant qu'ils puissent être identifiés, appartiennent à la forme haute (¹).

En Autriche, au Magdalensberg, sur les 26 fragments de coupes hautes nous en avons relevé 16 de teinte naturelle. Ils étaient présents dans tous les niveaux d'occupation du site, depuis le règne d'Auguste jusqu'à celui de Claude (²).

En Belgique, le tumulus 2 de Séron, dont on situe le mobilier vers le milieu du 2^e siècle, en contenait une en verre vert foncé (³). Un autre exemplaire a été trouvé dans les substructions de la villa du Hemelrijk à Walsbetz (⁴). Parmi les quarante-huit fragments de coupes côtelées trouvées jusqu'à présent dans le vicus de Braives, 21 appartiennent à la forme haute (⁵). À Tongeren les fragments de coupes hautes en verre de teinte naturelle sont bien représentées mais minoritaires dans le dépôt pré-flavien (⁶). Citons enfin deux fragments provenant de la nécropole de Fallais (⁷).

Chronologie

Les coupes côtelées de forme haute et étroite présentent plusieurs variantes, comme l'a justement démontré van Lith dans son étude des verres de Valkenburg (⁸). Cependant afin de ne pas trop compliquer notre exposé, nous nous sommes limités à la typologie de Isings et nous avons attribué à la forme 3b toutes les coupes hautes auxquelles nous faisons référence.

Les exemplaires en verre de teinte naturelle de la forme 3b, comme les deux coupes de la tombe IV, présentent une valeur

(¹) ARVEILLER-DULONG, *Strasbourg*, p. 45-48 et p. 188-194.

(²) CZURDA-RUTH, *Magdalensberg*, p. 27 et p. 33.

(³) PLUMIER, *Tumuli*, p. 17 ; fig. 7 et fig. 12.

(⁴) SCHUERMANS (H.), *Exploration de quelques tumulus de la Hesbaye*. In : *B.C.R.A.A.*, V (1868), p. 434 et pl. IV, n° 50.

(⁵) GUSTIN (M.), *Braives I*, p. 113-116 et fig. 48, n° 2 à n° 8 ; GUSTIN (M.), *Braives II*, p. 90-91 et fig. 34, n° 1 à n° 3 ; GUSTIN (M.), *Braives III*, p. 50 et fig. 17, n° 1 à n° 9.

(⁶) VANDERHOEVEN, *Tongeren*, p. 18-19, n° 5, n° 6, n° 8 et p. 21.

(⁷) VAN OSSSEL, *Fallais*, p. 168 et fig. 10, n° 46, 47.

(⁸) VAN LITH, *Valkenburg*, p. 13.

chronologique plus étendue que celles en verre de teinte naturelle de la forme 3a. Quelques-unes, notamment celles provenant de mobiliers funéraires, sont contemporaines des coupes basses. D'autres, considérées comme des pièces de famille, ont eu un usage prolongé ; certaines n'ont été confiées au sol que dans le courant du 2^e siècle.

Les formes hautes les plus anciennes qui nous soient connues ont été trouvées à Haltern, en Germanie, et au Magdalensberg, en Norique : elles datent du règne d'Auguste.

Les coupes en verre marbré et en verre de couleur de forme haute ont été surtout utilisées au cours de la première moitié du 1^{er} siècle. C'est ainsi qu'on en trouve de nombreux fragments dans des sites occupés à l'époque pré-flavienne tels que Colchester, Vindonissa, Magdalensberg, Valkenburg, Velsen (¹), etc.

À l'époque flavienne, on a produit une majorité de coupes hautes en verre de teinte naturelle, comme le prouvent les trouvailles de Straubing, de Oberstimm, de Asberg, de Nida-Heddernheim, de Braives, de Tongeren, notamment.

Leur production, comme celle des coupes basses, semble cesser vers la fin du 1^{er} siècle. On en rencontre encore sporadiquement au cours du 2^e siècle. Citons par exemple la pièce de la tombe II sous tumulus de Séron-Forville, celle de la tombe de Esch, les fragments de Sulz, de Pfünz, de Hesselbach et de Nida-Heddernheim. Certaines de ces coupes peuvent être considérées comme des pièces de famille auxquelles on attachait peut-être une valeur sentimentale, à tel point qu'on jugeait même utile de les réparer en cas de bris (²). Que dire enfin de la coupe haute de teinte naturelle trouvée, à Wasserbillig, dans une tombe mérovingienne (³) ?

Nous pouvons dater les deux coupes de la tombe IV du dernier quart du 1^{er} siècle.

(¹) VAN LITH, *Velsen*, p. 19.

(²) BILLORET (R.), *Circonscription de Lorraine*. In : *Gallia*, 30-2 (1972), p. 349 et fig. 3. En France, à Dieulouard-Scarponne, nous est signalé une coupe côtelée haute en verre de teinte naturelle réparée à l'aide d'une lamelle de plomb.

(³) WILLEMS, *Luxembourg*, p. 12 et p. 59, n° 7.

5. Unguentarium (N° inv. B.888 et 10310). Fig. 16, 5.

Fragment en verre bleu-vert contenant des bulles d'air et des filandres. Le retrécissement entre le col perdu et la panse est visible. Paroi épaisse et fond légèrement concave. (Haut. conservée 114 mm. Diam. panse 51 mm. Épaiss. paroi 2 à 7 mm).

Toutes les remarques émises à propos des unguentaria de la tombe I, qui appartiennent à la même forme, valent pour cette pièce (voir *supra*, p. 101).

6. Canthare (N° inv. B.885 et 10307). Fig. 16, 6.

Verre ambré contenant très peu de bulles d'air et pas de filandres. Brisé et restauré. Lèvre épaisse, col légèrement évasé souligné par un large bourrelet. Pied circulaire creux à cavité conique surmonté d'un élément en forme de boule, formant une jonction avec le fond du récipient. Le bord du pied a été coupé du pontil et n'a pas été retravaillé. Deux anses appliquées et repliées contre la lèvre et contre la carène. Une anse est plus haute que l'autre. Le canthare est légèrement assymétrique et déformé. La paroi est décorée d'un filet d'émail blanc en forme de plumes d'oiseaux étiré dans la masse. (Haut. 109 mm. Diam. bord 84 mm. Diam. Pied 45 mm. Épaiss. paroi 2 mm).

7. Canthare (N° inv. B.885 et 10307). Fig. 16, 7.

Le deuxième exemplaire est plus régulier de forme, les deux anses sont à la même hauteur et la lèvre est plus évasée. Le décor, par contre, est plus flou. (Haut. 107 mm. Diam. bord 91 mm. Diam. Pied 49 mm. Épaiss. paroi 2 à 4 mm).

La paire de canthares provenant de la tombe IV appartient à la catégorie des verres de luxe, dont fort peu de témoins nous sont conservés. Nous avons relevé une trentaine d'exemplaires de cette forme.

Ils appartiennent à la forme Isings 38a.

Différentes techniques ont été utilisées pour décorer les parois. Les deux canthares de Vervoz, en verre ambré avec un

décor de guirlandes blanches en forme de plumes d'oiseaux, sont des exemplaires uniques (¹).

Nous avons examiné d'autres pièces de forme identique ou apparentée en les classant selon la technique, afin de décrire les variétés connues et de donner de l'ensemble l'image la plus complète possible.

Les canthares en verre de couleur

Des fragments de canthares en verre de couleur ont été découverts en Allemagne à Hofheim (²) ; un exemplaire intact est connu à Cologne (³) et un autre à Xanten, provenant d'une tombe datée de Claude au début des flaviens (⁴).

Aux Pays-Bas, on a trouvé des fragments au camp de Velsen (⁵) et un exemplaire intact à Vechten (⁶).

Au Portugal, à Conimbriga, un niveau d'occupation de l'époque trajane a livré un fragment (⁷).

En Italie, le dépotoir de Cosa, contenait un fragment (⁸)

¹ *Archäologische Mitteilungen aus Südwürttemberg*, 1962, p. 102.

(¹) Nous pouvons comparer cette technique de décor à celle d'une cruche, trouvée à Lommersum-Hausweiler, en verre bleu avec un décor en forme de plumes d'oiseaux blanc ; LA BAUME, *Kunstgewerbe*, p. 62 et fig. 51.

(²) RITTERLING, *Hofheim*, p. 370 et fig. 94, n° 1. Entre autre en verre bleu et en verre bleu violet.

(³) FREMERSDORF, *Buntglas*, p. 32 et pl. 35. Un exemplaire en verre brun.

(⁴) HINZ, *Xanten*, p. 325 et pl. 136, tombe 2, n° 2. En verre bleu. Voir également : STEINER (P.), *Xanten. Sammlung des Niederrheinischen Altertumsvereins*, 1911, Frankfurt a.M. (Kataloge West- und Süddeutscher Altertumssammlungen, I), p. 145 et pl. II, n° 25.

(⁵) VAN LITH, *Velsen*, p. 45. Un fragment en verre violet et un autre en verre bleuâtre peuvent appartenir à cette forme.

(⁶) BRAAT (W.C.), *Collections de verre aux Pays-Bas*. In : *Bulletin des Journées Internationales du Verre*, 1, Liège, 1962, p. 50 et fig. 70. Un exemplaire en verre brun au Musée de Utrecht.

(⁷) ALARCAO, *Conimbriga 2*, p. 162 et pl. XXXV, n° 33. Un fragment en verre brun.

(⁸) GROSE, *Cosa*, p. 39 et fig. 3, n° 11. En verre bleu.

Des fragments de canthares avec un décor appliqué de filets de verre nous sont connus à Valkenburg⁽¹⁾ et à Asberg⁽²⁾; un exemplaire intact est conservé à Pompéi⁽³⁾. On peut citer aussi les deux exemplaires de l'ancienne collection Constable-Maxwell⁽⁴⁾.

Des pièces intactes ou des fragments en verre bleu décoré d'un pastillage blanc sont connus aux Pays-Bas, à Valkenburg⁽⁵⁾ et à Vechten⁽⁶⁾, ainsi que deux exemplaires au Musée de Leiden⁽⁷⁾.

En Allemagne, des exemplaires intacts ont été découverts, l'un à Cologne⁽⁸⁾ et l'autre à Xanten, dans une tombe datée de 50 à 70⁽⁹⁾.

En Suisse, on connaît un exemplaire à Vindonissa⁽¹⁰⁾.

⁽¹⁾ VAN LITH, *Valkenburg*, p. 64 et pl. 11, n° 207. Un fragment en verre bleu vert décoré de filets en verre opaque gris bleu et provenant de la période 1 du camp (ca. 40-47).

⁽²⁾ VAN LITH, *Asberg*, p. 246 et fig. 24, n° 3.

⁽³⁾ ISINGS, p. 53. En verre bleu foncé avec la lèvre décorée d'un filet en verre bleu opaque.

⁽⁴⁾ HARDEN (D.B.), *The Constable-Maxwell Collection of Ancient Glass*, London-Leicester, 1979, p. 50, n° 66 et n° 67. Le premier en verre brun et l'autre en verre bleu, tout deux avec des anses torsadées; un filet en verre blanc opaque court le long du bord. Origine inconnue.

⁽⁵⁾ VAN LITH, *Valkenburg*, p. 65 et pl. 11, n° 208. Un fragment de la période 1a du camp (ca. 40-47); p. 65 et pl. 11, n° 209; un fragment de la période 2/3 du camp (ca. 47-69).

⁽⁶⁾ BRAAT (W.C.), *Collections de verre aux Pays-Bas*. In : *Bulletin des Journées Internationales du Verre*, 1, Liège, 1962, p. 50 et fig. 70. Un exemplaire en verre brun au Musée de Utrecht.

⁽⁷⁾ KERN (J.H.C.), *Zwei buntgefleckte Glaskelche des 1. Jhts. n. Chr. in Leiden*. In : *Archaeologia Classica*, 8, 1956, p. 56-63 et pl. XXII, n° 1, n° 2. Voir également BRAAT (W.C.), *The Glass Collection of the Rijksmuseum van Oudheden at Leiden*. In : *O.M.*, XLIV (1963), p. 105 et pl. XXXII, n° 2.

⁽⁸⁾ FREMERSDORF, *Buntglas*, p. 23 et pl. 11.

⁽⁹⁾ HINZ, *Xanten*, p. 324 et pl. 134, a.

⁽¹⁰⁾ BERGER, *Vindonissa*, p. 40; pl. 5, n° 85 et pl. 18, n° 45.

Six pièces, enfin, sont en verre doublé : deux à Asberg datées de l'époque Claude-Néron (¹), une à Xanten (²), deux à Vindonissa (³) et une à Pompéi (⁴).

Pour des formes différentes mais apparentées, nous devons signaler le petit exemplaire de Weisenau (⁵) ainsi que les trois exemplaires des nécropoles d'Emona (⁶).

Les canthares en verre de teinte naturelle

Six canthares seulement, complets ou fragmentaires, nous sont connus, un à Asberg (⁷), un à Valkenburg (⁸), un provenant d'une tombe de la nécropole du Hunnerberg à Nijmegen, datée de l'époque Claude-Néron (⁹) et trois à Conimbriga (¹⁰).

Chronologie

Les quelques exemplaires que le contexte archéologique permet de dater sont du premier siècle. Les fragments les plus anciens datent du règne de Tibère ou de Claude (¹¹) ; quelques exemplaires s'inscrivent dans un contexte flavien et la pièce la

(¹) VAN LITH, *Asberg*, p. 245 et fig. 24, n° 1, n° 2.

(²) CHARLESWORTH, *Xanten*, p. 285 et pl. 100, n° 5. En verre de teinte ambre.

(³) BERGER, *Vindonissa*, p. 39 et pl. 5, n° 81, n° 84. Un fragment en verre bleu et un deuxième en verre de teinte ambre.

(⁴) LSINGS, p. 53. Un canthare en verre bleu foncé.

(⁵) LINDESCHMIT, *Weisenau*, p. 138 et pl. IV, n° 3. Voir également BEHRENS, *Rheinhessen*, p. 63 et fig. 1, n° 1.

(⁶) PETRU, *Emona*, tombe 141, p. 153 et pl. XVIII, n° 15 ; en verre millefiori. Tombe 812, p. 160 et pl. LV, n° 4 avec une monnaie de Tibère et tombe 51, p. 164 et pl. LXXXIV, n° 10 en verre bleu foncé.

(⁷) VAN LITH, *Asberg*, p. 246.

(⁸) VAN LITH, *Valkenburg*, p. 65 et pl. 11, n° 210. Un fragment provenant de la période 2/3 du camp (ca. 47-69).

(⁹) VERMEULEN, *Hunnerberg*, p. 208 et pl. XI, n° 115.

(¹⁰) ALARCAO, *Conimbriga 1*, p. 48 et pl. II, n° 57 ; ALARCAO, *Conimbriga 2*, p. 170, p. 179 et pl. XXXVI, n° 78, n° 79. Deux fragments dont un provient d'un niveau flavien.

(¹¹) PETRU, *Emona*, la tombe 812 de la rue Tito à Emona contenait une monnaie de Tibère ; voir p. 160 et pl. LV, n° 4.

plus récente, trouvé à Conimbriga, provient d'un niveau de l'époque trajane (¹).

8. Coupe (N° inv. B.886 et 10308). Fig. 17, 1.

Petite coupe en verre jaune contenant très peu de bulles d'air et quelques filandres. Brisée et restaurée. Lèvre ourlée par rabattement extérieur du bord et anneau de base plein. Légèrement déformée. (Haut. 36 à 41 mm. Diam. bord 76 mm. Diam. anneau 36 mm. Épaiss. paroi 1 mm).

9. Coupe (N° inv. B.886 et 10308). Fig. 17, 2.

Petite coupe en verre jaune contenant très peu de bulles d'air et quelques filandres. Brisée et restaurée. Lèvre ourlée par rabattement extérieur du bord et anneau de base plein. Déformée. (Haut. 41 à 44 mm. Diam. bord 74 mm. Diam. anneau 36 mm. Épaiss. paroi 1 à 1,2 mm).

10. Coupe (N° inv. B.886 et 10308). Fig. 17, 3.

Coupe en verre jaune contenant très peu de bulles d'air et quelques filandres. Brisée et restaurée. Lèvre ourlée par rabattement extérieur du bord et anneau de base plein. Déformée. (Haut. 55 mm. Diam. bord 110 mm. Diam. anneau 42 mm. Épaiss. paroi 1 à 1,2 mm).

Les trois coupes trouvées dans la quatrième tombe sont de deux formats différents et appartiennent à la forme Isings 44a ; deux d'entre elles sont de petit format et la troisième de grand format.

Cette forme, caractérisée par une lèvre en forme d'anneau creux, a été soufflée en verre de teinte naturelle ou en verre de couleurs variées ; quelques exemplaires sont décorés d'un pastillage. Les pièces de la tombe IV de Vervoz sont soufflés en verre de teinte vert jaune.

(¹) Il n'est pas du tout certain que les quelques fragments de Magdalensberg appartiennent à cette forme. Voir CZURDA-RUTH, *Magdalensberg*, p. 52.

Les coupes en verre de couleur

Deux fragments de cette forme ont été trouvés à Cambodunum. L'un, en verre brun, appartient à la troisième période d'occupation du site (Néron - début des flaviens) (¹), l'autre, en verre vert foncé, provient de la quatrième (pré-flaviens à post flaviens) (²). À Köln un exemplaire de petit format, en verre jaunâtre, provient d'une tombe datée de l'époque de Claude (³). Nous avons aussi relevé un exemplaire en verre vert décoré d'un pastillage blanc, à Kröv, dans une tombe datée de la deuxième moitié du 1^{er} siècle (⁴).

À Heerlen deux exemplaires sont signalés : un de grand format en verre de couleur ambre et un de petit format en verre vert émeraude. Les deux pièces sont datées de la deuxième moitié du 1^{er} siècle (⁵). Un fragment, d'un petit format, en verre bleu, provient du camp de Valkenburg (⁶).

Les fouilles du Magdalensberg ont livré quelques fragments, dont un en verre verdâtre décoré d'un filet bleu opaque et un autre d'une coupe de grand format en verre jaunâtre (⁷).

Le dépôt de Cosa renfermait deux fragments de cette forme : un de grand format en verre bleu outremer et un de petit format en verre bleu (⁸). Six pièces en verre bleuâtre sont signalées à Aquileia : quatre de petit format et deux de grand format (⁹). On a trouvé dans une tombe de la nécropole de Muralto, Branca une coupe de petit modèle en verre blanc. Cette tombe

(¹) SCHLEIERMACHER, *Cambodunum*, p. 79 et fig. 9, n° 1.

(²) SCHLEIERMACHER, *Cambodunum*, p. 79 et fig. 9, n° 2.

(³) FREMERSDORF (F.), *Alexandrinische Buntglas aus einer Grabummauerung in Köln*. In : *Germania*, 16 (1932), p. 282 et fig. 4, n° 21.

(⁴) KOETHE, *Kröv*, p. 126 et fig. 5. GOETHERT-POLASCHEK, *Trier*, p. 35 et pl. 7, n° 79f.

(⁵) ISINGS, *Heerlen*, p. 20 et fig. 5, n° 149 ; p. 21 et fig. 5, n° 152.

(⁶) VAN LITH, *Valkenburg*, p. 69 et pl. 12, n° 213. Ce fragment provient de la sixième période d'occupation du site datée d'environ 178 à environ 260, c'est-à-dire en dehors de tout contexte normal pour cette forme.

(⁷) CZURDA-RUTH, *Magdalensberg*, p. 62 et pl. 21, n° 493.

(⁸) GROSE, *Cosa*, p. 40 et fig. 3, n° 14 et n° 15.

(⁹) CALVI, *Aquileia*, p. 73, n° 174 et pl. C, n° 7.

peut être datée de la première moitié du 1^{er} siècle, probablement du premier quart (¹).

La tombe 744 de la nécropole nord d'Emona contenait un exemplaire de petit format en verre bleu foncé (²).

En Belgique nous connaissons deux coupes en verre de couleur. L'une de grand modèle, en verre bleu foncé décorée de pastillages blancs, provenant de la villa de Houdeng-Gœgnies (³) et l'autre également de grand modèle, en verre bleu outremer, trouvée à Arlon dans une tombe d'époque mérovingienne (⁴).

Les coupes en verre de teinte naturelle

Nous avons relevé deux exemplaires de petit format, un à Cologne (⁵), l'autre à Trèves (⁶) et un de grand format à Stahl, daté de Néron au début du 2^e siècle (⁷). Le site de Asberg a livré six fragments : un de petit format et cinq de grand format (⁸).

À Heerlen on a trouvé un fragment de grand format daté de la deuxième moitié du 1^{er} siècle (⁹). De la même époque, à Ell-Hunsel, deux exemplaires de grand format proviennent selon toute probabilité de la même tombe (¹⁰). Le camp de Zwammerdam a livré deux fragments de grand format ; l'un appartenant

(¹) SIMONET, *Tessin*, p. 115 et fig. 95, n° 14. Avec une monnaie d'Auguste. BERGER, *Vindonissa*, p. 91.

(²) PLESNIČAR-GEC, *Emona*, p. 253 et pl. CCVII, n° 21.

(³) FAIDER-FEYTMANS (G.), *Les verreries des époques romaine et mérovingienne au Musée de Mariemont*. In : *R.B.A.H.A.*, 10 (1940), p. 218 et pl. III, n° 1.

(⁴) VANDERHOEVEN (M.) et CHAMBON (R.), *La Verrerie soufflée du 1^{er} siècle avant J.-C. jusqu'à l'époque romane*. In : *Trois millénaires d'art verrier* [Catalogue d'exposition], Liège, 1958, p. 81 et fig. 160.

(⁵) FREMERSDORF, *Blaugrüne[s] Glas*, p. 37 et pl. 71.

(⁶) GOETHERT-POLASCHEK, *Trier*, p. 35 et pl. 33, n° 94.

(⁷) GOETHERT-POLASCHEK, *Trier*, p. 35 et fig. 9, n° 92.

(⁸) VAN LITH, *Asberg*, p. 248 et pl. 93, n° 195 et n° 198.

(⁹) ISINGS, *Heerlen*, p. 20 et fig. 5, n° 148.

(¹⁰) ISINGS, *Maastricht*, p. 18 ; fig. 3, n° 56 et fig. 4, n° 55.

à la période 1 (47-69/70) et l'autre à la période 3 (175-240)⁽¹⁾. Signalons, enfin, un fragment de petit format à Nijmegen⁽²⁾.

Les fouilles de Richborough ont mis à jour deux fragments de grand format, l'un provenant d'une fosse datée des environs de 85⁽³⁾, l'autre trouvé dans une autre fosse datée de 60 à 80⁽⁴⁾. À Verulamium, un fragment de grand format est daté de 105 à 115⁽⁵⁾.

Deux fragments, un de petit format et un de grand format, ont été trouvés au Magdalensberg⁽⁶⁾.

Le dépôt de Cosa contenait sept fragments de bols de grand format et un de petit format⁽⁷⁾. La tombe 31 de la nécropole de Minusio, Cadra, datée de la deuxième moitié du 1^{er} siècle, contenait un exemplaire de grand format⁽⁸⁾. La tombe de Muralto, Passali, contenait deux exemplaires de grand format ; cette tombe est datée de la fin du 1^{er} au début du 2^e siècle⁽⁹⁾. La tombe 3 de la nécropole de Muralto, Liverpool, Unten, datée de la même époque, contenait également un exemplaire de grand format⁽¹⁰⁾.

Le site de Tongeren a livré un fragment de grand format⁽¹¹⁾.

Chronologie

Depuis la publication de l'étude de Isings, de nouvelles découvertes ont permis de revoir la chronologie de ce type de

⁽¹⁾ VAN LITH, *Zwammerdam*, p. 245, n° 10 et n° 11.

⁽²⁾ VAN LITH (S.M.E.), *Glas*. In : *O.M.*, LVIII (1977), p. 135-137 (voir p. 136, n° 5 et pl. 21, n° 3).

⁽³⁾ BUSHE-FOX, *Richborough 4*, p. 158 et pl. LXVIII, n° 369.

⁽⁴⁾ BUSHE-FOX, *Richborough 4*, p. 158 et pl. LXVIII, n° 372.

⁽⁵⁾ CHARLESWORTH, *Verulamium 1*, p. 199 et fig. 74, n° 10.

⁽⁶⁾ CZURDA-RUTH, *Magdalensberg*, p. 62 et pl. 3, n° 495.

⁽⁷⁾ GROSE, *Cosa*, p. 44 et fig. 5, n° 26.

⁽⁸⁾ SIMONETT, *Tessin*, p. 168 et fig. 142, n° 19. BERGER, *Vindonissa*, p. 91.

⁽⁹⁾ SIMONETT, *Tessin*, p. 57 et fig. 34, n° 2. BERGER, *Vindonissa*, p. 91.

⁽¹⁰⁾ SIMONETT, *Tessin*, p. 73 et fig. 53, n° 3. BERGER, *Vindonissa*, p. 91.

⁽¹¹⁾ VANDERHOEVEN, *Tongeren*, p. 30, n° 40.

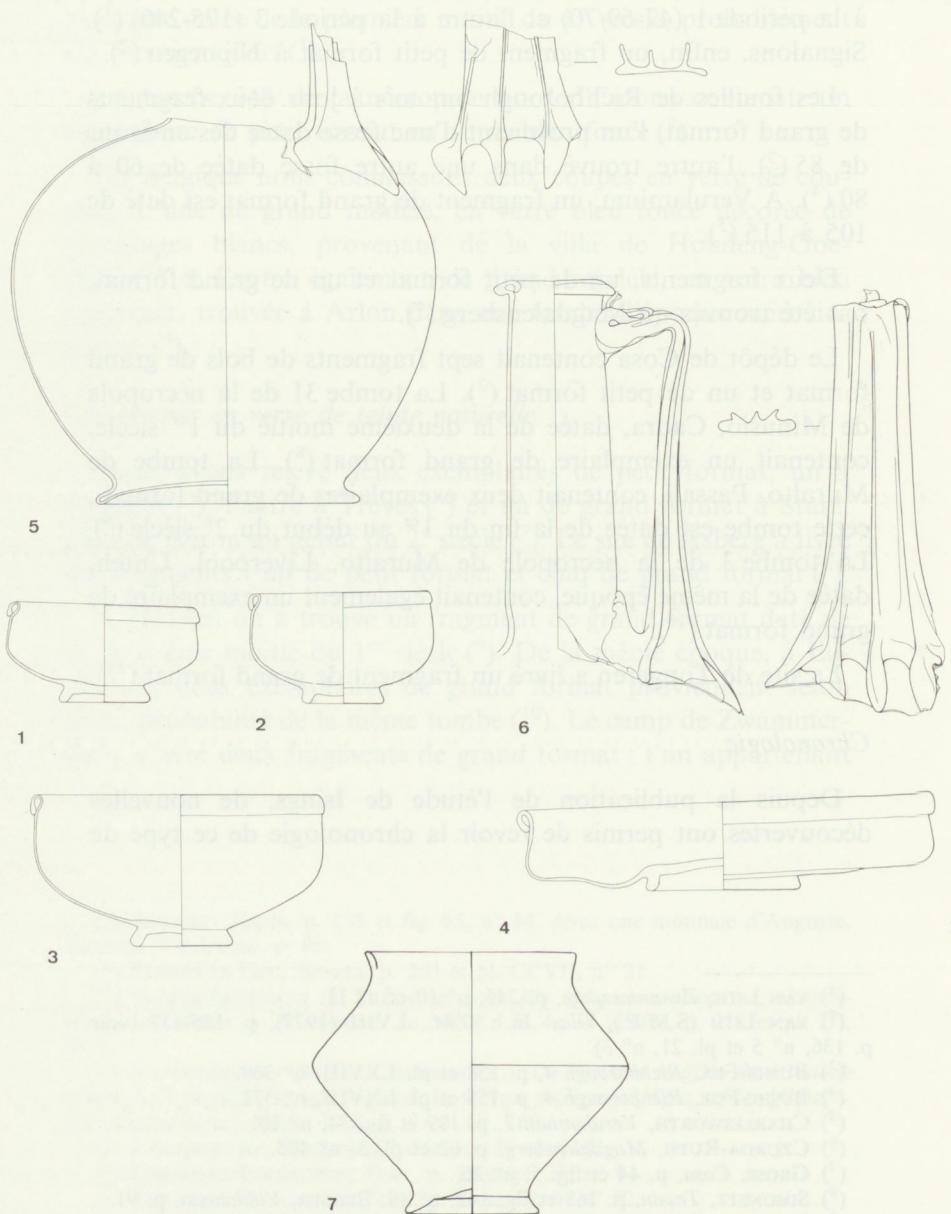


Fig. 17. — Tombe IV. Verres : coupes (1-3), assiette (4), buires (5-6).
Tombe V. Gobelet caréné (7) (éch. 1/3).

coupe. Il apparaît plus tôt que ne le supposait Isings qui situait les premières productions vers le milieu du 1^{er} siècle (¹).

La découverte, au Magdalenberg, d'un fragment dans un niveau d'occupation daté jusque vers 10 avant J.-C. (²) ainsi que la présence d'une coupe dans une tombe, datée du premier quart du 1^{er} siècle, de la nécropole de Muralto, Branca, dans le Tessin (³) prouve que cette forme a dû être fabriquée, au plus tôt, sous le règne d'Auguste. Les fragments de coupes des deux formats dans le dépôt de Cosa viennent appuyer l'hypothèse d'une fabrication pré-claudienne (⁴).

Signalons, en corollaire, la figuration d'une coupe sur une peinture murale du 2^e style, à Boscoreale. Il est admis que la fin de ce style se place vers 15 avant J.-C. (⁵).

Le fait que la forme soit absente à Velsen, attestée à Valkenburg par un seul fragment et apparaît parmi les mobiliers funéraires datés au plus tôt de l'époque Claude-Néron laisse supposer que cette forme ne se propagea qu'au cours de la deuxième moitié du 1^{er} siècle dans le nord de la Gaule et en Germanie (⁶).

Les quelques fragments provenant des sites de Richborough et de Verulamium prouvent que les coupes de cette forme pouvaient encore être en usage à la fin du 1^{er} et au début du 2^e siècle.

11. Assiette (N° inv. B.886 et 10308). Fig. 17, 4.

Verre vert-jaune contenant très peu de bulles d'air et quelques filandres. Brisée et restaurée. Lèvre ourlée par rabattement extérieur du bord et anneau de base plein. Fond affaissé et concave.

(¹) ISINGS, p. 59.

(²) CZURDA-RUTH, *Magdalensberg*, p. 61. Les autres fragments du Magdalensberg proviennent de complexes de l'époque de Tibère.

(³) SIMONETT, *Tessin*, p. 115 et fig. 95, n° 14. BERGER, *Vindonissa*, p. 91.

(⁴) GROSE, *Cosa*, p. 31-52.

(⁵) BEYEN, *Stilleben*, p. 6, n° 3. CZURDA-RUTH, *Magdalensberg*, p. 59 et note n° 202.

(⁶) VAN LITH, *Valkenburg*, p. 70.

(Haut. 38 mm. Diam. bord 163 mm. Diam. anneau 60 mm.
Épaiss. paroi 1 mm).

La forme correspond au numéro 45 de la classification de Isings. On en connaît fort peu d'exemplaires. La plupart des témoins cités par Isings proviennent d'Italie et du Proche-Orient⁽¹⁾. Parmi ses références, nous n'avons utilisé que celles relatives à nos régions en les complétant par quelques-unes relevées dans la littérature récente.

En Allemagne, nous citerons deux exemplaires à Trèves⁽²⁾.

En Grande-Bretagne nous avons relevé des fragments à Colchester provenant de la quatrième période d'occupation du site (49-61)⁽³⁾.

Au Portugal une assiette de ce type a été trouvée à Balsa⁽⁴⁾.

En Italie, à Cosa, on a découvert des fragments de plusieurs assiettes de cette forme en verre coloré de teinte verte ou en verre de teinte naturelle⁽⁵⁾. Le dépôt de Cosa est daté de la fin du règne de Tibère au début de celui de Claude. La tombe 19 de Minusio, Cadra, datée probablement de la deuxième moitié du 1^{er} siècle, contenait un exemplaire⁽⁶⁾.

En Yougoslavie, à Emona, deux tombes de la nécropole fouillée rue Tito ont livré chacune un exemplaire⁽⁷⁾; un autre provient de la nécropole nord⁽⁸⁾.

En Algérie, dans la nécropole orientale de Tipasa, une tombe datée de la fin du 1^{er} siècle contenait un exemplaire⁽⁹⁾.

⁽¹⁾ ISINGS, p. 60.

⁽²⁾ GOETHERT-POLASCHEK, *Trier*, p. 24 et pl. 30, n° 52 et n° 53.

⁽³⁾ HARDEN, *Camulodunum*, p. 304 et pl. LXXXVIII, n° 80 et n° 81.

⁽⁴⁾ ALARCAO, *Balsa*, p. 242 et pl. I, n° 8.

⁽⁵⁾ GROSE, *Cosa*, p. 39 et fig. 3, n° 10; p. 42 et fig. 4, n° 25.

⁽⁶⁾ SIMONETT, *Tessin*, p. 155 et fig. 132, n° 4. BERGER, *Vindonissa*, p. 92.

⁽⁷⁾ PETRU, *Emona*, tombe 143, p. 153 et pl. XIX, n° 46; tombe 844, p. 161 et pl. LVIII, n° 35.

⁽⁸⁾ PLESNIČAR-GEC, *Emona*, tombe 798, p. 256 et pl. CCXI, n° 2 et n° 3.

⁽⁹⁾ LANCEL (S.), *Verrerie antique de Tipasa*, Paris, 1967, p. 86 et pl. 10, n° 5.

Chronologie

Peu d'assiettes bien datées de la forme Isings 45 nous sont restées. Il est néanmoins possible de donner au type une valeur chronologique acceptable. Notons son absence au Magdalensberg, à Velsen et à Valkenburg. Les plus anciennes connues proviennent de Cosa et de Colchester. Il semble donc que cette forme soit apparue tout à la fin du règne de Tibère et soit devenue courante sous celui de Claude. Quelques pièces sont datées de la deuxième moitié du 1^{er} siècle. Dans les provinces occidentales de l'Empire, la forme ne fut plus produite au deuxième siècle.

Nous daterons l'assiette de la tombe IV du début de l'époque flavienne. Cette datation appuie notre hypothèse, qui situe la tombe IV, comme les deux autres, dans le dernier tiers du 1^{er} siècle.

12. Buir (N° inv. B.888 et 10310). Fig. 17, 5.

Verre bleu-vert contenant peu de bulles d'air et quelques filandres. Brisée au haut de la panse sphérique. Un fragment d'anse à trois nervures s'y adapte. Anneau de base creux formé par écrasement du fond contre la paroi. (Haut. conservée 19 mm. Diam. anneau 102 mm. Épaiss. paroi 1 mm).

13. Buir (N° inv. B.888 et 10310). Fig. 17, 6.

Verre bleu-vert contenant peu de bulles d'air et quelques filandres. Long col cylindrique terminé par une lèvre inclinée. Un rétrécissement indique le passage du col à la panse sphérique. Longue anse coudée à quatre nervures, repliée contre le col et appliquée sur le paroi de la panse. (Haut. conservée 160 mm. Épaiss. paroi 2 mm).

Ces buires appartiennent à la forme Isings 52, qui comprend trois variantes : la première est à paroi lisse (52a), les deux autres sont piriformes ou ornées de côtes en relief. Ces buires ne semblent pas être courantes.

En Allemagne, à Xanten, nous avons relevé deux exemplaires provenant de tombes, tous deux datés de l'époque de Claude, le premier, en verre de teinte naturelle⁽¹⁾ et le second en verre rouge violet⁽²⁾ ainsi que des fragments pouvant appartenir à une bouteille de cette forme⁽³⁾. À Asberg, des fragments d'un exemplaire en verre de teinte naturelle sont datés avec de fortes présomptions de la deuxième moitié du 1^{er} siècle⁽⁴⁾. À Neuss un exemplaire en verre bleuâtre provient d'une tombe datée du troisième quart du 1^{er} siècle⁽⁵⁾. À Wederath, une tombe datée de la deuxième moitié du 1^{er} siècle a livré une forme apparentée⁽⁶⁾, et un autre exemplaire est signalé dans une autre tombe de cette nécropole⁽⁷⁾. À Trèves, on a trouvé un exemplaire en verre jaunâtre dans une tombe datée de l'époque Tibère-Caligula aux flaviens⁽⁸⁾ et un second, en verre bleuâtre, dans une tombe datée du milieu du 1^{er} siècle à la fin des flaviens⁽⁹⁾. À Weisenau, une bouteille de forme apparentée, avec une panse plus aplatie, a été trouvée dans la tombe 36, qui date de la période claudienne⁽¹⁰⁾.

Aux Pays-Bas, quelques fragments trouvés dans le camp de Valkenburg sont présentés, avec quelques réserves, comme relevant de la forme 52a. La datation prudente couvre aussi bien la période pré-flavienne que la période flavienne et même, pour certains fragments, le premier quart du 2^e siècle⁽¹¹⁾. À Nijmegen, dans des fosses des canabae legionis du camp, quelques fragments semblent relever de la forme Isings 52 sans qu'il soit

(¹) HINZ (H.), *Ein gefleckte Glaskanne aus Xanten*. In : *Archeologie en Historie*, Bussum, 1973, p. 347 et fig. 3, n° 8 ; HINZ, *Xanten*, p. 313-317 et pl. 123, n° 6 et pl. 125, n° 1.

(²) HINZ, *Xanten*, p. 315-317 et pl. 125, n° 1.

(³) CHARLESWORTH, *Xanten*, p. 292 et pl. 104, n° 15.

(⁴) VAN LITH, *Asberg*, p. 256 et pl. 94, n° 264.

(⁵) MÜLLER, *Neuss*, p. 93 et pl. 48, n° 9. Avec une coupe côtelée haute, une bouteille Isings forme 55a et deux unguentaria Isings forme 8.

(⁶) HAFFNER, *Wederath 1*, p. 70 et pl. 81, n° 1 ; GOERTHER-POLASCHEK, *Trier*, p. 191.

(⁷) HAFFNER, *Wederath 3*, p. 25 et pl. 265, n° 24.

(⁸) GOERTHER-POLASCHEK, *Trier*, p. 190 et pl. 1, n° 3f.

(⁹) GOERTHER-POLASCHEK, *Trier*, p. 190 et pl. 9, n° 106d.

(¹⁰) NEEB-KESSLER, *Weisenau*, p. 45, tombe 36, n° 1.

(¹¹) VAN LITH, *Valkenburg*, p. 85 et ss. et pl. 17, n° 294.

possible, dans tous les cas, de préciser à quelle variante⁽¹⁾. La bouteille trouvée à Maastricht, dans une tombe datée du deuxième siècle, peut appartenir à la variante qui nous intéresse⁽²⁾.

En Suisse un exemplaire, daté de l'époque de Tibère, est signalé au camp de Vindonissa⁽³⁾.

En Italie une forme approchante est connue à Aquileia⁽⁴⁾.

Signalons, à titre indicatif, quelques exemplaires à paroi côtelée relevés dans la littérature lors de nos recherches.

Pour l'Allemagne, citons deux exemplaires à Planig dans une tombe datée des flaviens⁽⁵⁾, un autre, à Cologne, dans la nécropole de la Bonnerstrasse⁽⁶⁾, et deux autres à Kretz dans une tombe datée de la fin du 1^{er} au début du second siècle⁽⁷⁾.

Aux Pays-Bas les sites de Valkenburg⁽⁸⁾ et de Nijmegen ont livré des fragments⁽⁹⁾.

En Belgique nous avons relevé un exemplaire dans la tombe de Blehen datée de l'époque flavienne⁽¹⁰⁾, un dans la tombe de Frizet⁽¹¹⁾ et un autre dans la tombe 134 de Blicquy datée du début du 2^e siècle⁽¹²⁾.

Pour la Grande-Bretagne le site de Fishbourne⁽¹³⁾ a livré des fragments.

⁽¹⁾ ISINGS, *Nijmegen*, p. 302 et fig. 12 : 1/67, n° 5 et n° 6.

⁽²⁾ ISINGS, *Maastricht*, p. 29 et fig. 12, n° 7.

⁽³⁾ BERGER, *Vindonissa*, p. 42 et pl. 6, n° 89 et pl. 20, n° 76.

⁽⁴⁾ CALVI, *Aquileia*, p. 63 et pl. 7, n° 3.

⁽⁵⁾ BEHRENS, *Rheinhessen*, p. 67 et fig. 6, n° 5 et n° 6. Avec deux monnaies de Vespasien frappées en 71.

⁽⁶⁾ HAGEN (J.), *Ausgewählte römische Gräber aus Köln*. In : *B.J.*, 114/115 (1906), p. 403 et pl. XXIII, n° 31b. Avec une monnaie d'Antonin-le-Pieux.

⁽⁷⁾ HABEREY (W.), *Kretz (Kreis Mayen)*. In : *B.J.*, 143/144 (1938/1939), p. 401-407 (voir fig. 36, n° 9 et n° 14). Avec un dupondius de Titus.

⁽⁸⁾ VAN LITH, *Valkenburg*, p. 89.

⁽⁹⁾ ISINGS, *Nijmegen*, p. 300 et fig. 11 : 1/67, n° 7-12.

⁽¹⁰⁾ VANDERHOEVEN, *Liège*, p. 70 et pl. XVII, n° 75.

⁽¹¹⁾ FAIDER-FEYTMANS, *Frizet*, p. 77 et fig. 4.

⁽¹²⁾ DE LAET, ET AL., *Blicquy*, p. 99 et pl. 37, n° 15.

⁽¹³⁾ HARDEN, *Fishbourne*, p. 349, n° 61.

Enfin, il existe quelques exemplaires en verre marbré ; signons celui provenant du Tessin⁽¹⁾ et quelques fragments à Colchester⁽²⁾.

Chronologie

L'examen de pièces de références bien datées nous permet de confirmer l'apparition de la bouteille Isings 52 à paroi unie au plus tôt sous le règne de Claude. Son absence au Magdalensberg, à Velsen et à Cosa apporte un élément supplémentaire en ce sens. Une seule pièce est signalée à l'époque de Tibère mais on doit formuler des réserves quant à cette datation.

C'est de l'époque pré-flavienne que datent la majorité des pièces faisant partie de mobiliers funéraires. Certains fragments provenant de sites d'habitat peuvent cependant encore être datés du début du 2^e siècle.

La bouteille à paroi côtelée semble apparaître à une époque un peu plus récente et être encore en usage au cours de la première moitié du 2^e siècle.

Nous pouvons situer la bouteille, comme les autres verres de la tombe IV, dans le dernier tiers du 1^{er} siècle.

Chronologie

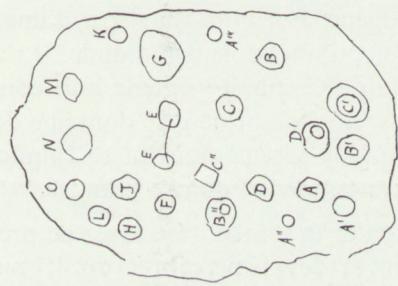
L'étude du mobilier de la tombe IV de Vervoz conservé aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles, dans la section de la Belgique ancienne, permet quelques conclusions, notamment quant à la datation, même si ce mobilier est aujourd'hui incomplet.

Le plan de la tombe dressé par Ch.-J. Comhaire (fig. 18), dont la légende fournit une liste des pièces et leur description sommaire, nous a été précieux. C'est le seul document qui permet d'évaluer les lacunes, d'authentifier les objets restants, et de

⁽¹⁾ SIMONETT, *Tessin*, pl. 11, n° 6.

⁽²⁾ HARDEN, *Camulodunum*, p. 296 et pl. LXXXVIII, n° 24.

- A' Poterie noire, petit vase.
- B' Grande bouteille, vase élançé très fin.
- c' Récipient en bronze.
- D' Bouteille comme B'.
- A Bol à godrons.
- B. Bol II à godrons.
- C Vase d'angle et pied, vase élançé élancé.
- A'' Petit pot noir.
- D. Vase à anse et pied, vase élançé élancé.
- A''' Larymatoïde (?) /.
- B'' Oenochoe en bronze.
- C'' Casserole ou coffret en fer.
- E Coupe en verre vert.
- F Coupe II en verre vert
- G Stand plat en poterie noire, 37 de diam.
- H Coupe en verre vert (entière)
- K Coupe en verre vert
- J Coupe en verre vert (grande, brisée)
- L id ?
- M Coupe en verre vert
- N Coupe en verre vert (comme J).
- O Poterie noire.



Disposition des
Objets dans le
Caveau.

Fig.

Fig. 18. — Relevé de la tombe IV par Ch.-J. Comhaire : disposition et liste des objets.

situer leur valeur relative dans cette tombe, et par rapport à l'ensemble funéraire de Vervoz.

C'est ainsi que nous connaissons la présence dans la tombe de quatre objets en céramique noire, aujourd'hui disparus (s'agissait-il de *terra nigra* ?) et que nous constatons l'absence totale de céramique sigillée. Notons à ce propos que les deux autres tombes en contenaient.

Les deux récipients en bronze n'apportent que fort peu d'éléments chronologiques, à cause de la rareté des comparaisons possibles. Les récipients en verre constituent l'élément le plus frappant et le plus riche de la tombe. Ils sont nombreux (15 pièces sur 22) et nous y relevons des formes peu courantes. C'est leur analyse qui fournit les meilleures données chronologiques.

À propos des verres il faut attirer l'attention sur des ensembles de pièces : une paire de canthares, une paire de coupes côtelées et une paire de bouteilles. Pour quatre pièces en verre vert jaune de trois formats différents (une assiette, deux petites coupes et une grande coupe), la teinte est uniforme et la qualité du verre est homogène. Elles ont dû sortir d'une même fournaise et avoir fait l'objet d'une seule commande. Il s'agit du reste d'un service. La liste de Comhaire signale huit coupes en dehors des coupes côtelées. En restant dans le domaine des superpositions, nous pensons que le service pouvait se composer de deux assiettes, deux petites coupes et quatre grandes.

Le matériel permet de dater la tombe avec assez de précision. Les verres se situent dans la deuxième moitié du 1^{er} siècle. Il faut spécifier que les coupes côtelées du type haut en verre de teinte naturelle sont plus fréquentes dans le dernier quart de ce siècle.

Nous pensons pouvoir proposer une datation de la fin du règne de Néron au début de celui de Vespasien, plus exactement entre 60 et 75.

Cette tombe pourrait donc être située entre la tombe I, que nous considérons comme la plus ancienne, et la tombe II que nous considérons comme la plus récente.

Tombe V

Il semble que le fouilleur F. Hénaux ait trouvé cette tombe intacte, bien qu'il ne mentionne ni urne cinéraire ni os calcinés. Le mobilier funéraire se composait de cinq objets en céramique. Un gobelet caréné en terra nigra, deux petits vases en céramique rougeâtre, une assiette en terre sigillée marquée du sigle OF VIRIL et une petite cruche⁽¹⁾. De cet inventaire seul le gobelet caréné a été retrouvé.

1. Gobelet caréné (N° inv. I/5/61). Fig. 17, 7.

Terra nigra. Pâte brun gris clair, surface lissée gris noir. Pied annulaire et fond rentrant. La carène anguleuse se situe un peu au-dessus du milieu du vaisseau. (Haut. 106 mm. Diam. bord 84 mm. Diam. carène 126 mm. Diam. pied 52 mm).

Il est possible de classer cette forme en différentes variantes suivant la position de la carène anguleuse.

Signalons d'abord les gobelets dont la carène se situe au tiers inférieur du vaisseau et qui se caractérisent également par une paroi fine, dont l'épaisseur n'excède pas 1 mm. Nous avons relevé, en Belgique, des exemplaires de ce type parmi le mobilier funéraire de tombes sous tumulus ; dans celle de Eben-Emael-Kanne qui est datée vers l'année 100⁽²⁾ ; dans la fosse 2 de celle de Hoepertingen datée de 125 à 150⁽³⁾ et dans le tumulus 1 du Bois de Buis daté de 150 à 175⁽⁴⁾. Signalons encore un exemplaire dans une tombe de la nécropole de Maaseik, avec un as de Antonin-le-Pieux (140-144)⁽⁵⁾. Cette variante figure dans plusieurs études typologiques : Tongeren type 34b⁽⁶⁾, Nijmegen

⁽¹⁾ HÉNAUX, *Vervoz*, p. 114.

⁽²⁾ ROOSENS-LUX, *Eben-Emael - Kanne*, p. 27 et fig. 11, 17.

⁽³⁾ ROOSENS-LUX, *Hoepertingen*, p. 30 et fig. 19,5.

⁽⁴⁾ PLUMIER, *Turnuli*, p. 54 et fig. 35,6.

⁽⁵⁾ JANSSENS (D.), *Een Gallo-Romeins grafveld te Maaseik*, Brussel, 1977.
(Archaeologia Belgica, 198), p. 32 et pl. XIV, 134, n° 2.

⁽⁶⁾ VANVINCKENROYE, *Tongeren 2*, p. 27 et pl. 6, n° 34b.

type 26d (¹), Bavay type 21 (²) et Richborough type 288 où il est daté entre 80 et 120 (³). Cette variante semble apparaître à la fin du 1^{er} siècle et son usage se prolonge durant le 2^e siècle.

Les pièces appartenant à la deuxième variante ont la carène au tiers supérieur du vaisseau. Gose a attribué à cette variante le n° 320 de sa typologie et l'a datée du dernier tiers du 1^{er} siècle (⁴). Elle porte aussi le n° 26b de la typologie de Nijmegen (⁵), le n° 29B de celle de Bavay (⁶) et le n° 113 de celle de Hofheim (⁷). Elle est présente à Haccourt dans les premières périodes de la villa (⁸). Il semble qu'on puisse la dater de la deuxième moitié du 1^{er} siècle.

Pour la troisième variante, enfin, à laquelle appartient le gobelet de Vervoz, la carène se situe un peu en-dessous ou un peu au-dessus du milieu du vaisseau. Un gobelet similaire à celui de Vervoz a été trouvé dans la tombe sous tumulus de Berlingen, qui date du début de l'époque flavienne (⁹). On trouve de nombreux exemplaires dans plusieurs nécropoles. Citons un gobelet dans chacune des tombes 8, 27 et 39 de la nécropole de Kortrijk ; ces trois tombes sont datées de la période flavienne (¹⁰). La nécropole de Cerfontaine, datée de la première moitié du 2^e siècle, a livré six exemplaires : deux dans la tombe 2, un dans la tombe 3, un dans la tombe 7, un dans la tombe 10 et un dans la tombe 17 (¹¹). Signalons enfin pour la

(¹) HOLWERDA, *Belgische waar*, p. 36 et pl. VII, n° 249.

(²) CARMELEZ, *Bavay*, p. 112 et pl. IV, n° 21.

(³) BUSHE-FOX, *Richborough 3*, p. 177 et pl. XXXVIII, 288.

(⁴) GOSE, *Gefäßtypen*, p. 28 et pl. 24, n° 320.

(⁵) HOLWERDA, *Belgische waar*, p. 35 et pl. VII, n° 243.

(⁶) CARMELEZ, *Bavay*, p. 113 et pl. V, 29B.

(⁷) RITTERLING, *Hofheim*, p. 345 et pl. XXXVII, n° 113.

(⁸) DE BOE (G.), *Haccourt I. Vestiges d'habitat pré-romain et premières périodes de la villa romaine*, Bruxelles, 1974. (*Archaeologia Belgica*, 168), p. 34 et fig. 15, n° 36.

(⁹) ROOSENS-LUX, *Berlingen*, p. 27 et fig. 20, n° 34.

(¹⁰) LEVA (Ch.) et COENE (G.), *Het Gallo-Romeins grafveld in de Molenstraat te Kortrijk*, Brussel, 1969. (*Archaeologia Belgica*, 114), p. 21 et fig. 10, 8 n° 3 ; p. 39 et fig. 18, 27 n° 3 ; p. 48 et fig. 23, 39 n° 11.

(¹¹) BREUER (J.), ROOSENS (H.) et MERTENS (J.), *Le Cimetière belgo-romain de Cerfontaine (Namur)*, Bruxelles, 1952. (*Archaeologia Belgica*, 6), p. 100, 101, 106, 109 et 117.

nécropole de Volaiville, un exemplaire dans une tombe datée de la fin du 1^{er} à la première moitié du 2^e siècle (¹). De nombreux exemplaires proviennent de différents sites du sud de la province de Luxembourg (²). Cette forme est également présente dans le vicus de Zottegem-Velzeke (³) et dans celui de Braives (⁴). Cette variante correspond au n° 319 de la typologie de Gose qui la date du début de la période flavienne (⁵). Elle figure aussi sous le n° 34a de celle de Tongeren où elle est datée de l'époque flavienne au milieu du 2^e siècle (⁶) ; sous le n° 29A de celle de Bavay (⁷) et sous le n° 26a de celle de Nijmegen (⁸). Cette forme peut être datée du début de l'époque flavienne au milieu du 2^e siècle.

Certains gobelets relevant de la troisième variante peuvent avoir une carène arrondie. C'est le cas à Bavay (⁹), à Vindonissa où ils sont considérés comme des importations rhénanes (¹⁰), dans la tombe 129 de la nécropole du « Hunenknapchen » à Sampont daté du dernier tiers du 1^{er} siècle (¹¹) et dans le vicus de Wervik (¹²).

(¹) HELDENBERGH (G. et R.), *Le Cimetière gallo-romain des Uyets à Volaiville*, Bruxelles, 1978. (Archaeologia Belgica, 205), p. 18 et fig. 7,5 n° 2.

(²) MOREAU-MARECHAL (J.), *La Céramique gallo-romaine du Musée d'Arlon*. In : A.I.A.L., CX-CXI (1979-1980), p. 111 et fig. 24, n° 10, 11 et 12.

(³) ROGGE (M.), *Kataloog van de vondsten uit de Gallo-Romeinse nederzettingen van Zottegem-Velzeke*. In : *Kultureel Jaarboek voor de Provincie Oost-Vlaanderen*, N.R., 6 (1978), p. 77 et fig. 46, n° 36.

(⁴) GUSTIN (M.) et MASSART (Cl.), *La céramique belge*. In : BRULET (R.), éd., *Braives gallo-romain III : la zone périphérique occidentale*, Louvain-la-Neuve, 1985. (Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université catholique de Louvain, XLVI), p. 91 et fig. 33, n° 28.

(⁵) GOSE, *Gefäßtypen*, p. 28 et pl. 24, n° 319.

(⁶) VANVINCKENROYE, *Tongeren 2*, p. 27 et pl. 6, n° 34a.

(⁷) CARMELEZ, *Bavay*, p. 113 et pl. V, n° 29a.

(⁸) HOLWERDA, *Belgische waar*, p. 35 et pl. VI, n° 236.

(⁹) CARMELEZ, *Bavay*, p. 114 et pl. V, n° 30.

(¹⁰) ETTLINGER-SIMONETT, *Vindonissa*, p. 20 type 93 et pl. 6, n° 93.

(¹¹) NOËL, *Sampont*, p. 98 et fig. 68, 129 n° 2.

(¹²) GOEMINNE (H.), *Opgravingen in de Romeinse vicus te Wervik*, Brussel, 1970. (Archaeologia, 117), p. 38 et fig. 11, n° 19.

2. Assiette en terre sigillée.

Cette assiette perdue dont nous ignorons la forme, portait le sigle OF VIRIL du potier VIRILIS ; celui-ci a travaillé à La Graufesenque à l'époque flavienne (¹).

Chronologie

La valeur chronologique du gobelet en terra nigra est trop large pour préciser la date de cette tombe. Le sigle OF VIRIL de l'assiette en terre sigillée permet, par contre, bien que cette assiette soit perdue, de dater la tombe de l'époque flavienne. Nous la situerons à la fin des limites chronologiques proposées pour l'ensemble funéraire.

Tombe VI

Cette tombe « de même nature que la précédente », suivant Firmin Hénaux, était totalement bouleversée. Le fouilleur y trouve des cendres de bois et un fragment de terre sigillée qui a depuis été perdu. (²).

Conclusions

Si nous nous sommes attachés à étudier l'ensemble funéraire de Vervoz c'est que son caractère exceptionnel n'avait jamais été suffisamment mis en valeur. Les progrès réalisés par la recherche archéologique au cours de ces dernières années permettent de mieux l'évaluer.

Cette petite nécropole de famille, édifiée le long d'une route importante, qui relie la capitale des Tongres à celle des Trévires, et au voisinage d'un vicus alors en expansion, reste cependant le seul ensemble de l'espèce, non seulement dans le Condroz, mais aussi, jusqu'à présent, en Belgique.

(¹) Osw., *Stamps*, p. 337.

(²) HÉNAUX, *Vervoz*, p. 114.

On avait déjà reconnu les éléments des mobiliers funéraires comme appartenant à l'époque flavienne, c'est-à-dire aux débuts d'une intense romanisation dans nos régions. Cependant, l'erreur de Firmin Hénaux, qui datait les tombes du second siècle, est assez compréhensible (¹). À l'époque de ses fouilles des ensembles d'objets aussi luxueux n'étaient connus que dans des tombes sous tumulus, qui datent du second siècle. C'est en effet à l'époque de la « pax romana », et aussi dans une région placée depuis longtemps sous l'influence de la civilisation romaine qu'on pouvait s'attendre à rencontrer les preuves d'une telle richesse et d'un rang social aussi élevé.

Ce qui nous intrigue encore plus, dans le Condroz et au 1^{er} siècle, c'est la diversité d'origine des composants de l'ensemble funéraire : céramique de production rhénane et locale, d'importation du Sud de la Gaule, bronzes de type italique, monument de tradition hellénistique, avec des figurations d'Attis et de sphinx.

Les recherches pour le mobilier funéraire nous ont conduits à faire appel à du matériel de comparaison dans toutes les provinces occidentales de l'Empire.

On pourra difficilement éviter, au vu de tout ce qui précède, de s'interroger sur l'origine et le statut social de la famille qui a fait installer cette nécropole. Faute d'éléments décisifs — le seul fragment d'inscription provenant du monument porte les lettres JNO[ou]ON[— on devra s'en tenir à des interrogations.

Nous tenterons de souligner des particularités du mobilier, du monument, des occupants et des rites funéraires, qui nous ont fourni matière à réflexions.

Nous pouvons émettre quelques conclusions quant à la chronologie relative des quatre tombes étudiées.

On pouvait sans risques, depuis longtemps, situer l'ensemble des tombes de Vervoz à l'époque flavienne, dans la mesure où la majorité des verres n'ont pu être produits au deuxième siècle.

(¹) HÉNAUX, *Vervoz*, p. 118.

Si nous nous sommes risqués à tenter d'apporter une plus grande précision à cette chronologie, c'est que les gobelets en céramique, certaines pièces en sigillée et certaines autres en verre laissaient entrevoir une orientation plutôt vers le début de l'époque flavienne. Ainsi, nous avons entrepris l'étude de chacune des formes, et particulièrement des verres, puisque leur ensemble est exceptionnel, avec pour objectif d'approcher le plus possible d'un état de la question.

En plus des datations courantes, nous avons donc cherché, dans une étendue géographique assez vaste, et sur des sites bien datés (tombes et habitats), non seulement à préciser les marges chronologiques, mais aussi à approcher les aspects techniques et l'évolution des types envisagés.

Il est apparu que certaines formes, par exemple le modiolus de la tombe I et les services des tombes I et IV, peuvent avoir été fabriquées plus tôt qu'on ne le pensait. Bien sûr, la prudence est de mise en matière de chronologie relative, particulièrement dans des contextes funéraires : il est délicat d'estimer la durée d'usage des pièces avant leur dépôt dans les tombes. Le jugement ne doit perdre de vue à aucun moment l'ensemble des pièces.

C'est donc aussi en fonction de l'ensemble que nous avons proposé les dates de 60 à 85.

Pour la tombe I, ce sont les verres qui fournissent le plus d'éléments précis et concordants : le modiolus, la paire de gobelets et le service de douze pièces se situent de la fin du règne de Néron au début de celui de Vespasien, ou plus précisément de 60 à 75. La coupe en sigillée Drag. 24/25 confirme ces dates. La tombe I est la plus ancienne. Les deux gobelets en céramique (le gobelet cylindrique et le gobelet sphérique), dont la production est identifiée en Rhénanie, sont anachroniques : ils correspondent habituellement à des contextes de la première moitié du 1^{er} siècle.

Dans la tombe II, toutes les pièces et en particulier les sigillées concordent et fournissent une datation du début de l'époque flavienne, de 70 à 80. La tombe II est la plus récente. La

coupe cotelée en verre pourrait être légèrement antérieure au reste du matériel.

La datation de la tombe IV, aussi est assurée par l'ensemble des verres, qui est déterminant. Elle est à peu près contemporaine de la tombe I : de 60 à 75.

L'oenochœ en bronze, pour autant qu'on puisse se satisfaire des comparaisons, fournit une donnée chronologique tout à fait discordante : les pièces analogues datent du 4^e siècle.

On peut présumer, d'après le sigle OF VIRIL cité par Hénaux (la pièce est perdue) que la tombe V datait de l'époque flavienne, et peut être plus précisément de l'époque de Domitien.

Les deux tombes les plus anciennes (tombe I et IV) ne sont donc pas antérieures au milieu du règne de Néron, et les deux tombes les plus récentes (tombe II et V) ne sont pas postérieures au milieu du règne de Domitien. Ceci nous amène à dire que l'ensemble funéraire a été construit et utilisé en un cours laps de temps, vingt à vingt-cinq années.

Nous avons noté plus haut deux éléments discordants par rapport à la chronologie d'ensemble : les gobelets en céramique de la tombe I et l'oenochœ en bronze de la tombe IV. Les études récentes du mobilier des tumuli nous ont mis en présence d'objets du 1^{er} siècle dans des tombes datées de la deuxième moitié du 2^{er} siècle. Il s'agit dans ces cas, de pièces de valeur, en verre ou en bronze. On pense qu'il s'agit de souvenirs de famille.

On pourra admettre que les gobelets de la tombe I ont été conservés longtemps, comme souvenirs de famille, avant d'être déposés dans la tombe. Par contre la définition chronologique de l'oenochœ de la tombe IV pose un problème plus difficile. La disparition de toutes les céramiques découvertes dans la même tombe IV — nous ignorons tout de la valeur chronologique qu'elles ont pu avoir — nous laisse assez perplexes. S'il fallait suspecter une atteinte à l'intégrité du mobilier de l'une ou de l'autre tombe, même par erreur, nous pensons que Charles J.

Comhaire aurait été plus susceptible de l'avoir commise pour la tombe IV que Firmin Hénaux pour les tombes I et II.

Si on envisage l'ensemble du mobilier, quelques particularités pourraient s'avérer significatives et méritent d'être mises en évidence.

La proportion de verres est impressionnante : 42 pour trois tombes (85 objets).

La tombe I, à elle seule, contenait quatre pièces exceptionnelles : les cerclages en bronze de la gourde et de la bouteille en verre et un flacon en verre sont uniques. Nous n'avons pu trouver nulle part d'éléments semblables. La bouteille conique en verre, dont la forme est connue, est unique par son format. Les canthares de la tombe IV, appartiennent à un type extrêmement rare.

On peut recenser, dans les trois tombes, une quantité importante de pièces groupées en services : l'oenochoe et la patère, les deux unguentaria, les deux gobelets, les douze bols et assiettes en verre et les trois cruches en céramique de la tombe I. Les quatre bouteilles prismatiques et les douze coupes et assiettes en sigillée de la tombe II. Les deux coupes côtelées, les quatre coupes et assiettes et les deux canthares de la tombe IV. Il existe donc onze groupes de pièces répondant à cette définition. Nous noterons que le service en sigillée de la tombe II est disparate : une assiette Drag. 15/17 est associée à trois assiettes de forme Drag. 18. Quant aux coupes et assiettes en verre de la tombe IV, elle devraient être plus nombreuses et constituer, avec celles qui manquent, un service de douze pièces.

Ceci nous laisse perplexes, et nous incite à envisager la possibilité d'une « visite » antérieure à la fouille de Charles J. Comhaire. La forme circulaire de la fosse, qui est exceptionnelle, pour autant que les observations du fouilleur soient exactes, pourrait être un des effets de cette « visite ».

Ces services de deux ou de quatre pièces sont, avec celui du tumulus de Berlingen (quatre assiettes Drag. 18 et huit tasses Drag. 27), les témoins les plus anciens de ces groupements de pièces identiques dans les tombes riches en Belgique. Cet usage

sera fréquent au 2^e siècle dans les tombes sous tumulus de la Hesbaye. Citons par exemple le tumulus 2 de Seron (quatre assiettes Drag. 18/31, huit tasses Drag. 27 et deux gobelets en verre), le tumulus 2 du Bois de Buis (quatre bouteilles prismatiques), le tumulus de Penteville (quatre bouteilles prismatiques et huit petites coupes en verre), la tombe de Walsbetz (quatre bouteilles prismatiques et quatre tasses Drag. 35), la tombe de Herstal (quatre bouteilles prismatiques), le tumulus de Berlingen (deux poelons en verre, quatre assiettes Drag. 18 et huit tasses Drag. 27), le tumulus de Hoepertingen (six tasses Drag. 27, quatre assiettes Drag. 18/31 et quatre bouteilles prismatiques) et le tumulus de Gors-Opleeuw (quatre assiettes Drag. 18/31, quatre tasses Drag. 27 et quatre bouteilles prismatiques).

Nous avons signalé le caractère probablement ancien de certaines pièces et l'état neuf de certaines autres, la diversité des origines du mobilier, la provenance rhénane de deux pièces et la probabilité d'une origine campanienne des bronzes. Pour ce qui est des verres, il serait hasardeux de leur attribuer des centres de productions ; il est même probable qu'ils sortent d'ateliers différents ; rappelons cependant l'homogénéité de la matière du service de douze verres de la tombe I, qui est issu de la même fournaise. Il en est de même pour ce qui reste du service équivalent de la tombe IV. Pour les urnes cinéraires cylindriques en plomb, trop peu attestées jusqu'à présent dans le Nord de la Gaule, et offrant nombre de variantes techniques (voir à ce sujet la note de Monsieur A. Cochet en annexe), la question reste ouverte.

Notre attention a été attirée par le fait que certains services en sigillée sont constitués de pièces neuves, qui ne portent aucune trace d'usage. C'est le cas pour les tombes de Berlingen et de Hoepertingen.

Nous nous bornerons, comme d'autres, à signaler la présence et la fréquence de ces services que personne n'est encore en mesure d'interpréter.

Quant à l'usage précis de tous ces objets, il est malaisé de la préciser. Pour ce qui est des verres du service de la tombe I de Vervoz, constatons que des ossements de pigeon étaient déposés dans l'une des coupes en verre. Une indication sur l'emploi des assiettes nous est donnée par la peinture murale de Pompéi. Le type de l'assiette de Vervoz y est figuré comme coupe à fruits, contenant des figues et peut-être des dattes. Ces deux constatations ne doivent pas faire oublier que tout objet utilitaire n'est pas toujours déterminé par une seule fonction.

Les comparaisons diverses auxquelles nous avons fait appel à propos des dispositifs et rites funéraires ne doivent pas nous faire perdre de vue que l'ensemble de Vervoz, bien que présentant des variantes de constructions, est d'une conception homogène. Nous devons rappeler aussi que certains dispositifs ou constructions ont pu être compris de manière différente par les deux fouilleurs, ou avoir échappé à leur attention.

Ce qui est indéniablement commun, c'est que les corps ont été incinérés ailleurs et que de grands coffres en bois ont été utilisés dans la même orientation, pour les trois tombes riches. La présence de coffres de même type et d'orientation semblable a été relevée dans certains tumulus de la Hesbaye, de l'époque flavienne à la fin du 2^e siècle. Notons cependant que dans ce contexte des coffrages en bois et des coffres en pierre sont aussi représentés.

Les mobiliers des tumulus évoqués plus haut sont déposés dans des fosses rectangulaires. À Vervoz, une seule tombe (tombe II) présente cette caractéristique. La fosse de la tombe I était circulaire. Celle de la tombe IV aurait dû l'être également, bien que les indications fournies par le fouilleur soient imprécises. Rappelons que nous avons envisagé plus haut la possibilité d'une « exploration » de cette tombe antérieure à celle de Charles J. Comhaire. Cette éventualité pourrait ainsi expliquer, pour la tombe IV, la dispersion des os parmi les cendres. Les fosses circulaires n'ont pas trouvé de comparaison jusqu'à présent.

La voute de la tombe I est aussi un cas unique. Les seuls recouvrements en pierre connus sont les coupoles dans certains tumulus du pays de Tongres, qui sont de date postérieure.

Le cercle de pierres de la tombe I, dont nous pensons qu'il a pu être un mur de fondation, appelle à des comparaisons avec les tumuli à tambour de Belgique, qui datent du 2^e siècle, et avec des tumulus du pays des Trévires, qui peuvent être contemporains de l'ensemble de Vervoz, ou lui être postérieur.

Pour les dispositifs en pierre en général, nous devions aussi signaler les trouvailles de Pannonie qui en ont dévoilé une grande variété.

Des cimetières de famille constituant des ensembles apparentés à celui de Vervoz ont été découverts au pays des Trévires ; ils datent de la fin du 1^{er} au début du 3^e siècle et tous sont délimités par des enceintes quadrangulaires. Il est tentant de supposer que le cimetière de Vervoz était délimité de la même façon et que les fouilleurs ne l'ont pas constaté à cause du type de fouilles et de l'état des connaissances de l'époque.

Ainsi, des comparaisons partielles et limitées à certains éléments caractéristiques ont pu être utilisées avec profit pour les tumulus de Hesbaye et ceux du pays des Trévires. Dans les deux régions on a pu trouver des tertres, petits ou grands, des fosses, des coffres en bois, des constructions en pierre apparentées. Au pays des Trévires seul sont attestées des nécropoles de famille qui peuvent être associées à des monuments.

Il est nécessaire de préciser les limites de ces comparaisons.

Cette zone géographique fort large implique une grande diversité dans les agencements funéraires. Le fait que la plupart des tombes envisagées soient recouvertes de tumulus, dont les dimensions peuvent d'ailleurs varier beaucoup, n'implique pas une uniformité de construction ; la composition des mobiliers funéraires est assez diverse et varie en importance à l'intérieur des deux régions concernées.

L'emploi des divers éléments décrits s'étend sur deux siècles (depuis le dernier tiers du 1^{er} jusqu'au début du troisième) ; il

existe concurremment avec d'autres éléments et échappe en plus à toute répartition géographique stricte : par exemple, les coffres en bois, dans la même région, des coffrages en bois et en pierre, existent conjointement.

Il semble qu'aucune règle bien définie n'ait existé pour les aménagements des tombes, et que ces aménagements n'aient jamais été liés à l'une ou l'autre des deux régions, ni à une époque précise. La seule chose que l'on peut considérer comme certaine, c'est que ces tombes appartenaient à une classe sociale élevée, par sa fonction ou par sa richesse.

Il nous semble hasardeux, au stade actuel de la recherche, de chercher à donner à la variété de ces constructions une explication relevant de l'interprétation religieuse ou cultuelle.

Il nous faudra exclure ou envisager avec plus de prudence la possibilité d'autres comparaisons. Ainsi, on pourrait évoquer les traditions funéraires pré-romaines assez proches. On a trouvé de nombreuses tombes à inhumation ou à incinération sous des tombelles datant de l'époque de La Tène sur le territoire de l'actuelle province de Luxembourg et dans l'Ardenne belge, située l'une et l'autre au sud de Vervoz⁽¹⁾. Il est pourtant exclu de s'en tenir à une influence funéraire préromaine locale pour expliquer la présence d'éventuelles tombelles dans l'ensemble de Vervoz. En effet la petite nécropole témoigne d'une romanisation profonde tant par les mobiliers funéraires que par la présence du monument.

De même, nous avons évoqué le cimetière de Flavia Solva, en Pannonie ; nous devons préciser que cette comparaison se limite à des techniques de construction, et exprimer notre prudence quand à l'hypothèse générale qu'elle pourrait induire. Pourrions-nous voir dans des dispositifs funéraires similaires sinon identiques, attestées dans deux régions de l'Empire romain aussi éloignée l'une de l'autre, l'existence à Vervoz d'habitants provenant de Pannonie ou de Norique ? Toute séduisante

⁽¹⁾ CAHEN-DELHAYE (A.), *Les Tombelles de La Tène en Ardenne*, Bruxelles, 1975. (Cartes archéologiques de la Belgique, 4).

qu'elle soit, ce serait certes pure hypothèses, frisant même le romantisme. Envisagée à travers l'ensemble des restes funéraires de Vervoz, elle devrait en tout cas être étayée par d'autres données.

Rechercher l'origine de cette mode de placer des tombes sous tertres, petits ou grands, dans les pratiques funéraires pré-romaines ou les attribuer à une influence venue de l'Italie ou des provinces de Norique et de Pannonie par l'arrivée d'habitants de ces régions est possible mais ne repose que sur des hypothèses et des suppositions. La diversité des structures sous tumulus et la longue durée de leur utilisation implique des évolutions qui nous échappent pour une grande part.

Les structures funéraires et les dispositifs que nous avons comparés à ceux de Vervoz nous amènent, à souligner l'extrême complexité des possibilités dans les zones géographiques voisines, et la grande variété des usages et des modes. En fait aucune comparaison d'ensemble n'est valable absolument. Notre analyse pourrait servir à éviter des comparaisons trop partielles et trop hâtives. L'ensemble le plus apparenté est, à notre avis, celui de Newel.

Bien que le monument mérite une étude complémentaire, quelques fragments, ou groupes de fragments dont on trouve la liste et les photographies dans l'annexe I, p. 257 permettent de s'en faire une idée approximative.

Les dimensions de la base (5,20 m sur 3,80 m) et le type de toit à quatre pans incurvés permettent d'imaginer une élévation assez importante. Situé au flanc d'une colline, le monument entouré de ses quatre tertres devait être bien visible de la route et du vicus et rappeler aux passants l'important personnage en mémoire duquel il avait dû être élevé. Des éléments d'inspiration orientale, tels que la forme et les imbrications du toit, le sphinx et la figure d'Attis répondent bien à des éléments du mobilier dont nous avons souligné plus haut le caractère cosmopolite. De plus, si on leur ajoute les corniches, les colonnes cannelées, la frise d'armes, la frise en treillis schématisé et les nombreux fragments de draperies correspondant à des figurations de

personnages grandeurs nature, peut-être en haut-relief, l'ensemble des fragments évoquent les tours funéraires dont on peut voir ses témoins notamment aux Musées de Trèves, de Cologne, de Luxembourg et d'Arlon. C'est avec le monument de Publius, daté d'avant 50 après J.-C et conservé au Musée de Cologne, que les similitudes de construction et de décors nous paraissent les plus nombreux.

L'analyse effectuée par le Dr. Paul Janssens des restes d'os calcinés (voir annexe II, p. 267) conclut que la tombe II contenait les restes d'une femme âgée de 30 à 35 ans, et la tombe I ceux d'un enfant entre 6 et 8 ans. La richesse du mobilier déposé dans la tombe d'un enfant de cet âge est très frappante et, pour ce qu'on connaît jusqu'à présent des usages en cette matière, tout à fait exceptionnelle.

Les hypothèses auxquelles nous nous hasarderons maintenant à propos du statut social de la famille ensevelie à « Fecheroux » devront attendre des confirmations, qui pourraient être fournies à l'avenir par d'autres découvertes, et peut-être aussi partiellement par une analyse approfondie des vestiges du monument.

La richesse et l'état de romanisation profonde de la famille ont été démontrés suffisamment ; il reste à s'interroger sur le statut auquel ils pourraient correspondre. On conçoit difficilement qu'une exploitation agricole, à cet époque et dans cette région, ait suffi à elle seule à accumuler une telle fortune. On imagine mieux que le commanditaire du monument soit devenu propriétaire terrien à Vervoz, et peut être même édile, alors qu'il était déjà muni d'un capital important. Le caractère cosmopolite du mobilier et du monument, et les comparaisons que nous avons dû faire avec des éléments quelquefois très éloignés dans la géographie de l'Empire permettent de penser que ce personnage a pu, soit venir d'une autre région de l'Empire, soit avoir exercé un métier qui l'amène à voyager. Il aurait pu exercer le commerce ou la promotion d'industrie mais l'hypothèse qui nous séduit le plus est qu'il ait fait une carrière militaire, ce qui n'est d'ailleurs pas tout à fait incompatible avec les deux autres fonctions. À cet égard, nous ne pouvons oublier la présence d'une frise à trophées militaires, les gobelets de production rhé-

nane dits « du légionnaire », ni les comparaisons d'ensemble avec le monument de Publicius et les cimetières de famille du pays Trévire, ni la figuration d'Attis, attestée aussi dans cette région.

ABRÉVIATIONS

- A.I.A.L.* : *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg.*
A.J. : *Antiquaries Journal.*
A.S.A.B. : *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles.*
A.S.A.N. : *Annales de la Société Archéologique de Namur.*
A.V.N.A.G. : *Annalen des Vereins für Nassauischen Altertumskunde und Geschichtsforschung.*
B.C.A.H.C. : *Bulletin du Cercle Archéologique Hesbaye-Condroz.*
B.C.R.A.A. : *Bulletin des Commissions Royales d'Art et d'Archéologie.*
B.I.A.L. : *Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois.*
B.J. : *Bonner Jahrbücher des Rheinischen Landesmuseums in Bonn und des Rheinischen Amtes für Bodendenkmalpflege im Landschaftsverband Rheinland und des Vereins von Altertumsfreunden im Rheinlande.*
B.M.R.A.H. : *Bulletin des Musées Royaux d'Art et d'Histoire.*
B.R.G.K. : *Bericht der Römisch-Germanische Kommission.*
B.R.O.B. : *Berichten van de Rijksdienst voor het Oudheidkundig Bodemonderzoek.*
J.G.S. : *Journal of Glass Studies.*
J.R.G.Z.M. : *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz.*
J.R.S. : *Journal of Roman Studies.*
K.J. : *Kölner Jahrbuch für Vor- und Frühgeschichte.*
M.A.K.W. : *Mitteilungen des Altertums-Kommission für Westfalen.*
M.B.V.F. : *Münchner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte.*
M.Z. : *Mainzer Zeitschrift.*
O.M. : *Oudheidkundige Mededelingen uit het Rijksmuseum van Oudheden te Leiden.*
R.B.A.H.A. : *Revue Belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art.*
R.R.C.S.A.L. : *Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London.*
T.Z. : *Trierer Zeitschrift.*

BIBLIOGRAPHIE

ALARCAO, *Balsa* =

ALARCAO (J.), *Vidros romanos de Balsa*. In : *O Arqueologo Portugès*, ser. III, vol. IV (1970), p. 237-261.

ALARCAO, *Conimbriga 1* =

ALARCAO (J. et A.), *Vidros romanos de Conimbriga*, Coimbra, 1965.

ALARCAO, *Conimbriga 2* =

ALARCAO (J.), *Verres*. In : ALARCAO (J.) et ETIENNE (R.), *Céramiques diverses et verres*, Paris, 1976. (Fouilles de Conimbriga, VI), p. 153-215.

AMAND-LAMBERT, *Tumulus à tambour* =

AMAND (M.) et LAMBERT (H.), *Tumulus à tambour dans les anciennes cités des Nerviens et des Trévires*. In : *Recueil d'études d'histoire hainuyères offertes à M. Arnold : Analectes d'histoire du Hainaut*, 1983. (Hannonia, I), p. 95-108.

AMAND-MARIËN, *Herstal* =

AMAND (M.) et MARIËN (M.E.), *La Tombe de Herstal*, Bruxelles, 1976. (Inventaria Archaeologica. Belgique, 2 - B.11).

ARVEILLER-DULONG, *Strasbourg* =

ARVEILLER-DULONG (V.) et ARVEILLER (J.), *Le Verre d'époque romaine au Musée archéologique de Strasbourg*, Paris, 1985. (Notes et Documents des Musées de France, 10).

AUTH, *Salona* =

AUTH (S.H.), *Roman Glass*. In : CLAIMONT (C.W.), ET AL., *Excavations at Salona, Yugoslavia (1969-1972), conducted for the Department of Classics, Douglass College, Rutgers, The State University of New Jersey*, New Jersey, 1975.

BAATZ, *Hesselbach* =

BAATZ (D.), *Kastell Hesselbach und andere Forschungen am Odenwaldlimes*, Berlin, 1973. (Limesforschungen, 12).

BABELON-BLANCHET, *Bronzes antiques* =

BABELON (E.) et BLANCHET (J.-A.), *Catalogue des bronzes antiques de la Bibliothèque Nationale*, Paris, 1895.

BECHERT, *Asberg* =

BECHERT (T.), *Römische Fibeln des 1. und 2. Jahrhunderts n. Chr.*, Duisburg-Rheinhausen, 1973. (Funde aus Asciburgium, 1).

BEHRENS, *Rheinhessen* =

BEHRENS (G.), *Römische Gläser aus Rheinhessen*. In : *M.Z.*, 20/21 (1925/26), p. 62-77.

BENDER-STEIGER, *Augst* =

BENDER (H.) et STEIGER (R.), *Ein römischer Töpferbezirk des I. Jahrhunderts n. Chr. in Augst-Kurzenbettli*. In : *Beiträge und Bibliographie zur Augster Forschung*, Basel, 1975, p. 198-287.

BERGER, *Vindonissa* =

BERGER (L.), *Römische Gläser aus Vindonissa*, Basel, 1960. (Veröffentlichungen der Gesellschaft Pro Vindonissa, IV).

BEYEN, *Stilleben* =

BEYEN (H.G.), *Ueber Stilleben aus Pompeji und Herculaneum*, Den Haag, 1928.

BOGAERS-HAALEBOS, *Nijmegen* =

BOGAERS (J.E.) et HAALEBOS (J.K.), *Opgravingen in de Romeinse legioensvestingen te Nijmegen : II (ten oosten en noorden van de Praetoriumstraat, 1974-1975)*. In : *O.M.*, LVIII (1977), p. 73-157.

BONIS, *Zomba* =

BONIS (E.B.), *Der Bronzefund von Zomba*. In : *Folia Archaeologica*, XXXIV (1983), p. 93-120.

BOURGEOIS, *Lavaux* =

BOURGEOIS (Fr.), *Tombes romaines à incinération à Lavaux (commune de Hives)*. In : *Ardenne et Famenne*, 4 (1966), p. 178-194. (= *Archaeologia Belgica*, 97).

BREUER, *Ubbergen* =

BREUER (J.), *Les Objets antiques découverts à Ubbergen près Nimègue*. In : *O.M.*, n.r., XII (1931), p. 1-95.

BRUCKNER, *Neuss* =

BRUCKNER (A.), *Gebrauchskeramik aus zwei augustischen Töpfereien von Neuss*. In : VEGAS (M.) et BRUCKNER (A.), *Novaesium VI : die augustische Gebrauchskeramik von Neuss, Gebrauchskeramik aus zwei augustischen Töpfereien von Neuss*, Berlin, 1975. (*Limesforschungen*, 14), p. 77-122.

BRUNSTING, *Hees* =

BRUNSTING (H.), *Het Grafveld onder Hees bij Nijmegen*, Amsterdam, 1937.

BUSHE-FOX, *Richborough 1* =

BUSHE-FOX (J.P.), *First Report on the Excavations of the Roman Fort at Richborough, Kent*, Oxford, 1926. (*R.R.C.S.A.L.*, VI).

BUSHE-FOX, *Richborough 3* =

BUSHE-FOX (J.P.), *Third Report on the Excavations of the Roman Fort at Richborough, Kent*, Oxford, 1932. (*R.R.C.S.A.L.*, X).

BUSHE-FOX, *Richborough 4* =

HENDERSON (A.M.), *Small Objects in Metal, Bone, Glass, etc.* In : BUSHE-FOX (J.P.), ET AL., *Fourth Report on the Excavations of the Roman Fort at Richborough, Kent*, Oxford, 1949. (*R.R.C.S.A.L.*, XVI), p. 106-160.

CALVI, *Aquileia* =

CALVI (M.C.), *I Vetri romani del Museo di Aquileia*, Aquileia, 1968.

CARMELEZ, *Bavay* =

CARMELEZ (J.-C.), *La Typologie de la vaisselle gallo-belge trouvée à Bavay et dans les environs*. In : *Archéologie et Pédagogie*, 11 (1989), p. 106-129.

Catalogue Xanten =

STEINER (P.), *Xanten*, Frankfurt a.M., 1911 (Kataloge west- und süddeutscher Altertumssammlungen, 1).

CHARLESWORTH, *Verulamium I* =

CHARLESWORTH (D.), *The Glass*. In : FRERE (S.), ET AL., *Verulamium Excavations, vol. I*, Oxford, 1972. (R.R.C.S.A.L., XXVIII), p. 196-215.

CHARLESWORTH, *Verulamium 3* =

CHARLESWORTH (D.), *The Glass*. In : FRERE (S.), ET AL., *Verulamium Excavations, vol. III*, Oxford, 1984. (Oxford University Committee for Archaeology Monograph, 1), p. 145-173.

CHARLESWORTH, *Xanten* =

CHARLESWORTH (D.), *The Xanten Glass*. In : *Beiträge zur Archäologie des römischen Rheinlands 4*, Bonn, 1984. (Rheinische Ausgrabungen, 23), p. 283-300.

CLAES-MILLIAU, *Liberchies* =

CLAES (P.) et MILLIAU (E.), *Fouilles aux Bons Villers (Liberchies)*. 1958-1961. *La Fontaine des Turcs, la source et ses abords immédiats*. In : *Annales du Cercle Archéologique et Folklorique de La Louvière et du Centre*, II (1964-1965), p. 17-44.

COURTOY, *Flavion* =

COURTOY (F.), *Verres du cimetière romain de Flavion*. In : *Namurcum*, IV (1927), p. 1-5.

CZURDA-RUTH, *Magdalensberg* =

CZURDA-RUTH (B.), *Die römischen Gläser vom Magdalensberg*, Klagenfurt, 1979. (Archäologische Forschungen zu den Grabungen auf dem Magdalensberg, 6).

DE LAET, ET AL., *Blicquy* =

DE LAET (S.J.), VAN DOORSELAER (A.), SPITAELS (P.) et THOEN (H.), *La Nécropole gallo-romaine de Blicquy*, Brugge, 1972, 2 volumes. (Dissertationes Archaeologicae Gandenses, XIV).

DE LOOZ, *Avennes* =

DE LOOZ (G., comte), *Fouilles dans la tombe d'Avennes*. In : *B.I.A.L.*, XII (1874), p. 196-228.

DEN BOESTERD, *Bronzegefässe* =

DEN BOESTERD (M.H.P.), *Ein neuer römischer Grabfund mit Bronzegefäßsen*. In : *Archeologie en Historie*, Bussum, 1973, p. 233-249.

DEN BOESTERD, *Bronze Vessels* =

DEN BOESTERD (M.H.P.), *The Bronze Vessels*, Nijmegen, 1956. (Description of the Collections in the Rijksmuseum G.M. Kam te Nijmegen, V).

DE RIDDER, *Louvre* =

DE RIDDER (A.), *Les Bronzes antiques du Louvre. T. II : les Instruments*, Paris, 1915.

EGGERS, *Britannica* =

EGGERS (H.J.), *Römische Bronzegefässe in Britannica*. In : *J.R.G.Z.M.*, 13 (1966), p. 67-164.

EGGERS, *Römische Import* =

EGGERS (H.J.), *Der römische Import im freien Germanien*, Hamburg, 1951. (Atlas der Urgeschichte, I).

ETTLINGER, Augst =

ETTLINGER (E.), *Die Keramik der Augster Thermen (Insula XVIII) : Ausgrabungen 1937-38*, Basel, 1949. (Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz, VI).

ETTLINGER-SIMONETT, Vindonissa =

ETTLINGER (E.) et SIMONETT (Ch.), *Römische Keramik aus dem Schutthügel von Vindonissa III*, Basel, 1952.

FAIDER-FEYTMANS, Frizet =

FAIDER-FEYTMANS (G.), *Les Verreries du tumulus de Frizet*. In : *Etudes d'Historie et d'Archéologie namuroises dédiées à Ferdinand Courtoy*, Namur, 1952, p. 71-81.

FELLMANN, Basel =

FELLMANN (R.), *Basel in römischer Zeit*, Basel, 1955. (Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz, X).

FILIPPI, Alba =

FILIPPI (F.), *Necropoli di età romana in regione San Cassiano di Alba : Indagine archeologica negli anni 1979-1981*. In : *Quaderni della Soprintendenza Archeologica del Piemonte*, 1 (1982), p. 1-49.

FILTZINGER, Neuss =

FILTZINGER (Ph.), *Novaesium V : die römische Keramik aus dem Militärbereich von Novaesium*, Berlin, 1972. (Limesforschungen, 11).

FREMERSDORF, Blaugrüne[s] Glas =

FREMERSDORF (F.), *Das naturfarbene sogenannte blaugrüne Glas*, Köln, 1958. (Die Denkmäler des römischen Köln, IV).

FREMERSDORF, Buntglas =

FREMERSDORF (F.), *Römisches Buntglas in Köln*, Köln, 1958. (Die Denkmäler des römischen Köln, III).

FREMERSDORF, Geformtes Glas =

FREMERSDORF (F.), *Römisches geformtes Glas in Köln*, Köln, 1961. (Die Denkmäler des römischen Köln, VI).

FREMERSDORF, Glashütten =

FREMERSDORF (F.), *Die Anfänge der römischen Glashütten Kölns*. In : *K.J.*, 8 (1955-56), p. 24-43.

FREMERSDORF, Köln-Lindenthal =

FREMERSDORF (F.), *Römisches Brandgrab mit Bronzegefäßen von Köln-Lindenthal*. In : *Germania*, 17 (1933), p. 266-272.

FREMERSDORF, Severinkirche =

FREMERSDORF (F.), *Römische und fränkische Gräber bei der Severinkirche in Köln*. In : *B.J.*, 138 (1933), p. 22-80.

FULDA, Düsselward =

FULDA (A.), *Die römischen Alterthümer von Düsselward*. In : *B.J.*, 49 (1870), p. 72-93.

GARBSCH, Oberstimm =

GARBSCH (J.), *Glassgefäße und Fensterglas*. In : SCHÖNBERGER (H.), éd., *Kastell Oberstimm : die Grabungen von 1968 bis 1971*, Berlin, 1978. (Limesforschungen, 18), p. 279-285.

Glaskunst Luzern =

RÜTTI (B.), *Römisches Glas*. In : *3000 Jahre Glaskunst von der Antike bis zum Jugendstil*, [catalogue d'exposition], Kunstmuseum Luzern, 19.7-13.9.1981, p. 59-118.

GOETHERT-POLASCHEK, Trier =

GOETHERT-POLASCHEK (K.), *Katalog der römischen Gläser des Rheinischen Landesmuseum Trier*, Mainz, 1977. (Trierer Grabungen und Forschungen, IX).

GOSE, Altbachtal =

GOSE (E.), *Der gallo-römische Tempelbezirk im Altbachtal zu Trier*, Mainz, 1972. (Trierer Grabungen und Forschungen, VII).

GOSE, Gefäßtypen =

GOSE (E.), *Gefäßtypen der römischen Keramik im Rheinland*, Kevelaer, 1950. (Beiheft der « Bonner Jahrbücher », 1).

GOUDINEAU, Bolsena =

GOUDINEAU (Ch.), *La Céramique arétine lisse : fouilles de l'Ecole française de Rome à Bolsena (Poggio Moscini) 1962-1967*, Paris, 1968. (Ecole française de Rome. Mélanges d'Archéologie et d'Histoire. Supplément 6).

GROSE, Cosa =

GROSE (D.D.), *Roman Glass of the First Century A.D. : A Dated Deposit of Glassware from Cosa, Italy*. In : *Annales du 6^e Congrès de l'Association Internationale pour l'Histoire du Verre*, Liège, 1974, p. 31-52.

GUSTIN, Braives I =

GUSTIN (M.), *La Verrerie*. In : BRULET (R.) éd., *Braives gallo-romain I : zone centrale*, Louvain-la-Neuve, 1981. (Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, XXVI), p. 113-121.

GUSTIN, Braives II =

GUSTIN (M.), *La Verrerie*. In : BRULET (R.) éd., *Braives gallo-romain II : le quartier des potiers*, Louvain-la-Neuve, 1983. (Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, XXXVII), p. 87-92.

GUSTIN, Braives III =

GUSTIN (M.), *La Verrerie*. In : BRULET (R.) éd., *Braives gallo-romain III : la zone périphérique occidentale*, Louvain-la-Neuve, 1985. (Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, XLVII), p. 50-54.

HABEREY, Monreal =

HABEREY (W.), *Römische Grabhügel in Monreal (Kreis Mayen)*. In : *B.J.*, 148 (1948), p. 426-439.

HAEVERNICK, Modigli =

HAEVERNICK (Th.E.), *Modigli*. In : *Glastechnische Berichte*, 51, n° 2 (1978), p. 328-330.

HAFFNER, Wederath 1 =

HAFFNER (A.), *Das keltisch-römische Gräberfeld von Wederath - Belginum 1*, Mainz, 1971. (Trierer Grabungen und Forschungen, VI/1).

HAFFNER, Wederath 2 =

HAFFNER (A.), *Das keltisch-römische Gräberfeld von Wederath - Belginum 2*, Mainz, 1974. (Trierer Grabungen und Forschungen, VI/2).

HAFFNER, *Wederath* 3 =

HAFFNER (A.), *Das keltisch-römische Gräberfeld von Wederath - Belginum 3*, Mainz, 1978. (Trierer Grabungen und Forschungen, VI/3).

HAGEN, *Fürstenberg* =

HAGEN (J.), *Augusteische Töpferei auf dem Fürstenberg*. In : *B.J.*, 122 (1912), p. 343-362.

HAGEN, *Köln* =

HAGEN (J.), *Ausgewählte römischer Gräber aus Köln*. In : *B.J.*, 114/115 (1906), p. 379-434.

HARDEN, *Camulodunum* =

HARDEN (D.B.), *The Glass*. In : HAWKES (C.F.C.), HULL (M.R.) ET AL., *Camulodunum : First Report on the Excavations at Colchester 1930-1939*, Oxford, 1947. (R.R.C.S.A.L., XIV), p. 287-307.

HARDEN, *Winchester* =

HARDEN (D.B.), *The Glass Jug*. In : *A.J.*, XLVII (1967), p. 238-240.

HARDEN-PRICE, *Fishbourne* =

HARDEN (D.B.) et PRICE (J.), *The Glass*. In : CUNLIFFE (B.) ET AL., *Excavations at Fishbourne. Volume II : The Finds*, Leeds, 1971. (R.R.C.S.A.L., XXVII), p. 317-368.

HAWKES-HULL, *Camulodunum* =

HAWKES (C.F.C.), HULL (M.R.), ET AL., *Camulodunum : First Report on the Excavations at Colchester 1930-1939*, Oxford, 1947. (R.R.C.S.A.L., XIV).

HÉNAUX, *Vervoz* =

HÉNAUX (F.), *Découverte d'antiquités belgo-romaines à Vervoz (Clavier)*. In : *B.I.A.L.*, XXXVI (1906), p. 95-123.

HEUKEMES, *Heidelberg* =

HEUKEMES (B.), *Römische Keramik aus Heidelberg*, Bonn, 1964. (Materialen zur römisch-germanischen Keramik, 8).

HINZ, *Xanten* =

HINZ (H.), *Römische Gräber in Xanten : Grabungen 1962-1965*. In : *Beiträge zur Archäologie des römischen Rheinlands 4*, Bonn, 1984. (Rheinische Ausgrabungen, 23), p. 301-370.

HOLWERDA, *Belgische waar* =

HOLWERDA (J.H.), *De Belgische waar in Nijmegen*, Nijmegen, 1941.

HOLWERDA, *Doorwerth* =

HOLWERDA (J.H.), *Een vondst uit den Rijn bij Doorwerth*. In : *O.M.*, suppl. XII (1931), p. 1-26.

HULL, *Camulodunum* =

HULL (M.R.), *Roman Colchester*, Oxford, 1958. (R.R.C.S.A.L., XX).

ISINGS =

ISINGS (C.), *Roman Glass from dated Finds*, Groningen-Djakarta, 1957.

ISINGS, *Heerlen* =

ISINGS (C.), *Voorromeins en Romeins Glas in het Gemeentelijk Oudheidkundig Museum te Heerlen*, Heerlen, 1972.

ISINGS, *Maastricht* =

ISINGS (C.), *Catalogus van het Romeins Glas in het Bonnefantenmuseum te Maastricht*, Maastricht, 1970.

ISINGS, *Nijmegen* =

ISINGS (C.), *Glas from the Canabae legionis at Nijmegen*. In : *B.R.O.B.*, 30 (1980), p. 281-340.

KOETHE, *Kröv* =

KOETHE (H.), *Römerzeitliche Grabhügel des Trierer Landes und seiner Nachbargebiete*. In : *T.Z.*, 14 (1939), p. 133-153.

KOLTES, *Besançon* =

KOLTES (J.), *Catalogue des collections archéologiques de Besançon. VII : La Verrerie gallo-romaine*, Paris, 1982. (*Annales littéraires de l'Université de Besançon*, 270).

KROPATSCHEK, *Haltern* =

KROPATSCHEK (G.), *IV. Ausgrabungen bei Haltern : die Fundstücke der Jahre 1905 bis 1907 (mit Ausnahme der Keramische Funde)*. In : *M.A.K.W.*, V (1909), p. 325-375.

LA BAUME, *Kunstgewerbe* =

LA BAUME (P.), *Römische Kunstgewerbe zwischen Christi Geburt und 400*, Braunschweig, 1964. (Bibliohek für Kunst- und Antiquitätfreunde, XVIII).

LA BAUME, *Lungengasse* =

LA BAUME (P.), *Frührömische Töpferöfen aus der Lungengasse*. In : *K.J.*, 3 (1958), p. 26-54.

LA BAUME-SALOMONSON, *Sammlung Löffler* =

LA BAUME (P.) et SALOMONSON (J.W.), *Römische Kleinkunst : Sammlung Karl Löffler*, Köln, [s.d.]. (Wissenschaftliche Kataloge des Römisch-Germanischen Museums Köln, III).

LANDES, *Carnavalet* =

LANDES (Ch.), *Verres gallo-romains*, Paris, 1983. (Catalogue d'Art et d'Histoire du Musée Carnavalet, IV).

LAVIZZARI PEDRAZZINI, *Luni* =

LAVIZZARI PEDRAZZINI (M.P.), *Terra sigillata italica e sud-gallica*. In : FROVA (A.), éd., *Scavi di Luni II : Relazione delle campagne di scavo 1972-1974*, Roma, 1977, p. 455-465.

LEHNER, *Vetera 1* =

LEHNER (H.), *Vetera : Ausgrabungen in den Jahren 1908 und 1909*. In : *B.J.*, 119 (1910), p. 231-300.

LEHNER, *Vetera 2* =

LEHNER (H.), *Vetera : Ausgrabungen in den Jahren 1910, 1911, 1912 : Ausgrabungsbericht*. In : *B.J.*, 122 (1912), p. 311-420.

LEHNER, *Vetera 3* =

LEHNER (H.), *Vetera : Ausgrabungen in den Jahren 1913 und 1914 : Ausgrabungsbericht*. In : *B.J.*, 124 (1917), p. 133-169.

LERAT, *Besançon* =

LERAT (L.), *Les Fibules gallo-romaines*, Besançon, 1956. (Catalogue des Collections archéologiques de Besançon, II).

LINDESCHMIT, *Weisenau* =

LINDESCHMIT (L.), *Neuerwerbungen des Mainzer Altertumsvereins*. In : *M.Z.*, III (1908), p. 135-140.

LOESCHCKE, Haltern =

LOESCHCKE (S.), *Keramische Funde in Haltern*. In : *M.A.K.W.*, V (1909), p. 101-322.

LOESCHCKE, Oberaden =

LOESCHCKE (S.), *Die römische und die belgische Keramik nach den Funden der Ausgrabungen von Albert Baum*. In : ALBRECHT (Ch.), éd., *Das Römerlager in Oberaden und das Uferkastell in Beckinghausen an der Lippe*, Dortmund, 1942. (Veröffentlichungen aus dem Städt. Museum für Vor- und Frühgeschichte Dortmund, II/2), p. 7-148.

LOESCHCKE, Trier =

LOESCHCKE (S.), *Römische Gefäße aus Bronze, Glas und Ton im Provinzialmuseum Trier*. In : *T.Z.*, 3 (1928), p. 69-81.

LUX, Niel-bij-Sint-Truiden =

LUX (G.V.), *Gallo-romeinse tumuli te Niel-bij-Sint-Truiden*, Brussel, 1979. (Archaeologica Belgica, 217).

LUX-ROOSENS, Gors-Opleeuw =

LUX (G.V.) et ROOSENS (H.), *Een Gallo-Romeins grafveld te Gors-Opleeuw*. In : *Het Oude Land van Loon*, XXV (1970), p. 5-52 (= Archaeologia Belgica, 128).

MAHR-MIRON, Horath =

MAHR (G.) et MIRON (A.), *Das Brandgräberfeld von Horath, « Kaisergarten », Kreis Bernkastel-Wittlich*. In : *T.Z.*, 43/44 (1980/81), p. 7-262.

MARTIN-KILCHER, Courroux =

MARTIN-KILCHER (S.), *Das römische Gräberfeld von Courroux im Berner Jura*, Solothurn, 1976. (Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte, 2).

MASSART, Braives III =

MASSART (Cl.), *Les Cruches*. In : BRULET (R.), éd., *Braives gallo-romain III : la zone périphérique occidentale*, Louvain-la-Neuve, 1985. (Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, XLVI), p. 97-103.

MERTENS, Tirlemont =

MERTENS (J.), *Une riche tombe gallo-romaine découverte à Tirlemont (Belgique)*. In : *L'Antiquité classique*, XXI-1 (1952), p. 39-73. (= Archaeologia Belgica, 7).

MERTENS-CAHEN-DELHAYE, Saint-Mard =

MERTENS (J.) et CAHEN-DELHAYE (A.), *Saint-Mard : fouilles dans le vicus romain de Vertunum (1961-1969)*. In : *Le Pays gaumais*, XXXI (1970), p. 23-196. (= Archaeologia Belgica, 119).

METZLER, Titelberg =

METZLER (J.), *Beiträge zur Archäologie des Titelberges*. In : *Publications de la Section Historique de l'Institut Gr.-D. de Luxembourg*, XCI (1977), p. 13-116.

MITARD, Niort =

MITARD (P.-H.), *Une riche sépulture gallo-romaine découverte près de Niort*. In : *Gallia*, 35 (1977), p. 201-227.

MOREAU-MARECHAL, Arlon =

MOREAU-MARECHAL (J.), *La Céramique gallo-romaine du Musée d'Arlon*. In : *A.I.A.L.*, CX-CXI (1979-1980), p. 3-197.

MÜLLER, Neuss =

MÜLLER (G.), *Novaesium VII : die römischen Gräberfelder von Novaesium*, Berlin, 1977. (Limesforschungen, 17).

NEEB-KESSLER, Weisenau =

NEEB (E.) et KESSLER (P.T.), *Die Ausgrabungen auf dem römischen Friedhof bei Weisenau*. In : *M.Z.*, VIII/IX (1913/14), p. 37-51.

NOËL, Sampont =

NOËL (J.), *La Nécropole romaine du « Hunenkneppchen » à Sampont (commune de Hachy)*, Bruxelles, 1968. (Archaeologia Belgica, 106).

NUBER, Kanne und Griffsschale =

NUBER (H.V.), *Kanne und Griffsschale : ihr Gebrauch im täglichen Leben und die Beigabe in Gräbern der römischen Kaiserzeit*. In : *B.R.G.K.*, 53 (1972), p. 1-232.

Osw., Stamps =

OSWALD (F.), *Index of Potters' Stamps on Terra Sigillata : « Samian Ware »*, Margidunum, 1931.

OSWALD-PRYCE, Introduction =

OSWALD (F.) et Pryce (T.D.), *An Introduction to the Study of Terra Sigillata*, London, 1920.

OXE, Oberaden =

OXE (A.), *Die Terrasigillata-Funde*. In : ALBRECHT (Ch.), éd., *Das Römerlager in Oberaden und das Uferkastell in Beckinghausen an der Lippe*, Dortmund, 1938. (Veröffentlichungen aus dem Städt. Museum für Vor- und Frühgeschichte Dortmund, II/1), p. 36-74.

PAINTER, Masterpieces =

PAINTER (K.S.), *Roman Glass*. In : *Masterpieces of Glass*, [catalogue d'exposition], London, 1968, p. 36-90.

PAUNIER, Genève =

PAUNIER (D.), *La Céramique gallo-romaine de Genève*, Genève-Paris, 1981. (Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 9).

PETRU, Emona =

PETRU (S.), *Emonske nekropole*, Ljubljana, 1972. (Catalogi et Monographiae, 7).

PLESNIČAR-GEC, Emona =

PLESNIČAR-GEC (J.), *Severno emonsko grobičsče = The Northern Necropolis of Emona*, Ljubljana, 1972. (Catalogi et Monographiae, 8).

PLUMIER, Tumuli =

PLUMIER (J.), *Tumuli belgo-romains de la Hesbaye occidentale : Seron, Hanret, Bois de Buis, Penteville*, Namur, 1986. (Documents inédits relatifs à l'Archéologie de la Région namuroise, 2).

RADNOTI, Bronzegefässe =

RADNOTI (A.), *Die römischen Bronzegefässe von Pannonien*, Budapest, 1938. (Dissertationes Pannonicæ. Ser. II, 6).

RAHIR, Vingt-cinq années =

RAHIR (E.), *Vingt-cinq années de recherches, de restaurations et de reconstructions*, Bruxelles, 1928.

RENARD, *Vervoz* =

RENARD (L.), *A propos de deux urnes cinéraires en plomb trouvées dans les sépultures belgo-romaines de Vervoz (Clavier)*. In : *B.I.A.L.*, XXXVI (1906), p. 183-192.

RITTERLING, *Hofheim* =

RITTERLING (E.), *Das frührömische Lager bei Hofheim i.T.* In : *A.V.N.A.G.*, 40 (1912), p. 1-416.

ROOSENS, *Chantemelle* =

ROOSENS (H.), *Le Cimetière du milieu du I^{er} siècle à Chantemelle*. In : *Le Pays gaumais*, 15 (1954), p. 75-121. (= *Archaeologia Belgica*, 21).

ROOSENS, *Fouches* =

ROOSENS (H.), *Cimetière romain du Haut-Empire à Fouches (Hachy-Luxembourg)*. In : *A.I.A.L.*, LXXXV (1954), p. 169-260. (= *Archaeologia Belgica*, 20).

ROOSENS-LUX, *Berlingen* =

ROOSENS (H.) et LUX (G.V.), *Grafveld met gallo-romeinse tumulus te Berlinen*, Brussel, 1973. (*Archaeologia Belgica*, 147).

ROOSENS-LUX, *Eben-Emael - Kanne* =

ROOSENS (H.) et LUX (G.V.), *Een gallo-romeinse tumulus te Eben-Emael - Kanne*, Brussel, 1970. (*Archaeologia Belgica*, 121).

ROOSENS-LUX, *Hoeptingen* =

ROOSENS (H.) et LUX (G.V.), *Gallo-romeinse tumulus te Helshoven onder Hoeptingen*, Brussel, 1974. (*Archaeologia Belgica*, 164).

SCHLEIERMACHER, *Cambodunum* =

SCHLEIERMACHER (W.), *Einfarbige und entfärbte Glasgefäße*. In : KRÄMER (W.), ET AL., *Cambodunumforschungen 1953. I : die Ausgrabungen von Holzhäuser zwischen der 1. und 2. Querstrasse*, Kallmünz, 1957. (Materialhefte zur bayerischen Vorgeschichte, 9), p. 77-79.

SIMON, *Rödgen* =

SIMON (H.-G.), *Die Funde aus den frühkaiserzeitlichen Lagern Rödgen, Friedberg und Bad Nauheim*. In : SCHÖNBERGER (H.) et SIMON (H.G.), *Römerlager Rödgen*, Berlin, 1976. (*Limesforschungen*, 15), p. 51-264.

SIMONETT, *Tessin* =

SIMONETT (Ch.), *Tessiner Gräberfelder*, Basel, 1941. (Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz, III).

STUART, *Geldermalsen* =

STUART (P.), *Romeinse grafvondsten uit Geldermalsen in het Rijksmuseum van Oudheden te Leiden*. In : *O.M.*, XLIX (1968), p. 61-82.

STUART, *Nijmegen* =

STUART (P.), *Gewoon aardewerk uit de Romeinse legerplaats en de bijbehorende grafvelden te Nijmegen*. In : *O.M.*, suppl. XLIII (1962), p. 1-176.

TASSINARI, *Vaisselle de bronze* =

TASSINARI (S.), *La Vaisselle de bronze romaine et provinciale au Musée des Antiquités Nationales*, Paris, 1975. (Supplément à *Gallia*, XXIX).

THILL, *Titelberg* =

THILL (G.), *Fibeln vom Titelberg aus dem Beständen des Luxemburger Museums*. In : *T.Z.*, 32 (1969), p. 133-172.

ULBERT, *Aislingen* =

ULBERT (G.), *Die römischen Donau-Kastelle Aislingen und Burghöfe*, Berlin, 1959. (Limesforschungen, 1).

ULBERT, *Lorenzberg* =

ULBERT (G.), *Der Lorenzberg bei Epfach : die frührömische Militärstation*, München, 1965 (M.B.V.F., 9).

ULBERT, *Rheingönheim* =

ULBERT (G.), *Das frührömische Kastell Rheingönheim : die Funde aus den Jahren 1912 und 1913*, Berlin, 1969. (Limesforschungen, 9).

VAN BASTELAER, *Strée* =

VAN BASTELAER (D.-A.), *Le Cimetière belgo-romano-franc de Strée : rapport sur la fouille, description des objets trouvés et études de diverses questions d'archéologie que cette fouille a soulevées*. In : *Documents et Rapports de la Société Paléontologique et Archéologique de l'Arrondissement judiciaire de Charleroi*, VIII (1876), p. 95-419.

VANDERHOEVEN, *Liège* =

VANDERHOEVEN (M.), *Verres romains (I^e-III^e siècles) des Musées Curtius et du Verre à Liège*, Liège, 1961.

VANDERHOEVEN, *Ordona V* =

VANDERHOEVEN (M.), *La Terre sigillée lisse : campagnes de fouilles de 1963 à 1974*. In : MERTENS (J.), éd., *Ordona V*, Bruxelles, Rome, 1976. (Rapports et Etudes de Philologie, d'Archéologie et d'Histoire ancienne publiées par l'Institut Historique Belge de Rome, XVI), p. 79-182.

VANDERHOEVEN, *Ordona VI* =

VANDERHOEVEN (M.), *La Terre sigillée à reliefs : campagne de fouilles de 1963 à 1976*. In : MERTENS (J.), éd., *Ordona VI*, Bruxelles, Rome, 1979. (Rapports et Etudes de Philologie, d'Archéologie et d'Histoire ancienne publiées par l'Institut Historique Belge de Rome, XIX), p. 83-106.

VANDERHOEVEN, *Riemst* =

VANDERHOEVEN (M.), *De Gallo-Romeinse tumulus van Riemst*. In : *Limburg*, LV (1976), p. 3-29.

VANDERHOEVEN, *Tongeren* =

VANDERHOEVEN (M.), *De Romeinse Glasverzameling in het Provinciaal Gallo-Romeins Museum*, Tongeren, 1962. (Publicaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum te Tongeren, 2).

VANDERHOEVEN, *Tongeren 4* =

VANDERHOEVEN (M.), *De Terra Sigillata te Tongeren. 4 : Analytische inventaris van de stempels in openbaar en privaat bezit*, Tongeren, 1975. (Publicaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum te Tongeren, 21).

VAN GIFFEN, ET AL., *Utrecht* =

VAN GIFFEN (A.E.), VOLLMGRAF (C.W.) et VAN HOORN (G.), *Opgravingen op het Domplein te Utrecht : I-IV*, Haarlem, 1934-1938.

VAN LITH, *Asberg* =

VAN LITH (S.M.E.), *Glas aus Asciburgium*. In : *Beiträge zur Archäologie des römischen Rheinlands 4*, Bonn, 1984. (Rheinische Ausgrabungen, 23), p. 211-281.

VAN LITH, *Valkenburg* =

VAN LITH (S.M.E.), *Römisches Glas aus Valkenburg*. In : *O.M.*, LIX-LX (1978-1979), p. 2-150.

VAN LITH, *Velsen* =

VAN LITH (S.M.E.), *Römisches Glas aus Velsen*. In : *O.M.*, LVIII (1977), p. 1-62.

VAN LITH, *Zwammerdam* =

VAN LITH (S.M.E.), *Glas*. In : HAALEBOS (J.K.), ET AL., *Zwammerdam, Nigrum-Pullum : ein Auxiliar-Kastell am Niedergermanischen Limes*, Amsterdam, 1977. (Cingula, III), p. 242-248.

VAN OSSEL, *Fallais* =

VAN OSSEL (P.), *La Nécropole du Mont-Saint-Sauveur à Fallais*. In : *B.I.A.L.*, XCIV (1982), p. 143-231.

VANVINCKENROYE, *Tongeren 1* =

VANVINCKENROYE (W.), *De Romeinse Zuidwest-begraafplaats van Tongeren*, Tongeren, 1984. (Publikaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum te Tongeren, 29).

VANVINCKENROYE, *Tongeren 2* =

VANVINCKENROYE (W.), *Gallo-Romeins aardewerk van Tongeren*, Tongeren, 1967. (Publikaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum te Tongeren, 7).

VEGAS, *Neuss* =

VEGAS (M.), *Die augustische Gebrauchscheramik von Neuss*. In : VEGAS (M.) et BRUCKNER (A.), *Novaesium VI : die augustische Gebrauchscheramik von Neuss, Gebrauchscheramik aus zwei augustischen Töpferröfen von Neuss*, Berlin, 1975. (Limesforschungen, 14), p. 3-76.

VERMEULEN, *Hunnerberg* =

VERMEULEN (W.G.J.R.), *Een Romeinsch grafveld op den Hunnerberg te Nijmegen*, Amsterdam, 1932. (Bouwsteen voor de geschiedenis van Nijmegen, II).

VOGT, *Zürich* =

VOGT (E.), *Der Lindenhof in Zürich*, Zürich, 1948..

WALKE, *Straubing* =

WALKE (N.), *Das römische Donaukastell Straubing-Sorviiodum*, Berlin, 1965. (Limesforschungen, 3).

WELKER, *Nida-Heddernheim 1* =

WELKER (E.), *Die römischen Gläser von Nida-Heddernheim*, Frankfurt a.M., 1974. (Schriften des Frankfurter Museums für Vor- und Frühgeschichte, III).

WELKER, *Nida-Heddernheim 2* =

WELKER (E.), *Die römischen Gläser von Nida-Heddernheim II*, Frankfurt a.M., 1985. (Schriften des Frankfurter Museums für Vor- und Frühgeschichte, VIII).

WILLEMS, *Luxembourg* =

WILLEMS (E.), *La Verrerie de l'époque romaine au Musée d'Histoire et d'Art - Luxembourg*, Luxembourg, 1979.

WILLERS, *Neue Untersuchungen* =

WILLERS (H.), *Neue Untersuchungen über die römische Bronzeindustrie von Capua und von Niedergermanien*, Hannover-Leipzig, 1907.

ANNEXE I

LE MONUMENT

Les fragments du monument, découverts au lieu-dit « Fecheroux » en 1866, puis en 1893, et confiés au Musée de l’Institut Archéologique Liégeois (voir *Historique des découvertes*, p. 66), n’avaient jamais été inventoriés, et la majorité d’entre eux ne sont pas publiés. Seule leur regroupement en réserve, ancien et apparemment intact, un dossier photographique partiel établi par le Conservateur Hélène Van Heule et des mentions dans diverses correspondances anciennes permettent de les attribuer au site de Vervoz.

Nous les avons rassemblés et en présentons ici un inventaire ainsi qu’une sélection photographique aussi large que possible. Notre intention est d’attirer l’attention des chercheurs sur cet ensemble qui mériterait une étude architecturale beaucoup plus approfondie.

L’ordre de présentation des pièces, fruit d’un premier regroupement, vise surtout à faciliter leur confrontation.

Nous remercions M^{le} Ann Chevallier, conservateur aux Musées d’archéologie et d’arts décoratifs, pour son intérêt et ses conseils et M. Jean-Claude Antoine, préparateur au même musée, pour la réalisation des photographies.

Éléments inscrits

- Un fragment inscrit ON ou NO ou NQ⁽¹⁾ (fig. 19, 1).
- Un fragment portant sur une face I et sur l’autre une trace courbe⁽²⁾ (fig. 19, 2 et 3).

Éléments figurés

L’état de conservation de ces éléments (épaisseur conservé) ne permet généralement pas de préciser s’il s’agissait de sculpture en ronde-

⁽¹⁾ et ⁽²⁾ DEMAN (A.), et RAEPSET-CHARLIER (M.-Th.), *Les Inscriptions latines de Belgique (ILB)*, Bruxelles, 1985. (Sources et Instruments, VII), p. 93 et pl. XI, n° 53a, 53b, 53c.

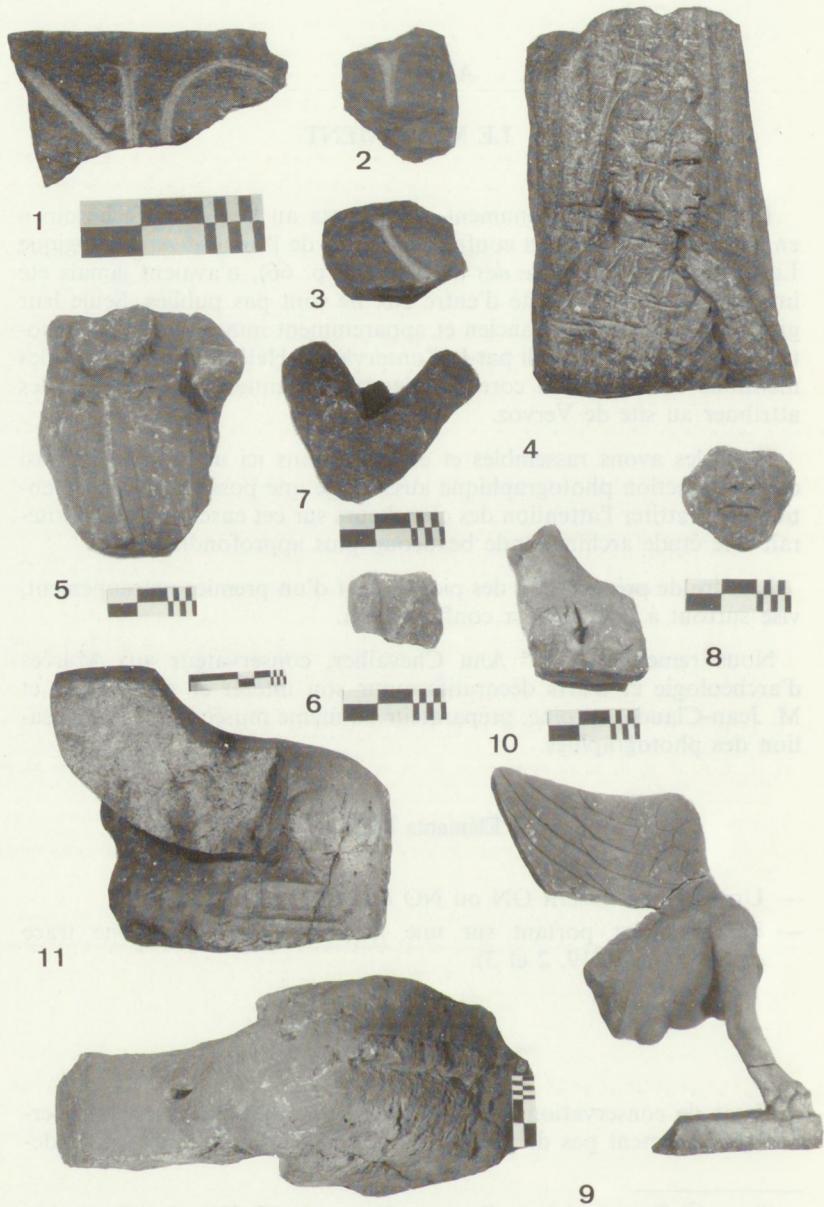


Fig. 19. — Inscriptions (1 à 3), éléments figurés humains (4 à 8)
et animaux (9 à 11).

bosse ou en haut relief. Nous n'indiquerons donc « ronde-bosse » que dans les cas probants.

Figurations humaines

- Un tambour de colonne cannelée portant en faible relief une figure d'Attis. La partie conservée est le buste⁽³⁾ (fig. 19, 4).
- Un fragment de torse vêtu, en grandeur petite nature. Le traitement du vêtement, et l'attache du bras et du cou, semblent peu conformes aux normes de la sculpture antique. (fig. 19, 5).
- Un fragment de torse (nu ?), de format plus petit. (fig. 19, 6).
- Un fragment de bras, nu, coude plié, en grandeur petite nature. (fig. 19, 7).
- Un fragment de tête en grandeur nature. Seul le bas du visage est conservé. (fig. 19, 8).

Figurations animales

- 3 fragments d'un sphinx, jointifs : une aile, un fragment de torse avec un bras, et le bas d'une patte féline sur une base. L'aile et la patte semblent indiquer un travail en ronde-bosse. (fig. 19, 9)
- Le bas d'une patte féline, en ronde-bosse, de dimensions légèrement plus grandes que la précédente (fig. 19, 10).
- Le corps, assez mutilé, d'un quadrupède de grandes dimensions, assis, en ronde-bosse. Le haut du dos est perforé d'une mortaise. Le traitement du bas de la patte arrière (sabot ?) et de la queue évoquent plutôt un bovidé, voire un cheval, qu'un félin. (fig. 19, 11).

Figurations indéterminées

Nous situons ce groupe parmi les éléments figurés, parceque les fragments ne semblent pas relever du langage des décors conventionnels d'architecture, et pourraient avoir appartenu plutôt à des sculptures. Leur association à des figures animales ou à des vêtements drapés reste cependant hypothétique.

- Un fragment décoré d'écaillles. Peut-être pourrait-il s'agir de la queue d'un être marin (poisson, triton, sirène ?) (fig. 20, 1).

⁽³⁾ CUMONT (F.), *Notice sur un Attis funéraire découvert à Vervoz*. In : *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, XXIX (1900), pp. 65-73 ; RENARD (M.), *Attis-piliers de Clavier-Vervoz et d'ailleurs*. In : *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques*, 5^e série, LXI-1 (1975), pp. 14-29.

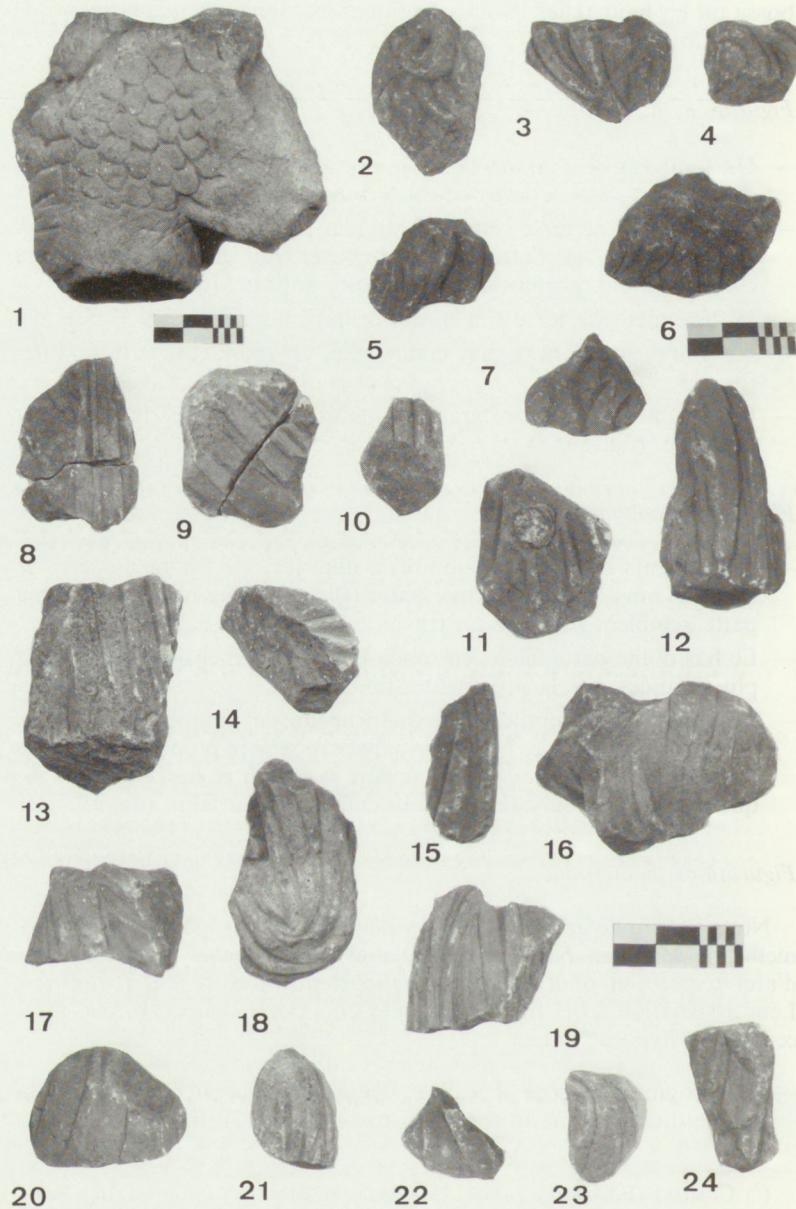


Fig. 20. — Éléments figurés indéterminés (1 à 7); vêtements drapés (8 à 24).

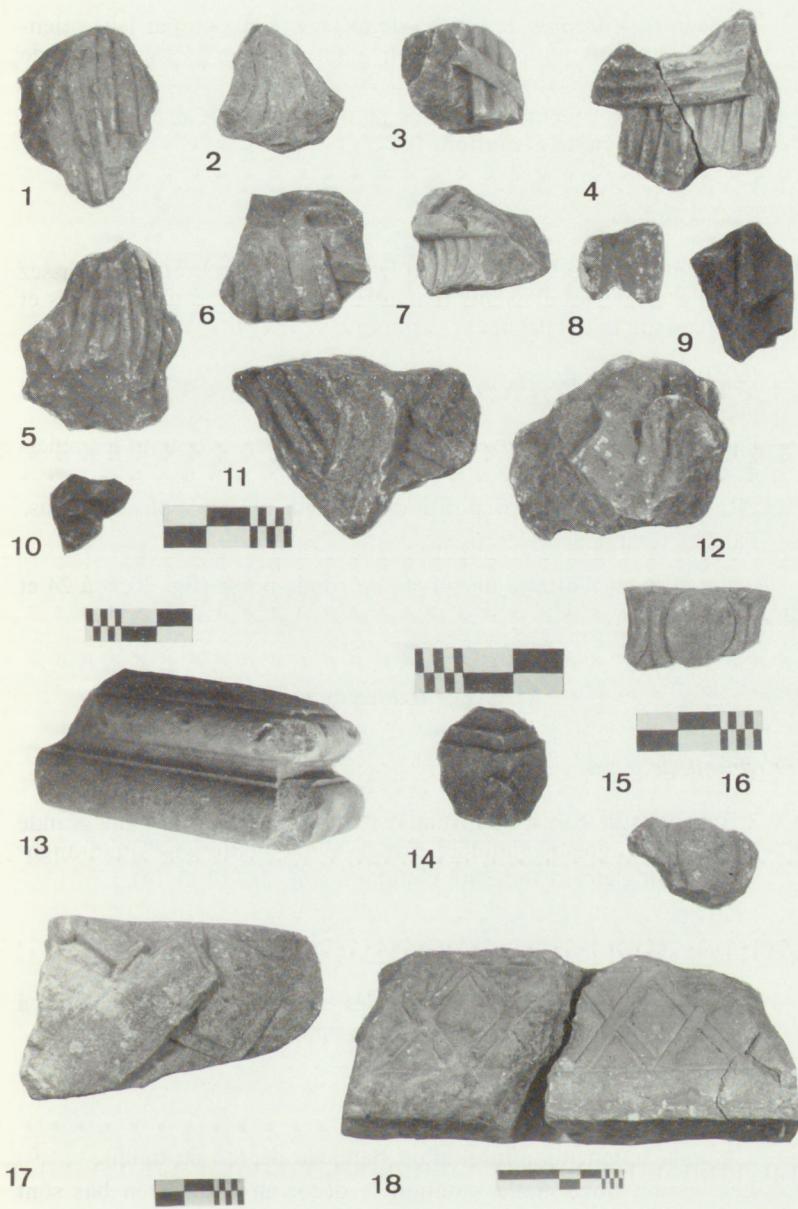


Fig. 21. — Vêtements drapés (1 à 12), éléments architecturaux : fragments de bases (13 et 14), de colonnes ou pilastres (15 et 16), de bandeaux décoratifs (17 et 18).

- 11 fragments décorés de plis ou de mèches. Ceux-ci, par leur orientation, semblent plutôt appartenir à un système de toisons ou de crinières qu'à des vêtements. (fig. 20, 2 à 7).
- 7 fragments du même type, plus petits, et dont la signification est encore plus sujette à caution.

Vêtements drapés

Nous tentons de présenter ces 80 fragments, malheureusement assez petits, en écartant les éléments répétitifs, selon l'orientation des plis et les surfaces sur lesquelles ils se disposent :

- Plis rectilignes, parallèles ou s'évasant sur des surfaces plus ou moins planes.
- Plis animés sur des surfaces nettement courbes, évoquant les reliefs du corps.
- Plis présentant des superpositions, croisements ou replis de tissus.
- Pans et terminaisons de tissus.

Aucun élément n'atteste un travail en ronde-bosse (fig. 20, 8 à 24 et fig. 21, 1 à 12).

Éléments architecturaux

Fragments de bases

- 3 fragments de bases, de formats et de types différents : une grande base quadrangulaire mouluré, l'angle d'une petite base quadrangulaire et un élément mouluré circulaire (fig. 21, 13 et 14).

Fragments de colonnes ou pilastres

- 3 fragments cannelés. la largeur des cannelures est équivalente à celles de la colonne de l'Attis (5 à 6 cm.).

Fragments de bandeaux décoratif

- 2 grands fragments jointifs d'un bandeau décoré de treillis. Les bandes horizontales limitant le décor en haut et en bas sont conservées. 2 petits fragments du même type. (fig. 21, 18).
- Un fragment à décor d'armes : un bouclier et une poignée d'épée sont visibles. (fig. 21, 17).

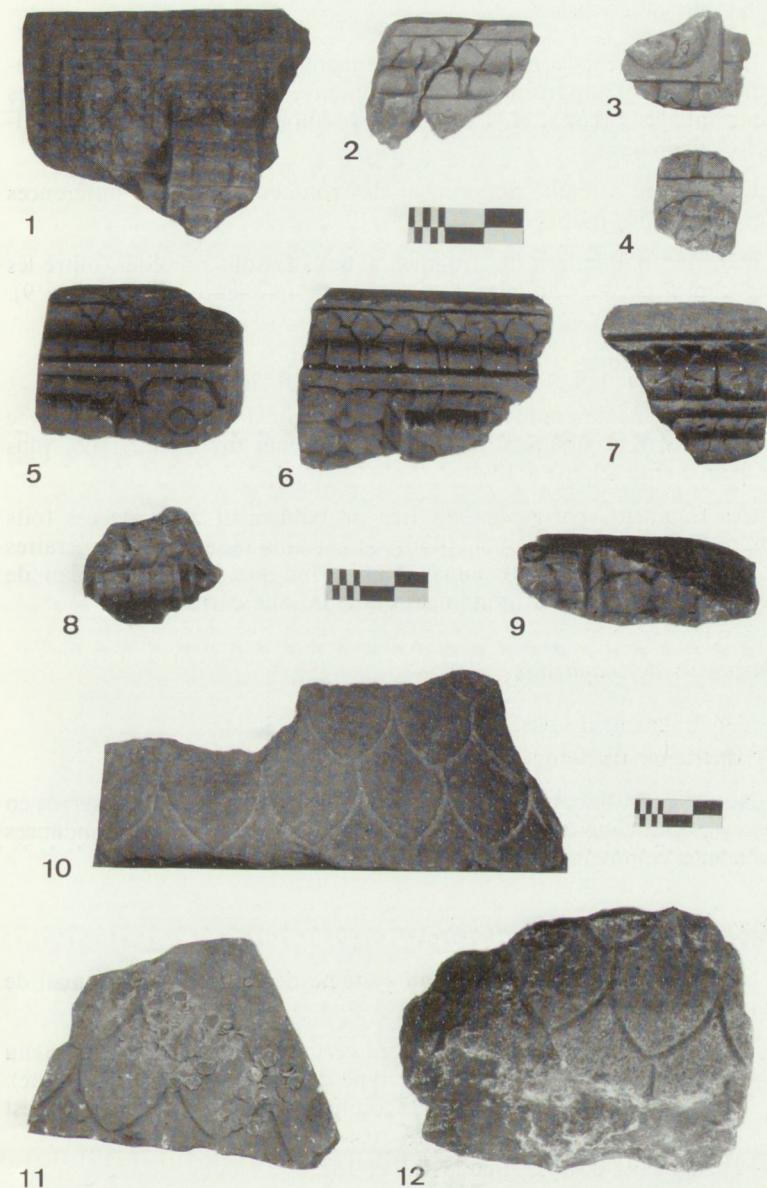


Fig. 22. — Éléments architecturaux : fragments de corniches (1 à 9) et de toits (10 à 12).

Fragments de corniches

Les 59 fragments conservés appartient au même système : ils présentent, dans l'importante gorge inférieure, un décor de talonnettes enserrant des rosaces, et, dans la gorge supérieure, une frise de palmettes feuillagées.

Un examen attentif, notamment des rosaces, révèle des différences d'exécution des motifs.

Dans la présentation des fragments, nous faisons précéder, outre les plus complets, ceux appartenant à la gorge inférieure. (fig. 22, 1 à 9).

Fragments de toits

— 4 fragments de grandes dimensions, à décor d'écailles, dont un avec une bordure oblique d'angle. 7 fragments du même type, plus petits. (fig. 22, 10 à 12).

Ces fragments correspondent très probablement à un de ces toits coniques à 4 pans dont sont pourvus certains monuments funéraires d'Asie mineure et de Rhénanie. Rappelons que, d'après le plan de F. Henaux, la base du monument était presque carrée.

Fragments de chapiteaux

- Un fragment de base de chapiteau. (fig. 23, 1).
- 18 fragments d'angle de chapiteau (fig. 23, 2 à 4).

Nous avons dû constater l'absence, parmi les fragments conservés en réserve, d'un chapiteau corinthien mentionné dans les correspondances anciennes comme complet.

Fragments décorés indéterminés

Ceux-ci semblent appartenir au système décoratif conventionnel de l'architecture.

- 25 fragments à décor végétal, dont certains ont peut-être appartenu à des chapiteaux (feuillages de type corinthien, palmettes, volute). Deux de ces fragments sont délimités par un cercle, un autre est décoré d'une palmette et d'une rosace. (fig. 23, 5 à 17).
- 2 fragments d'oves. (fig. 21, 15 et 16).
- un fragment décoré de mèches, avec une torsade reprise par une embrasse (?).
- un fragment décoré de bandeaux circulaires et rectilignes.

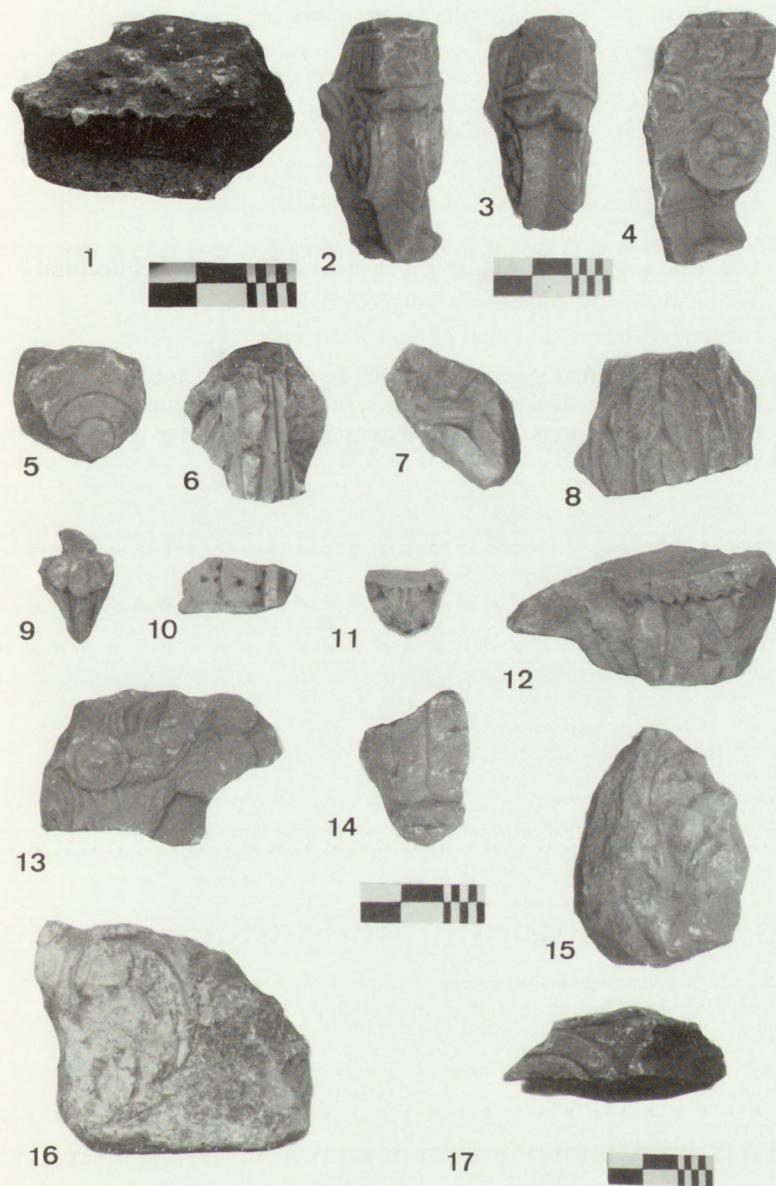


Fig. 23. — Éléments architecturaux : fragments de chapiteaux (1 à 4) et fragments décorés indéterminés (5 à 17).

Éléments indéterminés

L'état de nos connaissances ne nous permet pas de classer ces 12 fragments dans la catégorie des éléments figurés plutôt que dans celle des éléments architecturaux. Nous ne pouvons que proposer des questions :

- Frange ou bordure de décor architectural ?
- Cannelures ou plis ,
- Décor de vêtements (glands), ou élément de bordure architectural ?
- Terminaisons de lanières ou poignées d'épées ?
- Lanière ou queue d'animal ? (Non illustré).

Nous devons enfin signaler des traces de travail (assemblage, préparations, traitement de surfaces planes, etc.), sur certains fragments décorés, et sur d'autres sans décor que nous n'avons pas repris dans cet inventaire.

ANNEXE II

EXAMEN ANTHROPOLOGIQUE DES RESTES INCINÉRÉS

par Dr. Méd. Paul A. JANSSENS

Tombe I

Le poids total des os calcinés s'élève seulement à 156 gr. Il s'agit de fragments très fins et très petits dont le plus grand, un morceau de diaphyse, mesure à peine 45 mm.

Les petits fragments plats de la boîte crânienne sont nombreux, ils sont très fins, sans pourtant présenter l'extrême mineur habituellement relevée pour les nourrissons. L'épaisseur moyenne est de 1,49 mm (six mesurations), avec une épaisseur maximale de 1,6 mm et une minimale de 1,3 mm. Toutes ces valeurs se situent en dessous de celles relevées par Gejvall chez les femmes (⁰). Certains de ces fragments présentent une coloration bleu clair, trahissant un degré faible de calcination (par préservation de la tête durant la crémation ?). Nous avons encore trouvé un très petit rocher droit et un morceau du rocher gauche. Les parties métaphysaires ou zones de croissances se dessinent fréquemment sur les diaphyses qui forment la plus grande partie des fragments anatomiques identifiables. Remarquons une molaire temporaire 4 ou 5.

Signalons, enfin trois petits fragments de teinte brune et un quatrième de couleur gris sale (par la présence d'un tissus de laine ?).

Il s'agit des restes d'un enfant d'environ 6 à 8 ans (¹).

Tombe II

Le poids totale de ces ossements s'élève à 2970 g et dont le taux élevé est dû surtout à la présence d'une terre argileuse, collant aux fragments. Entre ces derniers, le plus grand — la partie proximale d'un radius droit gauche — mesure 90 mm. L'examen de ces ossements ne

(⁰) GEJVALL (N.-G.), *Cremations*. In : *Science in Archaeology*, London, 1963, p. 379-390.

(¹) Nous tenons à remercier Monsieur W. Ruiters qui a bien voulu analyser la dent qui permet de préciser l'âge de l'enfant.

nous a pas révélé la présence de plusieurs pièces anatomiques homologues, ce qui nous prouve qu'il s'agit bien des restes d'un seul individu. En second lieu nous n'avons pas pu retrouver la présence d'os animaliens. En troisième lieu nous avons constaté une excellente conservation de la plupart des pièces anatomiques et même la possibilité de pouvoir reconstruire certains éléments osseux. Ces particularités — grands fragments osseux et bonne conservation — nous permettent de croire que la crémation aurait été exécutée, le corps couvert par le bûcher. A ce fait nous voulons encore ajouter la constatation telle que nous l'avons déjà pu décrire pour un cas, trouvé au Limbourg (2), que dans certains cas, le cadavre avait été tourné en décubitus ventral : dans ces cas il peut arriver qu'un des bras a pu se trouver en dessous du corps et de ce fait présentera un moindre degré de combustion. Ce phénomène, nous l'avons pu constater à lépiphysè distale de l'humérus gauche et de l'olécrâne du cubitus. Wells (3) décrit dans les cas de crémation avec le corps couvert par le bûcher, la bonne conservation des vertèbres. Dans le nôtre nous n'avons pas pu récupérer ces éléments anatomiques, ce que nous voulons attribuer au fait que par la position en décubitus ventral, le dos et sa colonne vertébrale devinrent les éléments les plus exposés au feu du bûcher.

Aucun des ossements ne présentait encore des restes de lignes épiphysaires ou zone de croissance, indication précieuse pour l'âge relatif de cet individu qui avait atteint l'âge adulte.

A part des deux petits rochers nous avons retrouvé plusieurs fragments de la tête : ceux de la voûte crânienne sont minces (en moyenne 3, 87 mm pour 7 mensurations) et dont le plus épais atteint à peine 5,0 mm ; de la face nous avons retrouvé un fragment avec le bord supérieur déanchant de l'orbite du côté gauche. Mentionnons encore une partie de l'arcade alvéolaire de la mandibule avec 5 alvéoles dont aucune oblitérée ainsi que deux dents complètes et une racine et une couronne de deux autres.

N'ayant pas pu retrouver la face symphysienne du pubis, nous nous sommes contentés des constatations au niveau des sutures crâniennes. La synostose de la table interne s'observe régulièrement, exceptée au niveau de l'astérian, tandis qu'elle a débuté au niveau de la suture lamboïde. Ces données peuvent situer l'âge entre 25 et 30 ans au moment de la mort.

De squelette postcrânien, nous nous sommes arrêtés à la cavité glénoidé de l'omoplate : de contour piriforme, sa largeur n'atteint que 25 mm.

(2) CLAASSEN (A.), *Neerpelt*. In : *Archeologie*, 1968-2, p. 64.

(3) WELLS (C.), *A Study of Cremation*. In : *Antiquity*, 34 (1960), p. 29-37.

Nous avons déjà parlé de quelques éléments du bras gauche ; mentionnons les 2 épiphyses proximales des radius : le diamètre du gauche nous livre comme mensurations au niveau de la tête 20,3 mm, celui de gauche 20,0 et 18,5 mm. L'indice d'aplatissement du radius se porte à 75,00, calculé sur les mesures respectives de 12 et de 16 mm. Ajoutons comme pour la voûte crânienne l'épaisseur de quelques os longs suivant Gejvall⁽⁴⁾ : radius, 2,8 mm ; humérus, 3,0 mm ; fémur, 4,9 mm (3 mensurations) et dont la ligne âpres est très peu prononcée.

Nous voulons y joindre quelques mensurations suivant Van Vark⁽⁵⁾ : la présence des deux rotules dont la largeur de celle du membre gauche mesure 37 mm (Van Vark, mesure n° 37) ; la largeur transversale de la dent de l'axis, 9,3 mm (V.V. n° 9) ; le diamètre antéro-postérieur supérieur de la même dent, 9,8 mm. (V.V. n° 10) ; la hauteur de la tête du radius, 8,3 mm (V.V. n° 22) et la largeur de l'astragale droit, 27,6 mm (V.V. n° 45).

Mentionnons encore la bonne conservation de plusieurs éléments des pieds comme le calcaneum gauche, un os naviculaire et 3 os cunéiformes ainsi que des fragments d'un os métatarsien I en de métacarpiens de structure très gracile, ainsi que celle des phalanges.

Les mensurations des os de la voûte crânienne, ainsi que celles du fémur ne laissent aucun doute en ce qui concerne le sexe de l'individu. Certains autres caractères, comme la largeur de la fosse glénoïde, élément de valeur absolue pour le sexe féminin, nous imposent ce diagnostic. Le calcul de la taille suivant le diamètre de la tête du radius nous amène à 1,58 m environs⁽⁶⁾. Mais quelques faits, bien que ne s'opposant pas au diagnostic du sexe, nous paraissent dignes d'être mentionnés : l'épaisseur des os du bras (humérus et radius) nous frappent par une robustesse qui se traduit aussi par l'indice d'aplatissement (75,00) qui s'approche déjà celui du sexe masculin, mais qui fait défaut au niveau des membres inférieurs.

En conclusion nous pouvons dire qu'il s'agit des restes d'une femme robuste dont la taille a dû être d'environ 1,58 m et morte à l'âge de 25 à 30 ans. Cette femme a été crémée en position ventrale, couverte par le bûcher et cela probablement sans offrandes animaliers.

⁽⁴⁾ GEJVALL (N.-G.), *Cremations*. In : *Science in Archaeology*, London, 1963, p. 379-390.

⁽⁵⁾ VAN VARK (G.N.), *The investigation of human cremated skeletal material by multivariate statistical methods*. In : *Ossa*, 1 (1974), p. 63-94 et *Ossa*, 2,1 (1975), p. 47-68.

⁽⁶⁾ MÜLLER (Chr.), *Schätzung der Körperhöhe bei Funden von Leichenbränden*. In : *Ausgrabungen und Funde*, 3 (1958), p. 52-58.

ANNEXE III

LES URNES CINÉRAIRES EN PLOMB
DE VERVOZ

Étude technique

par André COCHET
CNRS, ERA 3, Lyon

Au cours de l'été 1989 j'ai pu étudier 3 urnes cinéraires cylindriques en plomb découvertes en Belgique : les deux urnes de Vervoz, conservées à Liège, grâce à l'amabilité de Madame M.Gl. Gueury et de Monsieur M. Vanderhoeven, et celle de Fontaine Valmont, conservée à Charleroi, grâce à l'obligeance de Monsieur R. Brulet. Ces objets, apparemment dépourvus de mystère et d'aspect général très semblable, révèlent des particularités intéressantes à un examen attentif.

Il y a en effet plusieurs méthodes possibles pour construire un récipient cylindrique en plomb, qui aboutissent à des structures différentes. Ces pratiques différentes peuvent refléter des traditions d'atelier, se transmettant d'un ouvrier à l'autre par l'apprentissage, ou l'inspiration d'un ouvrier inventant sa manière de faire pour répondre à une commande exceptionnelle, portant sur un objet qu'il n'a eu l'occasion de réaliser ou de voir réaliser lors de son apprentissage. Il semble peu probable qu'un même artisan se soit plu à transformer ses habitudes à chaque réalisation. On constate, dans plusieurs régions françaises que les urnes trouvées en un même lieu présentent la même structure, différente de ce qui existe dans une autre province. Dans quelques centres importants où les découvertes sont nombreuses, Lyon par exemple, on rencontre deux ou trois types, provenant sans doute d'artisans ou d'ateliers différents. La recherche d'éventuels défauts d'exécution peut aussi nous renseigner sur le talent plus ou moins grand des constructeurs et l'efficacité de leur outillage.

Les urnes cylindriques peuvent se distinguer par la réalisation de leurs couvercles ou des urnes elles-mêmes. Dans le cas des urnes de Vervoz et Fontaine-Valmont les 3 couvercles appartiennent au même type, simple disque de plomb de quelques millimètres d'épaisseur, dont la périphérie a été rabattue pour former un bord emboitant le sommet de l'urne. Ce type de couvercle est universellement répandu. Les couvercles de Vervoz présentent un décor simple : rosace tracée au compas à pointes sèches. Le couvercle de Fontaine-Valmont semble n'avoir pas

été décoré, mais il est assez sérieusement corrodé et un doute peut subsister à propos d'un éventuel décor tracé à la pointe.

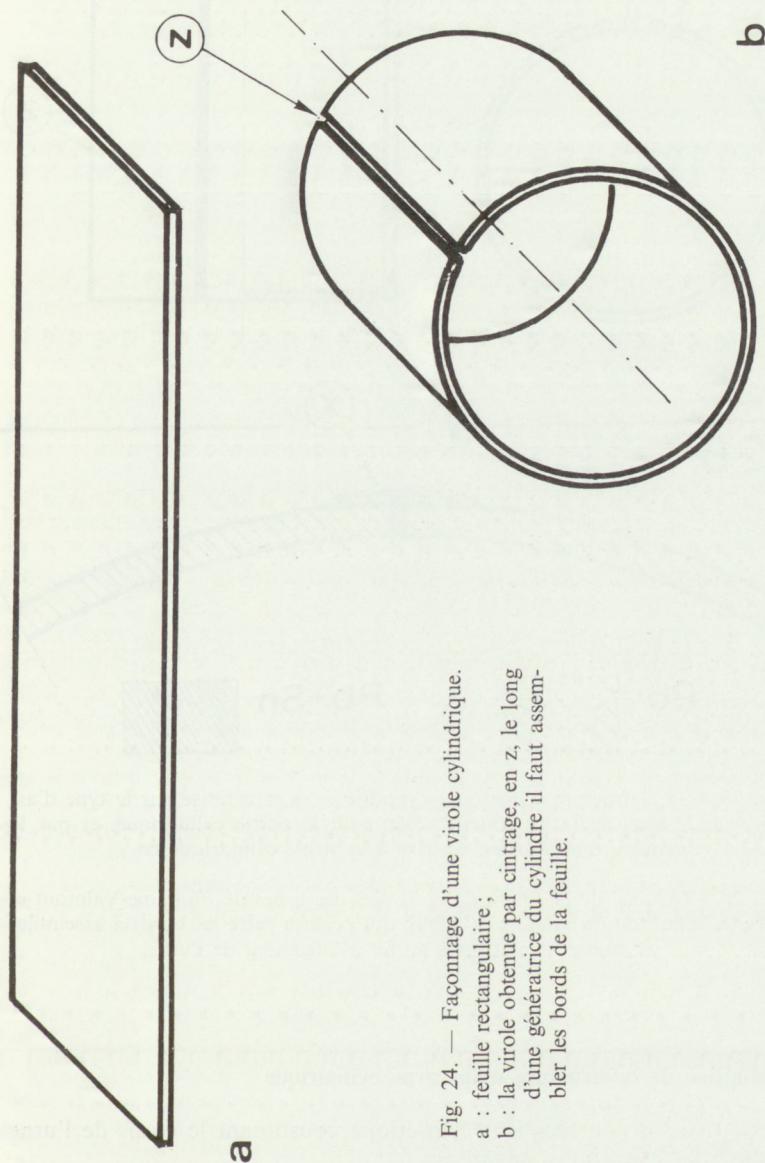


Fig. 24. — Façonnage d'une virole cylindrique.
a : feuille rectangulaire ;
b : la virole obtenue par cintrage, en z, le long
d'une génératrice du cylindre il faut assembler
les bords de la feuille.

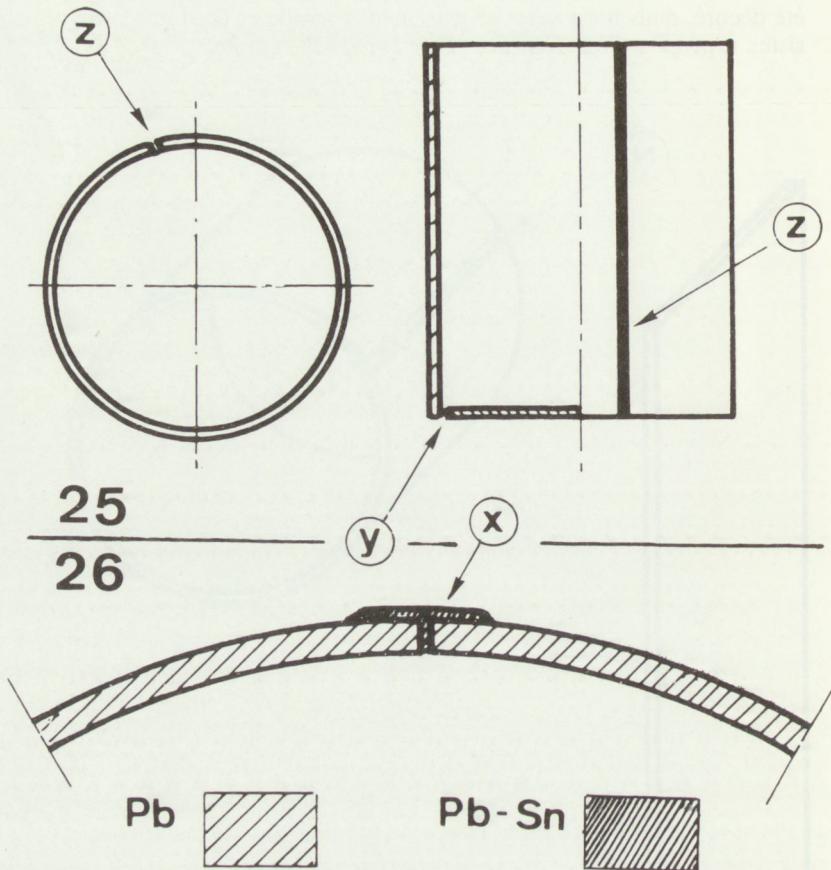


Fig. 25. — La structure d'une urne cylindrique se caractérise par le type d'assemblage le long de la génératrice z, fermant la partie cylindrique, et par la manière dont le fond est fixé à la virole cylindrique en y.

Fig. 26. — Coupe de la soudure des viroles des urnes de Fontaine-Valmont et Vervoz, le cordon de soudure à l'étain, qui pénètre entre les bords à assembler est mince et plat, lissé au fer à l'extérieur de l'urne.

Définition de la structure d'une urne cylindrique

La structure du récipient cylindrique constituant le corps de l'urne résulte des opérations suivantes :

— Confection d'un cylindre ouvert aux deux extrémités, (« virole » en terme de chaudronnerie) en roulant une feuille plane, rectangulaire, et en soudant les deux petits cotés du rectangle ainsi rapprochés (fig. 24).

— Adaptation d'un fond à une extrémité de ce cylindre, le fond pouvant être un disque circulaire découpé dans une feuille, ou bien être réalisé par coulée, au contact de la virole, le métal liquide apportant assez de chaleur pour provoquer une fusion superficielle du métal de la virole cylindrique, ce qui est un type particulier de soudure autogène (soudure « à la poche » des fondeurs modernes) fréquemment pratiqué par les plombiers romains, en particulier pour la fabrication des tuyaux. Chacun des deux procédés comporte de nombreuses variantes.

En résumé, pour caractériser la structure d'une urne cinéraire cylindrique il faut examiner de près la manière dont la virole cylindrique est fermée par une soudure courant le long d'une des génératrices verticales, et la manière dont le fond est assemblé avec la virole (fig. 25).

La combinaison de ces deux caractéristiques permet de définir une typologie précise des urnes, dont il n'y a pas lieu de présenter ici les multiples catégories.

Cette étude des structures est tout à fait générale, et indépendante de l'existence éventuelle d'un décor. Les feuilles de plomb antiques étant en effet obtenue par coulée sur un lit de sable, il était facile de réaliser par moulage un décor en bas relief couvrant la surface cylindrique latérale de l'urne. L'urne de Lillebonne (Seine Maritime), exemple célèbre de ce genre d'objets, présente un décor en relief de cercles et de bâtons perlés tout à fait analogue à celui de nombreux sarcophages de plomb. Les urnes belges que nous avons pu étudier ne présentent aucun décor moulé en bas relief.

Structure des urnes de Vervoz et Fontaine-Valmont

Soudure des viroles :

Les 3 urnes présentent le même type de soudure : les bords de la feuille de plomb sont disposés en vis-à-vis, sans recouvrement, puis sont réunis par une soudure à l'étain (alliage plomb-étain, plus fusible que le plomb) exécutée par l'extérieur, et façonnée au fer de manière à former une bande plate, très mince (saillie d'un millimètre environ d'épaisseur), voir figure 26. Sur l'urne de Fontaine-Valmont la corrosion a fait disparaître une grande partie de l'alliage plomb-étain, mais la surface de la région autrefois recouverte par la soudure a pris un aspect rugueux qui la distingue bien du reste de la surface de l'urne.

Adaption des fonds :

Les 3 urnes ont été réalisées de manières différentes.

A. Fontaine-Valmont (fig. 27) le bord inférieur de la virole cylindrique a été rabattu vers l'intérieur, perpendiculairement à la surface latérale de l'urne. Le fond est formé d'un disque découpé dans une feuille, qui repose simplement sur ce bord rabattu.

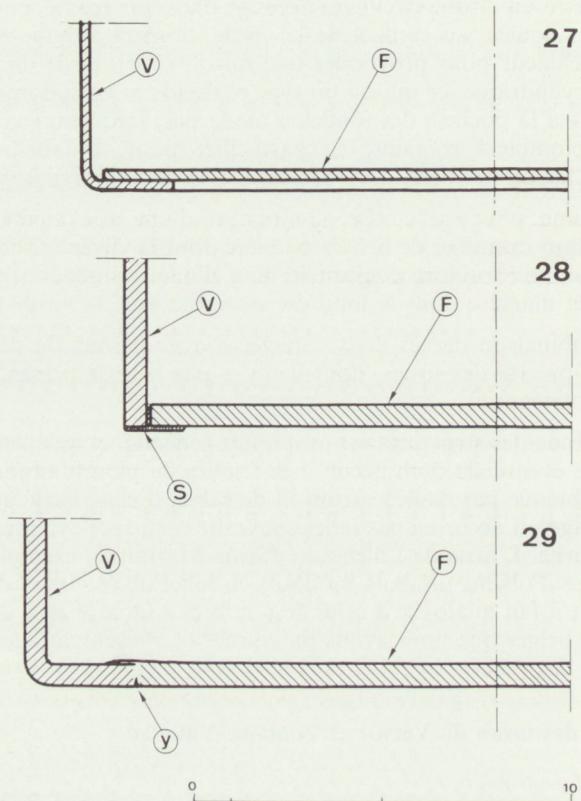


Fig. 27. — Détail de l'assemblage du fond de l'urne de Fontaine-Valmont. F : fond. V : virole.

Fig. 28. — Détail de l'assemblage du fond de l'urne de Vervoz I. F : fond. V : virole. S : soudure à l'étain.

Fig. 29. — Détail de l'assemblage du fond de l'urne de Vervoz II. F : fond. V : virole. y : dans la mesure où il y a véritablement eu soudure entre le métal de la virole et celui du fond coulé dans un second temps la limite des deux parties est quelque peu incertaine. Souvent des bavures recouvrent le métal de la virole donnant à ce raccordement une apparence assez sinuuse.

Pour l'urne de Vervoz I (fig. 28) le fond est formé d'un disque découpé, emboité avec une assez bonne précision dans la virole cylindrique, la fixation étant assurée par une soudure à l'étain, faconnée en bande très plate, comme celle de la virole, également par l'extérieur de l'urne (bien sûr pour faire ce travail l'urne devait être posée la tête en bas, car il est difficile de souder « au plafond »)

Pour l'urne de Vervoz II (fig. 29) le bord de la virole a été rabattu vers l'intérieur (comme pour celle de Fontaine-Valmont) mais au lieu de rapporter un fond préalablement découpé dans une feuille on a rempli l'urne renversée de sable et on a coulé le fond contre le bord rabattu. Le sable plaquant mal contre la surface intérieure de ce bord on peut voir à l'intérieur de l'urne des bavures recouvrant partiellement le bord rabattu et ça et là des excroissances de métal dues à l'entraînement d'une partie du sable lors de la coulée. La figure 30 montre la disposition de l'urne au moment de la coulée du fond.

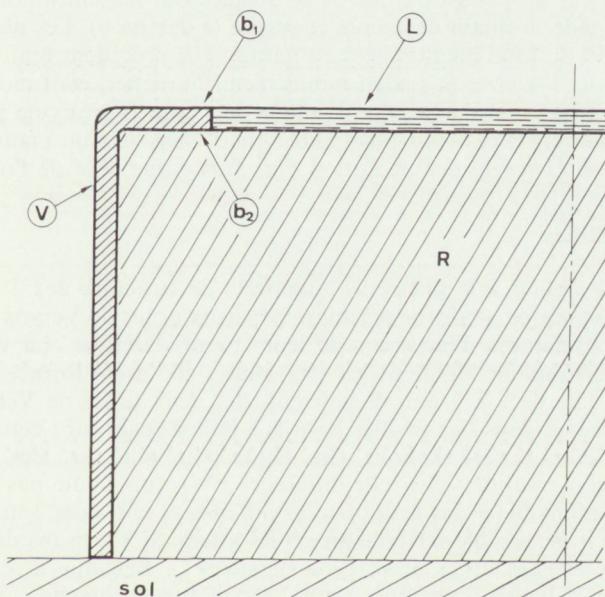


Fig. 30. — Coulée du fond de l'urne de Vervoz II.
V : virole. R : matériau de remplissage (sable). L : espace rempli par le métal liquide qui formera le fond. b_1 : formation possible de bavures par débordement. b_2 : formation possible de bavures ou d'excroissances par infiltration entre le matériau de remplissage et le bord de la virole.

Qualité d'exécution

L'urne de Fontaine-Valmont est en trop mauvais état pour permettre des remarques valables.

L'urne de la sépulture I de Vervoz est en excellent état ; elle ne présente aucun défaut d'exécution. Partout le métal est sain, sa « peau » est lisse, les découpages sont très nets, nulle part les soudures ne se sont décollées. En un mot, sans être un chef d'œuvre, car il s'agit d'un travail simple, c'est un bon ouvrage d'un bon ouvrier.

L'urne de la sépulture II de Vervoz est bien conservée elle aussi mais elle n'est pas de la même qualité. En de nombreux points la surface montre de petites dénivellations, des empreintes en creux dans le sable du moule ont formé de petits fils en relief : la feuille destinée à former la virole a été coulée sur une surface de sable mal lissée. Ce sable était également insuffisamment compact (mal « serré » en terme de mouleur) ou de qualité indadaptée à la fonderie (pas assez d'argile pour servir de liant) car de petites parties de sa surface ont été entraînées par le métal liquide, formant des zones rugueuse (« dartres »). Les défauts de réalisation du fond mentionnés au paragraphe précédent renforcent la conviction : l'ouvrier possédait moins bien son métier, était moins bien outillé ou moins soigneux que l'auteur de l'urne I. Nous ne pouvons pas décider entre ces trois possibilités, mais, sans être un mauvais travail, l'urne II révèle une exécution plus fruste que celle de l'urne I.

Comparaisons

Il faut ajouter à la différence manifeste de structure des 3 urnes et à la différence de qualité d'exécution des deux urnes de Vervoz la différence considérable d'épaisseur de leurs parois latérales. La virole de l'urne de Fontaine Valmont est très mince, elle a été formée à partir d'une feuille de 2 à 3 mm d'épaisseur ; les deux urnes de Vervoz ont été façonnées dans des feuilles de 6 à 7 mm d'épaisseur ; cette robustesse de leurs parois explique sans doute pour une part leur meilleur état de conservation. Une telle différence n'est sans doute pas fortuite, elle reflète un choix des artisans. Les différences entre ces 3 urnes sont telles qu'il me semble raisonnable de les attribuer 3 artisans différents. Vu la rareté des urnes de ce type signalées en Belgique il semblerait plus vraisemblable d'attribuer cette diversité à la recherche par chaque artisan de la solution d'un problème rarement posé plutôt qu'à de véritables traditions d'atelier, mais une telle interprétation demeure hypothétique.

N'ayant pas encore pu examiner toutes les urnes conservées en France, celles du Nord en particulier, je ne peux proposer que peu de comparaisons pertinentes avec du matériel de provenance plus éloignée.

gnée. Alors que les autres choix techniques m'étaient déjà connus l'assemblage fond/virole de l'urne de Vervoz I correspond à un type que je n'avais encore jamais remarqué. Le fond posé sur un bord de virole rabattu vers l'intérieur de Fontaine Valmont a des parallèles en Normandie (à Saint Maurice d'Etelan et Roncherolles, Seine Maritime) et à Aix en Provence. Le fond rapporté par coulée de Vervoz II a des homologues en Languedoc (Murviel près Montpellier, Hérault) et à Lyon. De tels rapprochements ne doivent pas être attribués trop hâtivement à des échanges économiques ou à des contacts entre artisans. Il s'agit en effet de procédés élémentaires à choisir parmi un nombre restreint de possibilités constituant le répertoire technique commun de tous les ouvrier du plomb à l'époque romaine. S'il y avait eu commerce à grande distance d'urnes de plomb produites dans des ateliers importants on constaterait plutôt l'homogénéité technique de la production au lieu de la très grande diversité que mon enquête encore inachevée a déjà mise en évidence.

En conclusions les urnes de Vervoz paraissent bien être l'œuvre d'ouvriers locaux, possédant les techniques de base du travail du plomb, même si leur maîtrise n'est pas égale. Ces ouvriers étaient-ils des spécialistes ne travaillant que le plomb ? Ou bien mettaient-ils en œuvre d'autres matériaux ? La question se pose, car mes premières visites de musées belges semblent indiquer qu'à l'époque romaine le plomb n'était pas très fréquemment utilisé dans le pays. Il faut cependant se garder de conclure trop vite de la rareté des objets conservés de la rareté du matériau dans l'Antiquité, les objets détruits pour récupération du métal lors de leur découverte étant vraisemblablement infiniment plus nombreux que ceux qui nous sont parvenus. En plus d'une particulière attention portée aux découvertes qui pourraient se produire il faudrait entreprendre une recherche approfondie dans les sources écrites qui peuvent nous renseigner sur les objets trouvés autrefois et à jamais perdus pour la recherche. Une telle enquête devrait couvrir des domaines tellement divers qu'elle est peut-être irréalisable. En France des découvertes importantes faites au XVIII^e siècle, à Apt et Besançon ne nous sont connues que par les procès en revendication de propriété auxquels elles ont donné lieu ; la découverte de trois sarcophages de plomb à Saintes vers 1840 ne m'est connue que par une lettre de Prosper Mérimée ... D'autres, plus récentes ont fait l'objet d'une courte mention dans la presse régionale avant la destruction des objets, et il ne s'agit là que de quelques exemples venus à ma connaissance presque par hasard. C'est donc la presque totalité des écrits anciens, des correspondances privées au minutes des tribunaux qu'il faudrait dépouiller pour avoir connaissance d'une infime partie des trouvailles. La facilité de la récupération du plomb rend d'autant plus précieux les rares témoins qui nous permettent de connaître quelque

chose d'un matériau et d'un métier qui ont dû avoir une certaine importance dans la société romaine.

Dimensions des urnes étudiées exprimées en centimètres

	Fontaine Valmont	VERVOZ Sépulture I	VERVOZ Sépulture II
Hauteur	22,8	17,3	23,5 à 24
Périmètre	69	62	79
Diamètre	22,0	19,7	25,1
Épaisseur	0,2 à 0,3	0,6 à 0,7	0,6 à 0,7

La mesure du diamètre d'une urne n'est pas toujours facile, souvent l'urne n'est même plus circulaire, car elle s'est déformée sous la pression de la terre. Le périmètre extérieur par contre peut être mesuré avec une certaine exactitude, même sur des urnes fortement déformées, ou dont la soudure s'est décollée (cas de l'urne de Fontaine-Valmont). Les diamètres indiqués sont déduits de ce périmètre extérieur de la virole cylindrique.

PARTIE ADMINISTRATIVE

RAPPORT ANNUEL DU SECRÉTAIRE 1989

Pour l'Institut, l'exercice 1989 a bien entendu été marqué de bout en bout par les répercussions de la situation financière de la Ville de Liège.

Des menaces graves planent, en effet, sur le sort, sinon même sur l'existence des musées dont l'Institut assume la direction scientifique. Cette direction, l'Institut l'assume depuis plus de 80 ans, puisque elle lui a été confiée par la convention que la Ville a conclue avec lui en 1909.

Face à cette situation, le Bureau a multiplié les prises de contact en tous sens et il a effectué d'innombrables démarches auprès des autorités de tutelle, tant au niveau régional et communautaire que local.

Sur ce dernier plan, il a pris une part très active dans les efforts mis en œuvre par l'Association des Amis des Musées liégeois en vue de s'opposer à toute alienation du patrimoine culturel liégeois mais aussi en vue de présenter aux autorités compétentes un plan alternatif de réorganisation des musées qui, en attendant des jours meilleurs, sauvegarderait au moins l'essentiel, tout en tenant compte des impératifs budgétaires actuels.

Au début du mois de septembre, le Bureau n'a pu que prendre acte du licenciement de M. Luc Engen, conservateur-adjoint au cadre communal depuis 1979 et conservateur de l'Institut depuis 1983. Ce licenciement a été décidé unilatéralement par la Ville, sans que le Bureau ait été ni consulté, ni informé. Le Bureau a décidé de faire part à la Ville de son étonnement quant à cette manière d'agir qui constitue une entorse grave à la lettre et à l'esprit de la Convention de 1909. Il a éga-

lement décidé de rappeler à tous les membres du Conseil communal, par la voie d'une lettre personnelle, d'abord le fait que 40 % des collections des Musées Curtius, du Verre et d'Ansembourg sont la propriété de l'Institut et que par conséquent, il serait à tout le moins logique et souhaitable que l'Institut soit associé officiellement aux discussions actuellement en cours sur la restructuration des musées, de rappeler ensuite le rôle de directeur scientifique qu'en application de la Convention de 1909, le Bureau a toujours accompli en toute indépendance et dans le seul souci d'une promotion de ses musées selon de strictes critères muséologiques.

Il était évidemment inévitable que les activités proprement scientifiques de l'Institut se ressentissent d'une pareille conjoncture.

Toutefois, certaines ont quand même pu être mises sur pied. C'est ainsi que le 19 avril, Madame Masschelein, Directrice de l'Institut royal du Patrimoine artistique, a animé un séminaire-débat sur la restauration des œuvres d'art et des documents archéologiques. C'est ainsi aussi que le Bureau a maintenu le Prix Larbalette, que s'est vu attribuer M. Eric Contini pour son travail sur « Les concerts du Conservatoire royal de musique de Liège, 1827-1914 ». Par ailleurs, nos musées ont participé, au cours de l'année 1989, à six expositions, dont celles consacrées au bicentenaire de la Révolution française et notamment à celui de la Révolution liégeoise.

Dans le même ordre d'idées, signalons que le Bureau a veillé à ce que, dans l'élaboration d'un règlement du prêt des œuvres de nos musées, les prérogatives du Conservateur soient clairement reconnues, et il a fait procéder à la vérification des collections pour les années 1985 à 1988.

Sur le plan des publications de l'Institut, les perspectives sont prometteuses. Le tome 100 du *Bulletin* sortira de presse très prochainement et il comprendra notamment les *Actes* du colloque qui s'est tenu à Chèvremont en avril 1988. Quant au tome 101, il a déjà été mis en chantier.

En outre, le Bureau a poursuivi activement la préparation du 4^e Congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique, qui se tiendra en notre ville en 1992, et dont l'Institut est l'organisateur.

À ces nouvelles encourageantes, s'ajoute le fait que le nombre des membres de notre association reste stable. Voilà un ensemble d'éléments de nature à soutenir l'action de l'Institut dans la tempête qui frappe actuellement à sa porte et qui nous autorise à espérer que, dans la recherche du retour au calme, sa voix sera entendue du côté des instances officielles.

MUSÉES D'ARCHÉOLOGIE ET D'ARTS DÉCORATIFS

RAPPORT DU CONSERVATEUR - ANNÉE 1989

1. Fréquentation des musées

Pour l'ensemble des trois musées (Curtius, Verre et Ansembourg) : 18.582 visiteurs.

Ce chiffre représente une chute de 9.186 unités (33 %) par rapport à l'exercice précédent.

— Musées Curtius et du Verre : 14.312 visiteurs.

- entrées payantes : 5.614 ;
- entrées gratuites : 8.698.

— Musée d'Ansembourg : 4.270 visiteurs.

- entrées payantes : 1.516 ;
- entrées gratuites : 2.754.

2. Accroissement des collections

A. *Fonds I.A.L.*

Archéologie

— Matériel des fouilles d'Archéolo-J sur les sites de Fallais-Pitet et Villers-le-Peuplier. Don avec convention.

Étains

— Grand plat rond, Liège, par Henry Albert (maître en 1718). Achat de l'AMIAL, inv. : I/89/1 (fig. 1).

B. *Fonds Ville de Liège*

Mobilier

— Lustre en fer forgé et garniture en cuivre par Gustave Serrurier-Bovy. Achat, inv. : 89/1 (fig. 2).

C. *Dépôt*

— 18 panneaux illustrés relatifs à l'œuvre de Gustave Serrurier-Bovy. Don du Centre Botanique à l'A.S.B.L. Centre Serrurier-Bovy.



Fig. 1. — Grand plat rond, Liège, par Henry Albert (maître en 1718).

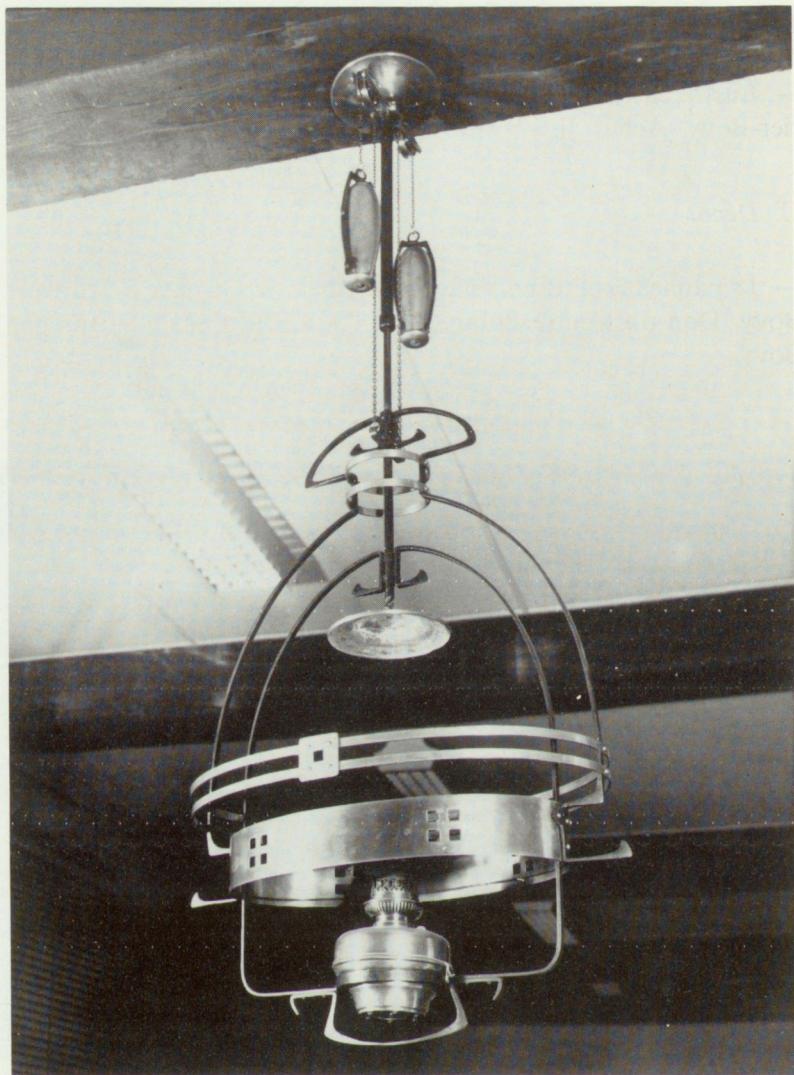


Fig.2. — Lustre en fer forgé et garniture en cuivre par Gustave Serrurier-Bovy.

3. Activités scientifiques

A. Service éducatif et manifestations

- Organisation de visites guidées pour groupes : participation de l'Office du Tourisme, d'étudiants et de jeunes licenciés en histoire de l'art et archéologie de l'Université de Liège.
- Nos musées ont poursuivi leur collaboration fructueuse avec les différents types d'enseignement, soit en facilitant l'accès aux collections, soit en recevant et guidant les stagiaires.

B. Bibliothèque et archives photographiques

- Malgré l'absence d'un personnel titularisé, nos bibliothèques et archives ont pu continuer à faire face aux sollicitations croissantes !
- Le travail de classement et d'inventaire de la bibliothèque a été poursuivi et facilité par des collaborateurs bénévoles.
- Réorganisation de la photothèque sur le même plan que le fichier analytique (travail en cours).
- Poursuite des échanges de publications des Fonds Ville et Institut.
- Enrichissement, par voie d'achats et de dons.
- Reliures d'ouvrages (subsides I.A.L.).

C. Travaux de recherches dans les collections

- Les collections et réserves de nos musées ont reçu la visite de 21 chercheurs confirmés ou d'étudiants.

D. Prêts aux expositions

- « Wijwatervaten - Eeuwen devotie », Hall ABB/CERA, Hasselt.
- « De Verloren Grens », Provinciaal Gallo-Romeins Museum, Tongeren.
- « L'Art Déco en Europe », Palais des Beaux-Arts, Bruxelles.

- « La Révolution Liégeoise », Salle Saint-Georges, Liège, et Musée de la Révolution Française, Vizille.
- « L'Héritage de la Révolution Française en Belgique », Galerie de la CGER, Bruxelles.
- « Les Premiers Agriculteurs en Belgique », Musée du Malgré-Tout, Treignes.
- « Gustave Serrurier-Bovy (1858-1910) », Beaunord, Paris.
- « Les Vivants et leurs Morts en Ardenne, Autrefois », Musée en Piconrue, Bastogne.
- « Les Tumuli », Thermenmuseum, Heerlen.
- « Foire des Antiquaires », Halles des Foires, Liège.
- « Fenêtres en Vue », Sites divers, Liège.
- « Vitrine Liégeoise », Maison Belge, Köln.
- « Trésors de la Collégiale d'Amay », Musée communal et Collégiale Saint-Georges, Amay.
- « 1789-1814 - Révolutions et Mutations vues et vécues par les notaires de nos régions », Bibliothèque Moretus Plantin, Namur.
- « Art & Parfum - Histoire de Flacons », Générale de Banque, Liège-Centre.

4. Personnel et collaborateurs

— Le personnel scientifique s'est efforcé, durant toute cette année, de présenter le mieux possible nos institutions dans les différents colloques, congrès, journées d'études, où les contacts pouvaient être profitables à l'activité scientifique et à l'image de marque de nos musées.

— Au cours de cette année, de nombreux collaborateurs nous ont quitté :

- M. Roger Courtois, préparateur-technicien ;
- M. Jean-Marie Dodet, menuisier-ébéniste ;
- M^{me} Henriette Bellens, concierge ;
- M^{me} Marie-José Schouterden, concierge.

— C'est cependant le personnel de surveillance qui a payé le plus lourd tribut à la restructuration des services communaux. On y déplore le départ de huit agents :

- M^{mes} et MM. Joséphine Goffin, Marie-Josée Graux, Geneviève Kozlowski, Rose-Marie Noni, Julien Deprez, Jules Heine, Guillaume Lafosse, Robert Loiseau.

— Dans le même temps, une seule arrivée, au poste de concierge du Musée Curtius, celle de :

- M^{me} Georgette Heggen.

— Le Conservateur remercie de leur excellente collaboration l'ensemble des membres du Bureau de l'Institut archéologique liégeois, et tout particulièrement le Secrétaire et le Trésorier.

Luc ENGEN.

**TABLEAU DU BUREAU
DE
L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS**

PRÉSIDENT D'HONNEUR

LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE LIÈGE

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

LE BOURGMESTRE DE LA VILLE DE LIÈGE

L'ÉCHEVIN DES MUSÉES DE LA VILLE DE LIÈGE

Bureau de la Société pour les années 1989-1990

Président :	M ^{me} Marguerite ULRIX-CLOSSET
Vice-Président :	M. Georges HANSOTTE
Secrétaire :	M. Bruno DUMONT
Conservateur :	M. Luc ENGEN
Bibliothécaire :	M ^{me} Marie-Claire GUEURY
Trésorier :	M. Jacques ANNEZ de TABOADA
Trésorier adjoint :	M. Patrick HOFFSUMMER
Conservateurs adjoints :	MM. Pierre BAAR Léon DEWEZ Hubert FRERE Richard FORGEUR Jean BEGUIN Fernand ROBERT

Conseil

MM. Julien VENTER, Florent ULRIX, Etienne HELIN, Jean KELECOM,
Charles DELRÉE.

Commissions

Publications : M^{me} M. ULRIX-CLOSSET, MM. G. HANSOTTE et
P. Y. KAIRIS.

Fouilles : MM. F. ULRIX, M. OTTE, P. HOFFSUMMER.

Achats : MM. L. ENGEN, J. FOLVILLE, J. ANNEZ de TABOADA.

Vérification des musées et de la bibliothèque : M^{me} H. DANTHINE,
MM. G. HANSOTTE, A. LEMEUNIER, R. FORGEUR.

Vérification des comptes : MM. J. VENTER, F. ROBERT, G. HANSOTTE.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX

A

- ABÉE (prov. Liège, arr. Huy, cant. Nandrin ; act. : Tinlot), 69.
AFRIQUE DU NORD, vestiges romains en, 116.
AGRIPPA, empereur romain, 158.
AISLINGEN (Allemagne, Bavière), 106, 108, 124, 127, 128, 153, 170, 203, 204, 206.
AIX EN PROVENCE (France, Bouches du Rhône), 277.
ALBA (Italie), 94, 110, 123.
ALBERT (Henry), étainier, 282, 283.
ALEXIENS, la maison des, à Liège, 36.
ALLEMAGNE, vestiges romains en, 87.
ALTBACHTAL (lieu dit à Trèves), 147.
AMSTENRADE (Pays-Bas, Limbourg), 115.
ANGLETERRE, vestiges romains en, 39, 46.
ANTOINE (Jean-Claude), 66, 257.
ANTOING (prov. Hainaut, arr. Tournai, ch. l. canton), le tumulus d', 63, 86.
ANTONIN LE PIEUX, empereur romain, 227.
APT (France, Vaucluse), 103, 177, 277.
APULUM, la ville romaine d', 185.
AQUILEIA (Italie), 115, 176, 215, 223, 238.
ARDENNE, vestiges romains en, 238.
ARLON, la ville d', 71, 216 ; lieu dit à, voir HOCHGERICHT ; le musée de, 142, 240.
ARSIMONT (prov. et arr. Namur, cant. Fosse ; act. Sambreville), 82.
ASBERG (Allemagne, Bavière), 100, 106, 108, 130, 136, 137, 167, 169, 170, 184, 185, 203, 206, 209, 212, 213, 216, 222.
ASIE MINEURE, vestiges romains en, 264.
AUGST (Suisse), 151, 152, 154.

- AUGUSTE, empereur romain, 84, 104, 111, 124, 128, 137, 146-148, 150, 154, 156, 158, 159, 161, 171, 185, 193, 208, 209, 216, 219.

- AVENDOREN (dép. Tirlemont), 81.
AVENNES (prov. Liège, arr. Huy, cant. Hannut ; act. Braives), 82, 132-134, 174.

- AVERNAS-LE-BAUDUIN (prov. Liège, arr. Huy, cant. Hannut ; act. : Hannut), 86.
AWAGNE (dép. Lisogne), 85.

B

- BAAR, la collection, 116.
BAD NAUHEIM (Allemagne, Hesse), 152.
BALSA (Portugal), 176, 220.
BARNWELL (Grande-Bretagne), 133.
BAVAY (France, Nord), 147, 156, 228, 229.
BAVIÈRE, l'hôpital de, à Liège, 14, 36.
BAYAR, l'hôpital du, à Liège, voir SAINT-GEORGES.
BEAUCAIRO (France, Gard), 156, 159.
BEAUFAYS (prov. et arr. Liège, cant. Louveigné ; act. : Chaudfontaine), 14.
BEAUMONT-LE-ROGER (France, Eure), 94.
BELGIQUE, vestiges romains en, 230, 234, 237.
BELLEFONTAINE (prov. Luxembourg, arr. Arlon, cant. Etalle ; act. : Tintigny), lieu dit à, voir HAMBRES-SART.
BELLENS (Henriette), 286.
BELLEVILLE-SUR-SAÔNE (France, Rhône), 159.
BEN-AHIN (prov. Liège, arr. et cant. Huy ; act. : Huy), lieu dit à, voir BOIS-DE-GIVES.

- BENDE (prov. Luxembourg, arr. Marche, cant. Durbuy ; act. : Durbuy), 68.
- BENGEL (Allemagne, Rheinland-Pfalz), 87.
- BEQUET (N.), archéologue, 62.
- BERLINGEN (prov. Limbourg, arr. Tongres, cant. Looz ; act. : Wellen), 119, 130, 136, 137, 228, 235.
- BERTHO (B.), 15.
- BESANÇON (France, Doubs), 204, 277.
- BESSINS (France, Haute Vienne), 103, 168, 177.
- BEVONS (France, Alpes de Haute Provence), 159.
- BEXHILL (Grande-Bretagne), 133.
- BILL (Grand-Duché Luxembourg), 89.
- BINGENBRUCK (Allemagne, Rheinland-Pfalz), 106.
- BIRON (dép. Ciney), 84.
- BLEHEN (prov. Liège, arr. Huy, cant. Hannut ; act. : Hannut), 82, 83, 166, 223.
- BLICQUY (prov. Hainaut, arr. Mons, cant. Chièvres), 101, 102, 223.
- BLOIS (France, Loire et Cher), le musée de, 100.
- BOHAN (prov. Namur, arr. Dinant, cant. Gedinne), 155.
- BOIS DE BUIS (lieu dit à Thorembaix Saint-Trond), 82, 83, 86, 181, 185, 227, 235.
- BOIS-ET-BORSU (prov. Liège, arr. et cant. Huy ; act. : Clavier), 68, 69, 155, 156 ; lieu dit à, voir BORSU, ODET, THIER LAURENT.
- BOLSENA (Italie), 145.
- BONNERT (prov. Luxembourg, arr. et cant. Arlon ; act. : Arlon), dép. de, voir VIVILLE.
- BONSIN (prov. Namur, arr. Dinant, cant. Ciney ; act. : Somme-Leuze), 68, 69.
- BORELY, le musée, à Marseille, 165.
- BORGER (N.), archéologue, 180.
- BORLON (dép. Ouffet), 69.
- BORSU (lieu dit à Bois-et-Borsu), 71, 165.
- BOSCO REALE (Italie), 219.
- BOXMEER (Pays-Bas, Brabant septentrional), 95.
- BRAIVES (prov. Liège, arr. Huy, cant. Hannut), 143, 205, 208, 209, 229.
- BRANCA (lieu dit à Micralto), 215.
- BREMEN (Allemagne, Bremen), 109.
- BRIGETIO (Italie), 95.
- BROUSSE (Turquie), 124.
- BRULET (R.), 270.
- BRUXELLES, la ville de, 62 ; les musées de, 63, 66, 67, 74, 224.
- BÜCHEL (Allemagne, Rheinland-Pfalz), 88.
- BUQUOY, le comte de, 15.
- BURDINNE (prov. Liège, arr. Huy, cant. Hannut), 86.
- BURGHÖFE (Allemagne, Bad-Wurtemberg), 108, 109.
- PUTZBACH (Allemagne, Hesse), 94.
- C
- CADRA (Suisse), 103, 107, 135, 176, 217.
- CAHEN-DELHAYE (Anne), archéologue, 66.
- CALIGULA, empereur romain, 103, 122, 123.
- CALMONT (dép. Kruisbergen), les tombelles de, 63, 87.
- CAMPINE, région naturelle, 14.
- CAMULODUNUM (Grande-Bretagne), 113, 131, 141, 146, 169, 170, 185, 204, 215.
- CÉLITES, voir ALEXIENS.
- CERFONTAINE (prov. Namur, arr. Dinant, cant. Philippeville), 228.
- CHAMPION (prov., arr. et cant. Namur ; act. : Namur), 83.
- CHANTEMELLE (prov. Luxembourg, arr. Arlon, cant. Etalle ; act. : Etalle), 142, 154.
- CHARLEROI, la ville de, 62, 270.
- CHESTERFORD (Grande-Bretagne), 95.
- CHESTRET (N. de), 15.
- CHEVALIER (Ann), archéologue, 257.
- CINEY (prov. Namur, arr. Dinant, ch. 1. cant.), dép. de, voir BIRON.
- CLAUDE, empereur romain, 71, 88, 102, 104, 106, 109, 111, 113, 115,

119, 123, 128, 130, 131, 134, 136, 148, 151, 153, 155, 161, 164, 168-171, 175, 177, 185, 186, 189, 194, 203, 204, 208, 211, 213, 215, 219-222, 224.
CLAVIER (prov. Liège, arr. Huy, cant. Nandrin), 64, 69.
CLERMONT-FERRAND (France, Puy de Dôme), 177.
COBLECE (Allemagne, Rheinland-Pfalz), 143.
COCHET (N.), archéologue, 66, 158, 235.
COLCHESTER (Grande-Bretagne), 94, 106, 107, 109, 115, 168, 204, 206, 209, 220, 221, 224.
COLOGNE (Allemagne, Nordrhein-Westphalen), 72, 102, 106, 107, 109, 111, 114, 117, 118, 122, 123, 127, 130, 132, 135-137, 151-155, 175, 183, 200, 204, 211, 212, 215, 216, 223 ; église à, voir SAINT-SÉVERIN ; le musée de, 180, 240.
COMHAIRE (Charles-J.), 63, 67, 68, 74, 79, 92, 198, 224-226, 233, 234, 236.
CONDROZ, région, 14, 68, 69, 71, 230, 231.
CONIMBRIGA (Portugal), 110, 127, 128, 176, 211, 213, 214.
CONSTABLE-MAXWELL, la collection, 118, 122.
CONTINI (Eric), historien, 280.
COSA (Italie), 184, 211, 215, 217, 219-221, 224.
COURROUX (Suisse), 207.
COURTOIS (Roger), 286.
COURTRAI (prov. Flandre occidentale, ch. arr. et cant.), 142, 228.
CUSTODIA, la fondation, 115.

D

DEN BOESTEERD (N.), archéologue, 96.
DEPREZ (Julien), 287.
DETROOZ (Remacle-Joseph), 15.
DHRONECKEN (Allemagne, Rheinland-Pfalz), 168, 203-205.
DIEULOUARD (France, Meurthe et Moselle), 209.
DODET (Jean-Marie), 286.

DOMITIEN, empereur romain, 103, 175, 186, 189, 193, 194, 233.
DOORWERTH (Pays-Bas, Gueldre), 199.
DRAGENDORFF (N.), archéologue, 129.
DUBOIS (Ch.), archéologue, 74.
DÜFFELWARD (Allemagne, Nordrhein-Westfalen), 94, 96.

E

EBEN-EMAEL (prov. et arr. Liège, cant. Fexhe-Slins ; act. : Bassenge), 81, 133, 227.
EGGERS (N.), archéologue, 93.
EIJSDEN (Pays-Bas, Limbourg), 175.
ELL (Pays-Bas, Limbourg), 216.
EMONA (Yougoslavie), 103, 111, 115, 118, 123, 124, 128, 135-137, 168, 171, 176, 205, 207, 213, 216, 220.
EMULATION, la société d', à Liège, 50.
ENGREN (Luc), archéologue, 66.
ERNEST DE BAVIÈRE, évêque et prince de Liège, 36.
ESCH (Pays-Bas, Limbourg), 207, 209.
ESPAGNE, région, 46, 116.
ETTLINGER (E.), archéologue, 100.
EURYMAQUE, 18.
EXETER (Grande-Bretagne), 119.

F

FALLAIS (prov. Liège, arr. Huy, cant. Hannut ; act. : Braives), 131, 282 ; dép. d', voir PITET.
FECHEROUX (lieu dit à Vervoz), 63, 64, 66, 67, 69, 72, 240, 257.
FEUGÈRE (M.), archéologue, 100.
FISHBOURNE (Grande-Bretagne), 106, 107, 109, 113, 131, 170, 176, 184, 185, 193, 205, 206, 223.
FLAVIA SOLVA (Autriche), 238.
FLAVION (prov. Namur, arr. Dinant, cant. Florenne ; act. : Florenne), 130, 132.
FLORÉE (prov., arr. et cant. Namur ; act. : Assesse), dép. de, voir Wagnée.
FONTAINE-VALMONT (prov. Hainaut, arr. Charleroi, cant. Merbes-le-

Château ; act. : Merbes-le-Château), 155, 159, 270, 272-278.
FORVILLE (prov. et arr. Namur, cant. Eghezée ; act. : Fernelmont), 209 ; dép. de, voir SERON.
FOUCHES (dép. Hachy), 142.
FRANCE, vestiges romains en, 144, 158, 276.
FRANCHIMONT, le marquisat de, 14.
FRANÇOIS-CHARLES DE VELBRUCK, évêque et prince de Liège, 33, 37.
FREMERSDORF (Allemagne, Rheinland-Pfalz), 88.
FRESIN (prov. Limbourg, arr. Hasselt, cant. Saint-Trond ; act. : Montenaken), 185.
FRIEDBERG (Allemagne, Bad-Wurtemberg), 152.
FRIZET (dép. Vedrin), 134, 174, 223.
FURSTENBERG (dép. Xanten), 147.

G

GALLIEN, empereur romain, 200.
GARNY (URSS), 136, 137.
GAULE, vestiges romains en, 116, 117, 141, 150, 164, 186, 189, 193, 197, 205, 219, 231.
GELDERMALSEN (Pays-Bas, Hollande méridionale), 95, 164, 200.
GENÈVE (Suisse), 151.
GEORGES-LOUIS DE BERGHES, évêque et prince de Liège, 13.
GERMANIE, vestiges romains en, 116, 117, 150, 219.
GHINGHEM, lieu dit inidentifié, 114.
GIESENKIRCHEN (Allemagne, Nordrhein-Westfalen), 133.
GISELS (P.), archéologue, 66.
GLIMES (prov. Brabant, arr. Nivelles, cant. Jodoigne ; act. : Incourt), 83, 86.
GOEBLINGEN (Grand-Duché Luxembourg), 14.
GOERTHERT-POLASCHEK (N.), archéologue, 101, 104.
GOFFIN (Joséphine), 287.
GORS-OPLEEUW (prov. Limbourg, arr. Tongres, cant. Looz ; act. : Looz), 81, 181, 185, 235.

GOSE (E.), archéologue, 141, 228.
GRANDE-BRETAGNE, vestiges romains en, 116, 150.
GRANDMANIL (prov. et arr. Namur, cant. Gembloux ; act. : Gembloux), dép. de, voir PENTEVILLE.
GRAND-ROSIÈRE-HOTTONMONT (prov. Brabant, arr. Nivelles, cant. Perwez ; act. : Ramillies), dép. de, voir HOTTONMONT.
GRAUX (Marie-Josée), 287.
GRISARD (A.), 15.
GUEURY (Marie-Claire), 270.
GUICHARDIN (N.), 9.

H

HACCOURT (prov. et arr. Liège, cant. Visé ; act. : Oupeye), 228.
HACHY (prov. Luxembourg, arr. et cant. Arlon ; act. : Habay), 86 ; dép. de, voir FOUCHES, SAMPONT.
HADRIEN, empereur romain, 95, 131, 135, 176, 200.
HAEVERNICK (Th. E.), archéologue, 116-118.
HALTERN (Allemagne, Nordrhein-Westfalen), 111, 145, 148, 150, 154, 185, 204, 205, 209.
HAMBUSSART (dép. Bellefontaine), 143.
HANRET (prov. et arr. Namur, cant. Eghezée ; act. : Eghezée), 181, 185.
HASSELBY, lieu dit inidentifié, 199.
HAULCHIN (prov. Hainaut, arr. Charleroi, cant. Binche ; act. : Estinnes), 133.
HAUZEUR (N.), archéologue, 62.
HAYTON (Grande-Bretagne), le fort de, 184.
HEERLEN (Pays-Bas, Limbourg), 124, 170, 175, 182, 203, 207, 216.
HEES (N.), archéologue, 141.
HEGGEN (Georgette), 287.
HEIDELBERG (Allemagne, Hesse), 143, 150.
HEINE (Jules), 287.
HEMELRIJK (lieu dit à Walsbetz), 208.
HENNAUX (Firmin), archéologue, 63, 68, 72-79, 85, 92, 93, 98, 139, 141,

- 161, 193, 196, 198, 227, 230, 231, 233, 234, 264.
HERMESKEIL (Allemagne, Rheinland-Pfalz), 88, 91.
HERQUET, les démoiselles, 16.
HERSTAL (prov. et arr. Liège, ch. 1. cant.), 82, 86, 96, 162, 174, 185, 235.
HESBAY, vestiges romains en, 80, 81, 235-237.
HESSELBACH (Allemagne, Bavière), 169, 209.
HEUSY (Jacques de), bourgmestre de Liège, 13, 14, 59.
HILGERS (N.), archéologue, 116.
HIVES (prov. Luxembourg, arr. Marche, cant. La Roche ; act. : La Roche), 142.
HOCHGERECHT (lieu dit à Arlon), 147.
HOEPERTINGEN (prov. Limbourg, arr. Tongres, cant. Looz ; act. : Looz), 81, 142, 181, 185, 235.
HOFHEIM (Allemagne, Bavière), 106, 108, 113, 114, 131, 141, 143, 170, 185, 186, 196, 204, 211, 228.
HOLLANDE, région, 39.
HORATH (Allemagne, Nordrhein-Westfalen), 84, 150, 154 ; tumulus à, voir TÖNNCHEN.
HÔTEL-DIEU, voir BAVIÈRE.
HOTTMONT (dép. Grand-Rosière), 86.
HOUDENG-GOEGNIES (prov. Hainaut, arr. Mons, cant. Le Roeulx ; act. : La Louvière), 216.
HOWARDRIES (prov. Hainaut, arr. et cant. Tournai ; act. : Brunehaut), 143.
HUNNEBERG (lieu dit à Nimègue), 102, 109, 115, 144, 170, 213.
HUY, la ville de, 69.

I

- ILE, le quartier de l', à Liège, 50.
ILLKIRCH (France, Bas-Rhin), 184.
INCURABLES, l'hôpital des, à Liège, 35.
ISINGS (N.), archéologue, 104, 108, 119, 120, 122, 124, 128, 134-136,

- 158, 160, 167, 174, 182, 201, 203, 208, 221, 224.
ITALIE, vestiges romains en, 116, 118, 145, 148, 164, 199, 220, 239.

J

- JANSSENS (Paul), médecin, 66, 240.
JEVOUMONT (lieu dit à Theux), ferme à, voir LA HAYE.
JOSEPH II, empereur germanique, 14, 40, 59.
JUSLENVILLE (lieu dit à Theux), 23, 181.

K

- KANNE (prov. Limbourg, arr. et cant. Tongres ; act. : Riemst), 81, 133, 227.
KAPOI (URSS), 118.
KEKERDOM (Pays-Bas, Gueldre), 95.
KEMPENEERS (N.), archéologue, 62.
KERN (J. H. C.), archéologue, 116.
KERTSCH (URSS), 118.
KESTER (prov. Brabant, arr. Bruxelles, cant. Herne ; act. : Gooik), 181.
KOBLENZ, voir COBLENTZ.
KOLLN, voir COLOGNE.
KONINKSEM (prov. Limbourg, arr. et cant. Tongres ; act. : Tongres), 84, 86.
KORTRIJK, voir COURTRAI.
KOZLOWSKI (Geneviève), 287.
KRETZ (Allemagne, Rheinland-Pfalz), 223.
KREUZNACH (Allemagne, Rheinland-Pfalz), 75.
KRÖV (Allemagne, Rheinland-Pfalz), 103, 130, 215.
KRUG (Helfried), archéologue, 106.
KRUISBERGEN (dép. Ruisselede), lieu-dit à, voir CALMONT.

L

- LAFOSSE (Guillaume), 287.
LA GAUFRESENQUE, l'atelier de potier de, 186, 187, 189, 193, 194, 230.

- LA HAYE, la ferme de, à Jevoumont, 55.
- LANGRES (France, Haute-Marne), 99.
- LAVAUX SAINTE-ANNE (prov. Namur, arr. Dinant, cant. Rochefort ; act. : Rochefort), 142.
- LEIDEN, voir LEYDE.
- LELLIG (Grand-Duché Luxembourg), 90.
- LES AVINS (prov. Liège, arr. et cant. Huy ; act. : Clavier), 68, 69, 71.
- LEVOZ (Noël-Joseph), 6.
- LEYDE (Pays-Bas, Hollande méridionale), 96 ; le musée de, 212.
- LIBERCHIES (prov. Hainaut, arr. Charleroi, cant. Gosselies ; act. : Luttre), 154.
- LILLE (France, Nord), 117.
- LILLEBONNE (France, Seine maritime), 158, 273.
- LIÈGE, la province de, 68.
- LIÈGE, la ville de, 5-59, 62, 69 ; abbayes à, voir SAINT-GILLES, SAINT-JACQUES ; le bourgmestre de, voir HEUSY ; l'hôpital général de, 12, 13, 15 ; hôpitaux à, voir ALEXIENS, BAVIÈRE, INCURABLES, MOSTARD, PAUVRES EN ILE, SAINT-ABRAHAM, SAINTE-BARBE, SAINT-GEORGES, SAINT-JACQUES, SAINT-JOSEPH, SAINT-JULIEN, SAINT-LÉONARD, SAINT-MICHEL ; musées à, 65, 68, 77 ; quartier à, voir ILE ; rue à, voir PONT D'ILE ; la société d'Emulation de, 5-7, 10-12.
- LIÈGE, le pays de, 5-59 ; les évêques et princes de, voir ERNEST DE BAVIÈRE, FRANÇOIS-CHARLES DE VELBRUCK, GEORGES LOUIS DE BERGHES.
- LIMBOURG, la province de, 268.
- LIMBOURG, la famille de, 5, 25.
- LIMBOURG (Jean-Philippe de), 5-59.
- LIPPE, cours d'eau, 145-147.
- LISOGNE (prov. Namur, arr. et cant. Dinant ; act. : Dinant), dép. de, voir AWAGNE.
- LIVERPOOL (Grande-Bretagne), 108, 135, 176, 217.
- LÖFFLER, la collection, 118, 132.
- LOISEAU (Robert), 287.
- LOLARDS, voir ALEXIENS.
- LOMMERSUM (Allemagne, Nordrhein-Westfalen), 211.
- LONDRES, la ville de, 55, 158.
- LONGCHAMPS (lieu dit à Waremme), 86.
- LOOZ (N. de), archéologue, 62.
- LÖVENICH (Allemagne, Nordrhein-Westfalen), 183.
- LUBZOW, lieu dit inidentifié, 165.
- LUCION (G.L.), 7.
- LUNI (Italie), 145.
- LUXEMBOURG, la province de, 68, 144.
- LUXEMBOURG, la ville de, 229, 238 ; le musée de, 240.
- LYON (France, Rhône), 146, 165, 277.
- M**
- MAASEIK (prov. Limbourg, arr. Tongres, ch. 1. cant.), 227.
- MAASTRICHT (Pays-Bas, Limbourg), 182, 207, 223.
- MAGDALENSBERG (Autriche), 104, 107, 110, 111, 115, 118, 119, 123, 124, 127, 128, 134, 168, 169, 171, 177, 184, 205, 208, 209, 215, 217, 220, 221, 224.
- MAINZ, voir MAYENCE.
- MAJEROUX (dép. Saint-Mard), 142.
- MANDEURE (France, Doubs), 171.
- MARC AURÈLE, empereur romain, 84.
- MARIËN (E.), archéologue, 66.
- MARMOL DE LOË (N. del), archéologue, 62.
- MARSEILLE (France, Bouches du Rhône), musée à, voir BORELY.
- MASSCHELEIN (N.), archéologue, 280.
- MAYENCE (Allemagne, Rheinland-Pfalz), 103, 119, 143, 153, 169, 203.
- MÉRIMÉE (Prosper), 277.
- MERLAND (Monique), bibliothécaire, 66.
- MER NOIRE, vestiges romains de la, 108, 116.
- MERTESDORF (Allemagne, Rheinland-Pfalz), 90.
- MESCH (Pays-Bas, Limbourg), 182.

- MESNIL-SOUS-LILLEBONNE (France, Seine Maritime), 158.
MEUSE, cours d'eau, 50, 95.
MEYNES (France, Gard), 177.
MILLINGEN (Allemagne, Nordrhein-Westfalen), 94, 95, 162, 164-166.
MINUSIO (Suisse), 103, 107, 135, 176, 217, 222.
MISÉRICORDE, la maison de, voir BAVIÈRE.
MODAVE (prov. Liège, arr. et cant. Huy), 68, 69, 71.
MÖHN (Allemagne, Rheinland-Pfalz), 203.
MONREAL (Allemagne, Rheinland-Pfalz), 88.
MONTANS (France, Tarn), 187.
MONT AUXOIS (France, Côte d'Or), 99.
MOSTARD, l'hôpital à Liège, 35.
MURALTO (Suisse), 94, 103, 108, 135, 215, 217, 219.
MURVIEL-LÈS-MONTPELLIER (France, Hérault), 158, 159, 277.

N

- NAHOLLENBACH (Allemagne, Rheinland-Pfalz), 88, 143, 203.
NAMUR, la ville de, 62.
NAPLES (Italie), 128.
NAUTET (G.), 15.
NÉBLON, cours d'eau, 71.
NEERHAREN (prov. Limbourg, arr. Tongres, cant. Maaseik ; act. : Lanaken), 181.
NENNIG (Allemagne, Rheinland-Pfalz), 88.
NÉRON, empereur romain, 71, 88, 104, 106, 113, 115, 123, 130, 131, 133, 136, 142, 143, 151, 153, 160, 161, 168, 169, 171, 175, 185-187, 189, 191, 193, 194, 197, 204, 213, 215, 216, 219, 226, 233.
NERVIENS, peuplade gauloise, 80.
NEUSS (Allemagne, Nordrhein-Westfalen), 102, 130, 146-148, 150, 152-155, 161, 222.
NEWEL (Allemagne, Rheinland-Pfalz), 87, 91.

- NIDDA (Allemagne, Hesse), 117, 119, 131, 133, 175, 184, 206, 209.
NIEDERREMML (Allemagne, Rheinland-Pfalz), 87.
NIEDERWEIS (Allemagne, Rheinland-Pfalz), 133.
NIEL-BIJ-SINT-TRUIDEN (prov. Limbourg, arr. Hasselt, cant. Saint-Trond ; act. : Gingelom), 83.
NIERSTEIN (Allemagne, Rheinland-Pfalz), 132.
NIEUWENHAGEN (Pays-Bas, Limbourg), 182.
NIJMEGEN, voir NIMÈGUE.
NIMÈGUE (Pays-Bas, Gueldre), 95, 96, 107, 109, 113, 117, 120, 134, 136, 141, 151, 153, 169, 182, 185, 207, 217, 222, 223, 227-229 ; lieu dit à, voir HUNNEBERG ; le musée de, 166, 199.
NÎMES (France, Gard), 158.
NIORT (France, Aude), 177.
NOELKE (P.), archéologue, 80.
NONI (Rose-Marie), 287.
NORIQUE, région, 80, 84, 89, 238, 239.
NUBER (H.U.), archéologue, 162, 164, 165.

O

- OBERADEN (Allemagne, Nordrhein-Westfalen), 145, 146, 148.
OBERSTIMM (Allemagne, Bavière), 109, 209.
OBERWINTERTHUR (Suisse), 108, 203.
OCQUIER (prov. Liège, arr. et cant. Huy ; act. : Clavier), 68, 69, 71, 156.
ODET (dép. Bois-et-Borsu), 71.
OLBIA (URSS), 118.
OPPENLÄNDER, la collection, 108.
ORDONA (Italie), 145.
OTRANG (Allemagne, Rheinland-Pfalz), 204, 205.
OUFFET (prov. Liège, arr. Huy, cant. Hamoir), dép. de, voir BORLON.

P

PALESTRINA (Italie), 119.
PANNONIE, région, 80, 84, 89, 237,
239.
PARIS, la ville de, 94, 177 ; la bibliothèque nationale de, 164 ; les musées de, 95, 96, 199, 201.
PASSALI (Italie), 94, 217.
PAULY (B.), archéologue, 66.
PAUVRES-EN-ILE, l'hôpital des, à Liège,
36.
PAYS-BAS, région, 46, 95.
PECS (Hongrie), 199.
PENAY (N.), 15.
PENTEVILLE (dép. Grandménil), 83, 86,
94, 96, 155, 156, 162, 164, 181.
PEPINSTER (prov. Liège, arr. et cant.
Verviers), 23.
PEREMANS (Nicole), 15.
PESSOUX (prov. Namur, arr. Dinant,
cant. Ciney ; act. : Ciney), dép. de,
voir TRISOGNE.
PFÜNZ (Allemagne, Bavière), 206, 209.
PIETRAIN (prov. Brabant, arr.
Nivelles, cant. Jodoigne ; act. :
Jodoigne), 83.
PIETTE (Fr.), archéologue, 66.
PIRONS, les demoiselles, 16.
PITET (dép. Fallais), fouilles à, 282.
PLANIG (Allemagne, Rheinland-Pfalz),
114, 130, 223.
POMPEI (Italie), 114, 124, 128, 129,
199, 212, 213, 236.
PONT D'ILE, la rue du, à Liège, 50.
PORTUGAL, vestiges romains au, 103,
116, 118.
PRAUNHEIM (Allemagne, Hesse), 175.
PROCHE-ORIENT, vestiges romains aux,
220.
PUBLICIUS, 240, 241.

R

RADNAGE (Grande-Bretagne), 132,
168.
RADNOTI (N.), archéologue, 93, 95.
RAMELOT (prov. Liège, arr. et cant.
Huy ; act. : Tinlot), 71.
REIL (Allemagne, Rheinland-Pfalz),
87.

REIMS (France, Marne), 117.
REMAGEN (Allemagne, Rheinland-Pfalz), 133, 183.
REPENTIES, voir SAINTE-BARBE.
RHEINGÖNHEIM (Allemagne, Rheinland-Pfalz), 107, 150, 152, 169,
170, 206.
RHÉNANIE, vestiges romains en, 232,
264.
RHIN, cours d'eau, 145, 146, 199.
RIBCHESTER (Grande-Bretagne), 96.
RICHBOROUGH (Grande-Bretagne),
100, 110, 131, 133, 144, 190, 193,
204, 206, 219, 228.
RIEMST (prov. Limbourg, arr. et cant.
Tongres), 131, 134, 142, 144, 182.
RÖDGEN (Allemagne, Nordrhein-Westfalen), 145, 147.
RONCHEROLLES (France, Eure), 156,
158, 277.
ROUEN (France, Seine Maritime), le
musée de, 156.
ROUMANIE, vestiges romains en, 118.
ROUSSEAU (Jean-Jacques), 28.
RUISELEDE (prov. Flandre occidentale,
arr. Bruges, cant. Tielt), dép.
de, voir KRUISBERGEN.
RUITERS (W.), 267.
RUMES (prov. Hainaut, arr. et cant.
Tournai), 83.

S

SAARBRUCK, la principauté de, 39.
SAINT-ABRAHAM, l'hôpital, à Liège,
35.
SAINTE-BARBE, l'hôpital, à Liège, 37.
SAINTE-CROIX DE QUINTILLARGUES
(France, Hérault), 127, 207.
SAINTES (France, Haute Garonne),
277.
SAINT-GEORGES, l'hôpital, à Liège, 37.
SAINT-GERMAIN EN LAYE (France,
Yvelines), le musée de, 99.
SAINT-GILLES, l'abbaye, à Liège, 45.
SAINT-JACQUES, l'abbaye, à Liège, 45.
SAINT-JACQUES, l'hôpital, à Liège, 35.
SAINT-JOSEPH, l'hôpital, à Liège, 37.
SAINT-JULIEN, l'hôpital, à Liège, 35.

- SAINT-LÉONARD, l'hôpital, à Liège, 10, 37.
- SAINT-MARD (prov. Luxembourg, arr. Arlon, cant. Virton ; act. : Virton), 142 ; lieu dit à, voir MAJEROUX.
- SAINT-MAURICE D'ETELAN (France, Seine Maritime), 158, 277.
- SAINT-MÉDARD (prov. Luxembourg, arr. et cant. Neufchâteau ; act. : Herbeumont), 177.
- SAINT-MICHEL, l'hôpital, à Liège, 36.
- SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX (France, Drôme), 159.
- SAINT-SEVERIN, l'église, à Cologne, 102, 114, 183.
- SAMPONT (dép. Hachy), 142, 153, 229.
- SANTIAGO (Portugal), 110.
- SAULX DE KNOPPENBOURG (N. de), 11.
- SAVERNAKE (Grande-Bretagne), la forêt de, 151, 154.
- SCHAETZEN (Philippe de), archéologue, 131.
- SCHOUTERDEN (Marie-José), 286.
- SCHUERMANS (Henri), archéologue, 62, 79, 83.
- SCICIA (Italie), 95, 199.
- SELTZ (France, Bas-Rhin), 184.
- SENNEQUIER (G.), archéologue, 156, 158.
- SENY (prov. Liège, arr. Huy, cant. Hamoir ; act. : Tinlot), 71.
- SERON (dép. Forville), le tumulus de, 82, 181, 185, 208, 209, 235.
- SERRURIER-BOVY (Gustave), 283, 284.
- SIESBACH (Allemagne, Rheinland-Pfalz), 87.
- SIRZENICH (Allemagne, Rheinland-Pfalz), 88, 89.
- SITTINGBOURNE (Grande-Bretagne), 133.
- SOHEIT-TINLOT (prov. Liège, arr. et cant. Huy ; act. : Tinlot), 71.
- SOLRE-SUR-SAMBRE (prov. Hainaut, arr. Charleroi, cant. Merbes-le-Château ; act. : Erquelinnes), 101.
- SOLVA (Allemagne), 89.
- SOMBREFFE (prov. et arr. Namur, cant. Gembloux), 83, 102.
- SPA (prov. Liège, arr. Verviers, ch. I. cant.), 39, 56.
- STAHL (Allemagne, Rheinland-Pfalz), 216.
- STEFNÉ (Hugo), 12, 13, 30, 59.
- STEYN (Pays-Bas, Limbourg), 175.
- STRASBOURG (France, Bas Rhin), 133, 144, 177, 184, 204, 205, 208.
- STRAUBING (Allemagne, Bavière), 170, 175, 206, 209.
- STRÉE (prov. Liège, arr. et cant. Huy ; act. : Modave), 102, 174, 181.
- STUART (P.), archéologue, 96, 141.
- SULZ (Allemagne, Bavière), 206, 209.
- SZALACKA (Hongrie), 200.
- T
- TERWAGNE (prov. Liège, arr. et cant. Huy ; act. : Clavier), 68, 71.
- TESSIN, vestiges romains dans le, 103, 107, 224.
- THEUX (prov. Liège, arr. Verviers, cant. Spa), 23, 25, 46, 48 ; lieux dits à, voir JEVOUTMONT, JUSLENVILLE.
- THIAUMONT (prov. Luxembourg, arr. et cant. Arlon ; act. : Attert), 204.
- THIER-LAURENT (lieu dit à Bois-et-Borsu), 71.
- THOREMBAIS SAINT-TROND (prov. Brabant, arr. Nivelles, cant. Perwez ; act. : Perwez), 81 ; lieu dit à, voir BOIS-DE-BUIS.
- TIBÈRE, empereur romain, 87, 111, 113, 119, 123, 128, 135, 137, 146, 148, 150-155, 159, 161, 168, 171, 185, 213, 219-224.
- TIENEN, voir TIRLEMONT.
- TIPASA (Algérie), 220.
- TIRLEMONT (prov. Brabant, arr. Louvain, ch. I. cant.), 81, 96, 155, 156, 165, 166.
- TITELBERG (Grand-Duché Luxembourg), 99, 153.
- TITUS, empereur romain, 143, 183, 223.
- TOMIS (Roumanie), 118.
- TONGEREN, voir TONGRES.
- TONGRES, peuplade gauloise, 230.
- TONGRES, la ville de, 69, 71, 102, 107, 111, 142, 155, 169, 171, 174, 181,

190, 193, 196, 204, 205, 208, 209, 217, 227, 229.

TONGRES, le pays de, 80, 82, 84.

TÖNNCHEN (dép. Horath), le tumulus de, 84.

TORNACO, la famille de, 67.

TORTOROLA (Italie), 127.

TOURNAI, la ville de, 142.

TRAJAN, empereur romain, 95, 176, 200.

TRÈVES (Allemagne, Rheinland-Pfalz), 69, 87, 88, 103, 106, 109, 123, 133, 143, 168, 175, 199, 203, 204, 216, 220, 222 ; le musée de, 240.

TRÉVIRAS, peuplade gauloise, 72, 80, 84, 87, 88, 90, 132, 154, 203, 205, 230, 237, 241.

TRIER, voir TRÈVES.

TRISOGNE (dép. Pessoux), 84.

U

UBBERGEN (Pays-Bas, Gueldre), 147.

ULYSSE, 18.

UTRECHT (Pays-Bas, Utrecht), 127.

V

VACEM (Portugal), 110.

VAES (F.), archéologue, 74.

VAISON (France, Vaucluse), 117-118, 207.

VALDOCA (Portugal), 76.

VALKENBURG (Pays-Bas, Limbourg), 106, 107, 113, 114, 118, 119, 131, 167, 175, 177, 182, 185, 201, 203, 205, 207-209, 212, 213, 215, 219, 221-223.

VAN BASTELAER (N.), archéologue, 62.

VANDERHOEVEN (M.), archéologue, 131, 270.

VAN HEULE (Hélène), archéologue, 257.

VANLITH (N.), archéologue, 208.

VAN NOTEN (F.), archéologue, 66.

VAN VARK (G.N.), anthropologue, 269.

VECHTEN (Pays-Bas, Gueldre), 211, 212.

VEDRIN (prov., arr. et cant. Namur ; act. : Namur), dép. de, voir FRIZET.

VEGAZ (M.), archéologue, 146.

VELSEN (Pays-Bas), 106, 107, 109, 127, 128, 169, 177, 185, 209, 211, 219, 221, 224.

VENLOO (Pays-Bas, Limbourg), 95.

VERULANIUM (Grande-Bretagne), 106, 107, 166, 171, 176, 205, 206, 217, 219.

VERVIERS, la ville de, 8, 9, 15, 16.

VERVOZ (dép. Clavier), 61-278.

VESPASIEN, empereur romain, 124, 130, 137, 142, 143, 161, 186, 187, 189, 193, 223, 226, 232.

VETERA (Allemagne, Nordrhein-Westfalen), 108, 113, 131, 146, 148, 203.

VIC-SUR-SEILLE (France, Moselle), 94.

VILA-VIÇOSA (Portugal), 111.

VILLERS-LE-PEUPLIER (prov. Liège, arr. Huy, cant. Hannut ; act. : Hannut), fouilles à, 282.

VINDONISSA (Suisse), 107, 110, 113, 124, 127, 128, 131, 133, 136, 137, 144, 151, 152, 167-169, 176, 184, 185, 193, 201, 203, 205, 207, 209, 212, 213, 223, 229.

VIRTON (prov. Luxembourg, arr. Arlon, ch. l. cant.), 142.

VIVILLE (dép. Bonnert), 123.

VLEGENDAAL (Pays-Bas, Limbourg), 182.

VOERENDAAL (Pays-Bas, Limbourg), 182.

VOLAIVILLE (dép. Witry), 229.

VOLTAIRE, 28.

VOLZEKE (prov. Flandre orientale, arr. Audenarde, cant. Zottegem ; act. : Zottegem), 229.

VORSEN, voir FRESIN.

W

WAAL, cours d'eau, 94, 95, 199.

WAGNÉE (dép. Florée), 85.

WALSBETS (prov. Brabant, arr. Louvain, cant. Landen ; act. : Wals-

houtem), 81, 85, 235 ; lieu dit à, voir
HEMELRIJK.

WANCENNES (prov. Namur, arr.
Dinant, cant. Beauraing ; act. :
Beauraing), 181.

WAREMME (prov. et arr. Liège, ch. l.
cant.), lieu dit à, voir LONG-
CHAMPS.

WARZÉE (prov. Liège, arr. Huy, cant.
Hamoir ; act. : Ouffet), 68, 71.

WASSERBILLIG (Grand-Duché Luxembourg), 209.

WEDERATH (Allemagne, Rheinland-
Pfalz), 136, 137, 147, 150, 154,
222.

WEISENAU (Allemagne, Rheinland-
Pfalz), 103, 114, 130, 136, 137,
169, 170, 175, 206, 213, 222.

WELKER (N.), archéologue, 119.

WELLS (C.), archéologue, 268.

WELSHPOOL (Grande-Bretagne), 166.

WERVIK (Flandre occidentale, arr.
Ypres, ch. l. cant.), 229.

WILLEMEAU (prov. Hainaut, arr. et
cant. Tournai ; act. : Tournai),
162.

WINCHESTER (Grande-Bretagne), 132.

WINSELING (Pays-Bas), 94.

WITTRY (prov. Luxembourg, arr.
Arlon, cant. Fauvillers ; act. :
Léglise) ; dép. de, voir VOLAIVILLE.
WITTLICH (Allemagne, Rheinland-
Pfalz), 168, 204.

X

XANTEN (Allemagne, Nordrhein-
Westfalen), 102, 106, 107, 109,
136, 164, 183, 190, 204, 206, 211-
213, 222 ; lieu dit à, voir FURSTEN-
BERG.

Y

YUGOSLAVIE, vestiges romains en,
116, 118.

Z

ZAVENTEM (prov. Brabant, arr.
Bruxelles, ch. l. cant.), 85.

ZOMBA (Hongrie), 200.

ZOTTEGEM (Flandre orientale, arr.
Audenarde, ch. l. cant.), 229.

ZURICH (Suisse), 146, 147, 151, 154.

ZWAMMERDAM (Pays-Bas), 109, 113,
127, 170, 216.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

	Pages
Extrait du plan cadastral de Clavier	65
Clavier : plan : monument funéraire, tombes, vicus, zone des sanctuaires, zone des fours de potier	70
Vervoz : situation des structures d'après F. Henaux	73
Vervoz : tombe I : mobilier	97, 112, 138, 140, 149, 157
Vervoz : tombe II : mobilier	163, 172, 179, 188, 192, 195
Vervoz : tombe III : mobilier	202, 218, 225
Vervoz : monument funéraire : inscriptions, éléments figurés humaines	258
Vervoz : monument funéraire : éléments figurés indéterminés, vêtements drapés	260
Vervoz : monument funéraire : vêtements drapés, éléments architecturaux	261, 263, 265
Façonnage d'une virole cylindrique	271
Structure d'une urne cylindrique ; soudures des viroles des urnes de Fontaine-Valmont et de Vervoz	272
Détail d'assemblage du fond des urnes de Fontaine-Valmont et de Vervoz	274
Coude du fond de l'urne de Vervoz II	275
Grand plat rond, Liège, par Henry Albert, 1718	283
Lustre en fer forgé et garnitures en cuivre par Gustave Serrurier-Bovy	284

TABLE DES AUTEURS

	Pages
BERTHOLET (Paul), Quels seraient les meilleurs moyens d'extirper la mendicité de la ville et du pays de Liège ? Idées sociales, économiques, politiques et médicales du médecin theutois Jean-Philippe de Limbourg, 1785,	5-59
DUMONT (Bruno), Rapport annuel du secrétaire, 1989,	279-281
ENGEN (Luc), Musées d'Archéologie et d'Arts Décoratifs. Rapport du conservateur. Année 1989	282-287
GUEURY (Marie-Claire) et VANDERHOEVEN (Michel), L'ensemble funéraire gallo romain de Vervoz (commune de Clavier)	61-278
HANSOTTE (Georges), Table alphabétique des noms de personnes et de lieux	290-300

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Quels seraient les meilleurs moyens d'extirper la mendicité de la ville et du pays de Liège ? Idées sociales, économiques, politiques et médicales du médecin theutois Jean-Philippe de Limbourg, 1785, par Paul BERTHOLET	5-59
L'ensemble funéraire gallo romain de Vervoz (commune de Clavier), par Marie-Claire GUEURY et Michel VANDERHOEVEN	61-278
Rapport annuel du secrétaire, 1989, par Bruno DUMONT	279-281
Musées d'Archéologie et d'Arts Décoratifs. Rapport du conservateur. Année 1989, par Luc ENGEN	282-287
Table alphabétique des noms de personnes et de lieux, par Georges HANSOTTE	290-300

TABLE DES AUTEURS

	Pages
BERTHOLET (Paul), Quels seraient les meilleurs moyens d'extirper la mendicité de la ville et du pays de Liège ? Idées sociales, économiques, politiques et médicales du médecin théutois Jean-Philippe de Limbourg, 1785,	5-59
DUMONT (Bruno), Rapport annuel du secrétaire, 1989,	279-281
ENGEL (Luc), Musées d'Archéologie et d'Arts Décoratifs. Rapport du conservateur. Année 1989	282-287
GILTRY (Marie-Claire) et VANDERHOEVEN (Michel), L'ensemble funéraire gallo romain de Vervoz (commune de Clavier)	61-278
HANSOTTE (Georges), Table alphabétique des noms de personnes et de lieux	290-300

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Quels seraient les meilleurs moyens d'extirper la mendicité de la ville et du pays de Liège ? Idées sociales, économiques, politiques et médicales du médecin théutois Jean-Philippe de Limbourg, 1785, par Paul BERTHOLET	5-59
L'ensemble funéraire gallo romain de Vervoz (commune de Clavier), par Marie-Claire GILTRY et Michel VANDERHOEVEN	61-278
Rapport annuel du secrétaire, 1989, par Bruno DUMONT	279-281
Musées d'Archéologie et d'Arts Décoratifs. Rapport du conservateur. Année 1989, par Luc ENGEL	282-287
Table alphabétique des noms de personnes et de lieux, par Georges HANSOTTE	290-300

